

lutte à la pauvreté  
initiatives concertées  
participation citoyenne  
lutte aux préjugés  
rapprochement entre  
services et personnes  
sécurité alimentaire  
transport  
collectif et adapté

## ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE RIMOUSKI-NEIGETTE

BILAN DES ACTIVITÉS 2011-2016



## CRÉDITS

### Rédaction

Mélodie Mondor  
Guylaine Bélanger  
Sophie Lajoie  
Jacinthe Montplaisir  
Rosalie Carrier Cyr  
Josée Saint-Jacques  
Nadya Thériault  
Guylaine Côté  
Luc Jobin  
Amandine Wartak  
Marie-Josée Degrâces  
Diane Vézina  
Denis Lévesque

### Révision

Lucille Roy  
Nathalie Rossignol  
Joannie Gagné-Paulin  
Linda Bérubé  
Léandre Lagacé  
Michel Dubé  
Caroline Cimon Dick  
Annie Fraser  
Liette Vaillancourt  
Mireille Harrison  
Michel-Gilles Paradis  
Caroline Gay

### Graphisme

Tandem Communication

### Pour citer ce document :

ASIS RN. (2016). *Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette, Bilan des activités 2011-2016*. Projet financé dans le cadre du PSIS 2010-2015. 208 pages.

### Pour consulter ce document en ligne :

<https://view.publitas.com/fhc/bilan-2016-alliance-rn/>



## REMERCIEMENTS

Le Comité restreint de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont engagées dans cette vaste démarche locale de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale depuis 2011!

Merci à toutes les citoyennes et les citoyens qui se sont investis bénévolement dans un comité ou une initiative de l'Alliance. Merci aussi à toutes les personnes déléguées par leurs organisations ainsi que les organisations elles-mêmes. Ensemble, nous avons porté et défendu une démarche unique de lutte à la pauvreté portant des valeurs d'ouverture et de coopération. Les idées innovantes qui y sont nées ont forgé le cœur de notre démarche.

Merci tout spécialement aux organisatrices communautaires du CLSC de Rimouski-Neigette qui, depuis les premiers jours, ont partagé et soutenu cette vision de l'Alliance à laquelle nous avons eu la chance d'adhérer.

Merci aux chargées de projet qui, à relais, ont permis la coordination de la démarche et l'accomplissement des différentes initiatives. Vous avez été le point d'ancrage de plusieurs.

Merci aussi à tous les promoteurs qui, appuyés par les comités de travail, ont réalisé des projets concrets et pertinents dans la région. Les actions menées ont été plurielles et correspondaient aux priorités citoyennes émises au début de la démarche.

Un merci aux nombreux partenaires de l'Alliance: organismes, entreprises, élu(e)s, citoyennes et citoyens pour votre appui et votre volonté d'agir pour lutter contre la pauvreté dans Rimouski-Neigette.

Merci à toutes et tous d'avoir uni vos forces pour faire reculer la pauvreté dans notre région. Nous avons réussi à travailler AVEC toutes les personnes impliquées dans cette lutte et notre alliance ne fait que commencer !



## PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Ce document présente le bilan de la démarche de l'*Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette*. Il a été réalisé dans l'objectif de documenter et de diffuser une démarche novatrice de lutte à la pauvreté et aux inégalités sociales menée dans la MRC Rimouski-Neigette dans le cadre du deuxième *Plan gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale* (PSIS 2010-2015) du Gouvernement du Québec.

### À qui il s'adresse?

Les constats et recommandations présentés dans ce bilan s'appuient sur une analyse qualitative de la démarche de concertation locale menée. Ils s'adressent à toute personne désireuse d'approfondir sa réflexion sur la façon dont une communauté territoriale peut s'organiser afin de développer son pouvoir d'agir face à un problème social.

Il interpelle tant les acteurs locaux, régionaux que nationaux de développement afin de porter un regard nouveau sur l'implantation d'une démarche de lutte à la pauvreté dans une communauté locale. Les acteurs sociaux seront intéressés par le nombre important de données d'analyse et de recommandations qu'il contient. Les intervenant(e)s y trouveront des pistes de réflexion et d'action intéressantes pour accompagner des démarches de changement participatives. Les chercheur(e)s y trouveront une source de données pour alimenter des projets de recherches variées. Les personnes citoyennes et regroupements issus de la société civile pourront s'inspirer de la démarche menée pour appuyer leurs actions en matière de développement social.

Le document complet est divisé en 6 cahiers pouvant être utilisés indépendamment :

**Le cahier 1** présente le bilan et les recommandations générales de la démarche de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette (ASIS RN).

**Le cahier 2** s'intéresse à la démarche participative de notre alliance locale. Nommée « Démarche AVEC » à l'image de la terminologie utilisée par le *Collectif pour un Québec sans pauvreté*, notre concertation locale a su mettre en valeur l'expertise de vécu des personnes en situation de pauvreté tant dans la réflexion, les décisions que les actions de lutte à la pauvreté développées dans la MRC Rimouski-Neigette. Cette façon d'implanter le PSIS dans notre communauté a été qualifiée comme particulièrement innovante (Lesemann, 2014).

Les cahiers 3 à 6 présentent les bilans de chacun des comités de travail de l'ASIS RN. Ils résument les activités des comités, leurs retombées et leurs recommandations face aux enjeux auxquels ils se sont adressés. Un résumé des initiatives sociales recommandées et menées avec le soutien financier du FQIS se trouve à la fin de chacun des bilans de comité.

**Le cahier 3** présente le bilan et les recommandations du **Comité de lutte aux préjugés** de l'ASIS RN ainsi que les initiatives sociales qu'il a soutenues :

- Tout le monde en porte ! Ensemble, démasquons les préjugés liés à la pauvreté;
- Implantation de l'Accorderie de Rimouski-Neigette.

**Le cahier 4** présente le bilan et les recommandations du **Comité rapprochement entre services et personnes** de l'ASIS RN ainsi que les initiatives sociales qu'il a soutenues :

- Travail de milieu en santé mentale;
- Travail de rue.

**Le cahier 5** présente le bilan et les recommandations du **Comité transport** de l'ASIS RN.

**Le cahier 6** présente le bilan et les recommandations du **Comité sécurité alimentaire** de l'ASIS RN ainsi que les initiatives sociales qu'il a soutenues :

- Les Maraîchers du cœur 2013;
- Les Cuisines en action;
- Mijoté, mijotons!
- Vers une plus grande sécurité et autonomie alimentaire, initiative regroupant plusieurs sous-projets tels que :
  - o Le Bottin des services en sécurité alimentaire de la MRC Rimouski-Neigette;
  - o Le groupe d'achat de l'Accorderie de Rimouski-Neigette;
  - o Les Fruits partagés;
  - o Les Paniers à roulettes de Moisson Rimouski-Neigette.

Nous espérons que ces cahiers sauront alimenter vos réflexions, décisions et actions en matière de lutte à la pauvreté dans une perspective de justice sociale et d'inclusion.

### Solidairement!

**Le Comité restreint de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette**



# BILAN GÉNÉRAL DE LA DÉMARCHE

---

ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE  
RIMOUSKI-NEIGETTE

## TABLE DES MATIÈRES

Liste des acronymes.....	7
Liste des figures.....	7
Liste des tableaux.....	8
Introduction.....	10
1. LES FONDEMENTS DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE RIMOUSKI-NEIGETTE.....	10
1.1 Loi 112 et PSIS 2010-2015.....	10
1.2 La CRÉBSL : gestionnaire régional du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS).....	11
1.3 Chronologie de la démarche de l'Alliance SIS Rimouski-Neigette.....	12
Phase 1 : Mobilisation des acteurs locaux et portrait des besoins en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale dans la MRC Rimouski-Neigette.....	13
Phase 2 : Diagnostique/Vision : Priorisation des enjeux à partir des résultats du portrait, définition d'un nouveau mode de gouvernance et de nouveaux comités de travail.....	17
Phase 3 : Planification/Mise en action des initiatives concertées.....	20
Phase 4 : Évaluation/Bilan de la démarche.....	23
2. BILAN ET SUITES DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE RIMOUSKI-NEIGETTE.....	27
2.1 Bilan général de la démarche de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette.....	27
2.2 Retombées générales de la démarche de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette....	34
2.3 Rayonnement et suites de la démarche.....	36
La pérennité en contexte d'austérité : Un enjeu de taille.....	36
FQIS et régionalisation de la lutte à la pauvreté.....	36
En attente du troisième PSIS 2017-20XX.....	36
Les suites de la démarche AVEC.....	36
2.4 Recommandations générales de l'ASIS pour favoriser la solidarité et l'inclusion sociale dans la MRC Rimouski-Neigette.....	37
Conclusion.....	39
Références.....	40
ANNEXES	
Annexe 1 : Liste des organisations présentes à la première rencontre des partenaires de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette (2011-09-15).....	41
Annexe 2 : Canevas d'animation de collecte de données pour le portrait de l'Alliance.....	42
Annexe 3 : Résultats de la consultation de l'Alliance RN 2012.....	45
Annexe 4 : Les balises déterminées par les partenaires de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette.....	46
Annexe 5 : Canevas d'animation des focus-groupes de bilan de l'ASIS RN.....	50



## LISTE DES ACRONYMES

<b>ACEF</b>	Association canadienne d'économie familiale
<b>ACSM</b>	Association canadienne pour la santé mentale
<b>ADS</b>	Analyse différenciée selon les sexes
<b>ASIS</b>	Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale
<b>ASSS</b>	Agence de la santé et des services sociaux
<b>BSL</b>	Bas-Saint-Laurent
<b>CDPDJ</b>	Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
<b>CISSS</b>	Centre intégré de santé et de services sociaux
<b>CJE</b>	Carrefour Jeunesse-Emploi
<b>CLD</b>	Centre local de développement
<b>CLSC</b>	Centre local de services communautaires
<b>COSMOSS</b>	Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé
<b>CPSIC</b>	Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent
<b>CRÉ</b>	Conférence régionale des élus
<b>CRD</b>	Collectif régional de développement
<b>EQ</b>	Emploi Québec
<b>FQIS</b>	Fonds québécois d'initiatives sociales
<b>FRQSC</b>	Fonds de recherche québécois société et culture
<b>INRS</b>	Institut national de recherche scientifique
<b>ITMAV</b>	Initiative de travail de milieu auprès des aîné(e)s en situation de vulnérabilité
<b>MAINS BSL</b>	Mouvement d'aide et d'information sida Bas-Saint-Laurent
<b>MFR</b>	Maison des familles de Rimouski
<b>MRC</b>	Municipalité régionale de comté
<b>MTESS</b>	Ministère du Travail de l'emploi et de la solidarité sociale
<b>OMHR</b>	Office municipal d'habitation de Rimouski
<b>OPHQ</b>	Office des personnes handicapées du Québec
<b>PSIS</b>	Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale
<b>PNHA</b>	Programme nouveaux horizons pour les aîné(e)s
<b>RCCQ</b>	Regroupement des cuisines collectives du Québec
<b>RN</b>	Rimouski-Neigette
<b>RCA</b>	Regroupement contre l'appauvrissement Rimouski-Neigette
<b>ROPH-BF</b>	Regroupement des organismes de personnes handicapées du Bas-du-Fleuve
<b>SAIME</b>	Service alternatif d'intégration et de maintien en emploi
<b>SAPT</b>	Saine alimentation pour tous
<b>SHV</b>	Saines habitudes de vie
<b>SIS</b>	Solidarité et inclusion sociale
<b>TA</b>	Transport adapté
<b>TC</b>	Transport collectif
<b>TCMFCQ</b>	Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec

## LISTE DES FIGURES

<b>FIGURE 1</b> : PHASES DE MOBILISATION DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE RIMOUSKI-NEIGETTE.....	13
<b>FIGURE 2</b> : PREMIER MODE DE GOUVERNANCE DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE RIMOUSKI-NEIGETTE.....	15
<b>FIGURE 3</b> : DEUXIÈME MODE DE GOUVERNANCE DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE RIMOUSKI-NEIGETTE.....	18
<b>FIGURE 4</b> : RÉPARTITION DU FQIS OCTROYÉ À LA MRC RIMOUSKI-NEIGETTE DANS LE CADRE DU PSIS 2010-2015 SELON LES AXES D'INTERVENTION PRIORISÉS.....	22

**LISTE DES TABLEAUX**

**TABLEAU 1** : RÉPARTITION DU FQIS DANS LES 8 MRC BAS-LAURENTIENNES ..... 12

**TABLEAU 2** : LES PRINCIPALES BALISES SERVANT À L'ANALYSE DES PROJETS DÉPOSÉS À L'ASIS RN ..... 20

**TABLEAU 3** : PRINCIPALES INITIATIVES MENÉES DANS LE CADRE DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE RIMOUSKI-NEIGETTE ..... 20

**TABLEAU 4** : DÉMARCHES DE PÉRENNISATION DES INITIATIVES NÉES DANS LE CADRE DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE RIMOUSKI-NEIGETTE ..... 24

**TABLEAU 5** : REPRÉSENTATION DES PRINCIPALES ENTITÉS DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE RIMOUSKI-NEIGETTE ..... 28

**TABLEAU 6** : FACTEURS AYANT FAVORISÉ LA DÉMARCHE DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE RIMOUSKI-NEIGETTE ..... 28

**TABLEAU 7** : LES FRUITS DE LA DÉMARCHE DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE RIMOUSKI-NEIGETTE ..... 29

**TABLEAU 8** : PRIORITÉS ORPHELINES DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE RIMOUSKI-NEIGETTE ..... 30

**TABLEAU 9** : DÉFIS RENCONTRÉS AU COURS DE LA DÉMARCHE DE L'ASIS RIMOUSKI-NEIGETTE ET STRATÉGIES ADOPTÉES POUR Y FAIRE FACE ..... 31

**TABLEAU 10** : RETOMBÉES INNATENDUES DE LA DÉMARCHE DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE RIMOUSKI-NEIGETTE ..... 33

**TABLEAU 11** : RETOMBÉES GÉNÉRALES DE LA DÉMARCHE DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE RIMOUSKI-NEIGETTE ..... 35

**TABLEAU 12** : RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES POUR FAVORISER LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE DANS LA MRC RIMOUSKI-NEIGETTE ..... 37



## INTRODUCTION

L'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale de Rimouski-Neigette est un regroupement de partenaires communautaires, institutionnels et citoyens né dans le cadre du deuxième Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (PSIS 2010-2015)<sup>1</sup>. C'est une structure de concertation locale dont le principal mandat était de mettre en place des initiatives concertées et structurantes de lutte à la pauvreté à partir du *Fonds québécois d'initiatives sociales* (FQIS)<sup>2</sup>.

La particularité de notre démarche de concertation locale est que, en accord avec les principes participatifs (approche AVEC) du *Collectif pour un Québec sans pauvreté*, elle a intégré des citoyen(ne)s de façon paritaire (50/50) dans l'ensemble de ses structures<sup>3</sup>. Bien plus qu'une simple concertation voyant au financement de projets, notre alliance locale a incarné les principes qu'elle défendait en devenant une démarche d'intégration en soi.

Ce cahier vous propose une lecture transversale de la concertation mise en place dans la MRC Rimouski-Neigette entre 2011 et 2016. Il se divise en deux principales parties.

**Le chapitre 1** traite des fondements de la démarche de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette (ASIS-RN). Ses fondements légaux, soit la loi 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale ainsi que le PSIS 2010-2015 sont présentés. Par la suite, le rôle de la CRÉBSL comme fiduciaire du FQIS au Bas-Saint-Laurent est expliqué. Les grandes phases de développement de la démarche sont ensuite explicitées soit : la phase de mobilisation/portrait, la phase de diagnostic/vision, la phase de planification/mise en action et la phase d'évaluation.

**Le chapitre 2** présente le bilan général et les suites de la démarche de l'ASIS RN. Une analyse transversale des facteurs ayant contribué au succès de la démarche ainsi que des défis rencontrés y sont présentés. Les principales retombées de l'Alliance dans la communauté, au sein des organisations et auprès des personnes s'y étant engagées sont ensuite décrites. Dans un contexte où la démarche ne peut se poursuivre sous sa forme actuelle faute de financement, les suites possibles de l'Alliance sont exposées. Finalement des recommandations générales sont émises en faveur d'une plus grande solidarité et inclusion sociale dans la MRC Rimouski-Neigette.

## 1. LES FONDEMENTS DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE RIMOUSKI-NEIGETTE

### 1.1 Loi 112 et PSIS 2010-2015

La loi 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale<sup>4</sup> fut adoptée en décembre 2002 par l'Assemblée nationale du Québec sous le gouvernement péquiste de Bernard Landry. Elle est le résultat d'un travail citoyen mené durant plus de quatre années par plusieurs acteurs sociaux et personnes citoyennes associées au *Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté*, maintenant connu sous le nom de *Collectif pour un Québec sans pauvreté*<sup>5</sup>.

La loi 112 oblige le gouvernement québécois à déposer une stratégie nationale pour la solidarité et l'inclusion sociale, à tenir un comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, à mettre en place un observatoire sur la pauvreté et l'exclusion sociale, à créer le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) et engage le ministre responsable de la stratégie nationale à déposer un rapport annuel d'activités.

L'article 6 de la loi présente les buts de la stratégie nationale de lutte à la pauvreté et aux inégalités sociales, connue aujourd'hui comme le *Plan d'action national pour la solidarité et l'inclusion sociale* (PSIS) :

1. Promouvoir le respect et la protection de la dignité des personnes en situation de pauvreté et lutter contre les préjugés à leur égard ;
2. Améliorer la situation économique et sociale des personnes et des familles qui vivent dans la pauvreté et qui sont exclues socialement ;
3. Réduire les inégalités qui peuvent nuire à la cohésion sociale ;
4. Favoriser la participation des personnes et des familles en situation de pauvreté à la vie collective et au développement de la société ;
5. Développer et renforcer le sentiment de solidarité dans l'ensemble de la société québécoise afin de lutter collectivement contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Les orientations prévues à l'article 7 de la loi 112 sont quant à elles de :

1. Prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale en favorisant le développement du potentiel des personnes ;
2. Renforcer le filet de sécurité sociale et économique ;

<sup>1</sup> PSIS 2010-2015 : [www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/ADMIN\\_Plan\\_de\\_lutte\\_2010-2015.pdf](http://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/ADMIN_Plan_de_lutte_2010-2015.pdf)

<sup>2</sup> Orientations et normes du FQIS : [www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/FQIS\\_Orientations\\_normes.pdf](http://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/FQIS_Orientations_normes.pdf)

<sup>3</sup> Pour une description complète de l'approche participative de l'Alliance SIS RN, se référer au **Cahier 2 : Bilan Démarche AVEC**

<sup>4</sup> Loi 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale : [www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca](http://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca)

<sup>5</sup> À ce sujet, vous pouvez consulter l'historique du Collectif pour un Québec sans pauvreté sur son site internet : [www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)



3. Favoriser l'accès à l'emploi et valoriser le travail ;
4. Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société ;
5. Assurer, à tous les niveaux, la constance et la cohérence des actions<sup>6</sup>.

Bien que la loi 112 représente une avancée certaine en matière de lutte à la pauvreté soutenue par l'État, il n'en demeure pas moins qu'elle a suscité de nombreuses insatisfactions chez les mouvements sociaux. Reprenant de façon faible les propositions du *Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté*, la loi 112 et les mesures qu'elle propose sont considérées par plusieurs acteurs sociaux comme un simple pansement sur un problème social qui exige des changements beaucoup plus importants.

À titre d'exemple, le PSIS et l'argent distribué dans les régions à partir du FQIS peuvent être interprétés comme une façon pour le gouvernement de reléguer le problème de la pauvreté aux communautés locales. La majorité des acteurs du secteur communautaire réclament depuis des années des changements structurels en matière de lutte à la pauvreté ainsi qu'un financement pour leur mission de base. Toutefois, le financement par projet sous-entendu par le FQIS ne permet que la mise en place de projets locaux et ponctuels difficiles à pérenniser.

Pour la période s'échelonnant entre 2010 et 2015, 115 millions de dollars ont été distribués dans l'ensemble de la province par le biais du FQIS afin de mettre en place des initiatives structurantes de lutte à la pauvreté. Au Bas-Saint-Laurent ce sont 4 460 331 \$ qui ont été investis dans les 8 MRC. Malgré les critiques de certain(e)s face au PSIS, un exercice de concertation sans précédent s'est toutefois mis en branle dans la MRC Rimouski-Neigette avec l'idée de dépasser la logique de *planning social*<sup>7</sup> imposée par le gouvernement.

## 1.2 La CRÉBSL : gestionnaire régional du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)

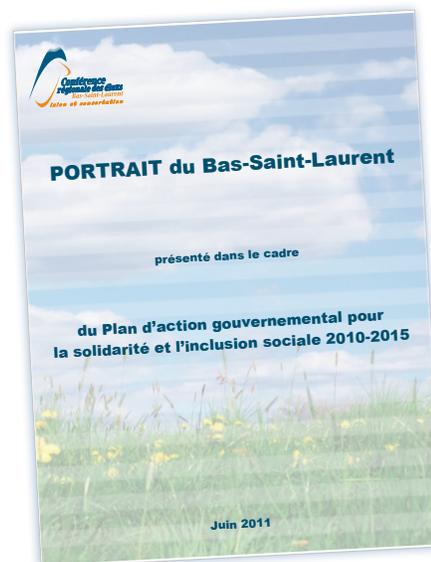
Dans l'ensemble de la province, ce sont les CRÉ qui ont principalement été mandatées pour administrer la part du FQIS octroyée à chacune des régions :

« La grande majorité des sommes (93 %) sont confiées aux conférences régionales des élus (CRÉ), à la Ville de Montréal et à la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador. »<sup>8</sup>

Dans cet ordre d'idées, la CRÉBSL a créé l'Alliance bas-laurentienne pour la solidarité et l'inclusion sociale, une structure régionale ayant joué un rôle important au début des démarches locales

prises en place dans le cadre du PSIS 2010-2015.

À l'été 2011, une tournée des huit MRC bas-laurentiennes est organisée par la CRÉBSL afin de produire un portrait régional de la pauvreté et de l'exclusion (CRÉBSL, 2011a). Dans Rimouski-Neigette, c'est plus d'une vingtaine d'organismes communautaires, publics et parapublics<sup>9</sup> qui répondent à l'appel de la CRÉBSL en participant à la première rencontre officielle de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale de la MRC Rimouski-Neigette.



### Des réserves quant à l'utilité du FQIS pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale de façon durable

À cette époque, plusieurs groupes sociaux nationaux et partenaires locaux émettent encore des réserves quant au FQIS qui peut être interprété comme une façon de décentraliser ou de « régionaliser » la lutte à la pauvreté. Pour ces acteurs, la lutte à la pauvreté demande en premier lieu davantage de changements structurels tels que la bonification des mesures d'aide financière directes, un assouplissement des critères d'admissibilité à l'aide gouvernementale et une augmentation des logements sociaux. Ces derniers craignent les dynamiques locales que pourrait entraîner le fait de mettre une enveloppe d'argent au centre de la table à un moment où plusieurs organismes peinent à financer leur mission de base.

<sup>6</sup> Loi 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale : [www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca](http://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca)

<sup>7</sup> Le *planning social* est une forme d'organisation communautaire socio-institutionnelle qui vient d'en haut ou approche « top-down ». Elle peut se comparer aux trois autres formes d'organisation communautaire que sont l'action collective ou sociopolitique, le développement local et l'approche sociocommunautaire (Bourque et coll., 2007). Sans nécessairement s'appuyer sur cette typologie, les acteurs de l'ASIS RN ont voulu renverser la dynamique d'organisation communautaire proposée par le PSIS en intégrant des personnes en situation de pauvreté dans l'ensemble de leurs structures. En intégrant des citoyen(ne)s dans l'ensemble de leur gouvernance, les membres de l'ASIS RN ont favorisé une approche venant de la base, soit « bottom-up ».

<sup>8</sup> Description du FQIS tirée du site internet du MTESS : [www.mess.gouv.qc.ca](http://www.mess.gouv.qc.ca)

<sup>9</sup> Annexe 1 : Liste des organisations présentes à la première rencontre des partenaires de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette (2011-09-15).

En septembre 2011, la répondante SIS de la CRÉBSL mobilise les acteurs des MRC s'étant portés volontaires lors de la tournée de l'été afin d'effectuer une première rencontre locale en comités restreints dans chacune des 8 MRC bas-laurentienne. Au moment de son invitation, elle annonce la somme dévolue au Bas-Saint-Laurent dans le cadre du PSIS 2010-2015. On apprend alors que 4 460 331 \$ du FQIS ont été octroyés au Bas-Saint-Laurent afin de mettre en place sur son territoire des initiatives structurantes en matière de lutte à la pauvreté.

De ce montant, 223 017 \$ sont réservés pour frais de gestion et 446 033 \$ pour des projets régionaux ou supralocaux. Ce sont donc 3 791 281 \$ qui seront redistribués aux MRC selon le principe d'équité en matière de répartition des fonds. Ce principe s'appuie sur des particularités régionales et locales en matière de défavorisation et d'indicateurs de vulnérabilité. Tel que l'illustre le tableau 1, la MRC Rimouski-Neigette a reçu 448 755\$ de l'Alliance bas-laurentienne pour la solidarité et l'inclusion sociale.

**TABLEAU 1**

Répartition du FQIS dans les 8 MRC bas-laurentiennes (CRÉBSL, 2011b : 27)	
Kamouraska	398 145 \$
Rivière-du-Loup	372 980 \$
Témiscouata	525 560 \$
Les Basques	472 779 \$
Rimouski-Neigette	448 755 \$
La Mitis	457 722 \$
La Matapédia	577 491 \$
Matane	537 849 \$
<b>TOTAL</b>	<b>3 791 281 \$</b>

En décembre 2011, la CRÉBSL dépose au FQIS le document *Alliance Bas-Saint-Laurent 2010-2015 : Agir de manière concertée en faveur de la solidarité et de l'inclusion sociale* (CRÉBSL, 2011b). Ce document, issu des travaux des instances régionales et locales, présente les faits saillants et particularités du portrait régional de la pauvreté et de l'exclusion sociale validés par les acteurs locaux, ainsi que la vision, les principes directeurs, les modes de gouvernance et les principes de répartition des fonds préconisés par la CRÉBSL dans le cadre de l'Alliance bas-laurentienne. Un rapport du PSIS pour l'année 2010-2011 ainsi qu'une présentation des priorités régionales et des stratégies de mise en œuvre du FQIS pour 2011-2015 figurent aussi dans ce document.

**1.3 Chronologie de la démarche de l'Alliance SIS Rimouski-Neigette**

C'est à partir de la volonté gouvernementale de voir des initiatives structurantes de lutte à la pauvreté se mettre en place dans les communautés locales que des alliances SIS sont nées à travers tout le Québec. Le caractère temporaire, décentralisé et par projet du FQIS est non sans avoir créé de remous dans les communautés locales de toute la province. Dans certaines communautés, les alliances SIS ont été jumelées à des instances ou à des tables de concertation existantes.

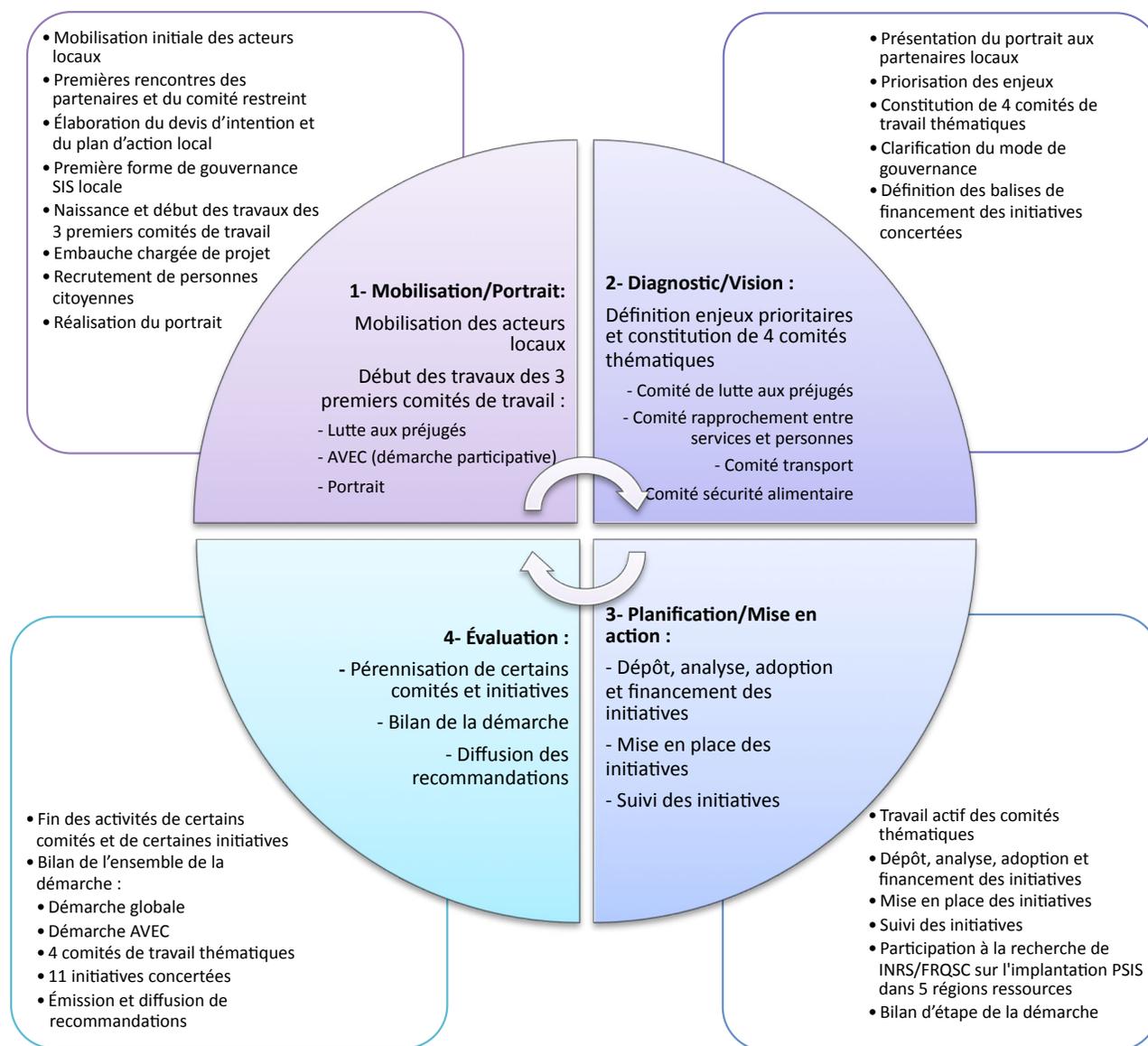
Les partenaires de la MRC Rimouski-Neigette ont quant à eux décidé de mettre en place une nouvelle structure de concertation spécifiquement vouée à la lutte à la pauvreté : *L'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette*. Cette section retrace les grandes étapes de mobilisation de notre alliance locale.



À l'image de la plupart des démarches de concertation locale, la figure 1 illustre que les travaux de l'ASIS RN se sont déroulés en quatre phases, soit une phase de Mobilisation/Portrait, une phase de Diagnostic/Vision, une phase de Planification/Mise en action et une phase d'Évaluation des résultats.



**FIGURE 1 : PHASES DE MOBILISATION DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE RIMOUSKI-NEIGETTE**



## Phase 1 : Mobilisation des acteurs locaux et portrait des besoins en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale dans la MRC Rimouski-Neigette

Lors de la rencontre initiée par la CRÉBSL en juin 2011, des gestionnaires et intervenant(e)s d'organisations locales se sont portés volontaires pour former le Comité restreint de l'alliance locale en devenir.

### Mandat initial du Comité restreint

- Mobiliser les partenaires de la communauté;
- Préparer les rencontres de partenaires;
- Élaborer le devis d'intention à soumettre à la CRÉBSL;
- Élaborer le plan d'action local;
- Assurer le suivi des actions.

Les deux premières rencontres du Comité restreint ont principalement été vouées à la préparation de la première rencontre des partenaires de la MRC Rimouski-Neigette qui a eu lieu le 9 novembre 2011. C'est lors de cette première rencontre officielle que le devis d'intention de notre alliance en devenir a été finalisé. Ce dernier fut remis à la CRÉBSL le 15 novembre 2011.

L'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette est donc née en novembre 2011. Elle rassemblait alors une trentaine d'acteurs sociaux communautaires, publics et parapublics dont plusieurs œuvrant auprès des personnes en situation de pauvreté.

Durant les mois qui suivirent, plusieurs rencontres ont lieu afin de préparer le plan d'action local de la démarche. C'est en avril 2012 que ce dernier est déposé à la CRÉBSL. Ce plan d'action

présente l'énoncé de vision de la démarche ainsi que les axes prioritaires identifiés. Les partenaires de l'Alliance désirent que la démarche favorise l'intégration sociale, économique, scolaire et professionnelle à proprement dit. Pour ce faire, ils identifient l'empowerment des personnes concernées par la pauvreté comme axe central.

**Une première initiative financée : L'initiative Empowerment, soutien à la démarche de l'Alliance**

Afin de soutenir la démarche, 10% de l'enveloppe attribuée à la MRC Rimouski-Neigette par le FQIS sont réservés afin de :

- Permettre l'embauche d'une personne chargée de projet;
- Favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté en prévoyant un montant pour leurs frais de participation (déplacements, gardiennage, repas, etc.).

Sous la supervision du Comité restreint, les personnes qui se sont succédées au poste de chargée de projet ont assuré le rôle d'agent de liaison entre l'ensemble des structures de la démarche.

**Mandat de la personne chargée de projet**

- Assurer la liaison entre les différentes structures de la démarche;
- Soutenir la participation des personnes en situation de précarité (Démarche AVEC);
- Soutenir les travaux des comités (mobilisation, planification, animation de rencontres, etc.);
- Soutenir la réalisation de l'état de situation (portrait) et le processus de priorisation;
- Favoriser la concertation entre les partenaires par l'organisation de rencontres de travail et d'événements conviviaux;
- Soutenir la pérennisation des initiatives nées dans le cadre de la démarche;
- Coordonner l'exercice du bilan de la démarche.

Le plan d'action initial comprenait trois volets d'intervention qui correspondent aux trois premiers comités de travail de l'ASIS RN<sup>10</sup>:

**1. Réaliser un état de situation de l'insertion/inclusion des personnes en situation de pauvreté :**

- ▶ Quels sont les actions, projets, ressources qui existent dans la MRC et qui favorisent l'insertion/inclusion des personnes en situation de pauvreté?

- ▶ Quels sont les limites, les vides, les lacunes dans notre MRC?
- ▶ Y'a-t-il des projets, en lien avec les priorités ciblées, qui pourraient être soutenus?
- ▶ Réaliser le portrait AVEC et auprès des personnes en situation de pauvreté.

**2. Amorcer une réflexion commune sur les liens entre les préjugés et la lutte à la pauvreté.**

- ▶ Quels liens pouvons-nous établir entre les préjugés et la lutte à la pauvreté?
- ▶ Quels sont les impacts des préjugés sur l'insertion/inclusion des personnes?
- ▶ Quels outils pourraient permettre de travailler au changement des mentalités envers les personnes en situation de pauvreté?
- ▶ Répondre à ces questions AVEC les personnes en situation de pauvreté.

**3. Impliquer les personnes en situation de pauvreté**

- ▶ Qu'elles soient au cœur de la démarche.
- ▶ À toutes les étapes à venir et dans toutes les instances formées.
- ▶ Aller chercher la vision et l'expérience des personnes en situation de pauvreté pour l'ensemble des travaux.

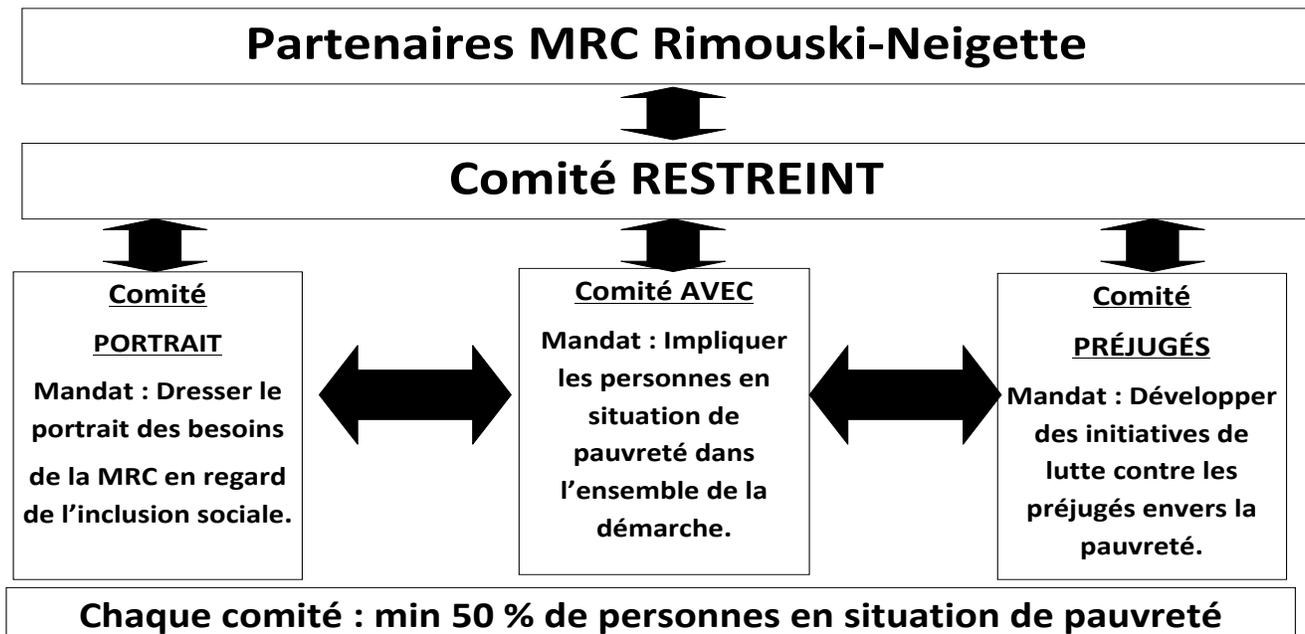
La figure 2 présente le premier mode de gouvernance de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette.

<sup>10</sup>Extraits du *Plan d'action local / Alliance pour la solidarité de la MRC Rimouski-Neigette*, déposé à la CRÉBSL le 26 avril 2012, modifié le 14 mai 2012.



**FIGURE 2 : PREMIER MODE DE GOUVERNANCE DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE RIMOUSKI-NEIGETTE**

## Mode de fonctionnement



### ❖ Le Comité AVEC

Appuyée par de nombreux intervenant(e)s et gestionnaires de la MRC Rimouski-Neigette, l'Alliance a, dès ses débuts, adopté une approche participative de lutte à la pauvreté et aux inégalités sociales. Pour ce faire, elle s'est appuyée sur l'approche AVEC développée par le *Collectif pour un Québec sans pauvreté*. Cette approche met de l'avant la nécessité de penser, de décider et d'agir AVEC les personnes en situation de pauvreté afin de contrer ce problème social dans une perspective de développement du pouvoir d'agir individuel et communautaire.

L'inclusion des personnes en situation de pauvreté à titre d'expert(e)s de vécu est, selon un nombre grandissant d'acteurs sociaux, essentielle afin de mettre en place des initiatives sociales structurantes, efficaces et efficaces pour lutter contre la pauvreté. Dans l'ASIS Rimouski-Neigette, elle s'est traduite par la recherche d'une participation paritaire (50/50) entre gestionnaires-intervenant(e)s et personnes en situation de pauvreté tout au long de la démarche et dans l'ensemble de ses structures (comité restreint, comités de travail, représentation publiques, etc.).<sup>11</sup>

Ce choix a fait de l'ASIS Rimouski-Neigette une démarche collée à la réalité des personnes vivant la pauvreté au quotidien et a permis des innovations sociales importantes dans la communauté. (Lessemann, 2014)

### Mandat du Comité AVEC :

- Mettre de l'avant l'importance de la participation des personnes en situation de pauvreté dans l'ensemble de la démarche en établissant un mode de gouvernance paritaire (50/50);
- Mobiliser et recruter des citoyen(ne)s en situation de pauvreté à partir des organismes et intervenant(e)s participant à la démarche.

À la suite de la réalisation de son mandat, le Comité AVEC s'est fondu dans l'ensemble de la démarche de l'ASIS, attribuant à chacune de ses structures la responsabilité de tendre vers l'objectif de parité entre personnes en situation de pauvreté et professionnels/gestionnaires.

### ❖ Le Comité de lutte aux préjugés

C'est dès le départ que les partenaires de l'Alliance ont identifié la nécessité de travailler à la déconstruction des préjugés à l'égard des personnes vivant la pauvreté. Cette priorisation s'appuyait entre autres sur la nécessité d'un travail à long terme pour obtenir de réels changements de mentalités ainsi que sur la place importante que prennent ces préjugés dans la société. Un sondage récent de la *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse* a d'ailleurs révélé qu'un(e) Québécois(e) sur deux a une opinion défavorable envers les personnes recevant

<sup>11</sup> Pour une analyse détaillée de la démarche participative mise de l'avant dans le cadre de l'ASIS RN, se référer au **Cahier 2 : Bilan Démarche AVEC**.

de l'aide sociale, et que celles-ci sont davantage stigmatisées que celles d'origines culturelles ou de religions différentes<sup>12</sup>.

Les premiers mois de travaux de ce comité ont permis aux personnes participantes de créer des liens et de mettre en commun leurs expertises et expériences en lien avec les préjugés. Des rencontres animées avec les principes de l'éducation populaire, dont deux ateliers offerts par le *Collectif pour un Québec sans pauvreté*, ont suscité des partages de vécus et des prises de conscience qui ont mené à une meilleure compréhension des causes et des conséquences de ces préjugés, dans nos vies, nos organisations et au sein de la société.

De cette première exploration, les membres du comité ont proposé une intervention-théâtrale sur les préjugés lors de la rencontre des partenaires de novembre 2012. Cette animation réaliste fut reçue par plusieurs comme un « coup de poing », tant la description et les impacts des préjugés révélaient l'ampleur du phénomène. La table était mise pour commencer à définir les éléments qui peu à peu constitueraient le plan d'action dans la lutte aux préjugés pour notre MRC.<sup>13</sup>



Photo : Mathieu Gosellin

### ❖ Le Comité portrait

Les partenaires de l'ASIS Rimouski-Neigette ont choisi de s'assurer de bien connaître les besoins du milieu avant de prioriser les actions favorisant l'inclusion sociale des personnes en situation de précarité dans la MRC Rimouski-Neigette.

Lors de la rencontre des partenaires de mars 2012, les membres ont adopté le plan d'action proposé par le comité restreint. Celui-ci prévoyait entre autres la réalisation d'un état de situation de l'inclusion des personnes en situation de pauvreté dans notre MRC afin d'identifier :

- o Les ressources et projets qui existaient et qui favorisaient l'insertion/inclusion des personnes en situation de pauvreté;

- o Ce qui avait besoin d'être soutenu, bonifié et qui allait dans le sens des priorités du devis;
- o Les limites et défis rencontrés, les lacunes à améliorer, les vides de services.

#### Un Comité Portrait a donc été mis sur pied avec le mandat suivant :

- Réaliser un état de situation de l'insertion/inclusion des personnes en situation de pauvreté dans la MRC;
- Le faire AVEC et auprès des personnes en situation de pauvreté.

Le comité avait un peu moins de sept (7) mois, en incluant la période estivale, pour finaliser l'exercice. Le portrait devait être présenté à la rencontre des partenaires prévue en novembre 2012.

Entre juin et novembre 2012, un portrait des besoins criants dans le milieu a donc été dressé à partir d'une démarche de consultation réalisée dans la MRC Rimouski-Neigette.

#### Les principales réalisations du Comité portrait :

- Concevoir 2 sondages (version organisme / version personne citoyenne);
- Réaliser la collecte de données;
- Compiler les données;
- Dégager un portrait de la situation de la pauvreté de la MRC Rimouski-Neigette.

En plus de créer les outils de collecte de données, un canevas d'animation a été suggéré aux différents organismes pour les soutenir<sup>14</sup>. Les organismes pouvaient choisir de distribuer les sondages seulement, animer leur propre atelier ou encore demander à la chargée de projet de se déplacer pour les aider à animer une rencontre. Certains organismes ont été plus difficiles à rejoindre, compte tenu qu'ils n'avaient pas accès à internet. La chargée de projet s'est déplacée à quelques reprises pour distribuer des questionnaires format papier et recueillir ceux-ci. Plusieurs organismes ont été sollicités et 42 de ceux-ci ont répondu au questionnaire.

La chargée de projet a réalisé plusieurs actions pour impliquer le plus de citoyen(ne)s possible dans la démarche de consultation. En plus de la distribution de questionnaires dans les organismes ciblés, elle a profité de certains événements publics (Nuit des sans-abris, activités étudiantes, etc.) pour solliciter la participation citoyenne.

Par la suite, un imposant travail de compilation a été réalisé afin de dégager les principaux besoins et établir les priorités pour les

<sup>12</sup> Pour consulter les résultats du sondage, rendez-vous sur le site de la CDPDJ : [www.cdpdj.qc.ca/fr/droits-de-la-personne/sondage-2015/Pages/condition-sociale.aspx](http://www.cdpdj.qc.ca/fr/droits-de-la-personne/sondage-2015/Pages/condition-sociale.aspx)

<sup>13</sup> Pour plus de détails, consultez le cahier 3 : Bilan Comité de lutte aux préjugés

<sup>14</sup> Annexe 2 : Canevas d'animation de collecte de données pour le portrait de l'Alliance



futurs travaux de l'Alliance dans la MRC<sup>15</sup>. Il est important de noter que déjà à cette étape, l'implication des personnes en situation de pauvreté était en route et que celles-ci ont pu participer à l'ensemble du processus de portrait.

**Au total, 210 personnes citoyennes ont participé à la consultation.** Parmi celles-ci, on compte :

- 60% de femmes et 40% d'hommes;
- 37% de jeunes (34 ans et moins);
- 24% de personnes entre 35 et 50 ans;
- 26% de personnes entre 51 et 64 ans;
- 12% de personnes âgées de 65 ans et plus (le groupe le moins représenté);
- 50% de personnes vivant seules, 30% en couple et 20% en cohabitation;
- 75% de locataires et 25% de propriétaires;
- 75% en provenance de Rimouski et 25% vivant en ruralité (principalement de Trinité des Monts et d'Esprit-Saint).

Les personnes répondantes représentent des réalités diverses au plan de l'inclusion sociale :

- Environ le tiers était en emploi;
- Le quart recevait de l'aide sociale;
- Un peu plus de 10% étaient aux études;
- Un autre 10% recevait des prestations de la CSST, une rente d'invalidité ou le supplément de revenu de retraite.



Photo : Mathieu Gosselin

## État de situation : L'importance de consulter les personnes concernées

L'importante participation d'expert(e)s de vécu dans la réalisation du portrait a grandement nourri l'analyse qui a servi de base de travail pour les partenaires de l'Alliance. Elle a apporté beaucoup de substance aux éléments relevés par les expert(e)s-intervenant(e)s du milieu.

Même si plusieurs des faits et enjeux soulevés se rejoignaient, certains aspects étaient uniquement soulignés par les personnes concernées, ce qui témoigne du fait que certaines réalités concernant la pauvreté ou l'exclusion sociale ne peuvent être identifiées et exprimées que par les personnes qui les vivent.

De plus, c'est grâce à la compilation des questionnaires en provenance des individus qu'il a été possible de faire ressortir l'importance, voire l'urgence d'agir face à certaines situations ou difficultés rencontrées par rapport à d'autres, et donc de faire le choix des priorités à établir pour l'ASIS Rimouski-Neigette.

**Les priorités de l'Alliance SIS dans Rimouski-Neigette ont été identifiées non pas en fonction des besoins des organisations, mais bien en fonction des besoins des personnes directement concernées par la pauvreté, ce qui était une volonté exprimée par les partenaires de l'ASIS dès les débuts de la démarche.**

En donnant la parole aux personnes en situation de pauvreté, la démarche du Comité portrait a également permis de sensibiliser les organismes du milieu à leur réalité. Cela a amené certains groupes à réfléchir à leurs pratiques et même à effectuer des changements rapides qui ne demandaient pas d'aide financière et qui ont eu un impact direct pour les personnes, entre autres en favorisant un plus grand respect de leur dignité.<sup>16</sup>

## Phase 2 : Diagnostique/Vision : Priorisation des enjeux à partir des résultats du portrait, définition d'un nouveau mode de gouvernance et de nouveaux comités de travail

Le 22 novembre 2012, une journée a été consacrée à la concertation des partenaires de l'Alliance. À cette occasion, les résultats de l'état de situation ont été présentés. Un premier exercice de priorisation a alors permis de dégager les quatre axes de travail prioritaires à partir desquels des initiatives concertées devaient être développées dans notre communauté.

<sup>15</sup> Annexe 3 : Résultats de la consultation de l'Alliance RN 2012

<sup>16</sup> À ce sujet, on peut penser au changement de pratiques de Moisson Rimouski-Neigette qui distribue à présent les dépannages alimentaires sur rendez-vous et évite ainsi les longues files d'attente à l'extérieur de la bâtisse. Ce changement de pratique n'aurait pu être opéré sans l'intervention d'utilisateurs de services ayant nommé la difficulté de certaines personnes de recourir au service par peur d'être vues dans la file d'attente et étiquetées socialement. Favorisant la dignité des personnes, cet exemple témoigne des nombreux changements de pratiques rendus possibles par la participation des personnes citoyennes au cœur de l'ASIS RN.

**Axes de travail prioritaires pour le développement d'initiatives concertées :**

- Accès à l'alimentation;
- Accès au transport;
- Lutte aux préjugés;
- Rapprochement entre les services et les personnes.

**Mandats des 4 comités de travail issus de la rencontre des partenaires du 26 novembre 2012**

- Réunir les acteurs du milieu et personnes citoyennes directement touchés par leur axe de travail;
- Analyser les besoins de la population défavorisée en regard des différents services concernant leur axe de travail;
- Analyser et proposer des orientations aux promoteurs des initiatives présentées à leur comité;
- Analyser les initiatives et les recommander au Comité restreint en fonction des balises de l'Alliance.

En décembre 2012, des comités de travail ont été mis en place pour chacun des axes identifiés :

- Comité de lutte aux préjugés (qui était déjà en action);
- Comité rapprochement entre services et personnes;
- Comité transport;
- Comité alimentation, qui deviendra par la suite le Comité sécurité alimentaire.

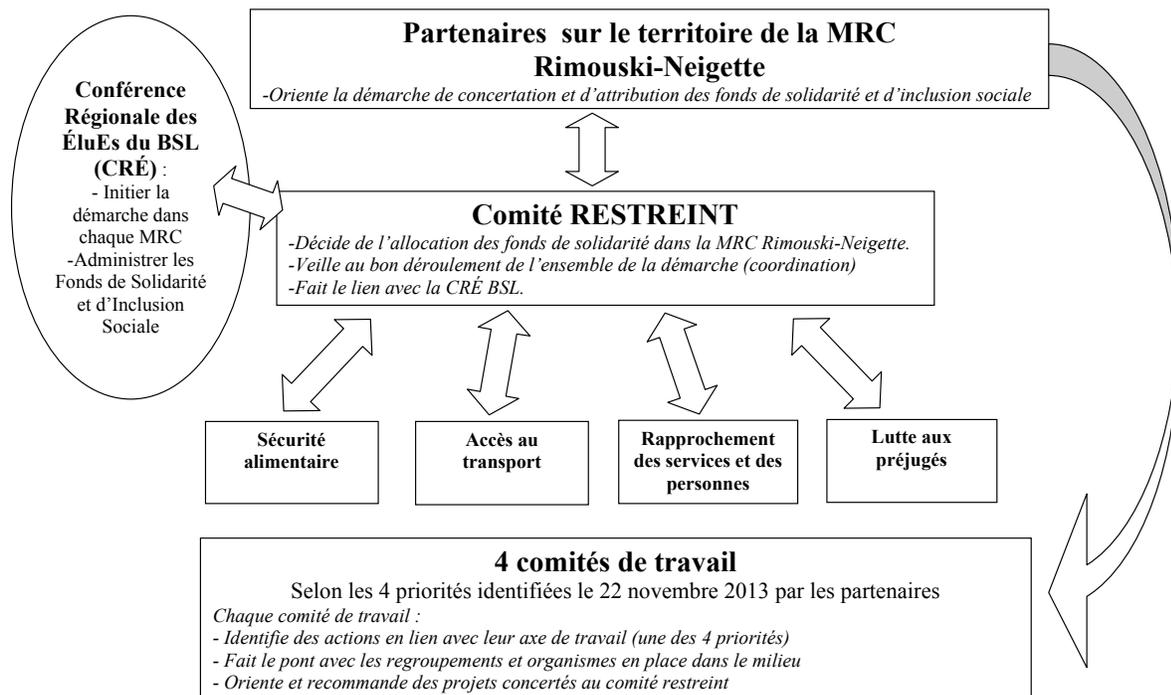
À l'image de l'ensemble de la démarche, les 4 comités de travail ont été composés de 50% de personnes en situation de précarité et de 50% de représentant(e)s des partenaires de l'Alliance (d'organisations du milieu).

Cette période correspond au début des travaux des comités de travail qui identifieront les initiatives à financer. Avec le soutien de la personne chargée de projet, ces derniers se sont donc mis en action et ont procédé à un deuxième exercice de priorisation des données issues du portrait de 2012. Cette deuxième priorisation centrée sur un seul enjeu par comité a permis de dégager le plan d'action de chacun des comités de travail de l'Alliance. En fonction des services offerts dans la communauté en lien avec leur enjeu, les membres de chaque comité ont été appelés à dégager des priorités d'action face auxquelles des initiatives devaient être déposées ou développées. Afin de soutenir le travail des 4 comités de travail, un nouveau mode de gouvernance a été adopté.

**FIGURE 3 : DEUXIÈME MODE DE GOUVERNANCE DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE RIMOUSKI-NEIGETTE**

**Mode de fonctionnement de l'Alliance RIMOUSKI – NEIGETTE**

Décembre 2012 à 2014





Le mandat du Comité restreint fut aussi adapté à la nouvelle gouvernance de l'ASIS RN.

## Mandats du Comité restreint au moment de l'étude des initiatives

- Veille au bon déroulement de la démarche de l'Alliance (vigie);
- Assure le suivi de l'entente avec la CRÉBSL;
- Applique les décisions des partenaires entre leurs rencontres;
- Coordonne les travaux des comités de travail;
- Veille à ce que les comités mis en place soient composés d'au moins 50% de personnes en situation de précarité;
- Supervise le travail et soutient la personne chargée de projet.
- À partir des priorités retenues par les partenaires et des recommandations des comités de travail, étudie les projets déposés par les comités de travail et les recommande à la CRÉBSL;
- Gestion globale (répartition de l'enveloppe) du fonds de l'Alliance dans la MRC Rimouski-Neigette.

Afin d'assurer la liaison entre les comités de travail et le reste de la démarche, une personne par comité de travail est nommée représentante de son comité au Comité restreint.

## Mandat de la personne représentante de comité

- S'assure que l'ensemble des besoins identifiés a été abordé avant de prioriser;
- Joue le rôle d'agent de liaison entre son comité de travail et le Comité restreint;
- Transmet les comptes rendus des comités de travail au Comité restreint;
- Fait un suivi aux 3 mois de la démarche de son comité de travail au Comité restreint;
- Joue le rôle d'agent de liaison entre son comité de travail et le reste de la démarche de l'Alliance;
- Voit à la réalisation du bilan de son comité et à son dépôt à la rencontre des partenaires;

## Les balises d'analyse et de financement des initiatives

Au moment où les comités de travail commencèrent leurs activités, les partenaires de l'Alliance insistaient sur le fait d'attendre l'issue du deuxième processus de priorisation avant de financer des initiatives. Des tensions autour du financement des initiatives ont mené le Comité restreint à resserrer le processus

de dépôt, d'analyse et d'adoption de projet.

Entre novembre 2011 et novembre 2012, c'est-à-dire à mesure que les différents partenaires se sont rencontrés et concertés sur le mode de fonctionnement de l'Alliance, des balises<sup>17</sup> ont été identifiées pour l'analyse des projets déposés à la CRÉBSL. Le 7 mars 2013, un processus a été adopté pour le dépôt de projets.

Certaines de ces balises sont tirées des critères du FQIS et de la CRÉBSL. Parmi ces derniers, on retrouve les suivants :

- Seuls les organismes dûment constitués peuvent déposer un projet;
- Le projet ne doit pas servir de soutien financier à la mission globale de l'organisme qui le présente ou à l'amélioration de ses infrastructures;
- Le financement de l'Alliance ne doit pas se substituer à d'autres sources de financement.

Afin de faciliter le travail des comités, une synthèse des balises présentées à l'annexe 4 a été conçue. Ces balises sont à la fois des éléments de vision, des façons de travailler ensemble et des critères pour l'évaluation des projets.



<sup>17</sup> Annexe 4 : Les balises déterminées par les partenaires de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette

**TABLEAU 2 : LES PRINCIPALES BALISES SERVANT À L'ANALYSE DES PROJETS DÉPOSÉS À L'ASIS RN****Les principales balises servant à l'analyse des projets déposés à l'ASIS RN**

Est-ce que le projet crée de l'empowerment?

Est-ce qu'il implique des personnes en situation de pauvreté?

Est-ce que le projet est issu d'une concertation dans la communauté?

Est-ce que le projet agit dans le but de prévenir la pauvreté?

Est-ce que le projet crée ou resserre des liens entre les partenaires de l'Alliance?

Est-ce que le projet est attaché à des actions déjà en cours?

Est-ce que le projet est réaliste et que ses résultats seront palpables et mesurés?

Est-ce que le projet est trop onéreux, c'est-à-dire que le projet représente plus de 40% des fonds disponibles?

Est-ce que le projet répond à des besoins réels identifiés?

Est-ce que le projet a un caractère rural?

Est-ce que la pérennité du projet est assurée ou prévue?

**Phase 3 : Planification/Mise en action des initiatives concertées**

Cette période correspond à la phase de travail actif des comités. Suite à leur deuxième exercice de priorisation, les comités de travail se sont dotés de plans d'action respectifs. Ces derniers incluent une panoplie d'actions allant bien au-delà du financement d'initiatives via le FQIS.<sup>18</sup> Le tableau 3 présente les principales initiatives menées dans le cadre de la démarche.

**TABLEAU 3 : PRINCIPALES INITIATIVES MENÉES DANS LE CADRE DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE RIMOUSKI-NEIGETTE**

Nom de l'initiative	Organisme porteur	FQIS
<b>Projets recommandés directement par le Comité restreint de l'Alliance</b>		
Soutien à la démarche de l'Alliance MRC Rimouski-Neigette	SAIME	72 652 \$
Empowerment : Participation des personnes vivant en contexte de vulnérabilité	SAIME	18 272 \$
Transport collectif du midi intra-MRC Rimouski-Neigette	MRC Rimouski-Neigette	22 112 \$

<sup>18</sup> Pour une description détaillée de l'ensemble des travaux menés par les 4 comités de travail de l'ASIS RN, se référer aux cahiers 3 à 6.



## Initiatives recommandées par le Comité de lutte aux préjugés

Ensemble on déjoue les préjugés!	Centre-Femmes de Rimouski Partenaires : CLSC de Rimouski, MAINS BSL	69 320 \$
Implantation de l'Accorderie de Rimouski-Neigette	Accorderie de Rimouski-Neigette	26 000 \$

## Initiatives recommandées par le Comité rapprochement entre services et personnes

Travailleur-euse de milieu en santé mentale – MRC RN	En tout CAS Partenaire : OMHR	88 450 \$
Travail de rue	En tout CAS	5 000 \$

## Initiatives soutenues par le Comité transport

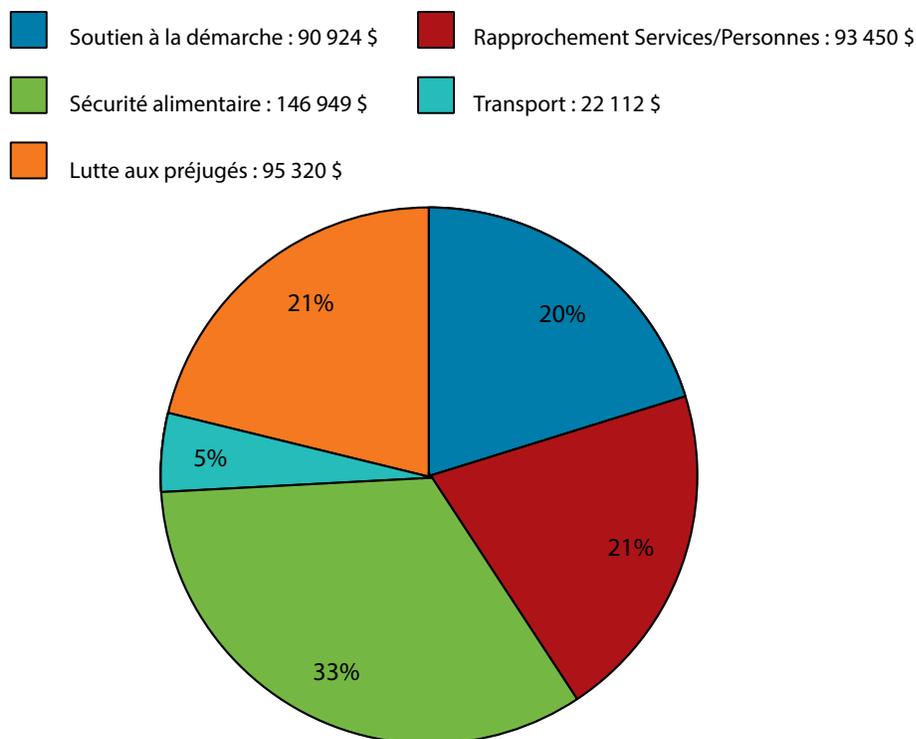
Mémoire Constats et pistes d'amélioration possibles pour le transport en commun à Rimouski		0 \$
Dépliant d'information en prévision des consultations sur le TC		0 \$
Avis sur le transport adapté		0 \$
Mémoire pour la Consultation SIS du MTESS		0 \$

## Initiatives recommandées par le Comité sécurité alimentaire

Les Maraîchers du cœur de Rimouski 2013	Action-Travail Rimouski-Neigette	12 008 \$
Les Cuisines en action	Maison des familles de Rimouski	29 460 \$
Mijoté, Mijotons	OMHR	13 580 \$
Vers une plus grande autonomie et sécurité alimentaire <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bottin des services en sécurité alimentaire MRC RN</li> <li>• Réseautage et formation cuisines collectives</li> <li>• Les Fruits partagés</li> <li>• Location de paniers à roulettes chez Moisson RN</li> <li>• Groupe d'achat de l'Accorderie de RN</li> </ul>	Moisson Rimouski-Neigette	91 901 \$

C'est donc à cette période qu'on a procédé au dépôt, à l'analyse, à l'adoption ou au refus d'initiatives pour l'octroi de financement du FQIS. Tel que l'illustre le tableau 3, plus d'une vingtaine d'initiatives concertées ont vu le jour dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette. De ces initiatives, 11 ont reçu du financement pour une valeur totale de 448 775 \$.

**FIGURE 4 : RÉPARTITION DU FQIS OCTROYÉ À LA MRC RIMOUSKI-NEIGETTE DANS LE CADRE DU PSIS 2010-2015 SELON LES AXES D'INTERVENTION PRIORISÉS**



**Initiatives concertées afin de favoriser la sécurité alimentaire: Un axe de travail ayant reçu un important financement dans la MRC Rimouski-Neigette**

La figure 4 présente la répartition du FQIS selon les axes d'intervention priorisés dans la MRC Rimouski-Neigette. On y constate que, à l'image de l'implantation du FQIS dans plusieurs régions québécoises, c'est l'axe de la sécurité alimentaire qui a reçu le plus de financement dans le cadre du PSIS 2010-2015 (Lesemann, 2014), soit 33% des 448 775\$ accordés à notre MRC.

Cette réalité témoigne de l'augmentation croissante des besoins en sécurité alimentaire à l'échelle de la province. L'utilisation du FQIS pour financer une telle quantité d'initiatives associées à la sécurité alimentaire devrait alerter nos autorités sur l'insécurité alimentaire grandissante des communautés locales de tout le Québec, ainsi que sur la nécessité de mettre en place des mesures structurelles pour lutter contre ce problème. D'autre part, il faut souligner que le cadre de financement du FQIS permettait de mettre en place de petites initiatives comme celles menées en sécurité alimentaire, alors que des initiatives en transport collectif ou face aux problèmes de logement auraient demandé des sommes beaucoup plus substantielles.

**Un processus de dépôt et d'analyse de projet en trois étapes :**

- A. Comité de travail
- B. Comité restreint
- C. CRÉBSL

Les membres des comités de travail étudiaient dans un premier temps les projets qui leur étaient déposés en fonction des balises figurant au tableau 3, mais aussi en accord avec leur exercice de priorisation et leur plan d'action. Lorsqu'un projet était accepté, il était transmis au Comité restreint qui procédait à une seconde analyse selon les mêmes balises avant de déposer le projet à la CRÉBSL qui analysait une dernière fois l'initiative selon les critères du FQIS avant d'octroyer le financement.

**L'éthique du dépôt de projets**

Si un membre du Comité restreint était concerné<sup>19</sup> par un projet déposé pour « approbation », le membre se retirait de la discussion et du processus décisionnel. Bien que cette règle d'éthique ait visé les membres du Comité restreint à son adoption, il a été résolu de l'appliquer à l'ensemble des comités de travail à la suite de tentatives de certains promoteurs d'esquiver les balises établies.

<sup>19</sup> Personne concernée : Personne en situation de conflit d'intérêts face au projet déposé pour approbation (personne à la coordination, à l'emploi ou membre du CA d'un organisme promoteur ou d'un organisme qui bénéficierait du projet).



## Des actions allant bien au-delà du financement d'initiatives!

Il est primordial de noter que la démarche de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale ne se résume pas au simple dépôt et financement de projets. L'ASIS RN a été une démarche globale où une quantité importante d'actions n'ayant nécessité aucun financement ont été réalisées. Parmi ces dernières, notons les nombreux changements de pratiques impulsés dans les organisations par l'analyse rigoureuse des enjeux associés à la pauvreté telle qu'elle est vécue dans la MRC Rimouski-Neigette.

À ce sujet, l'exemple du Comité transport est éloquent. Ce comité n'a en effet reçu aucun financement direct du FQIS, mais il a réalisé une quantité impressionnante d'actions en faveur de l'accès au transport collectif et adapté. La vitalité de l'engagement au sein de ce comité et les ressources mises à la disposition de la démarche de l'Alliance (frais de participation des personnes citoyennes, chargée de projet) ont permis de faire du comité transport un espace citoyen d'expression, de réflexion et de mise en action particulièrement démocratique. Expert(e)s de la pratique et du vécu y ont coconstruit une vision étoffée de l'accès au transport comme vecteur d'intégration. Par la production d'outils d'analyse et d'éducation, les membres de ce comité ont réussi à sensibiliser la population aux réalités du transport collectif et adapté de notre territoire et d'induire des changements significatifs dans l'offre de services.<sup>20</sup>

## Phase 4 : Évaluation/Bilan de la démarche

À la phase 3, plus précisément au printemps 2014, un bilan d'étape de la démarche de l'ASIS RN a été réalisé. Les partenaires et personnes citoyennes engagés dans la concertation avaient alors été sondés sur l'appréciation générale de la démarche, notamment au plan :

- de la pertinence des besoins identifiés et de leur cohérence avec les résultats du portrait ;
- du fonctionnement établi pour le dépôt et l'étude des projets concertés de la MRC ;
- des initiatives soutenues ou mises sur pied dans le cadre de la démarche ;
- de la participation des personnes en situation de précarité à toutes les étapes du processus ;
- du fonctionnement général de la démarche de l'Alliance, y compris du rôle de vigie exercé par le Comité restreint.

La compilation des sondages a révélé que l'ensemble des partenaires se disaient satisfaits ou très satisfaits de la démarche dans son ensemble ainsi que de l'importance accordée à la participation des personnes en situation de précarité. Près de 90% étaient également en accord avec le fonctionnement établi pour le dépôt et l'étude des projets. L'appui aux initiatives soutenues était lui aussi très majoritaire, variant de 92% à 100%.

Ce sondage a permis de noter les bons coups de la démarche et de réajuster le tir au sujet de la circulation de l'information entre les comités et les rencontres des partenaires (jugée insatisfaisante par 20% des personnes répondantes). Il est venu confirmer les difficultés vécues au sein de l'un des comités de travail sur le plan de la participation des partenaires et des citoyen(ne)s. Il a enfin permis de valider certaines étapes à venir, dont l'importance de diffuser davantage les réalisations de l'Alliance dans la MRC.



Au printemps 2015, les partenaires de l'Alliance ne savaient pas encore si le PSIS serait prolongé au-delà de janvier 2016. Un addenda a été déposé à l'initiative Soutien à la démarche de façon à soutenir la pérennisation de certaines initiatives et de réaliser un vaste bilan de l'expérience de l'ASIS RN.

## La pérennisation des initiatives menées

À partir du printemps 2015, voyant la fin du financement du FQIS approcher, les membres de l'Alliance ont entrepris de pérenniser plusieurs projets mis en place dans le cadre de l'ASIS RN. Le soutien de la personne chargée de projet a été offert aux promoteurs d'initiatives nées dans le cadre de la démarche.

Le tableau 4 présente les incitatives concertées nées de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale ainsi que les démarches de pérennisation effectuées.

<sup>20</sup>Pour plus de détails, se référer au Cahier 4 : Bilan Comité transport

**TABLEAU 4 : DÉMARCHES DE PÉRENNISATION DES INITIATIVES NÉES DANS LE CADRE DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE RIMOUSKI-NEIGETTE**

Nom de l'initiative	Organisme porteur	Démarches pérennité
Démarche AVEC	Comité vigie du AVEC - réf CSLC de Rimouski	Animations effectuées dans plusieurs milieux pour favoriser le développement d'approches participatives dans les structures de concertation et de gouvernance locales – participation à des recherches et autres actions de soutien.
Transport collectif du midi intra-MRC Rimouski-Neigette	MRC Rimouski-Neigette	Projet fermé faute de financement suffisant pour assurer le service. Toutefois, le CRD (Collectif régional de développement) mène une étude bas-laurentienne sur le transport collectif. À suivre...
Comité pour l'inclusion et l'optimisation du TC	Comité citoyen	Soutien d'une organisatrice communautaire du CLSC et de la personne chargée de projet dans le processus d'autonomisation du comité.
Comité pour l'amélioration du transport adapté de Rimouski (CATAR)	Comité citoyen	Soutien d'une organisatrice communautaire du CLSC et de la personne chargée de projet dans le processus d'autonomisation du comité.
Travailleur-euse de milieu en santé mentale – MRC Rimouski-Neigette	En tout CAS	Projet fermé faute de financement. L'organisme travaille à la recherche de financement pour son projet courant, soit le travail de rue.
Ensemble on déjoue les préjugés!	Centre-Femmes de Rimouski	Guide d'animation pour lutter contre les préjugés en cours de préparation.
Implantation de l'Accorderie de Rimouski-Neigette	Accorderie de Rimouski-Neigette	Projet précaire en recherche active de financement.
Vers une plus grande autonomie et sécurité alimentaire	Moisson Rimouski-Neigette	Pas de financement recherché pour un agent de développement en sécurité alimentaire. COSMOSS RN procède actuellement à un portrait de la SAPT (Saine alimentation pour tous) dans la MRC. À suivre...
Bottin des services en sécurité alimentaire	CLSC de Rimouski	Mise à jour et diffusion du bottin assurée par organisatrice communautaire du CLSC, associée à la Direction de la Santé Publique du CISSS BSL.



Nom de l'initiative	Organisme porteur	Démarches pérennité
Les Fruits partagés	Moisson Rimouski-Neigette	Subvention salariale EQ, chargée de projet 2015 Demande de subvention TELUS pour été 2016 acceptée, autres demandes financières à venir.
Location de paniers à roulettes pour les dépannages alimentaires	Moisson Rimouski-Neigette	Réflexion de Moisson RN autour de la promotion et la mise en valeur de ce projet.
Groupe d'achat de l'Accorderie de Rimouski-Neigette	Accorderie de Rimouski-Neigette	Le groupe désire devenir autonome. Processus de fondation d'un OBNL et recherche de financement en cours.
Réseautage cuisines collectives	OMHR	<b>Le besoin d'une ressource assurant la liaison des groupes est toujours présent.</b> L'OMHR offrira une 2e fois la formation du RCCQ : Démarrage d'une cuisine collective.
Les Cuisines en action	Maison des familles de Rimouski	Pas de volonté de la MFR de pérenniser ce projet parce qu'il doit se concentrer sur le financement des activités associées à sa mission de base. <b>Besoin d'un nouveau promoteur.</b>
Mijoté, Mijotons	OMHR	Différentes demandes de subventions effectuées dont Fédéral PNHA et ITMAV. Une stagiaire au bacc en TS assure la poursuite du projet pour l'instant, mais l'OMHR aura besoin de ressources \$ supplémentaires pour la suite.

## Le bilan de la démarche

Les deux principaux objectifs du bilan de l'ASIS RN amorcé à l'été 2015, étaient de documenter et de diffuser la démarche de lutte à la pauvreté menée.

Les partenaires de l'Alliance étaient conscients que l'aspect participatif de la démarche était particulièrement novateur puisqu'il avait été mis en évidence dans un projet de recherche du FRQSC réalisé au sujet des l'implantation des PSIS dans 5 régions québécoises (Leseman, 2014). Les partenaires voulaient mettre de l'avant l'approche AVEC utilisée dans leur démarche et souligner leurs nombreuses réalisations ainsi que leurs retombées dans la communauté de la MRC Rimouski-Neigette.

## Un bilan participatif

À l'image de la démarche, l'approche AVEC a été mise de l'avant dans l'exercice du bilan de l'Alliance SIS RN. Les personnes citoyennes et professionnelles impliquées dans la démarche ont été invitées à participer au bilan à travers les différentes étapes de l'exercice :

- L'élaboration de la méthodologie du bilan;
- La collecte de données;
- La compilation des données;
- L'écriture et la révision du bilan.

Des rencontres de bilan incluant gestionnaires, intervenant(e)s et personnes citoyennes s'étant impliquées dans les comités à un moment ou l'autre de la démarche ont été réalisées. Les focus-groupes ont été animés selon un canevas d'entrevue semi-dirigé<sup>21</sup> de façon à pouvoir compiler les données et les comparer d'une entité à l'autre.

<sup>21</sup> Annexe 5 : Canevas d'animation des focus-groupes de bilan de l'ASIS RN

## Rencontres de bilan réalisées

- Comité restreint;
- Comité AVEC;
- Comité de lutte aux préjugés;
- Comité pour l'inclusion/optimisation du transport collectif régulier;
- Comité transport adapté;
- Comité sécurité alimentaire;
- Comité rapprochement entre services et personnes;
- Personnes chargées de projet dans le cadre de l'initiative de soutien à la démarche.

Les données amassées lors des focus-groupes ont été synthétisées et présentées pour validation à l'occasion d'une rencontre des partenaires de l'ASIS RN le 26 novembre 2015.

Les responsables de l'animation de chacun des focus-groupes ont par la suite entrepris la rédaction des bilans de leurs comités. Ces derniers ont été révisés par deux ou trois autres personnes présentes lors des rencontres. La personne chargée de projet était responsable de coordonner l'ensemble des travaux de chacune des cellules de rédaction, de faire la révision finale des documents et d'assurer un fil conducteur entre ceux-ci avant de les soumettre au graphiste.

Parallèlement, les organismes promoteurs de projets ayant reçu du financement du FQIS ont tous été interpellés afin de remplir un canevas de bilan qui pourrait aussi servir de document pour leur reddition de comptes à la CRÉBSL. Les bilans de 10 des 11 initiatives financées dans le cadre de l'Alliance figurent à la fin de chacun des bilans des comités qui les ont recommandées au Comité restreint, puis à la CRÉBSL.

Vous tenez entre vos mains (ou lisez sur votre ordinateur) le résultat de cette vaste entreprise d'évaluation participative.





## 2. BILAN ET SUITES DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE RIMOUSKI-NEIGETTE

Implanter une démarche concertée de lutte à la pauvreté dans une communauté territoriale n'est pas une mince tâche. C'est en travaillant ensemble et en impliquant des personnes citoyennes concernées par le problème de la pauvreté que les partenaires de l'ASIS Rimouski-Neigette ont su relever ce défi, à leur grande fierté.

L'exercice du bilan de la démarche de l'ASIS RN a permis d'amasser une quantité importante d'informations sur les facteurs ayant contribué au succès de la démarche ainsi que sur ses retombées dans la communauté.

Ce chapitre présente le bilan général de la démarche de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale dans la MRC Rimouski-Neigette. Il s'appuie sur une analyse transversale des informations colligées pour la réalisation des cahiers 2 à 6 de ce document, sur un bilan du Comité portrait de même que sur les focus-groupes réalisés auprès du comité restreint et des personnes qui se sont succédées au poste de chargée de projet de la démarche ainsi que sur les échanges réalisés lors de deux rencontres de partenaires, soit celles du 8 mai et du 26 novembre 2015.

Une première section est consacrée au bilan général de la démarche. La seconde s'intéresse au rayonnement ainsi qu'aux

suites de l'Alliance. Finalement, une troisième section présente les recommandations générales de l'Alliance à mettre de l'avant afin de favoriser la solidarité et l'inclusion sociale dans la MRC Rimouski-Neigette.

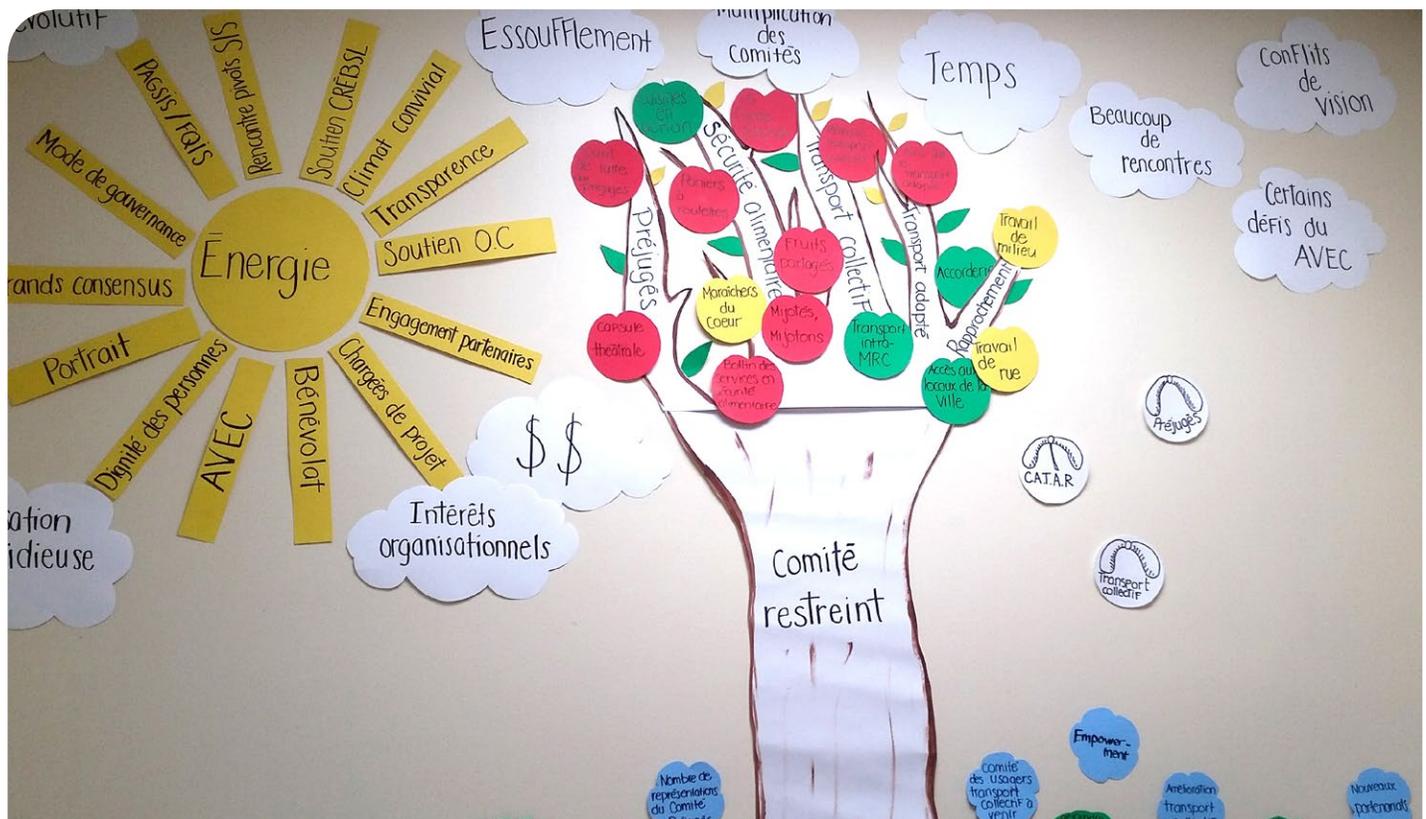
### 2.1 Bilan général de la démarche de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette

Le 26 novembre 2015 a eu lieu une rencontre des partenaires de l'ASIS RN à laquelle une quarantaine de personnes ont participé. À cette occasion, un survol des éléments amassés lors des focus-groupes de bilan de la démarche a été présenté sous forme d'animation intitulée « Les fruits de notre démarche! »

Cette animation, fidèle à la créativité déployée pour soutenir la démarche AVEC, fut fort appréciée. Elle présentait de façon imagée notre démarche sous forme d'arbre ainsi que ses principales réalisations sous forme de fruits, de même que les facteurs ayant joué un rôle positif (rayons de soleil) ou négatif (nuages) à un moment ou à un autre du parcours vers la réalisation de nos objectifs.

Ces éléments représentent le bilan général de la démarche de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette. En voici une description.

**L'arbre :** L'animation est organisée autour de l'image de l'arbre qui représente l'ASIS RN dans son ensemble, c'est-à-dire ses principales structures internes. Le tableau 5 présente les principales entités de la démarche.



**TABLEAU 5 : REPRÉSENTATION DES PRINCIPALES ENTITÉS DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE RIMOUSKI-NEIGETTE**

<b>Racines</b>	<b>Table des Partenaires et Personnes citoyennes</b>	<p>Les racines représentent les partenaires (communautaires, publics et parapublics) ainsi que les personnes citoyennes engagées dans la démarche.</p> <p>Elles sont les bases sur lesquelles s'appuie l'ensemble des expertises investies dans la démarche.</p>
<b>Tronc</b>	<b>Comité restreint</b>	<p>Le tronc représente le Comité restreint de l'ASIS RN. C'est lui qui a permis de structurer la démarche. Cette instance a soutenu et coordonné l'ensemble des activités 4 phases de mobilisation de la démarche en définissant et en s'appuyant sur les modes de gouvernance et les balises.</p>
<b>Branches</b>	<b>Comités de travail</b>	<p>Les branches de l'arbre représentent les comités de travail de la démarche issus de la rencontre des partenaires du 22 novembre 2012, comités qui ont par la suite recommandé des initiatives concertées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité de lutte aux préjugés;</li> <li>• Comité rapprochement entre services et personnes;</li> <li>• 2 Comités transport (TC et TA);</li> <li>• Comité sécurité alimentaire.</li> </ul>

**Le soleil :** Le soleil représente l'énergie rendue disponible pour soutenir la démarche et lui permettre de donner des fruits. Ses rayons sont présentés au tableau 6 à titre de facteurs ayant favorisé la démarche de l'Alliance.

**TABLEAU 6 : FACTEURS AYANT FAVORISÉ LA DÉMARCHE DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE RIMOUSKI-NEIGETTE**

<b>Rayon de soleil</b>	<b>Facteurs ayant favorisé la démarche de l'ASIS RN</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le soutien financier du PSIS/FQIS;</li> <li>• Le soutien reçu de la CRÉBSL et les rencontres régionales entre personnes pivots SIS des 8 MRC bas-laurentiennes;</li> <li>• L'engagement des partenaires et personnes citoyennes;</li> <li>• L'établissement de grands consensus (vision) et d'objectifs dès le début de la démarche             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Faire AVEC;</li> <li>o Lutter contre les préjugés;</li> <li>o Réaliser un portrait sur les besoins des personnes et non sur ceux des organisations.</li> </ul> </li> <li>• L'important soutien reçu s'appuyant sur l'expérience des organisatrices communautaires du CLSC de Rimouski;</li> <li>• L'aspect démocratique et transparent de la démarche;</li> <li>• La définition de modes de gouvernance clairs;</li> <li>• L'embauche d'une personne chargée de projet;</li> <li>• La valorisation d'un climat convivial lors des rencontres;</li> <li>• Les nombreuses heures de bénévolat investies.</li> </ul>
------------------------	---	---





**Les 3 types de fruits de la démarche<sup>22</sup>** : Les fruits de la démarche de l'Alliance se trouvant dans l'arbre correspondent aux initiatives concertées financées ou recommandées par les comités de travail. Chacun des fruits se trouve sur la branche (comité) qui l'a recommandé.

Le tableau 7 présente les trois types de fruits présents dans l'arbre de l'Alliance à l'issue de la démarche. On constate que certains sont mûrs (pommes rouges) et donc prêts à récolter alors que d'autres méritent d'être soutenus afin qu'ils mûrissent davantage et atteignent leur plein potentiel (pommes vertes et jaunes).

**TABLEAU 7 : LES FRUITS DE LA DÉMARCHE DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE RIMOUSKI-NEIGETTE**

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Pommes rouges</p>	<p style="text-align: center;"><b>Fruits mûrs</b> = <b>Initiatives pérennisées</b></p>	<p>Les pommes rouges représentent les initiatives nées de l'Alliance qui ont été menées à terme ou pérennisées. Parmi ces dernières, on trouve :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Capsule théâtrale <i>Tout le monde en porte!</i></b>;</li> <li>• <b>Outil de lutte aux préjugés;</b></li> <li>• <b>Mémoire sur le transport collectif;</b></li> <li>• <b>Avis sur le transport adapté;</b></li> <li>• <b>Mijotés, mijotons;</b></li> <li>• <b>Paniers à roulettes de Moisson Rimouski-Neigette;</b></li> <li>• <b>Les Fruits Partagés;</b></li> <li>• <b>La Corde d'achat;</b></li> <li>• <b>Bottin des services en sécurité alimentaire.</b></li> </ul>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Pommes vertes</p>	<p style="text-align: center;"><b>Fruits non mûrs</b> = <b>Initiatives à développer</b></p>	<p>Les pommes vertes représentent les initiatives nées de l'Alliance qui sont en développement, c'est-à-dire dont la pérennité n'est pas encore assurée. À l'issue de l'Alliance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>L'Accorderie de Rimouski-Neigette</b> est précaire et cherche activement du financement pour assurer sa pérennité.</li> <li>• <b>Les Cuisines en action</b>, une initiative de cuisines adaptées issue des travaux du Comité sécurité alimentaire et généreusement portée par la Maison des familles de Rimouski n'a pu être pérennisée faute d'organisme pour continuer à porter le projet. Malgré toute la popularité de cette initiative, la MFR a dû prioriser ses activités régulières au plan de la recherche de financement. Cette situation témoigne du manque de ressources et d'organismes œuvrant spécifiquement en sécurité alimentaire dans la MRC Rimouski-Neigette.</li> </ul>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Pommes jaunes</p>	<p style="text-align: center;"><b>Projets qui existaient déjà avant l'Alliance</b></p>	<p>Projets qui existaient déjà avant l'Alliance</p> <p>Les pommes jaunes correspondent aux projets qui existaient déjà avant la démarche de l'ASIS RN et qui ont reçu du financement dans le cadre de la démarche. La plupart de ces projets sont toujours en situation de précarité, faute de financement adéquat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les Maraîchers du cœur;</b></li> <li>• <b>Travail de milieu;</b></li> <li>• <b>Travail de rue;</b></li> <li>• <b>Initiative de transport du midi intra-MRC.</b></li> </ul>

<sup>22</sup> Pour une description détaillée des démarches de pérennisation effectuées et des organismes porteurs, se référer au tableau 4.

**Les bourgeons, des priorités « orphelines » à développer :** Pour différentes raisons, certaines priorités établies à la lumière du portrait et dans le cadre du travail des comités n'ont pu être actualisées dans le cadre de l'Alliance. Les partenaires de la démarche ont qualifié ces priorités « d'orphelines ».

Les raisons invoquées pour justifier l'impossibilité de mettre de l'avant ces priorités sont diverses : manque de fonds, absence d'organisme porteur, etc. Le 26 novembre 2015, elles ont été représentées par des bourgeons, c'est-à-dire des idées importantes à garder en tête et à mettre de l'avant dans nos actions futures de lutte à la pauvreté. Ces idées sont présentées au tableau 8.

**TABLEAU 8 : PRIORITÉS ORPHELINES DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE RIMOUSKI-NEIGETTE**

<p>30</p> <p><b>Bourgeons</b></p>	<p><b>Priorités orphelines</b></p>	<p><b>Favoriser l'accès au logement abordable et à faible coût</b></p> <p>Le portrait réalisé en 2012 a identifié l'accès au logement abordable et à faible coût comme la principale priorité à mettre de l'avant dans la MRC Rimouski-Neigette pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Toutefois, les fonds rendus disponibles par le FQIS étaient insuffisants pour mettre de l'avant des initiatives allant en ce sens dans notre communauté. Cette priorité n'a donc pas été retenue, mais l'ensemble des partenaires est d'accord pour dire qu'elle constitue un axe central à développer pour favoriser l'inclusion des personnes appauvries ou exclues. Des mesures structurelles (politiques, programmes et mesures gouvernementaux) de bien plus grande envergure doivent être mises de l'avant.</p> <p><b>Le rassemblement et la bonification des services en sécurité alimentaire</b></p> <p>Les travaux du Comité sécurité alimentaire ont mis en évidence l'importance des besoins alimentaires de la communauté de la MRC Rimouski-Neigette. Parmi les priorités auxquelles le comité n'a pu s'attaquer, on trouve :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'amélioration du transport des denrées pour les personnes ayant des moyens limités de transport;</li> <li>• La bonification de l'offre de cuisines collectives (besoin de locaux pour cuisiner, de lieux d'entreposage, de réseautage entre les groupes existants, de nouveaux groupes pour des clientèles spécifiques);</li> <li>• Le besoin d'une cuisine adaptée pour les personnes handicapées;</li> <li>• Le développement de projets de jardinage collectif et communautaire;</li> <li>• L'accès à un congélateur à faible coût pour les organismes et personnes admissibles à l'aide alimentaire de Moisson Rimouski-Neigette.</li> </ul> <p><b>La bonification du transport collectif intra et inter-MRC,</b></p> <p><b>L'accès pour les organismes communautaires aux locaux de la Ville de Rimouski.</b></p> <p>La Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Rimouski ne reconnaît uniquement comme partenaires que les organismes œuvrant dans les secteurs d'activités du sport, de la culture, des loisirs et des événements (Ville de Rimouski, 2011). Les organismes et regroupements communautaires, bien souvent en situation de précarité, ne peuvent donc pas avoir accès aux locaux de la ville gratuitement, et ce, bien qu'ils contribuent grandement au dynamisme de la vie communautaire du territoire.</p>
-----------------------------------	------------------------------------	--



**Des nuages à l'horizon :** Aucune démarche de concertation n'est parfaite. Lors de l'animation du 26 novembre 2015, il a donc été question des obstacles et défis ayant porté ombrage à la démarche. Heureusement, les facteurs l'ayant favorisée (rayons de soleil) ont supplanté notre ciel parfois nuageux, voire orageux.

Le tableau 9 présente les défis rencontrés au fil de la démarche de l'ASIS RN de même que les stratégies adoptées pour y faire face.

## TABLEAU 9 : DÉFIS RENCONTRÉS AU COURS DE LA DÉMARCHE DE L'ASIS RIMOUSKI-NEIGETTE ET STRATÉGIES ADOPTÉES POUR Y FAIRE FACE

Nuages : Défis/Obstacles	Stratégies
<p><b>Conflits de vision et démobilisation</b></p> <p>Au début de la démarche, des conflits de visions ont affecté la dynamique et les travaux de certains comités. Ces différentes visions de la démarche en devenir se sont affrontées au sein des rencontres de partenaires, du Comité restreint et de certains comités de travail. Elles ont eu pour effet de ralentir les travaux du Comité portrait.</p> <p>Les tensions vécues à différents moments de la démarche ont eu un impact négatif sur la participation de certains partenaires et personnes citoyennes.</p>	<p><b>Définir un mode de gouvernance et des balises de financement cohérents avec les grands objectifs de la démarche :</b></p> <p>Ces trois axes définis dans le premier devis d'intention déposé à la CRÉBSL en 2012 ont rallié la majorité des partenaires tout au long de la démarche.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La participation citoyenne</li> <li>2. La lutte aux préjugés</li> <li>3. La réalisation d'un portrait fidèle aux réalités vécues</li> </ol> <p>Mettre l'accent sur la participation des personnes concernées par la pauvreté et placer leur dignité au cœur des actions de l'Alliance ont été des préoccupations ralliant les membres de l'ASIS RN tout au long de son existence.</p>
<p><b>Intérêts organisationnels/stratégiques de certains partenaires face au FQIS.</b></p> <p>Tel que certaines personnes l'avaient pressenti, les sommes rendues disponibles par le FQIS ont eu quelques effets pervers. Ceux pouvant être engendrés lorsqu'on dépose un pot d'argent au centre de la table. Dans un contexte d'austérité où plusieurs organismes communautaires étaient eux-mêmes en situation de précarité, les maigres sommes consenties ont éveillé les intérêts personnels, organisationnels et stratégiques de certains partenaires au détriment de la démarche et de son processus. Cette situation s'est traduite par la pression de certains partenaires pour obtenir du financement avant même l'adoption des modes de gouvernances, des balises de financement et du portrait.</p>	<p>Lorsque des difficultés étaient vécues, les partenaires de l'Alliance réitéraient leur désir de poursuivre ces objectifs.</p> <p>Prendre le temps de réaliser un portrait AVEC et POUR répondre aux besoins de la population, et ce, malgré le report des échéances, a mobilisé les partenaires.</p> <p>L'élaboration de balises claires, précises et concertées quant à l'utilisation des sommes du FQIS a permis de guider les membres des comités dans l'analyse des projets et d'enrayer les effets pervers créés par le « pot d'argent au centre de la table ».</p>
<p><b>Manque de clarté du rôle de soutien de la CRÉBSL</b></p> <p>La CRÉBSL a offert un soutien aux démarches de SIS des MRC bas-laurentiennes respectant leur autonomie locale. Bien que présentant des avantages certains, le rôle de la CRÉBSL a dû être clarifié en cours de route.</p>	<p>À certains moments, les membres de l'ASIS RN ont éprouvé le besoin de recevoir plus de soutien de la CRÉBSL. Ils en ont donc fait la demande. Il aurait été pertinent de travailler à la création d'un meilleur équilibre entre autonomie locale et soutien régional.</p>

### Une démarche coconstruite et évolutive

Les partenaires de l'ASIS RN ont fait le choix de coconstruire l'ensemble des étapes de la démarche.

Fondamentalement démocratique, cette façon de faire nécessite plus de temps qu'une démarche plus directive.

### Concilier les expertises du vécu et de la pratique<sup>23</sup>

La démarche AVEC de l'Alliance a sorti plusieurs partenaires de leur zone de confort puisqu'elle impliquait la modification des façons de travailler (adaptation de la formule, du déroulement et de l'animation des rencontres, des modes communication, etc.)

### Vision large et essoufflement

Les membres de l'Alliance ont adopté une vision large des problèmes sur lesquels ils avaient à travailler. En cours de route, une multiplication des comités et des rencontres de travail est survenue. Plusieurs partenaires et citoyen(ne)s siégeaient sur plus d'une instance. Ces nombreuses implications combinées à leurs autres obligations, ont contribué à un essoufflement généralisé et à la démobilité de certain(e)s. Cette situation a exercé une pression accrue sur la personne chargée de projet de même que sur les partenaires.

### La mise sur pied d'un Comité AVEC

Ce comité a permis de jeter les bases de la démarche AVEC dans l'Alliance. Il a grandement contribué au recrutement des personnes citoyennes et soutenu le développement d'outils d'animation.

**L'important soutien de la personne chargée de projet** face à l'ensemble de la démarche a contribué à son succès. Toutefois, comparativement à des concertations similaires, on peut affirmer que le temps de travail alloué à ce poste était nettement insuffisant, et ce malgré la bonification des heures de travail passant de 14 h à 24,5 h par semaine en fin de projet.

### L'engagement des partenaires

Par chance, l'ASIS RN a pu s'appuyer sur l'engagement de personnes intervenantes et citoyennes. Sans l'important engagement des trois organisatrices communautaires du CLSC de Rimouski, la démarche de l'Alliance n'aurait pu tant s'épanouir. Travaillant en tandem avec les personnes chargées de projet, ces dernières ont soutenu de façon importante l'ensemble de la démarche.



<sup>23</sup> Se référer au Cahier 2 : Bilan Démarche AVEC pour une description complète de la démarche participative mise de l'avant dans l'ASIS RN.



**Des fruits inattendus :** Au cours de la démarche, certaines retombées inattendues se sont présentées, faisant le bonheur des personnes engagées et des partenaires de l'Alliance. Des samares représentaient des comités ou projets issus de la démarche devenus autonomes alors que des événements formateurs ont été illustrés par des fleurs. Le tableau 10 présente ces éléments.

**TABLEAU 10 : RETOMBÉES INATTENDUES DE LA DÉMARCHE DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE RIMOUSKI-NEIGETTE**

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>Samares</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Comités et Projets devenus autonomes</b></p>	<p><b>Autonomisation des 2 comités transport de l'Alliance</b></p> <p>Les deux comités transport de l'ASIS étaient encore en activité au moment du bilan de la démarche. À cette occasion, lors des 2 focus-groupes, les comités ont décidé de poursuivre leurs activités au-delà de la fin du financement du FQIS. Il faut rappeler que ces deux comités n'avaient bénéficié d'aucun financement direct pour leurs activités si ce n'est du support de la personne chargée de projet. Les deux comités ont donc travaillé au développement de nouveaux plans d'action à partir de l'automne 2015. Le comité pour l'inclusion/optimisation du transport collectif régulier a poursuivi ses activités de recherche et de sensibilisation alors que le comité transport adapté est devenu le CATAR (Comité pour l'amélioration du transport adapté à Rimouski) avec un membership renouvelé. Ces deux comités continueront à être soutenus par des organisatrices communautaires du CLSC de Rimouski.</p> <p><b>Outil de lutte aux préjugés</b></p> <p>L'initiative <i>Tout le monde en porte!</i> du Comité de lutte aux préjugés a été un franc succès. Afin d'encourager des démarches similaires, le Comité de lutte aux préjugés a terminé ses activités par la création d'un outil de lutte aux préjugés envers la pauvreté qui prend la forme d'une trousse. Un important travail a été réalisé par le comité à partir du bilan de son expérience afin de créer cet outil.<sup>24</sup></p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>Fleurs</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Événements formateurs</b></p>	<p>Différents événements organisés dans le cadre de l'ASIS RN ont permis aux partenaires de se remettre en question et de porter un regard nouveau sur le vécu des personnes en situation de pauvreté, de même que sur les pratiques organisationnelles et communautaires développées pour faire face au problème de la pauvreté. Parmi ces derniers, ont trouve :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La formation sur l'ADS (Analyse différenciée selon les sexes) offerte par madame Francine Ducharme de la Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec (TCMFCQ).</li> <li>• Les 3 journées de formation Démarrage et animation de cuisines collectives données par le RCCQ (Réseau des cuisines collectives du Québec);</li> <li>• Quatre ateliers éducatifs sur l'alimentation en partenariat avec l'agente de prévention et de promotion des saines habitudes de vie du CLSC de Rimouski;</li> <li>• L'initiative <i>Tout le monde en porte!</i> qui a rejoint plus de 300 personnes;</li> <li>• La production de mémoires sur le transport collectif et adapté et leur diffusion auprès de la Société des transports de Rimouski, d'élu(e)s municipaux et provinciaux;</li> <li>• La participation à l'initiative bas-laurentienne de lutte aux préjugés liés à la pauvreté.<sup>25</sup></li> </ul>

<sup>24</sup> L'Outil de lutte aux préjugés a été réalisé à partir d'une collaboration avec le Centre-Femmes de Rimouski, le CLSC de Rimouski, MAINS Bas-Saint-Laurent et les personnes citoyennes ayant participé à l'initiative du Comité de lutte aux préjugés. Pour y avoir accès, faites-en la demande au Centre-Femmes de Rimouski.

<sup>25</sup> Pour plus d'information sur l'initiative bas-laurentienne de lutte aux préjugés liés à la pauvreté : <http://lutteauxprejugesbsl.org>

## 2.2 Retombées générales de la démarche de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette

Une analyse transversale des retombées spécifiques à chacun des axes de travail de l'ASIS RN, combinée aux rencontres de bilan effectuées auprès du comité restreint, des personnes chargées de projet et lors des rencontres de partenaires, permet de dégager certains facteurs ayant eu un impact considérable sur l'ensemble de la démarche. Ces derniers sont ici présentés et permettent de mieux saisir l'essence des retombées générales de notre alliance locale. Des retombées qui concernent le développement du pouvoir d'agir tant de la communauté que des organisations, des personnes citoyennes, intervenantes et gestionnaires qui se sont activement engagées dans la démarche.

Les deux principaux facteurs qui ont influencé l'ensemble de la démarche de l'ASIS RN sont : le choix de créer un nouvel espace de concertation face aux fonds consentis à notre MRC par le FQIS dans le cadre du PSIS 2010-2015 et le choix de réellement incarner les principes de solidarité et d'inclusion sociale à travers la forme qu'allait prendre ce nouvel espace de concertation.

### Un nouvel espace de concertation favorisant l'innovation sociale

Alors que plusieurs communautés territoriales du Québec ont intégré la gestion des fonds octroyés par le FQIS à des structures de concertation existantes, les partenaires de la MRC Rimouski-Neigette ont fait le choix de créer une nouvelle structure de concertation visant à rassembler l'ensemble des acteurs interpellés par le développement de solutions en matière de lutte à la pauvreté.

Ce choix n'est pas banal puisque le fait de mettre en place une nouvelle structure de concertation a créé un espace de participation sociocommunautaire inédit où il fut possible d'expérimenter de nouvelles façons de faire à toutes les étapes de la démarche, soit de la planification à l'évaluation des résultats.

L'opportunité ainsi saisie par les partenaires de l'ASIS RN a permis d'expérimenter une approche davantage émancipatoire centrée sur les besoins des personnes à partir de la définition qu'elles en font elles-mêmes, plutôt qu'une approche stratégique centrée sur le financement et les attentes des bailleurs de fonds. Plusieurs actrices et acteurs de la communauté ont posé un regard nouveau sur les problèmes auxquels ils s'adressent, aux personnes qu'ils desservent et à la façon dont ils interviennent auprès d'elles.

La MRC Rimouski-Neigette ne comptait pas de lieu de concertation rassemblant l'ensemble des organismes communautaires du territoire. Ce nouvel espace de concertation a donc permis la création de nouveaux réflexes de collaboration intersectorielle et de partenariats. Ces derniers ont généré plusieurs changements de pratiques observables dans l'offre de services de la communauté.

## Incarner la solidarité et l'inclusion sociale : Une posture émancipatoire

Un des principaux facteurs ayant influencé le cours de la démarche de l'ASIS est sans contredit le fait qu'elle ait incarné les principes de solidarité et d'inclusion sociale qu'elle défendait. Les éléments de vision et principaux objectifs de la démarche campés dès le dépôt du devis d'intention présenté à la CRÉBSL en 2011 ont clairement placé la démarche de l'Alliance dans un paradigme émancipatoire<sup>26</sup> centré sur les besoins et l'inclusion des populations appauvries et/ou exclues socialement.

### Caractéristiques émancipatoires de la démarche de l'ASIS RN :

- Place centrale accordée à la dignité des personnes vivant la pauvreté et/ou l'exclusion;
- Démarche participative (réfléchir, décider et agir AVEC; parité 50/50 dans l'ensemble des structures);
- Lutte aux préjugés liés à la pauvreté;
- Portrait fidèle aux besoins de la population dépassant les besoins perçus par les organisations;
- Transparence dans les communications;
- Modes de gouvernance démocratiques.

Cette posture émancipatoire a joué un rôle déterminant au plan de la mobilisation des partenaires engagés dans la démarche. Une démarche inclusive telle que celle de l'ASIS RN demande en effet de réviser nos manières habituelles de se concerter, ce qui peut entraîner certaines résistances. Plus de temps doit être consacré à la préparation des rencontres, à leur animation et à l'accompagnement des personnes. Toutefois, la fierté ressentie par les partenaires de prendre part à une telle expérience suffisait la plupart du temps à remobiliser les troupes.

### Dépassement de la logique de financement par projet et création d'un véritable acteur collectif en matière de lutte à la pauvreté dans la MRC Rimouski-Neigette

Les retombées générales de la démarche de l'Alliance sont nombreuses. La principale est sans aucun doute le dépassement de la logique de financement par projet induite par le FQIS donnant ainsi naissance à un véritable acteur collectif en matière de lutte à la pauvreté dans la MRC Rimouski-Neigette.

Partout dans la province, nombreuses ont été les réticences face au PSIS 2010-2015 et au FQIS. Craignant une désresponsabilisation de l'État par une « régionalisation de la lutte à la pauvreté », plusieurs acteurs du milieu communautaire ont dénoncé les probables effets pervers de l'implantation du FQIS. Parmi ceux-ci, on notait la logique de financement par projet et son effet sur les dynamiques locales d'acteurs de même que les difficultés de pérennisation d'initiatives sans financement récurrent.

<sup>26</sup> Définition du terme émancipation (Dictionnaire Larousse : [www.larousse.fr](http://www.larousse.fr)) : Action de s'affranchir d'un lien, d'une entrave, d'un état de dépendance, d'une domination, d'un préjugé.



Dépassant la logique de planning social<sup>27</sup> induite par le FQIS, les partenaires de l'Alliance ont réussi à faire de leur démarche un espace de participation permettant la création d'un réel acteur collectif dans la MRC Rimouski-Neigette. La qualité de leur analyse du problème sur le territoire, son aspect participatif et innovant, la diversité et la cohérence des actions menées de même que la place occupée dans l'espace public par l'ASIS RN en ont fait une référence incontournable en matière de lutte à la pauvreté.

L'énumération des retombées générales de la démarche présentée au tableau 11 permet de constater que cette dernière a favorisé de façon globale le développement du pouvoir d'agir ou empowerment des personnes, des organisations et de la communauté dans laquelle elle s'inscrit. Pour une description détaillée de ces retombées, référez-vous aux cahiers 2 à 6 du document.

## TABLEAU 11 : RETOMBÉES GÉNÉRALES DE LA DÉMARCHE DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE RIMOUSKI-NEIGETTE

### Retombées dans la communauté

- Développement d'un regard critique coconstruit sur les enjeux liés à la pauvreté et l'exclusion;
- Espace de concertation permettant à tous les acteurs du milieu communautaire de se rassembler;
- Développement du capital communautaire (liens et travail entre organisations du milieu) qui a favorisé :
  - o Sortie du travail en silos (travail intersectoriel et continuité de services);
  - o Développement de nouveaux réflexes de collaboration et de nouveaux partenariats;
  - o Développement de solutions concertées;
  - o Ajustement et bonification de l'offre de services;
  - o Diminution des vides de services.

### Retombées chez les intervenant(e)s et au sein des organisations

- Développement d'un regard critique coconstruit sur les enjeux liés à la pauvreté et l'exclusion;
- Établissement d'un dialogue entre la réalité des personnes gestionnaires, intervenantes et citoyennes;
- Meilleure connaissance de l'offre de services par les gestionnaires et intervenant(e)s;
- Changements de pratiques

### Retombées chez les personnes

- Développement d'un regard critique coconstruit sur les enjeux liés à la pauvreté et l'exclusion;
- Malgré les défis du AVEC, les personnes gestionnaires, intervenantes et citoyennes ont expérimenté la richesse d'une mise en commun de leurs expertises respectives;
- Amélioration de la connaissance et de l'accès à différents services;
- Développement du capital social (liens entre les personnes générant l'inclusion);
- Développement de compétences chez l'ensemble des personnes ayant pris part à la démarche.

<sup>27</sup>Le *planning social* est une forme d'organisation communautaire socio-institutionnelle qui vient d'en haut ou une approche « top-down ». Elle peut se comparer aux trois autres formes d'organisation communautaire que sont l'action collective ou sociopolitique, le développement local et l'approche sociocommunautaire (Bourque et coll., 2007). Sans nécessairement s'appuyer sur cette typologie, les acteurs de l'ASIS RN ont voulu renverser la dynamique d'organisation communautaire proposée par le PSIS en intégrant des personnes en situation de pauvreté dans l'ensemble de leurs structures. En intégrant des citoyen(ne)s dans l'ensemble de leur gouvernance, les membres de l'ASIS RN ont créé un certain renversement de cette logique en favorisant une approche venant de la base, soit « bottom-up ».

### 2.3 Rayonnement et suites de la démarche

L'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette est une structure de concertation locale née dans le cadre du PSIS 2010-2015 en lien avec le financement octroyé par le FQIS à la MRC Rimouski-Neigette. Les fruits de cette grande démarche rayonnent à présent dans la MRC Rimouski-Neigette à travers des changements significatifs insufflés par le travail commun des personnes y ayant pris part.

Bien que l'ASIS RN ait réussi à sortir de la logique de financement par projet induite par le FQIS, elle s'est toutefois butée à la difficulté de pérenniser certaines initiatives et sa structure de concertation en soi. Cette section reprend les éléments à l'origine de cette situation de même que les pistes envisagées par les membres de l'Alliance pour continuer de faire rayonner leur démarche.

#### La pérennité en contexte d'austérité : Un enjeu de taille

Les partenaires de l'Alliance s'entendent pour dire que la fin du financement du FQIS dans le contexte d'austérité et de restructuration de plusieurs organisations et instances de concertation régionales font en sorte que la démarche ne peut se poursuivre sous la forme qu'elle avait entre 2011 et 2016.

L'abolition des ASSS et la création des CISSS, l'abolition des CRÉ remplacé dans Rimouski-Neigette par le CRD, l'abolition des CLD, les coupures et les diminutions de services dans tous les domaines exercent une pression accrue sur le milieu qui se traduit par une augmentation de la demande de services et une diminution du financement. Dans ce contexte, on constate un essoufflement généralisé du personnel agissant auprès des populations locales (santé et services sociaux, emploi et solidarité sociale, développement local et régional, éducation, etc.). Ce contexte est peu favorable à la poursuite de la structure de concertation de l'Alliance parce qu'elle ne bénéficie plus de soutien financier pour engager une personne chargée de projet et qu'elle regroupe une série d'acteurs et d'actrices peinant à s'adapter aux nombreuses restructurations et coupures budgétaires que subissent les domaines du développement social et des services sociaux.

Dans le même ordre d'idées, il apparaît difficile de pérenniser certaines initiatives nées dans le cadre de l'Alliance alors que les organismes communautaires peinent à assurer le financement de leurs activités habituelles. Cette situation met en lumière le paradoxe du FQIS qui demande de développer des initiatives structurantes de lutte à la pauvreté par un financement par projet. Il s'avère en effet difficile de développer des initiatives structurantes et d'en assurer la pérennité quand les activités de base de plusieurs organismes sont menacées.

#### FQIS et régionalisation de la lutte à la pauvreté

Le FQIS a eu l'avantage de laisser beaucoup de liberté et de créativité aux communautés locales dans les possibilités de développement d'initiatives de lutte à la pauvreté. Toutefois, les partenaires de l'ASIS RN soulignent les paradoxes de cette mesure et appellent à un meilleur équilibre entre autonomie régionale et responsabilité nationale en matière de lutte à la pauvreté.

Le FQIS induit un certain phénomène de « régionalisation de la lutte à la pauvreté ». Lié aux maigres analyses comparatives menées au sujet de l'implantation du PSIS dans les différentes régions et communautés locales du Québec, ce phénomène fait en sorte qu'on accorde peu d'importance au fait que des initiatives similaires ont été développées dans plusieurs communautés territoriales partout à travers le Québec. Cette situation est un important révélateur des besoins sociaux qui dépassent les structures locales et régionales de développement. À titre d'exemple, notons qu'une majorité d'initiatives développées dans les 8 MRC du Bas-Saint-Laurent touchaient la sécurité alimentaire, phénomène qui a aussi été identifié dans les cinq autres régions étudiées par Lesemann (2014) au sujet de l'implantation du PSIS. Des changements structurels devraient donc être apportés au financement de ce secteur de même que celui du travail de proximité qui s'est révélé être une technique d'intervention de première ligne efficace favorisant le rapprochement entre les services et les personnes difficiles à rejoindre.

#### En attente du troisième PSIS 2017-20XX

Le PSIS 2010-2015 a été prolongé jusqu'en janvier 2016. À cette échéance, le gouvernement libéral n'étant pas prêt à déposer un nouveau plan d'action, il décida de prolonger le PSIS en cours sans bonification du FQIS.

Annoncée en octobre 2015, une consultation sur la solidarité et l'inclusion sociale a eu lieu en prévision du troisième PSIS qui devrait être déposé au printemps 2017. Les partenaires de l'Alliance espèrent que le FQIS sera reconduit avec une préoccupation pour l'analyse transversale des projets développés à l'échelle de la province.

Bien que le contexte socioéconomique fasse en sorte qu'ils ne disposent pas du temps et des ressources financières nécessaires à la poursuite de la concertation de l'Alliance sous sa forme actuelle, les partenaires de la démarche ont formulé le désir qu'une structure similaire soit mise sur pied au moment du dépôt du troisième PSIS. Pour ce faire, ils ont proposé que les partenaires de l'Alliance exercent un rôle de vigie au plan du renouvellement du PSIS et des questions de lutte à la pauvreté dans la communauté. Plusieurs de ces derniers sont d'ailleurs activement impliqués dans le Regroupement contre l'appauvrissement Rimouski-Neigette (RCA).

#### Les suites de la démarche AVEC

Certaines personnes ont également exprimé le désir qu'un post-comité AVEC soit mis sur pied. Petit noyau de vigie pour la continuité du AVEC dans notre milieu? Groupe de soutien pour les organisations intéressées à cette approche? Lieu d'expérimentation et/ou de mise en commun d'outils pouvant ensuite être diffusés ou mis à la disponibilité des organismes? À ce jour, cette piste reste encore à explorer et nous verrons comment elle pourra éventuellement se déployer.



Photo : Mathieu Gosselin

## 2.4 Recommandations générales de l'ASIS pour favoriser la solidarité et l'inclusion sociale dans la MRC Rimouski-Neigette

L'analyse transversale des données issues du portrait de la démarche et des recommandations spécifiques à chacun des comités de travail de l'Alliance a permis de dégager des recommandations générales afin de favoriser une plus grande solidarité et inclusion sociale dans la MRC Rimouski-Neigette.

Bien que la structure de concertation de l'Alliance doive interrompre ses activités, ses membres sont invités à porter les recommandations présentées au tableau 12 dans les différents lieux de la communauté où ils et elles continuent de s'engager.

### **TABLEAU 12 : RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES POUR FAVORISER LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE DANS LA MRC RIMOUSKI-NEIGETTE**

#### **Recommandation 1 : Mettre en place des changements structurels à l'échelle provinciale et nationale afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale**

Cette recommandation faisait partie des préoccupations des partenaires de l'ASIS dès le début de la démarche et elle l'est toujours à la fin de celle-ci. Pour lutter contre la pauvreté, des changements structurels sont à priori nécessaires. L'augmentation des mesures de soutien direct aux personnes à faible revenu, la bonification des programmes d'aide au logement, le rehaussement du financement à la mission des organismes communautaires et le développement de mesures de financement adaptées à l'évolution des pratiques sociales, notamment en matière de travail de proximité et de sécurité alimentaire, devraient être valorisés dans une société prônant une plus grande solidarité et inclusion sociale.

**Recommandation 2 : Revoir nos structures de concertation locales et régionales afin qu'elles soient davantage inclusives**

L'alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale a créé un espace de concertation rendant possible la rencontre de l'ensemble des acteurs et actrices du milieu communautaire de la MRC Rimouski-Neigette. Dans un contexte où les pratiques sociales et leurs moyens de financement sont fragilisés, il est impératif de revoir nos pratiques de concertation de façon à inclure le plus d'acteurs possible, éviter le dédoublement des instances et la multiplication des réunions. Bien que le fait que l'ASIS ait créé une nouvelle structure de concertation locale puisse sembler contradictoire avec cette recommandation, il faut garder en tête que l'objectif de cette entreprise était de rassembler le plus d'acteurs possible afin de développer de nouvelles collaborations.

**Recommandations 3 : Réaliser des portraits de communauté et des interventions sociales centrés sur les besoins de la population**

La démarche de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette a largement démontré la pertinence de planifier des interventions sociales à partir d'études de communauté collées à la réalité des personnes. L'expertise des praticiens et praticiennes du social est essentielle dans ce type de portrait et de planification, mais occulte souvent d'importants enjeux vécus par les personnes et pour lesquels des actions pourraient être envisagées. Ultimement, il faut garder en tête que, plus un état de situation croise de savoirs, plus sa validité en est augmentée. La combinaison des expertises du vécu (population), de la pratique (professionnelle) et de l'académique (savoirs théoriques) est le meilleur gage d'une bonne planification.

**Recommandation 4 : Remettre la dignité des personnes en situation de précarité au cœur de nos analyses et de nos actions**

De nombreuses façons de faire et actions ont permis de favoriser la dignité des personnes dans le cadre de l'ASIS RN et d'appuyer le développement de leur pouvoir d'agir. La communauté de la MRC Rimouski-Neigette est invitée à poursuivre cet idéal de dignité en accordant une attention particulière à l'inclusion des personnes par différentes actions de sensibilisation et de participation dans la réflexion, les décisions et les actions à mettre en place dans la communauté.

**Recommandation 5 : Étudier les principales recommandations relatives aux enjeux spécifiques traités par l'ASIS RN et poser des actions en faveur de ces dernières**

- Valoriser la participation citoyenne en offrant de nouveaux espaces de participation à la population et aux organisations de la société civile ainsi qu'en favorisant des démarches AVEC dans des lieux existants.
- Poursuivre la lutte aux préjugés liés à la pauvreté en sensibilisant tant les personnes élues, gestionnaires, intervenantes que la population en général;
- Favoriser le rapprochement entre les services et les personnes difficiles à rejoindre : Favoriser le développement de financement récurrent pour les services de travail de proximité qui visent les personnes difficiles à rejoindre et permettent la référence des personnes ayant le plus besoin des services offerts dans la communauté.
- Favoriser l'accès au transport collectif et adapté : Le transport collectif régulier et adapté est un important vecteur d'intégration sociale et de développement socioéconomique. Il importe de développer ces services en optimisant ces derniers dans une perspective d'inclusion des personnes.
- Établir une concertation en sécurité alimentaire inclusive : Afin de s'attaquer aux problèmes d'insécurité alimentaire grandissants de la communauté, il est nécessaire de travailler ensemble et de favoriser le développement de partenariats, de ressources et d'expertises dépassant nos sphères d'intervention spécifiques.

**Recommandation 6 : Favoriser l'accès aux locaux de la Ville de Rimouski aux organismes communautaires**

Le problème d'accès gratuit à des locaux de la Ville de Rimouski pour les organismes communautaires et la reconnaissance de ces derniers est un enjeu qui existait bien avant l'ASIS RN. La Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Rimouski ne reconnaît uniquement comme partenaires les organismes œuvrant dans les secteurs d'activités du sport, de la culture, des loisirs et des événements (Ville de Rimouski, 2011). Les organismes et regroupements communautaires, bien souvent en situation de précarité, ne peuvent donc pas avoir accès aux locaux de la ville gratuitement, et ce, bien qu'ils contribuent grandement au dynamisme de la vie communautaire du territoire.



## CONCLUSION

*L'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette* a mobilisé un nombre impressionnant d'actrices et d'acteurs sociaux de la MRC pendant une période de près de cinq ans. Le succès de son entreprise repose sur l'engagement acharné de leaders de notre communauté et de personnes citoyennes. Leurs valeurs humanistes, de justice sociale et d'égalité ont fait en sorte que l'Alliance s'est révélée être une démarche d'inclusion en soi.

Se situant clairement dans une visée émancipatrice, la démarche de concertation de l'Alliance a proposé un angle d'analyse des problèmes sociaux qui n'est plus la norme dans une société où les organismes tant publics, parapublics que communautaires, vivent des pressions de toutes parts. De cette façon, les partenaires de l'ASIS ont affirmé haut et fort que la dignité des personnes devait être au cœur de nos analyses et de nos actions.

Les partenaires de l'Alliance ont décidé de décentrer leurs préoccupations du financement de projets pour accorder plus d'importance et de temps à l'analyse des besoins de la communauté en la consultant directement. Cette façon de faire a porté fruit. Elle a permis de susciter de nouveaux partenariats, des innovations sociales ainsi que des changements de pratiques inattendus.

Le temps considérable investi dans la démarche a toutefois généré quelques problèmes. Le fait d'accorder plus de temps au processus et de se décentrer des enjeux stratégiques financiers a fait en sorte de démobiliser quelques partenaires et de créer, à la longue, une pression accrue sur des membres clés de la démarche ainsi que sur la personne chargée de projet.

Bien que la démarche ne puisse se poursuivre pour l'instant faute de financement, la très grande majorité des personnes qui s'y sont investies en ressort avec beaucoup de fierté. La démarche de l'Alliance continuera à rayonner dans la communauté de la MRC Rimouski-Neigette à travers le regard nouveau qu'elle y a posé, par les initiatives qu'elle a soutenues ainsi que leurs retombées. Les partenaires de l'Alliance souhaitent qu'une structure similaire soit mise sur pied au moment du dépôt du prochain PSIS, s'il y a reconduction du FQIS ou d'une mesure similaire en région.

Les partenaires de l'Alliance actifs dans une diversité d'autres lieux de la communauté ont vécu, grâce à la démarche AVEC, une expérience participative novatrice, riche de sens et d'accomplissements. Les recommandations générales et spécifiques émises dans ce document seront sans aucun doute portées par beaucoup d'entre eux dans plusieurs lieux de concertation.

## RÉFÉRENCES

Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette (2015). **Déplacements des personnes handicapées et à mobilité réduite à Rimouski : état de situation et suggestions d'améliorations**. Avis présenté à la Société des Transports de Rimouski, Par l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette, février 2015, 18 p.

Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette (2014). **Constats et suggestions d'améliorations possibles**. Document préparé pour la Ville de Rimouski, Par le comité pour l'amélioration du transport collectif, Dans le cadre de la démarche de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette, 24 p. Disponible en ligne : [www.freepdfhosting.com/71178efde1.pdf](http://www.freepdfhosting.com/71178efde1.pdf)

Bourque, D., Comeau, Y., Favreau, L. et Fréchette, L. (2007). **L'organisation communautaire, fondements, approches et champs de pratique**. Presses de l'Université du Québec, Québec, 534p.

Collectif VAATAVEC (2014). **L'AVEC, pour faire ensemble : Un guide de pratiques, de réflexions et d'outils**. Récupéré en ligne du site du Collectif pour un Québec sans pauvreté : [www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)

CRÉBSL. (2011a). **Portrait du Bas-Saint-Laurent présenté dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale**. 82 p., Disponible en ligne sur le site de la CRÉBSL : [www.crebsl.org](http://www.crebsl.org)

CRÉBSL. (2011b). **Alliance Bas-Saint-Laurent 2010-2015 : Agir de manière concertée en faveur de la solidarité et de l'inclusion sociale**, document déposé au FQIS, décembre 2011, 53 p., Disponible en ligne sur le site de la CRÉBSL : [www.crebsl.org](http://www.crebsl.org)

Gouvernement du Québec (à jour 1er janvier 2016). **Loi 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Chapitre L-7**, Disponible en ligne sur le site de Publications du Québec : [www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca](http://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca)

Lesemann, F. et coll. (2014). **Le rôle de la concertation intersectorielle, de la participation citoyenne et de l'action collective pour soutenir le développement des communautés et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion : une approche régionale et nationale comparative**. FRQSC et INRS. Récupéré du site du FRQSC : [www.frqsc.gouv.qc.ca](http://www.frqsc.gouv.qc.ca)

Ville de Rimouski. (2011). **Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes**. Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, U:\7820- Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes\Politique de reconnaissance et de soutien. doc, 38 p.



## ANNEXE 1 : LISTE DES ORGANISATIONS PRÉSENTES À LA PREMIÈRE RENCONTRE DES PARTENAIRES DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE RIMOUSKI-NEIGETTE (2011-09-15)

1. Accueil et intégration BSL
2. ACEF
3. Maison des jeunes
4. CJE de Rimouski
5. Comité logement Rimouski-Neigette
6. OMHR
7. Maison des familles de Rimouski
8. Le Poids Vert
9. CPSIC
10. OPHQ du Bas-Saint-Laurent
11. ROPH-BF
12. Aux Trois Mats
13. COSMOSS BSL
14. Le Centre-Femmes de Rimouski
15. SAIME
16. Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent
17. Coalition Urgence Rurale
18. CLD de Rimouski
19. La Ressource
20. Le Répit
21. CLSC de Rimouski

**ANNEXE 2 : CANEVAS D'ANIMATION DE COLLECTE DE DONNÉES  
POUR LE PORTRAIT DE L'ALLIANCE**

**État de situation de l'insertion/inclusion des personnes en situation de pauvreté  
MRC Rimouski-Neigette**

---

Nom de l'organisme, du regroupement, de la table de concertation...

Actions en cours concernant l'insertion/inclusion des personnes en situation de pauvreté (en mots-clés SVP). Ces actions touchent-elles différemment les femmes et les hommes?

Besoins, limites, défis et vides de services identifiés concernant l'insertion/inclusion des personnes en situation de pauvreté. Ces besoins, limites, défis et vides de services touchent-ils différemment les femmes et les hommes?

Actions en planification : idées de nouveaux projets ou projets en développement touchant l'insertion/inclusion des personnes en situation de pauvreté. L'impact projeté sera-t-il le même pour les femmes et les hommes?

Autres commentaires :

Merci de votre contribution !



## AIDER NOUS À AIDER LES GENS DANS LA MRC

Comme tout le monde peut vivre une situation plus difficile financièrement dans sa vie, l'amélioration des services et la lutte à la pauvreté concerne tous les citoyens et les citoyennes de la MRC. En 2011, 30 organismes du territoire de Rimouski-Neigette se sont réunis autour d'une table\* pour mieux comprendre les besoins des gens habitant la MRC. \*La table se nomme « Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale ».

Ce petit sondage nous permettra de dresser un portrait qualitatif des besoins des personnes en situation précarité financière (\$). Vous pouvez nous aider à prendre de meilleures décisions pour améliorer les services et l'inclusion sociale dans notre MRC !

**Merci de répondre au sondage et à la fiche d'information (pour vous-même ou un ami)**

Date limite : 26 octobre 2012.

Vous pouvez déposer votre sondage dans la boîte ou l'enveloppe à cette fin. Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec la chargée de projet : Rosalie Carrier Cyr au 418-723-3923 poste 111

**CONFIDENTIALITÉ :** Personne ne va savoir ce que vous avez écrit car les sondages seront lus de façon confidentielle par un comité de personnes à Rimouski.

### FICHE D'INFORMATION

Cette étape est importante pour nous permettre d'utiliser vos réponses pour faire un portrait des besoins dans la MRC. **COCHEZ VOTRE SITUATION ACTUELLE :**

SEXE : femme :  homme :

SITUATION FAMILIALE  
 enfant à charge : oui , non  combien : \_\_\_\_\_  
 garde partagée : oui , non

SITUATION D'HABITATION  
 seul(e) , en cohabitation , en couple :   
 propriétaire , locataire   
 À RIMOUSKI :  EN RURALITÉ :

ÂGE :  
 18-24 ans :  25-34 ans :  35-44 ans :  45-50 ans :   
 51-64 ans :  65-79 ans :  80 ans et + :

Je vis actuellement en situation de précarité économique :   
 Je n'ai jamais vécu de situation de précarité économique :   
 J'ai déjà vécu une situation de précarité économique :

SOURCE DE REVENU :  
 Travail salaire minimum :   
 Travail temps partiel ou à contrat :   
 Prêts et bourses (étudiants) :   
 Aide sociale :   
 Chômage :   
 CSST ou autres rente d'invalidité :   
 Supplément du revenu de retraite :   
 Autres :  précisez : \_\_\_\_\_

REVENU ANNUEL  
 10000\$ et moins   
 10001\$ et 20000\$   
 20001\$ et 35000\$   
 35001\$ et 45000\$   
 45000\$ et 60000\$   
 60000\$ et plus

**MERCI!**

**Répondre au sondage au verso**





## ANNEXE 3 : RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DE L'ALLIANCE RN 2012

Préoccupations du milieu - organismes et personnes en situation de pauvreté confondus

### Résultats de la consultation de l'Alliance RN 2012

Préoccupations du milieu - organismes et personnes en situation de pauvreté confondus

LOGEMENT	ALIMENTATION	TRANSPORT	SERVICES COMM. GOUV.	EMPLOI/ FORMATION	DIVERS
<p><b>COÛT logement</b>                      ☉ personnes seules                      ☉ 30-50 ans</p> <p><b>Hébergement dépannage</b>                      Manque de place                      Femmes                      Moins de 16 ans</p>	<p><b>Accès à l'alimentation</b>                      Coût \$</p> <p><b>Transport</b>                      Moisson/épiceries</p> <p><b>Dépannage</b>                      Procédure d'accès à Moisson                      En ruralité</p>	<p><b>Transport en commun</b>                      Coût et complexité                      dont le Transport adapté</p>	<p><b>Rapprochement services/personnes</b></p> <p>Méconnaissance des services ↔ Difficile de rejoindre les gens</p> <p><b>Impasses dans programmes gouvernementaux</b>                      ☒ Aide sociale                      +Assurance Emploi</p> <p><b>Accès aux services sociaux et de santé</b>                      Liste d'attente                      Peu d'accès aux soins professionnels</p>	<p><b>Mesure en employabilité</b>                      Et Règles de l'aide sociale</p> <p><b>Marché du travail pas adapté</b>                      aux personnes éloignées</p> <p>Vides entre les mesures d'employabilité et le marché du travail pas adapté</p> <p><b>Garderie</b>                      ☉ places - COÛT \$\$ - ☉ souplesse</p> <p><b>Ruralité et loin du centre</b>                      ☒++ Création d'emploi services de proximité et transport</p>	<p><b>Accès loisirs culture/sport</b>                      Coûts \$</p> <p><b>Coût habillement</b></p>

Préjugés

Impacts de la pauvreté sur la santé mentale

Manque de revenu

Tarification

Besoin lieu ouvert

**ANNEXE 4 : LES BALISES DÉTERMINÉES PAR LES PARTENAIRES DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE RIMOUSKI-NEIGETTE**

**Éléments à considérer** (rencontres des partenaires novembre 2011 et mars 2012)

<input type="checkbox"/> Impliquer les personnes en situation de pauvreté
<input type="checkbox"/> Mener une démarche démocratique
<input type="checkbox"/> Suggérer des alliances sur le terrain
<input type="checkbox"/> Augmenter le réseautage et les actions concertées
<input type="checkbox"/> Resserrer les liens avec les partenaires
<input type="checkbox"/> Maintenir la mobilisation des acteurs
<input type="checkbox"/> Impliquer les petites municipalités
<input type="checkbox"/> Mener des projets réalistes
<input type="checkbox"/> Mener des projets structurants, durables, qui donnent des résultats palpables
<input type="checkbox"/> Réaliser des actions qui font la différence
<input type="checkbox"/> Bonifier ce qui se fait déjà
<input type="checkbox"/> Créer un pont entre le ponctuel et le récurrent
<input type="checkbox"/> Se donner une perspective
<input type="checkbox"/> Proximité des personnes; projets accessibles
<input type="checkbox"/> Importance d'agir en prévention

**Éléments à éviter** (rencontre des partenaires du mars 2012)

➤ Octroyer 50 % des fonds à une seule ressource
➤ Pas de participation du Haut-Pays (ruralité)
➤ Actions pour une minorité de personnes
➤ Argent investi dans des infrastructures
➤ Projet pour les organismes plutôt que pour les personnes

\* Pour l'atelier sur les balises réalisé à l'immeuble « La Conviviale » de l'OMHR, le 27 août 2013.



Étude des projets déposés dans le cadre de la démarche  
de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale de la MRC Rimouski Neigette  
Processus et balises  
Document élaboré par le comité restreint, MRC Rimouski-Neigette  
Adopté le 7 mars 2013

## Procédure de présentation et d'analyse de projets pour tous les comités de travail

**Un groupe promoteur qui désire déposer un projet à un des comités de travail de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale de la MRC :**

- ✓ Fait parvenir un document présentant son projet **10 jours avant** la date prévue de sa **présentation au comité de travail**<sup>1</sup> qui étudiera le projet. Le document sera acheminé à la chargée de projet de l'Alliance qui à son tour le fait parvenir aux membres du comité concerné
- ✓ Le document d'un **maximum de 3 pages** contient les informations suivantes :
  - \* La description de l'initiative et des activités prévues
  - \* Les personnes ciblées par le projet et le territoire desservi
  - \* L'impact que le projet aura sur les personnes ciblées en incluant l'analyse différenciée selon les sexes (ADS)<sup>2</sup>
  - \* Les résultats attendus
  - \* La période couverte par le projet (ex : du 6 mai 2013 au 22 novembre 2013)
  - \* La démonstration du souci de la pérennité du projet
  - \* Les coûts reliés à l'initiative et le montant de la demande adressée au Fonds d'Initiatives sociales
- ✓ Lors d'une rencontre du comité de travail prévue à cette fin, l'organisme promoteur présente son projet à l'ensemble des membres du comité présentEs à la rencontre. Le promoteur se présente au moment prévu dans l'ordre du jour et quitte la rencontre par la suite.

## Critères d'analyse de projet

**Les membres du comité de travail, conformément à la règle d'éthique adoptée lors de la rencontre des partenaires de l'alliance du 22 novembre 2012<sup>3</sup> analysent le projet en fonction des critères suivants :**

Cochez :	Correspond au critère	Ne correspond pas au critère	Besoins de plus de détails
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les organismes qui peuvent recevoir des sommes du fonds administré par la CRÉ sont : Les personnes morales à but non lucratif (organismes avec charte et dûment constitués). Les organismes municipaux et les MRC; les municipalités, les Offices municipales d'habitation (OMH) et les Centres locaux de développement (CLD) sont inclus dans cette catégorie.</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le projet présenté correspond :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ aux balises adoptés par les partenaires en 2011 et 2012 (voir cahier guide),</li> <li>▪ aux priorités établis lors de la rencontre des partenaires du 22 novembre 2012,</li> <li>▪ aux priorités précisées par l'analyse du comité de travail selon le « Portrait réalisé dans le cadre de l'Alliance » et d'autres connaissances des besoins des personnes en situation de précarité dans le milieu;</li> </ul> </li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le projet présenté vise directement les personnes en situation de précarité et répond à des besoins réels identifiés;</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le projet présenté doit être « attaché » à ce qui existe déjà dans le milieu, et ce, afin de favoriser le travail intersectoriel, d'utiliser les forces ou instances déjà présentes, d'éviter la duplication et la division des énergies;</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le projet présenté doit être structurant à moyen et à long terme, faire état de retombées sociales et prévoir des mesures de pérennité. Le fonds s'inscrit dans la complémentarité de mesures et d'initiatives déjà en place;</li> </ul>			

<ul style="list-style-type: none"> <li>Le financement du projet par la CRÉ, à partir des sommes octroyées par le Fonds québécois d'initiatives sociales, ne doit pas se substituer à la contribution d'un autre programme gouvernemental ou au financement provenant des ententes spécifiques sur le territoire;</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet soutenu par ce fonds devra constituer une valeur ajoutée à l'action des partenaires et des mesures existantes. Conséquemment, toute demande à ce fonds qui aurait pour conséquence qu'un partenaire financier qui est actuellement dans un projet se retire, ne pourrait être recevable.</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les projets admissibles sont ceux visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, notamment les projets d'intervention en matière de développement social et communautaire, de prévention de la pauvreté, d'insertion sociale et d'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de pauvreté.</li> </ul>			

### Processus de délibération et de recommandation d'un projet

Une fois l'analyse complétée, les membres du comité évaluent la possibilité ou non de recommander le projet au comité restreint. Deux scénarios peuvent être envisagés :

**A** -Les membres du comité sont prêts à prendre leur décision lors de la rencontre et passent au vote.

Idéalement, le projet devrait obtenir le consensus de l'ensemble des membres du comité. Dans l'impossibilité d'obtenir le consensus une majorité de 75% des membres votants est nécessaire pour recommander ou «rejeter» le projet présenté.

**B**-Les membres du comité ne sont pas prêts à prendre leur décision et reportent celle-ci à une prochaine rencontre de comité (raison : manque d'information, suggestion de modification au projet, division des membres du comité sur la question – de 75%, etc).

- Si le projet est recommandé par le comité :

L'organisme promoteur dont le projet sera recommandé au comité restreint devra compléter la fiche projet (Axe de développement) et l'acheminer à la chargée de projet de l'Alliance au plus tard deux (2) semaines avant la tenue de la prochaine rencontre du comité restreint consacrée à l'analyse des projets (voir calendrier des rencontres du comité restreint).

- Si le projet n'est pas recommandé par le comité :

Les raisons motivants le refus d'un projet, seront inscrites au compte-rendu de la rencontre du comité. Une lettre énumérant les raisons du refus du projet sera transmise au promoteur dans un délai de 2 semaines suivant la rencontre du comité de travail. Le promoteur sera informé de cette démarche, par courriel, dans les jours suivant la rencontre du comité.

Les membres du comité mandatent leur représentantEs pour cette tâche (idéalement la personne du comité de travail qui siège au comité restreint). Il n'y a aucun processus d'appel de prévu pour un projet non recommandé.

### Calendrier de rencontres et d'analyse de projets et communications entre les comités

❖ Les membres des comités de travail établissent un horaire de rencontres et en informe la chargée de projet
❖ Les membres du comité restreint établissent un calendrier de rencontres en identifiant les rencontres d'analyse de projet et en informe la chargée de projet
❖ La chargée de projet élabore un calendrier de rencontres trimestrielles regroupant les dates de rencontres de l'ensemble des comités de travail et du comité restreint. Ce calendrier des rencontres est remis aux membres des comités de travail et aux membres du comité restreint.
❖ Chaque comité achemine les comptes-rendus de leur rencontres de travail à la chargée de projet qui à son tour fait parvenir les documents, par courriel ou par la poste, aux membres du comité restreint.
❖ Il y a trois moments prévus dans l'année pour le dépôt et l'analyse de projet au comité restreint : janvier, mai et octobre



## Balises de répartition de l'enveloppe budgétaire de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale de la MRC Rimouski-Neigette

Fonds disponibles au 30 novembre 2012 : 430 400 \$

- ☞ La somme demandée dans le cadre du projet ne peut, en aucun cas, représenter plus que 40% (172,000\$) du fonds disponible pour la MRC (réf: rencontre des partenaires du 22 novembre 2012)
- ☞ Chaque comité de travail bénéficie d'un plancher (un minimum) de 15% (64,500\$) du fonds pour le soutien de projets dans son champ d'action.
- ☞ Un maximum de 60% (258,240\$) du fonds pourra être engagé entre janvier 2013 et janvier 2014.
- ☞ Une proportion de 10% (43,000\$) du fonds est réservé pour le soutien à la démarche (salaire de la chargée de projet et soutien à la participation des personnes en situation de précarité) \* résolution du 22 novembre 2012

**Le comité restreint pourra réviser les balises d'allocation du fonds selon l'évolution des travaux de chacun des comités. Si tel est le cas, le comité restreint déposera une proposition en ce sens à la rencontre des partenaires de l'automne 2013.**

### 1-Par comité de travail on entend :

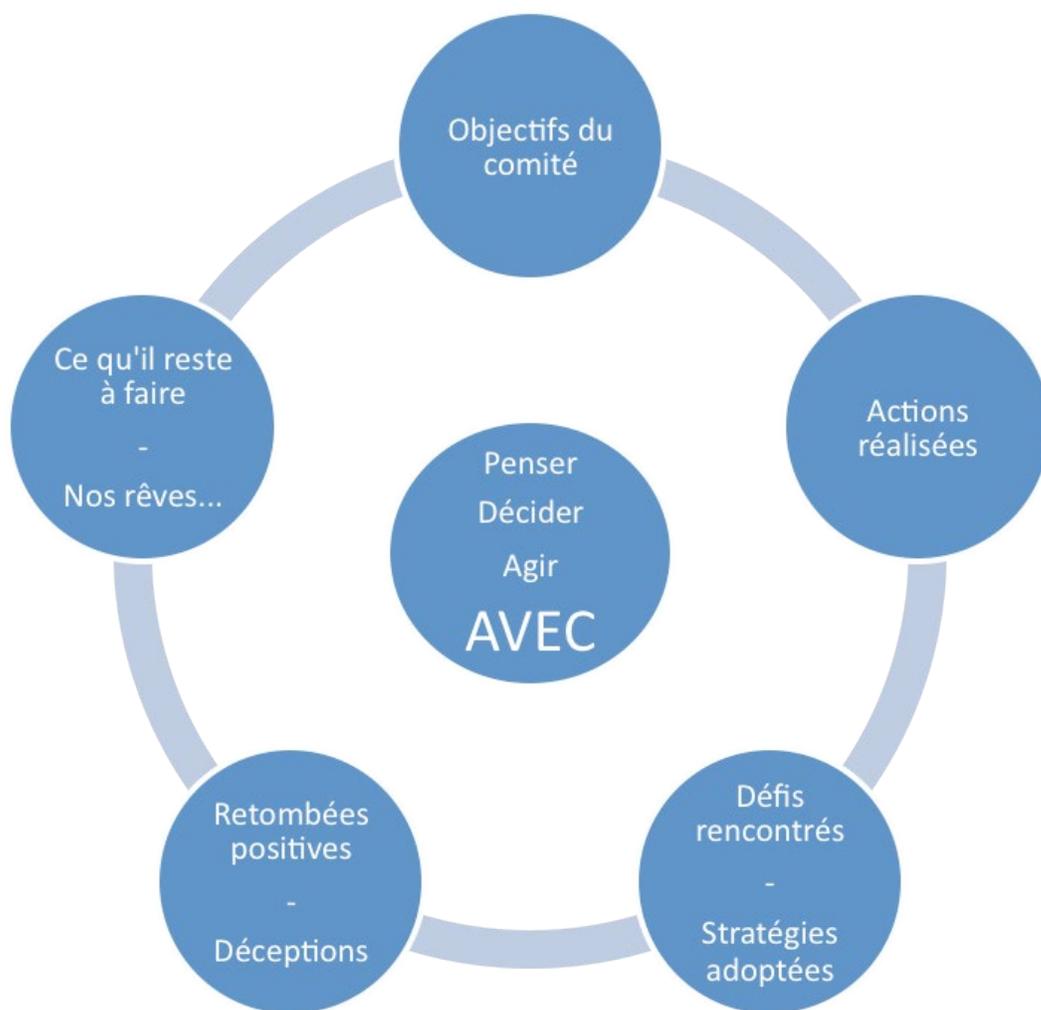
- Le comité transport
- Le comité sécurité alimentaire
- Le comité préjugés
- Le comité rapprochement des services et des personnes

2- ADS : effets distincts sur les femmes et les hommes d'un projet à partir des réalités et des besoins différenciés des deux sexes.

3- Bien que la **règle d'éthique** adoptée à la rencontre des partenaires du 22 novembre 2012 visait les membres du comité restreint, les membres du comité restreint ont résolu de l'appliquer à l'ensemble des comités de travail : Si un membre du comité est concerné\* par un projet déposé au comité pour analyse, le membre se retire de la discussion et du processus décisionnel. \*Par personne concernée nous entendons la personne à la coordination, à l'emploi ou membre du CA de l'organisme promoteur ou d'un organisme qui bénéficie du projet.

Linda Bérubé,  
pour le comité restreint, mars 2013

ANNEXE 5 : CANEVAS D'ANIMATION DES FOCUS-GROUPES DE BILAN DE L'ASIS RN





## DÉMARCHE AVEC

---

ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE  
RIMOUSKI-NEIGETTE

## TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux.....	53
Liste des acronymes.....	53
1. Mise en contexte.....	54
2. Le comité AVEC.....	55
3. Stratégies de recrutement.....	56
4. Stratégies pour maintenir la participation.....	57
5. Adaptation du processus.....	58
6. Embûches et défis rencontrés.....	59
7. Impacts.....	60
8. Ce qu'on en retient.....	62
9. Les suites du AVEC.....	64
Références.....	67
ANNEXES	
Annexe 1: Définition opérationnelle des pratiques AVEC du Collectif pour un Québec sans pauvreté.....	68
Annexe 2: Réalisations du comité AVEC de l'ASIS Rimouski-Neigette.....	69
Annexe 3: Affiche Événement Mission possible du 27 juin 2012.....	70
Annexe 4: Affiche Soupe populaire du 19 septembre 2012.....	71



## LISTE DES TABLEAUX

**Tableau 1** : TABLEAU 1: DÉFIS RENCONTRÉS ET MOYENS MIS EN PLACE POUR FAVORISER LA DÉMARCHE AVEC DE L'ASIS RIMOUSKI-NEIGETTE..... 59

## LISTE DES ACRONYMES

<b>ASIS</b>	Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale
<b>CA</b>	Conseil d'administration
<b>FQIS</b>	Fonds québécois d'initiatives sociales
<b>MRC</b>	Municipalité régionale de comté
<b>PSIS</b>	Plan gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale
<b>RCA</b>	Regroupement contre l'appauvrissement Rimouski-Neigette



## 1. MISE EN CONTEXTE

Nous l'avons vu précédemment, lorsque le *Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale* (PSIS) « atterrit » à Rimouski, une nouvelle concertation se met en place permettant d'interpeller tous les acteurs et organismes souhaitant travailler à des actions concertées de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Parmi ceux-ci, plusieurs portaient un regard critique face à ce plan de lutte, considérant que les actions les plus importantes pour réellement améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté relevaient des gouvernements : augmenter les revenus des personnes (entre autres les barèmes d'aide sociale et le salaire minimum), allouer davantage de fonds pour le logement social, restreindre les augmentations des services publics (électricité, téléphone), etc. D'autres résistances se manifestaient aussi devant cette « commande » qui venait d'en haut, dont la crainte de tensions que pouvait créer entre les groupes la répartition locale des fonds (FQIS) qui venaient avec le PSIS.

C'est en réalisant un exercice permettant de nommer ces enjeux, mais aussi les opportunités à saisir, que les membres qui s'étaient proposés pour faire partie du comité restreint<sup>1</sup> ont réfléchi à une proposition qui leur semblait pouvoir rallier les organismes et donner un sens à cette démarche. Proposition audacieuse, mais en même temps tout à fait logique et qui s'appuie d'ailleurs sur un des préambules de la Loi 112 dont découle le PSIS:

*« CONSIDÉRANT que les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sont les premières à agir pour transformer leur situation et celle des leurs... »*

Le comité restreint a donc proposé d'impliquer les personnes directement concernées par la pauvreté au cœur du processus, soit à toutes les étapes de la démarche que nous amorçons ensemble. Cette proposition a effectivement suscité l'adhésion de la grande majorité des organismes présents lors de la rencontre des partenaires de novembre 2011 qui l'ont donc officiellement adoptée. On la retrouve dans le devis d'intention sous cette forme:

*« **Empowerment** : Axe central de la démarche, vise à ce que les personnes concernées participent à toutes les étapes du processus et puissent faire leur propre choix. »*



Photo : Mathieu Gosselin

Une fois ce principe accepté, il restait à réfléchir à son application réelle et aux outils à se donner au sein de notre concertation pour y arriver. En mars 2012, les partenaires de la MRC allaient donc plus loin en adoptant les mesures concrètes de ce qu'on appelle dorénavant le « AVEC »<sup>2</sup>:

- La mise sur pied d'un comité « AVEC », responsable de la mobilisation, de l'accueil et du soutien à la participation des personnes en situation de pauvreté;
- Un objectif de 50% de personnes en situation de pauvreté sur chacun des comités qui seraient mis sur pied au sein de notre concertation, y compris pour la table des partenaires (qui tient lieu d'assemblée générale – 1 à 2 fois par an);

<sup>1</sup> Le comité restreint est en quelque sorte le CA de l'ASIS Rimouski-Neigette. Se référer à la page 55 pour une définition complète du mandat et des rôles du comité restreint.

<sup>2</sup> L'expression FAIRE AVEC (PENSER, DÉCIDER et AGIR AVEC) est issue du Collectif pour un Québec sans pauvreté, organisme à l'origine de la large mobilisation citoyenne qui a permis l'adoption de la Loi 112. Cet organisme a également comme objectif de soutenir les pratiques AVEC au Québec. Il a adopté une définition de ces pratiques en mai 2015, que vous retrouverez à l'annexe 1.



- La réalisation d'un état de situation sur les actions de lutte à la pauvreté ainsi que sur les défis et besoins dans notre MRC, en consultant les organisations ET les personnes vivant la pauvreté;
- La mise sur pied d'un comité « préjugés », dont l'objectif serait de mener des actions AVEC afin de déconstruire les préjugés qui provoquent l'exclusion des personnes vivant la pauvreté et qui trop souvent justifient les politiques qui les maintiennent dans cette situation;
- L'engagement d'une personne chargée de projets pouvant contribuer à la réalisation de l'état de situation ainsi qu'au soutien de la démarche AVEC;
- La création d'un fonds afin de soutenir la participation des personnes citoyennes (remboursement des frais de transport, de gardiennage, de photocopies, de repas).

C'est sur cette base que les travaux en vue d'identifier et de mener des actions de lutte à la pauvreté se sont donc réellement amorcés pour la MRC Rimouski-Neigette !

## 2. LE COMITÉ AVEC

Une des premières actions à la suite de cette rencontre des partenaires fut la mise sur pied du *Comité implication des personnes en situation de pauvreté, ou Comité AVEC*. Le principal mandat de ce comité était de recruter des personnes en situation de pauvreté afin qu'elles participent dans un ratio de 50% à l'ensemble des travaux de l'Alliance.

C'est lors de leur première rencontre, en avril 2012, que le mandat, les objectifs, la composition ainsi que le fonctionnement du comité ont été précisés, et ce, en se basant sur les conclusions de la rencontre des partenaires.

### 2.1 Mandat du comité

Le comité avait pour mandat de recruter les personnes en situation de pauvreté pour les autres comités, incluant le comité restreint. Au départ, l'objectif était de recruter une quinzaine de personnes. D'autre part, il appartenait également à chacun des autres comités de l'Alliance (préjugés, portrait, restreint) d'identifier et d'intégrer, et ce, le plus rapidement possible, des personnes en situation de pauvreté.

### 2.2 Objectifs du comité

Le principal objectif du comité était d'aller vers les personnes en situation de pauvreté pour les inviter à participer à la démarche de l'Alliance dans notre MRC. Les personnes en situation de pauvreté devenaient, en quelque sorte, les expert(e)s dans nos travaux, que ce soit pour établir l'état de situation, identifier les services et ressources et les actions qui favoriseraient leur implication, leur insertion sociale et les liens entre les préjugés et la lutte à la pauvreté.<sup>3</sup>

### 2.3 Composition et fonctionnement du comité

Lors de la première rencontre du comité, des intervenantes de différents milieux se sont rassemblées afin de cibler des participant(e)s qui ont été invité(e)s dès la deuxième rencontre qui s'est tenue le 29 mai 2012. Elles conviennent alors que dès la prochaine rencontre, elles devraient avoir recruté trois autres personnes dans l'objectif d'atteindre un ratio de 50% d'implication des personnes en situation de pauvreté.

### 2.4 Fonctionnement du comité et liens avec le comité restreint

Les membres du comité décidèrent de fixer leurs rencontres selon la disponibilité des membres et en fonction des travaux à accomplir. Dans le but de stimuler les actions, elles ont convenu d'un fonctionnement souple et ouvert où chacun(e) était responsable d'informer les autres membres de ses démarches à partir des tâches identifiées lors des rencontres (ex: s'informer de l'implication de nouvelles personnes dans la démarche au fur et à mesure). Le comité était aussi responsable d'informer le comité restreint de ses travaux et de tenir compte des arrimages nécessaires entre les différents comités.

L'existence de ce comité fut de courte durée (environ 6 mois) et lors de sa dissolution, ses membres se sont joints à d'autres comités de travail. Mais il a eu une importance de taille pour assurer l'objectif de mobilisation et d'intégration des personnes en situation de pauvreté dans la démarche de l'Alliance Rimouski-Neigette. Nous verrons ses principales actions dans les pages suivantes ainsi qu'en annexe.

<sup>3</sup> Extrait du compte-rendu de la rencontre du Comité implication des personnes en situation de pauvreté du 25 avril 2012.

### 3. STRATÉGIES DE RECRUTEMENT

Recruter des personnes afin qu'elles s'investissent bénévolement dans une démarche de l'ampleur de celle de l'Alliance fut un défi considérable. Plusieurs moyens ont été mis de l'avant pour rejoindre les personnes citoyennes vivant la pauvreté et les convier à s'impliquer dans la démarche de l'Alliance:

- Un premier appel a été lancé aux partenaires de l'ASIS Rimouski-Neigette afin d'inviter des membres ou participant(e)s de leur organisation vivant ou ayant vécu la pauvreté à intégrer l'un ou l'autre des comités de travail;
- Plus de 200 personnes ont été rejointes pour remplir un sondage dans le cadre de la réalisation d'un « portrait local » de la pauvreté. Ces personnes étaient également invitées à s'impliquer dans la suite des travaux;
- Le comité AVEC a réalisé diverses actions de mobilisation et d'intégration des personnes citoyennes: élaboration et diffusion d'un document de recrutement, organisation de l'événement « Mission possible »<sup>4</sup> pour présenter la démarche de l'Alliance et les possibilités de s'y impliquer, animation d'une soupe populaire<sup>5</sup> pour consulter les citoyen(ne)s dans le cadre du portrait de la pauvreté, collaborations ponctuelles avec le comité portrait et le comité restreint, etc. Vous retrouverez en annexe 2 une description détaillée des réalisations du comité AVEC.

Il est important ici de préciser que lorsque les personnes étaient interpellées, on leur nommait l'importance pour nous de leur implication dans la démarche en tant « qu'experts et expertes du vécu de la pauvreté ». Cela est d'ailleurs un autre principe du AVEC: Mettre ensemble des personnes ayant diverses expertises, soient celle du vécu, celle de l'intervention et celle de la recherche.

*« La démarche m'a permis d'être accueillie  
comme personne. Je ne suis pas la pauvreté que  
je vis. Je suis quelqu'un qui a du potentiel et des  
qualités au même titre que les autres. »*

*- Une experte du vécu -*

*« On fait un comité  
d'experts ensemble.  
Tous ! »*

Cette approche était renforcée par le fait que chaque comité se voyait formé d'au moins 50% de personnes en situation de pauvreté: Elles voyaient l'importance de leur implication et à quel point leur présence pouvait faire une différence dans les décisions. De plus, cela facilitait leur intégration et leur participation.

Le recrutement a donc eu un succès réel, grâce aussi aux personnes citoyennes elles-mêmes qui sont devenues à leur tour des relayeurs pour la mobilisation de leurs pairs: Tous les comités ont atteint leur objectif du 50/50. On parle d'une quarantaine de personnes citoyennes impliquées à certains moments de la démarche ! Bien sûr cela représente de nombreux défis et il n'aura pas été possible de maintenir cette participation de façon égale dans tous les comités, tout au long du processus, mais voyons d'abord les efforts réalisés pour soutenir cette participation dans la durée.

<sup>4</sup> Annexe 3 : Affiche Événement Mission possible (27 juin 2012)

<sup>5</sup> Annexe 4 : Affiche Soupe populaire (19 septembre 2012)



#### 4. STRATÉGIES POUR MAINTENIR LA PARTICIPATION

Au moment d'adopter le principe du AVEC et du 50/50, nous n'avions pas réalisé tous les ajustements que cela nécessiterait. Mais sur la base des diverses évaluations que nous avons faites de notre démarche tout au cours du processus, nous pouvons affirmer que la grande majorité des partenaires, citoyen(ne)s comme intervenant(e)s, endossent encore cette décision ainsi que les modalités qui ont été adoptées en cours de route pour en assurer la réalisation.

*« Ma plus grande fierté de l'Alliance parmi tous les projets, c'est l'idée du 50/50 et de sa réalisation. Que la démarche soit par elle-même un projet d'inclusion. »*  
*- Une experte de la pratique -*

Voici les principales stratégies mises en place pour soutenir la participation des personnes citoyennes:

##### **Adaptation des moyens de communication :**

- Envoi de convocation, ordre du jour, compte-rendu et toute autre documentation par la poste pour toutes les personnes n'ayant pas accès à internet;
- Pour ces envois, prendre en compte des délais nécessaires pour que chacun(e) puisse se préparer à temps pour les rencontres.

##### **Adaptation des rencontres :**

- Choix de l'horaire et du lieu des rencontres en fonction des services du transport collectif et du transport adapté;
- Organisation de covoiturage lorsqu'aucun transport collectif n'est accessible;
- Tenue de rencontres plus courtes, une demi-journée maximum avec repas.

##### **Soutien à l'intégration :**

- Rencontre d'accueil pour les nouveaux et nouvelles participant(e)s;
- Au sein des comités, attention particulière accordée à l'accueil des personnes qui se sont jointes plus tard dans la démarche;
- Organisation de rencontres « conviviales » favorisant le partage entre personnes citoyennes, les échanges pour se donner une vue d'ensemble des différents comités de travail et la création de liens dans un contexte allégé !

*« Belle synergie entre les personnes. Augmente l'intérêt à faire partie du groupe. »*

*« Il y avait un grand respect. Je me suis sentie incluse. »*  
*- Une experte du vécu -*

##### **Maintien du contact et instauration d'un lien de confiance :**

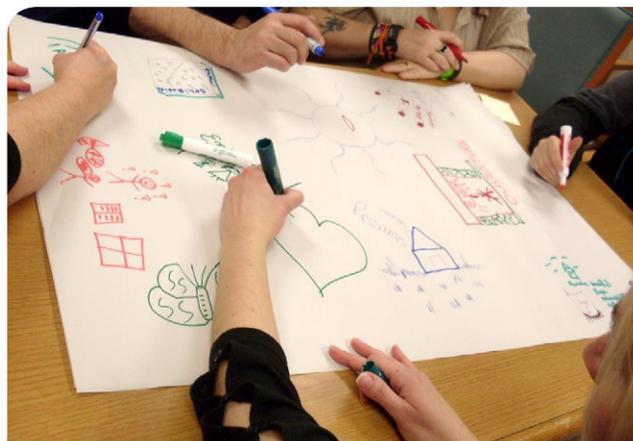
- Suivis téléphoniques pour les personnes absentes afin de garder le lien et de s'assurer que chacun(e) se sente habilité à intervenir dans les réflexions en cours et les décisions à prendre;





## Changement de pratiques pour les intervenant(e)s

- Vulgarisation et adaptation du langage;
- Travail en petits groupes pour susciter la participation de tous et toutes;
- Outils d'animation visuels;
- Ajout de moments conviviaux aux rencontres de travail (ex. : repas);
- Utilisation de moins de textes, davantage de tableaux synthèses ou autres formes (ex. : cartes mentales);
- Intégration d'éléments « humoristiques » dans les rencontres de grands groupes et les présentations qui autrement auraient été lourdes en contenu.



Plus nous avançons dans le processus, plus nous étions également en mesure d'aller plus loin dans la démarche du AVEC y compris dans notre façon de travailler ensemble. Cela s'est manifesté entre autres par :

- L'implication progressive des personnes dans diverses tâches, selon leurs compétences et leurs intérêts: prise de notes, rédaction, co-animation, co-préparation des rencontres;
- La place donnée aux personnes citoyennes dans les interventions publiques, en s'appuyant sur des rencontres préparatoires conjointes;
- Un changement dans la façon de nous identifier afin de ne plus différencier les participant(e)s des intervenant(e)s: « On s'appelle des citoyen(ne)s engagé(e)s ». Dans les comptes rendus, on n'inscrivait plus les titres, mais seulement les noms.

## 6. EMBÛCHES ET DÉFIS RENCONTRÉS

Bien sûr, nous avons également rencontré des défis liés à notre choix d'une démarche AVEC. Dès le départ, quelques partenaires ont critiqué le processus adopté: « C'est long et à quoi ça sert? ». « Pendant ce temps-là, l'argent ne va pas aux groupes. » Certains ont même tenté de fonctionner sur d'autres bases.

Cette contestation à l'interne a d'ailleurs eu des conséquences sur la participation citoyenne :

« Le tirage de couverture entre certains partenaires diminue ma satisfaction globale et a été aussi une source de démotivation et de retrait de participant(e)s. C'est vraiment dommage! » - Une experte du vécu -

Heureusement, la grande majorité des groupes impliqués ont réitéré leur adhésion à la démarche AVEC et aux balises adoptées, favorisant ainsi l'intégration des partenaires citoyens.

Le tableau 1 présente d'autres défis rencontrés dans les premiers mois de l'Alliance ainsi que les moyens mis en œuvre pour y remédier.

**TABLEAU 1: DÉFIS RENCONTRÉS ET MOYENS MIS EN PLACE POUR FAVORISER LA DÉMARCHE AVEC DE L'ASIS RIMOUSKI-NEIGETTE**

DÉFIS RENCONTRÉS	STRATÉGIES ADOPTÉES
Pratiques AVEC pas assez connues et développées chez certain(e)s intervenant(e)s animant des comités.	Mise sur pied de « tandem » pour préparer et animer les rencontres – s'assurer d'une expertise du AVEC et favoriser le transfert des compétences.
Gestion des fonds: critères complexes à intégrer pour les personnes participantes qui devaient décider d'accepter ou non des projets.	Création d'outils simplifiés et tenue d'une rencontre d'appropriation de ces outils avec un exemple concret de projet à étudier.
Multiplication de comités de travail pour faire face aux nombreuses problématiques soulevées dans certains enjeux (dont le transport !): Cela a conduit à une complexité et à une surcharge pour les participant(e)s dont certain(e)s ont été sur-sollicité(e)s.	Priorisation de certaines avenues de travail quitte à revenir plus tard sur celles non retenues (nommées « priorités orphelines ») : Au final, peu de déception, car les travaux ont pu clairement avancer sur les éléments priorisés. Certaines priorités orphelines ont même été traitées vers la fin de la démarche.

Lors de la démarche du bilan, des participant(e)s ont également nommé le fait qu'il y avait « beaucoup de paperasse » et que c'était parfois complexe à comprendre. Il est vrai que malgré des aménagements effectués pour rendre le plus accessible possible la documentation et l'information (outils visuels, synthèses sous forme de tableaux, etc.), il y aurait encore matière à amélioration à ce niveau.

La démarche AVEC a connu des difficultés particulières au sein du comité rapprochement entre services et personnes<sup>6</sup>. Dès la naissance du comité, des témoignages indiquaient que des personnes en processus d'inclusion sociale se sont senties éjectées des discussions et/ou froissées par des préjugés véhiculés par certain(e)s intervenant(e)s. Plus tard, un citoyen s'est plaint de s'être senti comme « moins que rien » vis-à-vis un participant qui lui, était valorisé par des intervenant(e)s qui lui reconnaissaient des compétences semblables aux leurs. Blessé, ce citoyen a quitté la démarche.

Des membres de ce comité expliquent en partie cette situation par le fait que durant la période cruciale de mobilisation, d'identification des besoins et de développement de solutions pour favoriser la participation citoyenne, le comité a souffert du manque d'outils pour encadrer et favoriser la compréhension et l'engagement de tous les partenaires à la démarche AVEC. Ils ajoutent que le temps dévolu au soutien du AVEC, particulièrement pour la personne chargée de projet, était insuffisant. Il apparaît également que l'enjeu même du comité était plutôt abstrait et complexe par rapport à

*« Satisfait de voir qu'il y a des personnes compétentes. Sauf que moi, j'ai remarqué que pour suivre ces personnes-là, il faut être quand même assez instruit (...) Moi j'aime faire quelque chose et bien le faire et là, je sentais que je ne pouvais pas bien le faire. »*

*- Un expert de vécu -*

d'autres, tels l'amélioration du transport collectif ou l'accès à l'alimentation. De plus, il semble que la difficulté à aborder cet enjeu entre les intervenant(e)s ait été un obstacle central face à l'intégration des personnes en processus d'inclusion sociale.

Bref, les personnes citoyennes qui intégraient ce comité étaient bien intentionnées, mais n'arrivaient pas à suivre le fil des discussions ni à offrir leur expertise du vécu, si bien que plusieurs n'ont pas maintenu leur participation. Ce contexte n'a donc pas été favorable à une intégration et une évolution de la démarche AVEC telle qu'elle s'est vécue dans les autres comités de travail ainsi que dans les rencontres des partenaires.

60

## 7. IMPACTS

Un des premiers impacts à relever est très certainement la vision plus globale que nous avons pu nous donner grâce à la démarche du portrait réalisé « AVEC » les personnes directement concernées. Cela a été nommé plusieurs fois comme étant un atout majeur de notre processus. Au-delà d'une compréhension plus complète, raffinée et juste de la problématique, ce portrait nous a permis d'identifier des priorités auxquelles tous et toutes ont adhéré parce qu'elles étaient confirmées à la fois par l'expertise des intervenant(e)s et par l'expérience vécue des citoyen(ne)s vivant la pauvreté.

Ce portrait a également eu un autre impact majeur: Devant les problématiques soulevées par des citoyen(ne)s, des organismes ont en effet modifié certaines de leurs pratiques afin qu'elles respectent davantage la dignité des personnes. Cela s'est fait avant même que nous ne touchions aux fonds alloués pour l'Alliance Rimouski-Neigette, et assez tôt dans le processus. C'était une confirmation majeure concernant la pertinence de la présence des personnes vivant la pauvreté au cœur de notre démarche.

Nous avons pu également constater que la démarche AVEC devenait à certains moments un atout pour faire face aux moments difficiles :

*« Quand tout le monde a frappé un mur, on s'est relayé pour la motivation - création d'entraide ! »*

*« On s'est reviré sur un dix cents plus d'une fois! Et on accélérerait au besoin le processus. »*

*- Une experte du vécu -*

<sup>6</sup> Se référer au Cahier 4 : Bilan Comité rapprochement entre services et personnes pour une description détaillée des activités de ce comité.



Voici les principales retombées relevées, tant pour les citoyen(ne)s, les intervenant(e)s, les organismes que pour la communauté dans son ensemble:

## Chez les citoyen(ne)s:

- Inclusion sociale: Développement du sentiment de « faire partie » de la communauté et de la société en offrant un lieu d'implication;
- Développement du pouvoir d'agir individuel (empowerment);
- Reprise de confiance en soi et dans les autres – sentiment de fierté;
- Développement de compétences diverses;
- Reconnaissance sociale de membres de la communauté;
- Implication dans d'autres organisations ou actions pour la justice sociale.

*« Avoir participé à un comité m'a encouragé à arrêter ma voiture et à offrir un lift à un passant qui a des sacs. La solidarité se poursuit tous les jours. »*  
- Une experte du vécu -

*« J'ai participé. Je me suis impliquée dans ma communauté. Ça m'a donné confiance en moi! »*  
- Une experte du vécu -

## Chez les intervenant(e)s et les organismes :

- Changements de pratique dans une perspective de plus grand respect de la dignité des personnes;
- Prise de conscience de la possibilité de travailler ensemble (expert(e)s du vécu et expert(e)s de la pratique);
- Ajustement du rythme de travail;
- Nouveaux liens entre certains organismes.

*« Les gens qui ont vécu la démarche, citoyen(ne)s comme intervenant(e)s, se sont transformé(e)s à jamais. »*  
- Une experte du vécu -

## Dans la communauté :

- Diminution des préjugés envers les personnes vivant la pauvreté – reconnaissance de leur expertise;
- Création d'espaces de socialisation, de réflexion et d'expression;
- Pertinence des actions réalisées.

*« On aurait pu croire que c'était trop compliqué de mélanger intervenants et gens... La réussite de la démarche AVEC a permis d'outrepasser un préjugé ! »*

*« Nous travaillons ensemble pour la cause. Toutes les étapes ont été faites AVEC. Ça amène de l'efficacité car les projets sont bien ciblés. »*  
- Un expert de la pratique -



## 8. CE QU'ON EN RETIENT

Cette démarche participative, qui aura presque duré 4 ans, a été très riche en expériences de toutes sortes. Elle nous a également permis d'en apprendre beaucoup sur le « AVEC »! Voici donc différents éléments qui font partie de ce que nous souhaitons retenir et partager avec les groupes qui pourraient être encouragés à tenter une telle expérience !

Voici d'abord quelques conditions majeures mises en place dès le départ et qui, selon nous, ont permis d'atteindre nos objectifs du AVEC :

- **L'appel basé sur l'expertise des personnes citoyennes :** Cela a facilité la mobilisation, car les personnes invitées voyaient l'importance que nous leur accordions;
- **Le choix clair du 50/50 :** Cette présence majeure des personnes vivant la pauvreté a favorisé leur recrutement, leur prise de parole ainsi que la prise en compte de leurs points de vue;
- **La priorisation du processus sur les échéances :** C'est ce qui a donné de la crédibilité à notre démarche et a permis un réel travail collectif où toutes les expertises ont été mises à profit, à toutes les étapes du processus;
- **La mise en place d'un comité AVEC :** A permis dès le départ de soutenir la mobilisation et l'intégration des personnes citoyennes.

Les éléments qui suivent représentent à nos yeux des ingrédients tout aussi indispensables à une démarche participative. Plusieurs ont d'ailleurs été intégrés en cours de parcours et tous ont été réitérés lors de l'exercice du bilan:

- L'importance de favoriser une démarche « à taille humaine » et donc d'éviter la multiplication des objectifs et des comités de travail. Cela apparaît nécessaire pour permettre à chacun(e) de garder une vision globale de l'ensemble de l'œuvre!
- Dans le même sens, « prendre soin des liens humains », en gardant l'équilibre entre tâches, processus et climat. Recadrer si certain(e)s mettent une pression pour que « l'efficacité » prime au détriment du processus et du vivre ensemble;

*« La solidarité est importante.  
La démarche ouvre un réseau,  
l'accès à des informations, réduit  
l'isolement, crée des ponts. »*

*- Une experte du vécu -*



- Maintenir tout au long de la démarche le souci de l'accueil des nouveaux membres, qu'ils soient citoyen(ne)s ou intervenant(e)s;
- La nécessité d'une personne intervenante possédant des compétences du AVEC au service de chaque comité, jumelé à une personne qui assure un rôle de « vigie » pour les personnes citoyennes (donc attentive au climat, à l'inclusion de chacun(e), etc.);
- Mettre à profit les compétences variées de tous les membres pour favoriser le sentiment d'être utile et de pouvoir contribuer;
- Traiter les enjeux de pouvoirs et les tensions vécues qui font en sorte que des citoyen(ne)s pourraient quitter la démarche;
- Utiliser différentes approches pour favoriser l'expression des savoirs et la participation (ex : avoir des activités uniquement entre personnes citoyennes).



L'expérience plus complexe du comité rapprochement des services et des personnes a permis de soulever d'autres recommandations qui nous apparaissent également précieuses pour les organisations qui souhaiteraient explorer une démarche participative de ce genre:

- Se doter d'une banque d'outils pour soutenir le AVEC, disponibles pour les membres;
- Faire appel à des acteurs ayant une expérience terrain en ce sens pour échanger avec eux et profiter également de leur regard extérieur (ex : le Collectif pour un Québec sans pauvreté);
- Réfléchir aux divers modes possibles de participation citoyenne, en tenant compte du contexte et des besoins (ex : le 50/50 n'est pas une « règle » indispensable et n'est probablement pas adapté à toutes les situations. L'important est de s'assurer de mettre les conditions qui permettent d'atteindre les objectifs du PENSER, DÉCIDER et AGIR AVEC.)

Les commentaires de participant(e)s nous ont quant à eux aiguillés sur l'importance de bien présenter et expliquer dès le départ ce qu'implique une démarche AVEC, entre autres pour éviter la démobilitation que certain(e)s ont vécu face à la lenteur du début du processus. Il semble donc important :

- De s'assurer dès les débuts que tous et toutes comprennent ce concept et ce qu'il veut dire: penser, décider et agir avec les personnes directement concernées, à toutes les étapes du processus;
- de préciser que cela implique une démarche plus longue avant d'en arriver aux actions concrètes sur le terrain;
- mais que ce temps n'est pas « perdu » puisque le processus est en soi une action d'inclusion sociale avec ses propres retombées, tant pour les individus que pour la communauté;
- et que le choix de cette démarche vise à rendre plus « riches » les actions identifiées, par la mise en commun de toutes nos expertises, en plus d'être cohérente avec notre vision de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale !

On peut enfin souligner la nécessité **« d'avoir des personnes qui assurent une continuité pour ne pas se perdre »**, surtout quand la démarche se prolonge sur quelques années et que certains acteurs changent en cours de route, ainsi que le **« travail des chargés de projet : vraiment important et aidant »**. Ce dernier élément nous semble particulièrement vrai dans le cas d'une concertation regroupant de nombreux organismes et participant(e)s et impliquant plusieurs comités de travail. La personne chargée de projet a eu un rôle majeur à jouer pour collaborer au AVEC et pour assurer les liens entre les différents comités.

« Je vois la démarche AVEC de l'Alliance comme un projet en soi. »  
- Une experte de la pratique -

« Les gens en situation de précarité ont leur place dans la société. »

« C'est ensemble qu'on crée les changements »

## 9. LES SUITES DU AVEC

« Être des ambassadeurs-drices de la démarche AVEC pour que ça devienne une démarche qui va de soi. »  
- Une experte de la pratique -

« Démarche AVEC à maintenir !!!  
Si ce n'est pas dans l'Alliance,  
ça doit être ailleurs. »  
- Un expert du vécu -

Ces deux citations résument bien un des éléments phares ressortis lors du bilan. Alors que l'Alliance sous sa forme actuelle ne pourra se poursuivre au-delà de février 2016, faute de fonds et de ressources pour assurer sa vitalité ainsi que son fonctionnement, tous et toutes s'entendent pour reconnaître que l'intégration du AVEC dans l'Alliance a marqué ses participant(e)s et le milieu et que cette façon de faire peut et doit se poursuivre.

On souligne entre autres l'apport essentiel de cet espace entre citoyen(ne)s et organismes et la nécessité de le maintenir, puisqu'il aide à la conscientisation et à « mieux saisir les enjeux ». On précise l'importance de ce réseautage qui permet de « garder un œil terrain pour les intervenant(e)s car des fois, on ne la voit pas la pauvreté à Rimouski. » Quant aux personnes citoyennes, celles-ci y retrouvent également un lieu pour s'outiller : « On ne saurait pas tous les rouages sinon. »

Dans le cadre de la démarche même de l'Alliance, des groupes impliqués ont déjà amorcé des changements dans leurs propres modes de fonctionnement afin de tendre davantage vers une approche inclusive et participative, permettant déjà au AVEC de continuer à s'inscrire dans notre communauté. Mais d'autres concertations se sentent elles aussi interpellées par l'expérience de l'Alliance sur cet aspect. En voici deux exemples:

- *Le Regroupement contre l'appauvrissement Rimouski-Neigette (RCA)*, dont plusieurs membres ont participé à l'Alliance, a récemment amorcé une réflexion interne afin de voir comment favoriser davantage l'implication de personnes citoyennes expertes du vécu de la pauvreté, que ce soit au sein de leur concertation où dans les groupes qui la compose;

- *Le Comité petite enfance de COSMOSS Rimouski-Neigette* a pour sa part demandé la collaboration de membres de l'Alliance pour voir comment notre expérience du AVEC pourrait enrichir leur propre démarche.

Nous pouvons donc espérer que ces réflexions en cours pourront mener à des transformations dans certaines pratiques locales et ouvriront d'autres espaces de dialogue et d'actions entre organisations et personnes citoyennes de notre MRC.



**Rayonnement de la démarche AVEC de l'Alliance, ici et ailleurs**

C'est également dans cette perspective que des membres de l'Alliance rencontrent depuis déjà deux ans différents groupes d'étudiant(e)s et d'intervenant(e)s afin de partager l'expérience de notre démarche AVEC. Une dizaine d'animations ont déjà eu lieu dans différents milieux: Techniques de travail social du cégep de Rimouski, baccalauréats en travail social et en développement social de l'UQAR, rencontre régionale bas-laurentienne des organisateurs et organisatrices communautaires, colloque du RQIIAC (Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire), AEC en mobilisation des communautés.

Nous trouvons important de répondre à ces demandes qui selon nous, permettent une réflexion sur nos pratiques actuelles ou à venir. D'ailleurs, plusieurs intervenant(e)s rejoint(e)s lors de ces rencontres ont nommé l'espoir que cela suscitait de constater qu'au-delà des défis, il est possible de vivre des démarches de concertation réunissant acteurs des organisations et citoyen(ne)s du milieu, y compris parmi les populations en situation de précarité. Ils en repartent non seulement plus motivés et convaincus, mais également avec des outils et des pistes de réflexion pour faire avancer cette approche dans leurs communautés.

L'expérience AVEC de l'Alliance Rimouski-Neigette a également été soulignée et décrite dans le cadre d'une recherche scientifique qui a documenté et analysé cinq (5) démarches d'intervention territoriale en matière de pauvreté, dans autant de régions du Québec (Lesemann, 2014). On y présente d'ailleurs dans l'annexe 5c la démarche de l'Alliance Rimouski-Neigette qui selon l'équipe de recherche, fait figure d'exception en matière de participation des personnes en situation de pauvreté dans le cadre du PSIS et des approches développées par territoire.



La diffusion de cette recherche pourrait éventuellement elle aussi contribuer à l'émergence de pratiques participatives à une plus large échelle. Dans les constats, on précise entre autres les conditions de base essentielles à la réalisation d'un plan de lutte contre la pauvreté. La première condition nommée consistant à « mettre la participation des personnes et des communautés au cœur des processus à toutes les étapes de la mise en œuvre en prévoyant dès le départ les moyens et conditions pour ce faire » (Lesemann, 2014: 11). De même, dans les principales pistes d'action proposées, on recommande au gouvernement et acteurs concernés de « renforcer

la participation des citoyens et personnes en situation de pauvreté dans les processus (consultation, priorisation des problématiques, recherche de solutions.) » On ajoute la nécessité de « promouvoir la transparence au niveau de la gouvernance (gouvernementale, régionale et locale) comme levier de la mobilisation et de la participation citoyenne (imputabilité des résultats vers les communautés). » (Lesemann, 2014 : 19) Si ces recommandations étaient réellement intégrées dans le prochain plan de lutte, cela pourrait devenir un levier fort intéressant pour favoriser davantage de démarches participatives.

### D'autres pistes à explorer pour notre milieu

Lors des différentes activités bilan, d'autres idées ont émergé pour assurer la continuité du AVEC. On a parlé de la possibilité de mettre sur pied une banque de personnes citoyennes intéressées à s'impliquer. On a identifié des lieux où on pourrait soutenir l'émergence de comités d'usager(ère)s (Moisson Rimouski-Neigette, Société des transports de Rimouski).

Certain(e)s ont également exprimé le désir qu'un post-comité AVEC soit mis sur pied. Petit noyau de vigie pour la continuité du AVEC dans notre milieu? Groupe de soutien pour les organisations intéressées à cette approche? Lieu d'expérimentation et/ou de mise en commun d'outils pouvant ensuite être diffusé ou mis à la disponibilité des organismes? Cette piste reste encore à ce jour à explorer et nous verrons si et comment elle pourra éventuellement se déployer.

Mais ce qui est sûr, c'est qu'elle représente le désir partagé par de nombreuses personnes de veiller à alimenter une façon de faire qui, en plus d'être riche en résultats concrets, est également très porteuse de sens, et ce, au-delà de la démarche de l'Alliance. Pour clore cette partie sur l'expérience AVEC de l'Alliance, laissons d'ailleurs de nouveau la parole à une personne participante qui résume bien ce propos:

*« Je souhaite que notre démarche ait permis une prise de conscience vers une société qui fait AVEC naturellement, que ça devienne une façon de faire incontournable. »*





## RÉFÉRENCES

Collectif VAATAVEC (2014). *L'AVEC, pour faire ensemble : Un guide pratique, de réflexions et d'outils*. Récupéré en ligne du site du Collectif pour un Québec sans pauvreté : [www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)

Gouvernement du Québec (à jour 1<sup>er</sup> janvier 2016). *Loi 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Chapitre L-7, Disponible en ligne sur le site de Publications du Québec : [www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca](http://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca)

Lesemann, F. et coll. (2014). *Le rôle de la concertation intersectorielle, de la participation citoyenne et de l'action collective pour soutenir le développement des communautés et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion : une approche régionale et nationale comparative*. FRQSC et INRS. Récupéré du site du FRQSC : [www.frqsc.gouv.qc.ca](http://www.frqsc.gouv.qc.ca)

## ANNEXE 1: DÉFINITION OPÉRATIONNELLE DES PRATIQUES AVEC DU COLLECTIF POUR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ



### Collectif pour un Québec sans pauvreté

165, de Carillon, 2e étage, local 309 Québec (Québec), G1K 9E9

Téléphone : (418) 525-0040

Télécopieur : (418) 525-0740

Courrier électronique : collectif@pauvrete.qc.ca

[www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)

## Définition opérationnelle des pratiques AVEC au Collectif pour un Québec sans pauvreté

### Objectifs de cette définition opérationnelle

- Préciser les assises des pratiques AVEC au Collectif pour un Québec sans pauvreté : penser, décider et agir avec les personnes en situation de pauvreté.
- Donner le goût d'adopter une démarche de pratiques AVEC.

### Une proposition de définition des pratiques AVEC

Dans son action, le Collectif pour un Québec sans pauvreté s'inspire des principes de justice sociale et de défense collective des droits afin de résister aux décisions politiques qui appauvrissent les gens. Cela implique de renforcer le pouvoir d'agir des personnes en situation de pauvreté.

Pour cela, les personnes en situation de pauvreté, de même que les personnes qui leur sont solidaires, dont les intervenantEs, les chercheurEs, doivent être associées à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des processus qui les concernent. Autrement dit, il s'agit de penser, décider et agir AVEC les personnes en situation de pauvreté, dans une perspective de travailler ENSEMBLE.

Parce que les personnes en situation de pauvreté sont exclues socialement, il est nécessaire de développer des pratiques inclusives pour assurer leur réelle participation et leur pleine reconnaissance dans les différentes actions pouvant mener à un Québec sans pauvreté, sans préjugés, égalitaire et riche de tout son monde. Pour cela, il faut se donner des conditions nécessaires à la mise en œuvre de ces pratiques : notamment sortir de la hiérarchie des statuts sociaux en s'inscrivant dans une démarche égalitaire et de partage des connaissances.

Puisque les personnes en situation de pauvreté sont les premières à connaître leur réalité et à agir sur elle, leur expertise permet de construire ENSEMBLE et d'enrichir AUTREMENT des savoirs nécessaires à la lutte. Les pratiques AVEC renforcent ainsi la légitimité des prises de position du Collectif.





## ANNEXE 2: RÉALISATIONS DU COMITÉ AVEC DE L'ASIS RIMOUSKI-NEIGETTE

Le comité implication des personnes en situation de pauvreté, ou AVEC, a été actif à peine 6 mois, soit d'avril à septembre 2012. Durant cette courte période, il a réalisé de nombreuses actions qui ont favorisé la participation des personnes les plus concernées par la pauvreté jusqu'à la fin de la démarche de l'Alliance en 2016.

### Voici un rappel des principales réalisations du comité :

- Identification « du profil » des personnes à rejoindre :
  - « On parle de femmes et d'hommes, de jeunes et de personnes âgées, de personnes vivant en ville et d'autres en milieu rural. On parle de personnes qui sont sans emploi et d'autres qui travaillent à temps partiel ou au salaire minimum. On parle d'étudiant(e)s, de personnes seules et de mères monoparentales, etc. L'idée étant de toucher aux différentes réalités et aux différents vécus des personnes de notre milieu, d'avoir une bonne représentativité. »<sup>7</sup>
- Élaboration d'un document pour faciliter le recrutement des personnes: événement *Mission possible*<sup>8</sup>. Le document a été acheminé à différents organismes du milieu. Une vingtaine d'organismes ont été identifiés. Des contacts téléphoniques ou des visites en personne ont soutenu la présentation de la démarche « Recrutement des personnes » ;
- Organisation d'une première rencontre d'appropriation de la démarche pour les personnes en situation de pauvreté: l'événement **Mission possible** du 27 juin 2012. Cet événement comprenait la présentation d'un portrait sommaire de la pauvreté, une présentation des possibilités d'implication dans l'Alliance ainsi qu'une consultation sur les besoins des personnes au plan de l'inclusion sociale et de la lutte à la pauvreté. Au total, 24 personnes ont participé à cet événement. À cette occasion, un exercice visant à consulter les participant(e)s sur la façon de les interpeller a été réalisé. Jusqu'à ce moment, on parlait d'implication des personnes en situation de pauvreté. Toutefois, cet événement a permis de constater que cette façon de nommer les choses pouvait être « stigmatisante ». Un questionnement a donc été entamé à savoir si on nommait les participant(e)s personnes en situation de pauvreté, de précarité, etc.
- Organisation de la rencontre « **Soupe populaire**<sup>9</sup> et consultation des participant(e)s de l'Alliance » le 19 septembre 2012. Les objectifs<sup>10</sup> de cet événement étaient de:
  - o Créer des liens entre les participant(e)s;
  - o Favoriser l'implication des participant(e)s;
  - o Valoriser l'expertise des participant(e)s;
  - o Consulter les participant(e)s sur leurs besoins en lien avec l'état de situation (portrait).

Voici les questions qui ont été posées aux personnes présentes à la Soupe populaire à partir d'une animation sous forme de *world café* :

1. Quelles ressources, projets, programmes connaissez-vous ?
  2. À quels besoins notre communauté ne répond pas du tout ou uniquement de façon partielle ?
  3. Qu'est-ce qui fait que vous utilisez ou non les ressources disponibles et qu'est-ce qui pourrait favoriser l'utilisation des ressources, programmes, services ?
- Quelques rencontres d'arrimage avec le Comité portrait à la suite des consultations menées lors des activités du 27 juin et 19 septembre 2012.<sup>12</sup>
  - Travail, avec le comité portrait, à l'élaboration d'un questionnaire pour les ressources du milieu et usagers-ères (ex : milieux ruraux, personnes âgées, etc.) pour rejoindre les personnes identifiées (profil) qui n'ont pas encore été rejointes.

<sup>7</sup> Extrait du compte-rendu du Comité implication des personnes en situation de pauvreté du 25 avril 2012

<sup>8</sup> Voir Annexe 3 : Affiche événement *Mission possible* du 27 juin 2012

<sup>9</sup> Voir Annexe 4 : Affiche *Soupe populaire* 19 septembre 2012

<sup>10</sup> Objectifs tirés du document *Plan d'animation de la Soupe populaire* du 19 septembre 2012

<sup>11</sup> À ce sujet, voir les compte-rendu du 26 septembre et 2 octobre 2012.

ANNEXE 3: AFFICHE ÉVÉNEMENT MISSION POSSIBLE DU 27 JUIN 2012

**Lutte à la pauvreté dans la MRC Rimouski-Neigette**

**Mission possible**

**VOUS** êtes une femme ou un homme vivant en situation de pauvreté. **VOUS** êtes jeune adulte ou moins jeune, **VOUS** vivez seul(e). **VOUS** êtes étudiant(e) ou mère monoparentale. **VOUS** êtes une personne aînée. **VOUS** travaillez au salaire minimum, à temps partiel ou êtes sans emploi. **VOUS** vivez au centre-ville ou encore en ruralité...

**Ce message est pour VOUS!!!**

Des intervenant(e)s, militant(e)s et organismes de la MRC Rimouski-Neigette sollicitent votre implication au sein de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale. Un des objectifs de cette démarche est **d'identifier et de soutenir des actions et projets** qui pourraient faire la différence et qui répondraient aux besoins réels des personnes en situation de pauvreté. Un autre objectif est de **travailler à la lutte aux préjugés** qui, plus souvent qu'autrement, représentent un frein à l'inclusion des personnes en situation de pauvreté dans leur milieu.

L'identification des besoins et des actions à mener ne peut se faire sans **VOUS**... Nous nous refusons à le faire sans **VOUS**. Car c'est **VOUS** qui savez... c'est à partir de vos réalités, des besoins que **VOUS** avez que nous pourrions réaliser des actions concrètes qui auront un impact réel dans votre quotidien. Nous avons besoin de votre expertise, de vos points de vue. Nous voulons connaître vos pistes de solutions. Nous voulons faire **AVEC VOUS**....

**Cette mission, si VOUS l'acceptez...**

pourrait nous permettre de franchir un pas de plus **dans la lutte à la pauvreté**... dans notre MRC.

Pour en savoir plus ou pour **VOUS** impliquer, contactez  
Mme Annie Besse au 418-723-3923, poste 111, [saime@saime.ca](mailto:saime@saime.ca)

Mieux encore, joignez-**VOUS** à la rencontre d'accueil et d'information  
le **27 juin 2012, à 13h 30**  
à la salle **A 202 du Colisée de Rimouski**, au 111, 2<sup>e</sup> Rue Ouest à Rimouski  
(local accessible aux personnes à mobilité réduite)

C'est un rendez-**VOUS!!!**



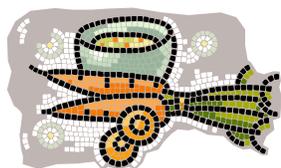
N.B. Les frais de déplacement et de gardiennage (s'il y a lieu) seront remboursés.

*Le comité **Implication des personnes en situation de pauvreté**  
de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette*



## ANNEXE 4: AFFICHE SOUPE POPULAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2012

**Soupe populaire** pour les participant(e)s de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale de la MRC Rimouski-Neigette



**Quand: Mercredi le 19 septembre 2012 de 11h00 à 16h00**

**Où: Au Colisée de Rimouski, 111, 2<sup>e</sup> Rue Ouest à Rimouski, salle A 202**

Lors de notre rencontre du 27 juin dernier, beaucoup d'entre vous avez exprimé le besoin de vous rencontrer pour échanger, pour partager des moments dans l'informel!

Nous avons aussi affirmé à nouveau l'importance de vous consulter pour l'élaboration de l'état de situation de l'insertion/inclusion des personnes en situation de pauvreté. Il est clair que l'identification des besoins et des actions à mener dans notre MRC pour contrer la pauvreté et l'exclusion doit se faire **AVEC vous !!**

C'est pourquoi nous vous invitons le 19 septembre 2012 à une **Soupe populaire** suivie d'un échange qui nous permettra de faire un bout ensemble sur l'identification des ressources, projets, programmes qui pourraient faire la différence dans la vie de tous les jours. Nous vous proposons une série de questions pour vous préparer à cette activité (voir document joint). Nous avons hâte de vous entendre!!

\*Nous vous demandons de confirmer votre présence au plus tard le 17 septembre auprès de Linda Bérubé, au 418 -724-7204 poste 5421 ou encore par courriel [linda.berube.csssrn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:linda.berube.csssrn@ssss.gouv.qc.ca)

Veuillez noter que les frais de déplacement et de gardiennage seront remboursés lors de la rencontre.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses!

*Linda Bérubé pour le comité AVEC  
de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale MRC Rimouski-Neigette*





# COMITÉ DE LUTTE AUX PRÉJUGÉS

.....

ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE  
RIMOUSKI-NEIGETTE

## TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux.....	75
Liste des acronymes.....	75
1. LES ENJEUX.....	76
2. L'AMORCE DE LA DÉMARCHÉ.....	76
3. LES OBJECTIFS.....	77
4. LES ACTIVITÉS RÉALISÉES.....	78
5. UN APPUI À L'INITIATIVE « IMPLANTATION DE L'ACCORDERIE DE RIMOUSKI-NEIGETTE ».....	80
6. LES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE LUTTE AUX PRÉJUGÉS.....	80
Références.....	82
ANNEXES	
ANNEXE 1 : La silhouette en situation de préjugés.....	83
ANNEXE 2 : Animation <i>l'Escalier roulant</i> .....	84
ANNEXE 3 : Mythes et préjugés à l'épreuve des faits.....	85





## LISTE DES TABLEAUX

**Tableau 1** : ATTENTES ET PRIORITÉS DU COMITÉ DE LUTTE AUX PRÉJUGÉS DE L'ASIS RIMOUSKI-NEIGETTE..... 77

**Tableau 2** : LE PLAN D'ACTION DU COMITÉ DE LUTTE AUX PRÉJUGÉS (VERSION MARS 2013) ..... 78

## LISTE DES ACRONYMES

<b>ASIS</b>	Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale
<b>ATD</b>	Agir tous pour la dignité
<b>AVC</b>	Accident vasculaire cérébral
<b>AVSEC</b>	Animatrice à la vie spirituelle et communautaire
<b>BD</b>	Bande dessinée
<b>CLSC</b>	Centre local de services communautaires
<b>CQC</b>	Collectif québécois de conscientisation
<b>CRÉ</b>	Conférence régionale des élu(e)s
<b>FCPASQ</b>	Front commun des personnes assistées sociales du Québec
<b>FQIS</b>	Fonds québécois d'initiatives sociales
<b>MAINS BSL</b>	Mouvement d'aide et d'information sida Bas-Saint-Laurent
<b>MRC</b>	Municipalité régionale de comté
<b>RCA</b>	Regroupement contre l'appauvrissement Rimouski-Neigette
<b>SEL</b>	Système d'échange local
<b>UTIL</b>	Unité théâtrale d'interventions locales
<b>VAATAVEC</b>	Vers l'autonomie alimentaire pour touTEs : Agir et vivre ensemble le changement



Photo : Mathieu Gosselin

## 1. LES ENJEUX

Les citoyennes et les citoyens engagés dans la démarche de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale ont fait de la question des préjugés une de leurs priorités. Les préjugés liés à la pauvreté sont partout : dans les médias, dans les écoles, au gouvernement, dans les organismes, dans les familles. À force de les entendre, plusieurs se sont imprimés en nous comme une vérité. Nous les avons intégrés sans même nous en rendre compte.

Ces préjugés ont des conséquences directes sur les personnes qui les subissent : ils provoquent des conflits et des ruptures dans les relations, ils ont un impact sur l'accès aux services, ils diminuent les chances de trouver un travail, ils entraînent de façon générale la marginalisation et l'exclusion. Ils ont aussi des effets sur nos communautés : ils cachent les causes structurelles des problèmes sociaux et viennent justifier des politiques qui accentuent les inégalités sociales.

Les membres de l'Alliance ont donc mis sur pied, dès la première année de la concertation, un comité de lutte aux préjugés. Ce comité avait comme mandat général de favoriser un changement de mentalité dans le milieu afin de soutenir des pratiques de lutte à la pauvreté plus adaptées aux réalités des personnes et plus respectueuses de leur dignité, en plus de contribuer à une plus grande solidarité sociale.

## 2. L'AMORCE DE LA DÉMARCHE

Dès le départ, diverses activités d'éducation populaire ont été réalisées afin d'appivoiser mutuellement cette épineuse et sensible question des préjugés.<sup>1</sup> Un espace de confiance et d'authenticité a permis de mettre en commun les expériences du vécu et du savoir afin de mieux en comprendre les impacts, les causes, ce qui les alimente et contribue à leur propagation. Le groupe a aussi pris le risque de nommer ses perceptions, ce qui l'a mené à faire des changements dans son propre fonctionnement. Par exemple, le comité a laissé tomber les étiquettes « *intervenantes et intervenants* » et « *personnes pauvres* » pour se définir comme un comité de personnes citoyennes de différents milieux préoccupées par les préjugés liés à la pauvreté.

Une première intervention du comité a permis de lancer également la discussion et la réflexion au sein de la concertation de l'Alliance. Le comité a animé un « *mur des préjugés* » lors de la rencontre des partenaires de novembre 2012. Pour plusieurs, ce moment a marqué un tournant dans la démarche. En donnant la parole directement aux personnes vivant la pauvreté, en illustrant un vécu difficile, mais dont on parle trop peu, le comité a su toucher les partenaires et donné tout son sens à l'importance du travail AVEC. Cela a également ancré l'intention commune de favoriser des rapports et des pratiques s'appuyant sur la dignité de tous et toutes.



### 3. LES OBJECTIFS

C'est suite à cette rencontre des partenaires que le comité préjugés a concrétisé ses orientations de travail. Le résumé présenté au tableau 1 regroupe les attentes et priorités exprimées lors de rencontres du comité préjugés et de l'atelier tenu le 22 novembre 2012 avec les autres partenaires de l'Alliance.



## TABLEAU 1 : ATTENTES ET PRIORITÉS DU COMITÉ DE LUTTE AUX PRÉJUGÉS DE L'ASIS RIMOUSKI-NEIGETTE

### OBJECTIF GLOBAL : Travailler à défaire les préjugés dans notre MRC.

Pour atteindre cet objectif, on veut transmettre **quel message (contenu)** :

- Présenter des faits, des arguments solides, des chiffres pour contrer les préjugés et les mythes (à partir des réalités vécues);
- Présenter les différents visages de la pauvreté (aide sociale, travail précaire ou au salaire minimum, chômage, femmes, jeunes, personnes seules, aînées, personnes ayant un problème de santé physique ou mentale, etc.);
- Se connecter aux autres comités de l'Alliance en intégrant les préjugés liés aux problématiques prioritaires retenues par les partenaires : alimentation, transport et rapprochement entre personnes et services;
- Faire connaître le système qui engendre et entretient la pauvreté – vision collective;
- Dépasser le principe de charité : c'est une question de justice sociale!

On veut s'y prendre **comment** (de façon globale) :

- Donner la parole aux personnes qui vivent la pauvreté – faire AVEC;
- Ouvrir un espace de dialogue, sensibiliser, amener les gens à réfléchir;
- Revaloriser toute forme de contribution citoyenne – faire ressortir la débrouillardise, les compétences des gens;
- Que le message se rende et que les actions menées soient motivantes!
- Avoir une préoccupation de continuité dans nos actions.

On veut rejoindre **qui (publics cibles)** :

- Faire réagir l'entourage : C'est le regard de l'autre qui est le plus blessant.
- Les médias / La population
- Les intervenant(e)s qui travaillent auprès de personnes vivant la pauvreté :
  - Centre local d'emploi
  - Services de santé
  - Organismes communautaires et partenaires de l'Alliance
  - Policiers
- Les décideurs / Les élu(e)s
- Les milieux de travail
- Le milieu scolaire / Les jeunes

<sup>1</sup> ANNEXE 1 : Silhouette en situation de préjugés (CQC, non daté)

#### 4. LES ACTIVITÉS RÉALISÉES

Jusqu'au printemps 2013, le comité a poursuivi ses rencontres de défrichage sur les préjugés et la pauvreté. Il a profité de la venue du *Collectif pour un Québec sans pauvreté* pour vivre deux ateliers : l'animation basée sur l'image de « l'escalier roulant »<sup>2</sup> a permis de mieux comprendre les causes structurelles de la pauvreté, tandis que l'activité utilisant l'outil « nuage de mots » est venue alimenter la définition d'un préjugé, son processus et ses conséquences.

Quelques membres ont également accepté l'invitation lancée par Marie-Josée Lavoie, de l'émission *Autrement Vu*, afin de réaliser un reportage sur les impacts des préjugés à l'égard des personnes vivant la pauvreté. Ce fut une première occasion pour des participant(e)s de prendre eux-mêmes la parole en public afin de témoigner de cette réalité.

Parallèlement, une revue de littérature a été réalisée afin de soutenir le travail du groupe dans l'identification de manières efficaces d'agir pour contrer ces préjugés. Cela représente en effet tout un défi à relever. Les préjugés sont beaucoup plus qu'une fausse perception qui disparaît avec une bonne information. Ils sont profondément ancrés dans l'esprit collectif. Il est donc

apparu incontournable de poursuivre le travail au-delà des témoignages et de la production d'une série d'argumentaires<sup>3</sup>.

Les membres ont donc nommé le besoin de se rapprocher des gens et de leur réalité afin d'augmenter les chances d'induire des changements concrets, ce qui va d'ailleurs dans le sens de diverses recherches. De plus, les participant(e)s ont exprimé le désir de s'engager dans une voie qui mettrait à profit leurs compétences et qui aborderait ce thème difficile par un biais plus « positif », tout en étant tout aussi pertinent et percutant... voire plus! Le comité a donc opté pour une démarche qui allierait animations d'éducation populaire et théâtre. Une démarche qui solliciterait la collaboration d'organismes partenaires de l'Alliance afin de concevoir des « capsules ambulantes » permettant de réfléchir, de comprendre et d'agir face aux préjugés identifiés dans nos milieux. Une démarche qui dans une deuxième étape, prendrait son élan pour aller vers d'autres acteurs et vers la population en général, lors de divers événements sociaux.

Après 9 mois de travail, le comité a « accouché » de ce plan d'action.

**TABLEAU 2 : LE PLAN D'ACTION DU COMITÉ DE LUTTE AUX PRÉJUGÉS (VERSION MARS 2013)**

ACTIONS	ALLIÉS/ RESSOURCES	PUBLIC CIBLE	AVANTAGES
<b>Projet théâtre</b> / Capsules sur différents thèmes liés aux préjugés (capsules présentées comme déclencheur dans une activité de sensibilisation pour un milieu... l'ensemble des capsules pour un projet théâtre au public...)	UTIL (Unité théâtrale d'interventions locales)  Animatrice à la vie spirituelle et communautaire (AVSEC), écoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entourage</li> <li>Organismes</li> <li>Écoles</li> <li>Population</li> </ul>	S'accomplir dans un projet tout en sensibilisant!
<b>Documentaire</b> sur le processus théâtral et les interventions dans certains milieux <b>Capsules « enregistrées »</b> pour radio <b>Campagne promotion</b> / pub-choc	Paralœil?  Médias communautaires?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organismes</li> <li>Médias et réseaux sociaux</li> <li>Population</li> </ul>	Permet de rejoindre d'autres milieux et de prolonger la démarche
Ateliers pour organismes communautaires Exemple : formation/sensibilisation auprès des intervenant(e)s en aide alimentaire	Organismes communautaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intervenant(e)s et</li> <li>Participant(e)s</li> </ul>	Travailler les préjugés de part et d'autre  Revoir modes de fonctionnement dans le respect de la dignité

<sup>2</sup> Annexe 2 : Synthèse réalisée par le comité de lutte aux préjugés à partir d'un outil du Collectif pour un Québec sans pauvreté, octobre 2013.

<sup>3</sup> Annexe 3 : Mythes et préjugés à l'épreuve des faits (Comité préjugés, 2013)



ACTIONS	ALLIÉS/ RESSOURCES	PUBLIC CIBLE	AVANTAGES
<p><b>Dates stratégiques</b> / activités variées (projection d'un documentaire avec discussion, expo « objets pauvreté », soupe populaire, interventions dans les médias, Guignolée « Noël des campeurs »...)</p>	<p>RCA Collectif pour un Québec sans pauvreté Paral'Oeil Naufragés des villes/ Endents de Sl...</p>	<p>Rejoindre toute la population avec des activités dans différents milieux (de travail, lieux publics, écoles, médias, etc.)</p>	<p>Activités pour tous les âges et tous les goûts! Saisir opportunités de dates en lien avec la pauvreté, la justice sociale, pour prendre la parole, sensibiliser, informer, dialoguer!</p>

Il s'agissait d'un plan d'action ambitieux et en cours de route, certains aménagements ont été apportés :

- Le projet « théâtre » a été jumelé à l'activité « ateliers ». Il est devenu évident que l'action de l'un venait renforcer celle de l'autre et permettait de rejoindre les différents acteurs ciblés : le milieu communautaire, la population, des décideurs, intervenant(e)s, etc.;
- La sensibilisation dans les écoles secondaires a été réalisée, mais par le comité régional de lutte aux préjugés, en utilisant l'outil des BD imprimées sur des linges à vaisselle<sup>4</sup>;
- Le projet de capsules ou campagne de promotion a été mis de côté (trop exigeant au niveau local. D'ailleurs, le Collectif pour un Québec sans pauvreté travaille sur une campagne nationale à ce sujet.)

- Le documentaire sur le projet a effectivement été réalisé, mais en lien avec TV COGECO Rimouski<sup>5</sup>.

Et à tout cela s'est ajoutée la production d'un outil de lutte aux préjugés qui permettra de transmettre aux groupes intéressés le bagage développé par le comité et favorisera ainsi la poursuite de la réflexion et des actions dans notre milieu.

Pour la suite de la démarche, nous vous invitons à prendre connaissance de l'initiative mise sur pied et réalisée par le comité préjugés :

**« Ensemble, déjouons les préjugés! »**



Photo : Mathieu Gosselin

<sup>4</sup> Pour plus d'information sur l'initiative bas-laurentienne de lutte aux préjugés liés à la pauvreté : <http://lutteauxprejugesbsl.org>

<sup>5</sup> Pour visionner le documentaire produit, se référer au site internet de TV COGECO : <http://www.tvcogeco.com/rimouski/gallerie/emissions-2015/7828-tout-le-monde-en-porte/105097-prejuges-pauvrete-1>

## 5. UN APPUI À L'INITIATIVE « IMPLANTATION DE L'ACCORDERIE DE RIMOUSKI-NEIGETTE »

Parallèlement au projet de lutte aux préjugés, les membres du comité ont traité une demande d'appui pour le soutien au démarrage d'une Accorderie dans la MRC Rimouski-Neigette.

Une Accorderie est un SEL (système d'échange local) qui vise à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en renforçant les solidarités entre des personnes d'âge, de classe sociale, de nationalité et de sexe différents.

Elle développe, par l'échange de services et la coopération, les conditions d'une amélioration réelle du quotidien et de la qualité de vie de tous ses membres, les Accordeur(e)s. Ces derniers ont accès aux services individuels des autres membres de l'Accorderie, ainsi qu'aux activités collectives d'échange.

Chaque échange de service est comptabilisé dans une banque de temps, selon le principe « une heure de service rendu vaut une heure de service reçu », quels que soient le service rendu et les compétences exigées. Tous les services sont ainsi mis sur un même pied d'égalité.

Au moment de la demande, le projet d'Accorderie était amorcé et regroupait déjà 75 personnes. Il bénéficiait de l'appui de l'organisme ATÉNA ainsi que de l'expertise développée au sein du Réseau des accorderies du Québec<sup>6</sup>.

Un soutien financier de 9000 \$ pour la première année et de 7000 \$ pour la deuxième année était demandé à l'Alliance afin de consolider le démarrage et l'implantation de l'Accorderie. Un autofinancement était également prévu à partir de la contribution des membres.

Les membres du comité préjugés ont étudié cette demande à partir des objectifs liés à leurs propres travaux ainsi que des critères établis par la concertation de l'Alliance. Voici leurs réflexions et conclusions (tirées du compte-rendu du comité préjugés du 26 février 2013) :

- Cela favorise la rencontre de gens de tout horizon, d'âges et de statuts variés. La connaissance mutuelle peut permettre de dépasser l'ignorance qui est souvent à l'origine des préjugés, et ce de façon simple, dans la communauté;
- Cela fait en sorte de valoriser les talents, permet aux gens de s'impliquer et de se sentir utiles;
- Il s'agit de soutenir un projet qui est déjà en cours et qui a comme objectif de contrer les effets de la pauvreté et de l'exclusion sociale : cela rejoint nos objectifs.
- Critères de l'Alliance : cela vise entre autres les personnes en situation de précarité, favorise le travail en concertation, et ne dédouble pas quelque chose qui existe déjà. Le

projet semble également durable, les contributions des membres de soutien viendront soutenir le financement et une réflexion est amorcée par l'ensemble des accorderies pour développer des activités d'autofinancement (un comité financement sera mis sur pied sous peu à Rimouski).

- De plus, le montant demandé est peu élevé et tout à fait réaliste dans le cadre de l'Alliance.

Les membres du comité de lutte aux préjugés ont donc unanimement recommandé l'initiative « Implantation de l'Accorderie Rimouski-Neigette ». Au total, 26 000 \$ ont été octroyés à cette initiative.<sup>7</sup>



## 6. LES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE LUTTE AUX PRÉJUGÉS

Dès le départ, les partenaires de l'Alliance étaient conscient(e)s que la lutte aux préjugés représentait une démarche de longue haleine. C'est d'ailleurs une des raisons majeures qui a motivé la mise en place du comité préjugés dès la première année de l'ASIS Rimouski-Neigette. Il s'agissait de nous donner le plus de temps possible pour réfléchir et mettre en œuvre des actions qui amorceraient dans notre milieu ce travail de sensibilisation et de déconstruction des préjugés.

Trois ans plus tard, les membres du comité préjugés ont pu évaluer l'importance du travail accompli tout en étant également conscients de tout ce qu'il reste à faire.

D'une part, il importe ici d'insister sur l'impact réel de la démarche développée par le comité de lutte aux préjugés. Comme vous pourrez le constater à la lecture du projet « Ensemble, déjouons les préjugés! », la pièce qui a été créée permet une réelle prise de conscience et fait effet « d'électrochoc » pour plusieurs. L'atelier d'éducation populaire qui suit vient ancrer cette prise de conscience dans une réflexion à la fois individuelle et collective. Il fait également appel aux motivations profondes qui animent

<sup>6</sup>Pour consulter la liste des accorderies du Québec : [www.accorderie.ca/choisir-son-accorderie](http://www.accorderie.ca/choisir-son-accorderie)

<sup>7</sup>Le bilan de l'initiative « Implantation de l'Accorderie de Rimouski-Neigette » se trouve à la page 97.



les individus et le groupe pour donner ensuite le goût et des moyens pour agir.

Grâce à l'outil de lutte aux préjugés qui sera développé par le groupe à partir de la pièce et de l'atelier, des activités de sensibilisation pourront se poursuivre dans Rimouski-Neigette et pourquoi pas ailleurs au Québec! Cet outil serait particulièrement adapté :

- pour les organismes communautaires qui veulent s'inspirer de la démarche et réaliser un projet ou une animation sur la pauvreté et les préjugés, ou simplement en discuter avec leurs membres;
- pour des activités de sensibilisation avec des étudiant(e)s du cégep ou de l'université (on pense aux futur(e)s intervenant(e)s dans un domaine social ou en technique policière entre autres);
- pour des intervenant(e)s qui voudraient utiliser certaines descriptions afin d'ouvrir sur ce sujet avec des personnes en suivi...

Un autre outil, développé cette fois dans le cadre d'une concertation régionale de partenaires de l'Alliance, a également contribué depuis 1 an à déconstruire les préjugés dans notre milieu. Les linges à vaisselle illustrant 8 fables animalières sur les préjugés liés à la pauvreté<sup>8</sup> devraient d'ailleurs permettre de rejoindre des organisations ou des acteurs que le comité de lutte aux préjugés n'a pu rencontrer avec sa pièce (parfois par manque de temps, mais aussi parce que ce type d'animation était moins adapté pour certains milieux). On pense entre autres :

- au Centre local d'emploi;
- aux municipalités et à la MRC;
- aux différentes associations et clubs (Cercle des fermières, Chevaliers de Colomb, etc.);
- aux écoles primaires et secondaires (cela est d'ailleurs en cours!);
- à la population en général, par des expositions dans des lieux publics (amorcé, mais à poursuivre).

D'autres actions pourront aussi être imaginées! À l'échelle du Québec, on sait que d'autres régions travaillent activement à la lutte aux préjugés liés à la pauvreté. Un réseautage des différents projets sera peut-être envisageable pour donner plus d'impacts aux diverses actions en cours.

Quels que soient le projet ou l'activité de sensibilisation choisie, les membres du comité préjugés tiennent à réitérer l'importance de mener ces actions dans une démarche AVEC. L'implication active de personnes vivant la pauvreté pour coréaliser et jouer la pièce a donné « *de la puissance au jeu, aux mots, au silence* ». Leur présence dans l'atelier a permis des échanges vrais et concrets sur le vécu de la pauvreté et des préjugés. Elle a également nourri l'impulsion de sortir de l'isolement et d'agir.

Nous espérons que cette impulsion se poursuivra et que nous continuerons, ensemble, à déjouer les préjugés!

## TOUT LE MONDE EN PORTE!



**Démasquons les préjugés liés à la pauvreté**

**Mardi 14 mars 2015 ★ 14h00**

Bienvenue dans la réalité de **Tout le monde en porte!**, une capsule théâtrale audacieuse et touchante mettant en scène des artistes citoyens et citoyennes.

S'inspirant d'exemples du quotidien où les préjugés s'immiscent bien au-delà des intentions, le théâtre nous invite à les débusquer.

Suivra une **animation participative** utilisant créativité et humour pour explorer les situations qui vous touchent!

**Durée: 2h**  
**Salle à déterminer:**

**Entrée gratuite**

Tout le monde en porte a été co-créé dans le cadre d'un projet de l'Alliance pour la solidarité de l'inclusion sociale Rimouski-Neigette et soutenu par la Conférence régionale des élus de GBL.  
Projet coordonné par le Centre-Femmes de Rimouski.  
Collaborateur artistique: UTE (Conception visuelle et textuelle, scénographie, accessoires et costumes)

<sup>8</sup> Pour plus d'information sur l'initiative bas-laurentienne de lutte aux préjugés liés à la pauvreté : <http://lutteauxprejugesbsl.org>

## RÉFÉRENCES

Collectif VAATAVEC. (2014). **L'AVEC pour faire ensemble : Un guide de pratiques, de réflexions et d'outils**. Première édition, mars 2014. Récupéré en ligne du site du Collectif pour un Québec sans pauvreté : [www.pauvrete.qc.ca/IMG/pdf/Guide\\_VAATAVEC.pdf](http://www.pauvrete.qc.ca/IMG/pdf/Guide_VAATAVEC.pdf)

Deniger, M-A. (2012). **Le B.S., mythes et réalités : Guide de conscientisation**, 2e édition. Conseil canadien de développement social et Front commun des personnes assistées sociales. Récupéré en ligne du site du FCPASQ : [www.fcpasq.qc.ca](http://www.fcpasq.qc.ca)

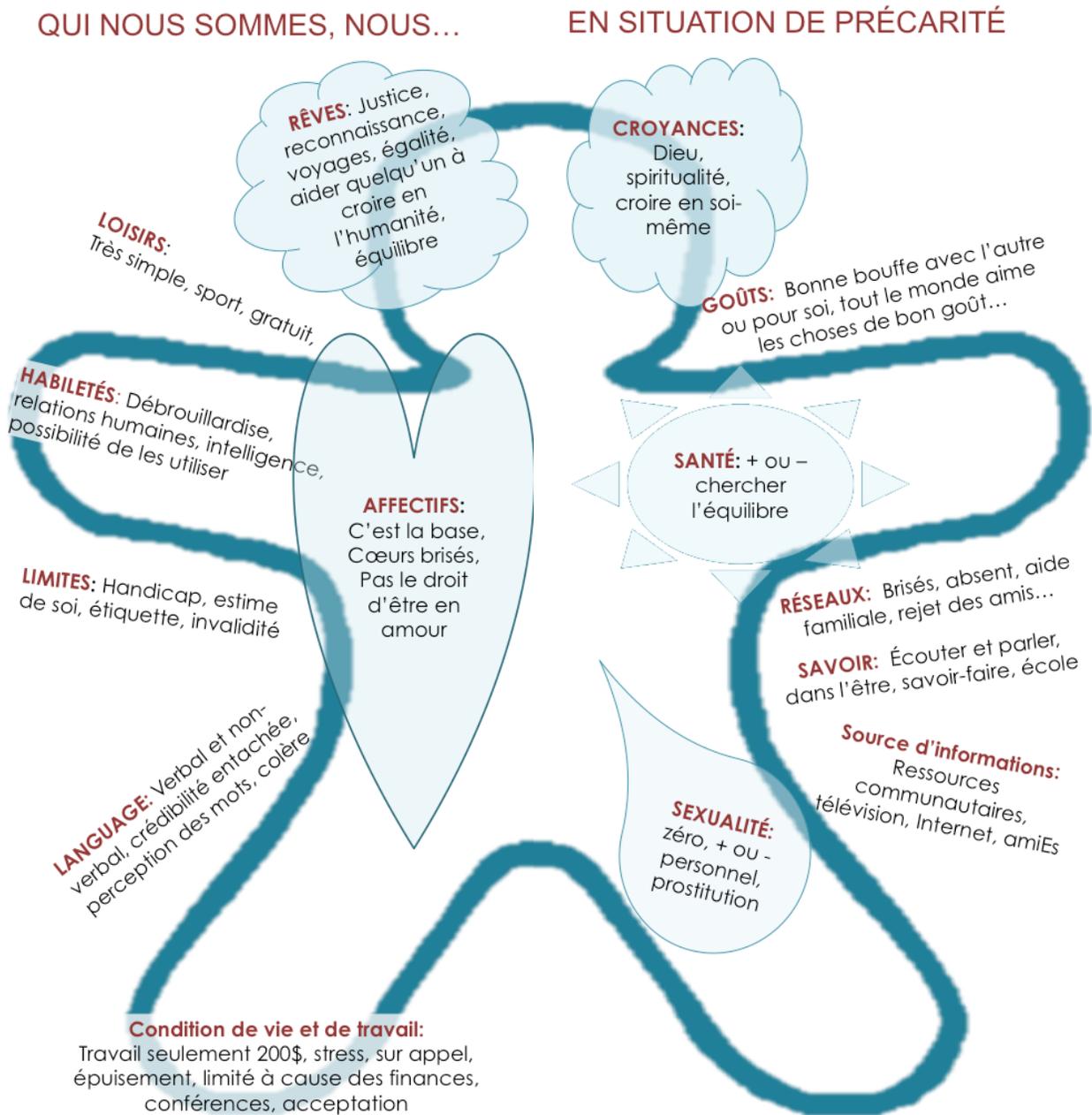
Collectif pour un Québec sans pauvreté. (non daté). **Sentier des préjugés : Outil de sensibilisation**.

Centraide Québec et Chaudière-Appalaches. (2011). **Un préjugé, c'est coller une étiquette. La lutte aux préjugés s'arrête là où commencent nos préjugés**. 4<sup>e</sup> guide de réflexion, Comité de développement social de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches. Récupéré en ligne du site de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches : [www.centraide-quebec.com](http://www.centraide-quebec.com)



ANNEXE 1 : LA SILHOUETTE EN SITUATION DE PRÉJUGÉS

(Collectif québécois de conscientisation, non daté)



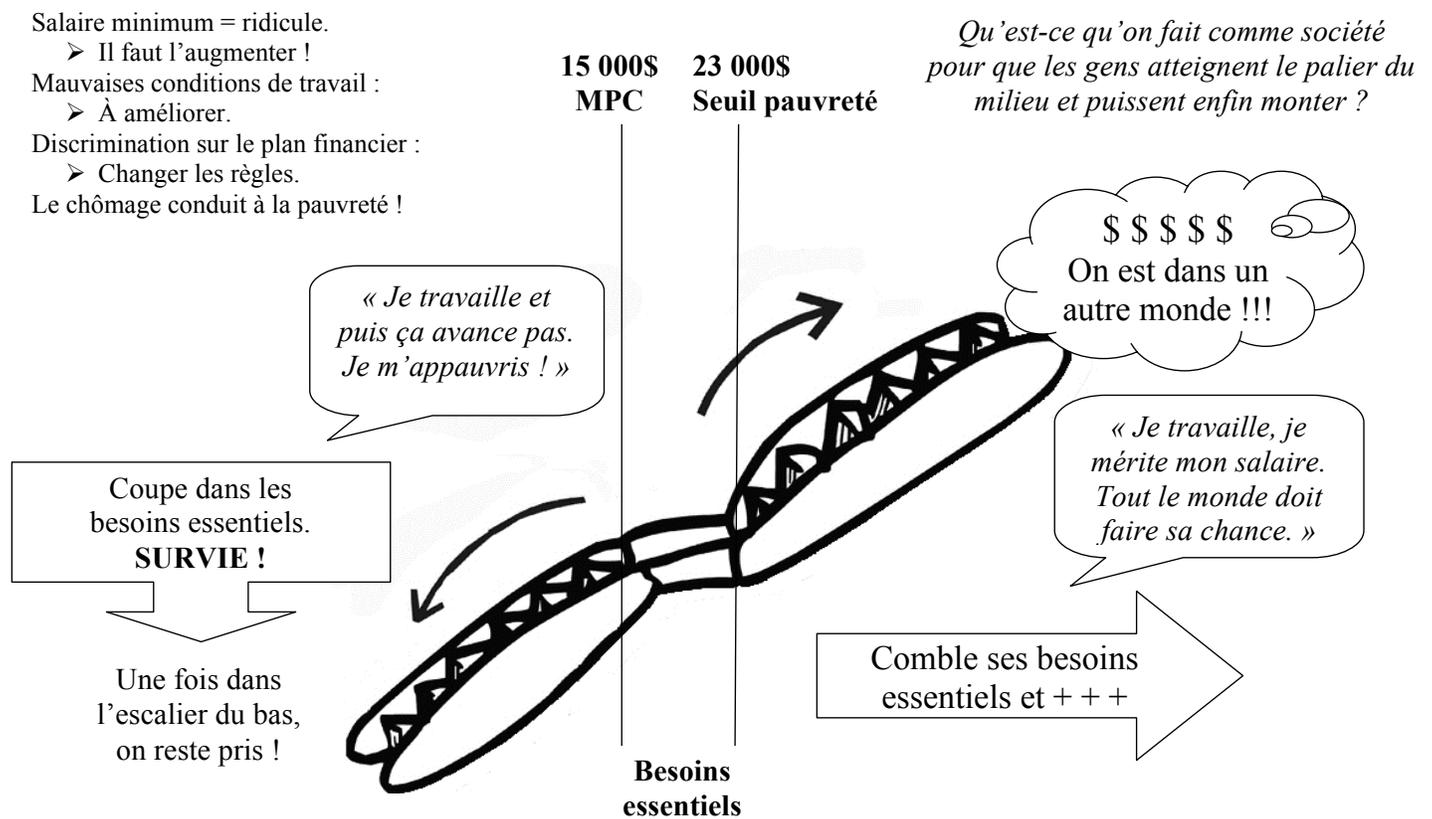
## ANNEXE 2 : ANIMATION L'ESCALIER ROULANT

Comité de lutte aux préjugés de l'ASIS RN, Synthèse réalisée suite à l'atelier du *Collectif pour un Québec sans pauvreté*, dans le cadre de la tournée « *Un scandale qu'on ne peut plus ignorer!* », octobre 2013.

Un jour, des personnes en situation de pauvreté ont comparé la société à des escaliers roulants séparés par un palier. Selon elles, vivre la pauvreté, c'est comme essayer de monter dans l'escalier du bas qui va vers le bas, alors que les gens dans l'escalier du haut qui va vers le haut, disent : montez donc!

**Ne faudrait-il pas d'abord s'occuper des escaliers?**

### L'escalier roulant : profite aux riches et est pensé par eux !



**OBJECTIF : équilibre, stabilité, sécurité \$**



## ANNEXE 3 : MYTHES ET PRÉJUGÉS A L'ÉPREUVE DES FAITS

Tableau réalisé par le comité de lutte aux préjugés à partir des sources documentaires suivantes : Deniger (2012) ; Collectif pour un Québec sans pauvreté (non daté) ; Centraide Québec et Chaudière-Appalaches (2011)<sup>9</sup>.

MYTHES ET PRÉJUGÉS	FAITS
« Dans de nombreux cas, l'argent donné à certaines familles ne se rend pas dans l'estomac de leurs enfants, mais bien au dépanneur du coin. »	C'est une généralisation! Prenons par exemple deux avocats qui vont prendre une bière après leur travail pour décompresser... ils voyagent, ils ont le câble, internet, etc. <b>Pourquoi il n'y aurait que les gens riches qui pourraient s'offrir du plaisir?</b>
« Les pauvres n'ont qu'à cesser de fumer s'ils veulent arriver. »	Le « bon pauvre » se doit d'être parfait. Il ne doit pas fumer ni boire. Il ne doit pas aller au restaurant. Il n'a pas le droit à la culture, au rêve et à la fête. Il n'a pas le droit de se plaindre, de demander ou de refuser. Il n'a pas d'affaire à avoir le câble ou internet. Il n'a pas le droit de cacher son image de pauvre. Le « bon pauvre » ne doit pas avoir l'air joyeux.
« Les prestations sont suffisantes pour couvrir les besoins essentiels. »	Selon plusieurs, les pauvres n'ont pas droit au plaisir, au beau et au divertissement. Du moment que nous payons, il semble que nous achetons du même coup le droit de juger l'autre, sans égard à ses besoins réels. Bref, le prix à payer pour « mériter » un chèque d'aide sociale consisterait à souffrir et à afficher les signes extérieurs de sa pauvreté. Est-ce là ce que nous appelons notre « solidarité »?
« Pourquoi subventionner la pauvreté? En la rendant confortable, on incite les gens à se faire vivre par le système. »	Toute l'aide reçue correspond à peine à la moitié de la mesure du panier de consommation établi par Statistique Canada.
« Je connais plusieurs de ce type de pauvres qui ont volontairement passé leur vie à parasiter ceux qui travaillent, et je n'ai aucune espèce de compassion pour leur paresse. » Commentaire blogue, Le peuple invisible, R. Martineau, 18/11/2010	« Pour nous, j'ai jardiné et récolté, empoté confiture, marmelade, fève et brocoli, tout pour faire le tour d'août. J'ai cousu et tricoté, construit et inventé, cuisiné et cuisiné. J'ai transformé, manipulé et embelli les objets sous ma main, soigné, bercé, cajolé et éduqué. Mais la pauvreté m'a contrainte à lui donner tout mon temps. Ce fut le cycle de la pauvreté qui maintient la pauvreté. La pauvreté de laquelle on n'a jamais répit. La pauvreté comme une violence devant laquelle on se sent impuissant, mais oh combien non démuné. »
« Le BS est rendu héréditaire de père en fils et de mère en fille. »	Contrairement à la croyance populaire, le portrait des personnes recevant de l'Aide sociale n'a rien d'éternel puisque 50 % des personnes pauvres s'en sortent au bout de deux ans. Cela peut donc arriver à n'importe qui et rares sont les « nécessiteux de carrière ».
« Ce serait un plan de lutte si on essayait de réduire le nombre de BS au lieu d'augmenter leur chèque. Des fois, pour se prendre en main, ça prend un coup de pied au derrière. »	« On entend souvent que plus les prestations d'aide sociale sont élevées, plus il y a avoir de prestataires. Pourtant, en observant le niveau des prestations et le nombre de prestataires sur 21 ans, on ne peut établir de corrélation. Plus intéressant encore, ce sont plutôt les prestataires recevant l'aide gouvernementale la plus généreuse, soit les familles monoparentales, dont le nombre a diminué de 56 % entre 1996 et 2008. Les faits vont exactement au contraire du mythe. » (Recherche IRIS)
« Pour sortir de la pauvreté, il suffit d'aller travailler! »	Occuper un emploi n'est pas une garantie contre la pauvreté. Près du tiers des personnes sous le seuil de faible revenu sont des travailleurs et des travailleuses. Les boulots accessibles aux personnes peu scolarisées sont souvent précaires, peu attrayants, mal rémunérés et n'offrent aucune protection. Les familles québécoises avec enfants appartenant à la moitié la plus pauvre ont travaillé en moyenne 13 semaines de plus par année qu'il y a 30 ans et ont vu leurs revenus diminuer de 10 %.

<sup>9</sup>Voir les références complètes à la page 82.

MYTHES	PRÉJUGÉS
« La vraie pauvreté est au tiers monde... pas chez nous! »	La pauvreté chez nous s'inscrit dans un contexte de richesse et de prospérité relative, ce qui entraîne l'exclusion sociale et des écarts de revenus importants. La pauvreté au Québec touche 10 % de la population : prestataires de l'Aide sociale, travailleuses et travailleurs à faible revenu ou à emplois précaires, personnes seules, personnes âgées, personnes handicapées et familles monoparentales.
« Au Québec, même pauvre, on vit dans un état confortable. »	La pauvreté engendre des privations et des souffrances majeures. Elle affecte la santé physique et mentale, le niveau de stress, l'estime de soi, les compétences et les aptitudes. Les personnes pauvres sont plus souvent isolées, plus souvent malades et ont une espérance de vie plus courte de sept (7) ans.
« Avec tous les programmes sociaux offerts dans cette province corrompue, je ne peux pas comprendre qu'un individu demeure dans la pauvreté! Peut-être est-il confortable dans cet état... »	La pauvreté c'est vivre dans un stress constant, voir son estime personnelle baisser, s'isoler, ne pas pouvoir faire des activités, etc. Qui voudrait de toutes ces conséquences négatives dans sa vie? « Comment puis-je arriver avec un tel montant? C'est un choix crucial et impossible à faire : ou je loue une mansarde froide, obscure, un taudis à prix fort et je dois continuer à me nourrir, me vêtir et répondre à mes besoins en allant dans les missions et donc je ne peux quitter ce milieu... ou je choisis de dormir dans les missions, je m'alimente de façon plus adéquate, je commence à payer mes dettes, je me permets même de fumer, mais je reste coincé de toutes parts... ou j'essaie de trouver du travail et je quitte enfin ce milieu, mais il me faut quand même un endroit décent où je puisse me reposer et me refaire. Et puis, quel travail trouverais-je et comment pourrais-je le garder si je demeure dans de telles conditions? »
« Les personnes pauvres ne savent pas gérer un budget. »	La prestation de base pour une personne seule sans contrainte s'élève à 604 \$ par mois. Elle peut toucher 200 \$ de revenu d'emploi sans pénalité. Au mieux, avec 800 \$, elle doit payer son loyer, l'électricité, la nourriture, les vêtements, les soins d'hygiène. Il ne reste rien pour les médicaments, les soins dentaires, le transport, les loisirs, les assurances, les communications, les imprévus, etc.
« Les personnes pauvres ne savent pas s'organiser et gérer un budget. »	Au Québec, une famille de 2 adultes et 2 enfants, bénéficiaire de l'aide sociale, doit consacrer en moyenne <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>46 %</b> de son revenu : <b>au logement</b></li> <li>• <b>36 %</b> de son revenu : <b>aux autres dépenses fixes et aux situations d'urgence.</b></li> </ul> Il ne lui reste que <b>18 %</b> de son revenu <b>pour la nourriture, alors qu'il lui en faudrait près de 50 % pour assurer une alimentation adéquate à tous les membres de la famille.</b>
« Les pauvres ne sont pas prévoyants et ne font pas les bons choix. »	La pauvreté force à vivre au jour le jour, simplement parce qu'il n'y a pas moyen de faire autrement. Tout peut devenir extraordinairement compliqué y compris de boucler un budget quand on a que quelques centaines de dollars par mois à dépenser pour couvrir tous les besoins. Les compétences et la bonne volonté ne suffisent pas : pour faire les bons choix, <b>il faut d'abord avoir le choix.</b>
« Pourquoi demeurer en relation avec une personne qui soudainement devient handicapée ou pauvre... elle ne peut plus vivre à mon rythme! »	L'isolement est le pire handicap qui puisse exister. Être sensibles et compréhensifs envers les personnes handicapées ou pauvres leur permet une plus grande autonomie.

INITIATIVE 1



ENSEMBLE, ON DÉJOUÉ  
LES PRÉJUGÉS!

---

ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE  
RIMOUSKI-NEIGETTE

### 1. Titre du projet

#### Ensemble, on déjoue les préjugés!

Comité ASIS ayant recommandé le projet : Comité de lutte aux préjugés envers la pauvreté

### 2. Promoteur du projet

Nom de l'organisation : Le Centre-femmes de Rimouski

Coordonnées : 16 rue de l'Évêché Ouest,  
Rimouski (Québec) G5L 7B7

Personne ressource, titre : Jacinthe Montplaisir,  
agente socio-politique

### 3. Bref descriptif du projet, de ses objectifs et des activités offertes

THÉÂTRE-ANIMATION:

#### TOUT LE MONDE EN PORTE!

#### Démasquons les préjugés liés à la pauvreté!

Depuis la mise en place de l'Alliance Rimouski-Neigette, un groupe de citoyens agissent pour démystifier les préjugés véhiculés à l'égard des personnes en situation de précarité, tant auprès de partenaires ayant un rôle à jouer dans la lutte à la pauvreté et à l'exclusion que dans la population en général. Nous sommes d'avis qu'un changement de mentalité dans le milieu peut favoriser des pratiques de lutte à la pauvreté plus adaptées

aux réalités des personnes et plus respectueuses de leur dignité, en plus de favoriser une plus grande solidarité sociale.

Pour ce faire, nous avons choisi d'allier l'art et l'éducation populaire à travers le projet « Ensemble, on déjoue les préjugés ». Mettant au premier plan la parole citoyenne et la réalité du quotidien de la pauvreté, le groupe a réussi à créer un théâtre où les spectateurs sont profondément touchés par la somme des expériences de vie qui sont traduites dans le propos. La pièce a été conçue de septembre 2013 à octobre 2014 dans un esprit de co-création avec l'éclairage et le soutien de deux artistes de la troupe UTIL : Unité théâtrale d'interventions locales. Au cours de cette période, et à raison d'une rencontre par semaine, une création collective a pris forme et a abouti à une œuvre multidisciplinaire, conjuguant le dessin et le théâtre. Les deux artistes-formateurs se sont engagés à transmettre l'essence du théâtre communautaire. UTIL signe la conception visuelle et textuelle, la scénographie, les accessoires et les costumes de la pièce.

Suite à la pièce, l'animation guide le public vers l'action pour améliorer les pratiques. Jumelant le théâtre, la discussion et la réflexion, le groupe a peaufiné la représentation finale durant l'année 2014-2015. Il a aussi planifié sa tournée de représentations et réalisé celle-ci! L'automne 2015 boucle le projet par la réalisation d'un guide sur la lutte aux préjugés issu de notre démarche. Le guide sera accompagné par une émission de télévision de 30 minutes sur la pièce produite par TV COGECO et dont la diffusion sur les écrans est prévue pour le temps des Fêtes 2015.





#### 4. Personnes (clientèles) ciblées par l'initiative

Les personnes citoyennes ayant à cœur la lutte aux préjugés se sont impliquées activement au courant des 2 années.

3 intervenantes communautaires : CLSC, MAINS BSL, Centre-Femmes de Rimouski et en support, la coordonnatrice du projet Vers une plus grande sécurité et autonomie alimentaire. Des artistes professionnels de théâtre qui nous ont soutenus tout au long de l'année 1 du projet pour développer la création artistique et notre jeu : deux artistes de la troupe UTIL (Unité théâtrale d'interventions locales). Dans la deuxième année, nous avons reçu des ateliers de perfectionnement ponctuels avec un coach de théâtre et une animation théâtrale liée au théâtre de l'opprimé.

##### Bilan des représentations :

###### Année 2013-2014 :

4 représentations : 4 groupes de personnes spectatrices ont été rencontrés pour alimenter le contenu de la pièce, autant dans sa forme que dans le contenu. Les spectateurs et spectatrices ont été choisis de façon à nous alimenter de façon optimale dépendamment de l'étape de notre création.

- 1<sup>ère</sup> présentation : 2 spectateurs (pour se familiariser avec la scène)
- 2<sup>e</sup> présentation : 25 spectateurs (partenaires de l'Alliance, avec un échange)
- 3<sup>e</sup> présentation : 15 personnes ciblées (focus-groupe pour le contenu et la technique)
- 4<sup>e</sup> présentation : 15 personnes choisies par les membres du groupe (présentation de type spectacle).

Entrevue à TV COGECO avec Marie-Josée Lavoie.

###### Année 2014-2015 :

13 représentations du théâtre-animation d'une durée de 1h30 ou 2 heures ont été faites au courant de l'année

- À la bibliothèque Lisette-Morin (4)
- À Saint-Mathieu-de-Rieux dans le cadre du Forum social BSL (1)
- Au 180, rue Évêché pour les organismes Aux Trois-Mâts, Action-Populaire et Comité Logement Rimouski-Neigette (1)
- À l'UQAR (1)
- Au Cégep (1 fois à la Coudée et 1 fois au théâtre de poche pour captation télé) (2)
- À Sherbrooke dans le cadre du Congrès Ensemble-Autrement du Collectif pour un Québec sans pauvreté (1)
- Au Centre-Polyvalent des aîné(e)s (1)
- Au club de l'Âge d'Or de St-Fabien (1)
- Au CLSC de Rimouski (1)

Durant l'année, plus de 300 personnes ont été présentes et ont participé aux échanges. En moyenne, les groupes étaient formés de quinze à vingt personnes spectatrices ce qui a permis de vivre des animations personnalisées et des partages sincères. Toutes les personnes de la troupe se sont impliquées à la fois dans le théâtre et à l'animation.

##### Dans Rimouski-Neigette, nous avons rejoint au total :

- 16 organismes communautaires
- 9 organisations (CRÉ, Centraide, etc.)
- 3 professeurs/chargés de cours
- Des étudiants et étudiantes - cégep/université
- 17 intervenant(e)s du CLSC
- Le député provincial de Rimouski-Neigette, M. Harold Lebel
- L'attaché politique du député fédéral, M. Guy Caron
- 1 représentante du conseil municipal de Saint-Fabien
- 1 représentante du conseil municipal de Rimouski
- ainsi que des citoyens et citoyennes de Rimouski et des membres de la famille des personnes de la troupe.

##### Au Québec, nous avons rejoint au total :

- 11 organismes communautaires
- 1 organisatrice communautaire
- 2 troupes de théâtre d'intervention professionnelle (Théâtre Parminou et Mise au jeu)
- et des personnes impliquées dans la lutte aux préjugés liés à la pauvreté.



##### Au plan médiatique :

- Article dans le Mouton Noir (par Nadya Thériault et Jacinthe Montplaisir)
- Article dans L'Avantage
- Vie chez nous TVA (avec Denis Larrivée, Michelle Gagnon et Jacinthe Montplaisir)
- Radio-Canada radio (avec Nadya Thériault et Jacinthe Montplaisir) à l'émission Info-réveil

- TV COGÉCO Rimouski (avec tout le groupe)
- Émission de 30 minutes produite par TV COGÉCO
- La soupe aux cailloux, Mensuel du Collectif pour un Québec sans pauvreté

## 5. Partenaires : Mobilisation et Temps de concertation des partenaires pour cette initiative

### 2013-2014 sur une durée de 22 semaines : total 1566 heures

C'est un total de 14 personnes qui se sont impliquées activement dans le projet à raison de 3 heures par semaine en plus des rencontres d'organisation. (924 h)

- + les heures de préparation des 2 artistes : 2 journées par semaine. (616 h)
- + les heures de coordination du projet par le Centre-Femmes de Rimouski : 3 heures par semaine. (66 h)
- + les heures de soutien par des membres impliqués : 1 h par semaine (22 h)
- + 58 spectateurs et spectatrices : présence de 2h. (116 h)

### 2014-2015 : total 1636 heures

Sur une durée de 29 semaines, c'est un noyau de 10 personnes qui se sont impliquées activement dans le projet à raison de 3 heures par semaine pour des rencontres ou des présentations. (870 h)

- + les heures d'engagement du comité éducation populaire (4 personnes x 5 rencontres x 2h= 40 h)
- + les heures de coordination du projet par le Centre-Femmes de Rimouski : 3 heures par semaine sur 21 semaines.
- + le soutien pour la réalisation de la tournée : 3 heures par semaine pour 8 semaines (87h)
- + les heures de soutien par des membres impliqués : 1 h par semaine (29 h)
- + les heures pour les deux coachs de théâtre : 15 h
- + les heures de participation de la présentation à Sherbrooke : 14 h de transport + 2 jours de participations pour 9 personnes (1764 h)
- + les 300 spectateurs et spectatrices : 600 heures

### Automne 2015-janvier 2016 : total 240 heures

- 1 rencontre de groupe: 8 personnes 2h (16h)
- 3 rencontres du comité de rédaction, 2 personnes- 3h (18h)
- 6 rencontres du comité de rédaction du guide, trois personnes 2h à 3h (54h)
- Rédaction du guide d'animation et lien avec le graphisme: (plus de 80 h)
- Coordination : (+ de 70 h)

## 6. Budget du projet

### 6.1. Budget total du projet (bailleurs de fonds)

- FQIS
  - Le Centre-Femmes de Rimouski
  - et énormément de bénévolat
- Pour un total de 72 540 \$

### 6.2. Montant octroyé par le FQIS : 69 540 \$ sur 2 ans et demi.

### 6.3. Est-ce que votre projet a permis de créer des emplois?

- 6 heures supplémentaires par semaine pour la coordination du projet
- Deux artistes professionnels (deux jours par semaine)
- Une graphiste pour l'affiche de la troupe
- Deux photographes pour deux séances de photos de groupe
- Une costumière.
- Un graphiste-illustrateur pour la gestion du projet du cahier d'animation.
- L'addenda a aussi permis de fournir un soutien à la participation des personnes non salariées pour l'année 2 du projet.

## 7. Objectifs ciblés

### 7.1. Décrivez les objectifs ciblés par votre initiative

#### Objectifs spécifiques (2013) :

- Impliquer une douzaine de personnes, participantes et intervenantes, dans la création de « capsules ambulantes » artistiques permettant de réfléchir, comprendre et agir face à des préjugés observés dans notre milieu et maintenant l'exclusion des personnes vivant la pauvreté;
- Collaborer aux démarches des comités sécurité alimentaire et transport de l'Alliance, en les impliquant dans la co-crédation des capsules ambulantes et en animant les capsules auprès d'acteurs touchant la sécurité alimentaire et le transport, autant à Rimouski qu'en milieu rural;
- Rejoindre plus largement différents acteurs des milieux communautaires, économiques, politiques, ainsi que la population en général, pour susciter une réflexion large et des changements de perceptions et de pratiques à l'égard des personnes vivant la pauvreté.

### 7.2. Décrivez les moyens utilisés pour atteindre ces objectifs

Nous avons réalisé une capsule de théâtre ambulant alliant théâtre et art visuel accompagné par une animation d'éducation populaire. La capsule de théâtre permet de démontrer et de réfléchir aux mécanismes psychologiques et sociaux qui alimentent les préjugés d'une personne à une autre. La capsule est modulable : une grande capsule de 20 minutes formée de 4 petites capsules autonomes à la manière d'un casse-tête. Cela permet d'inclure diverses ambiances ainsi que d'aborder les préjugés sous plusieurs visages.

L'animation qui suit est d'une durée de 1 heure à 1h30, et nous permet d'établir un véritable dialogue avec le public. Élaborée



par le comité éducation populaire, cette animation favorise une prise de conscience par rapport à la réalité de la pauvreté et invite les spectateurs à mieux identifier les préjugés et à développer des moyens pour participer à leur déconstruction. Répartie en 3 phases, cette animation progresse de la réflexion personnelle, au partage à deux, à la participation à une création artistique en sous-groupe, en finissant par un échange en groupe sur des moyens concrets pour lutter contre les préjugés. La reprise de pouvoir personnelle et collective, ainsi que la remise en question des préjugés à partir des valeurs profondes qui animent notre projet de société (justice sociale, inclusion, solidarité, etc.) ont été au cœur de ces discussions. Le public repartait avec 2 souvenirs de sa participation : une carte de ATD Quart Monde sur la déconstruction d'un préjugé<sup>1</sup> et un linge à vaisselle du projet régional de lutte aux préjugés<sup>2</sup>. Ce sont là deux exemples concrets d'actions et des points de départ de discussion sur les préjugés.

Au point de vue technique, l'heure de la représentation, la durée et le jour ont été ajustés par rapport au public cible.

Au niveau du public rejoint, de nombreux contacts ont été faits auprès des organismes communautaires de la région et du CLSC. Nous avons ainsi collaboré avec plusieurs partenaires de l'Alliance. De plus, la personne responsable du projet Vers une plus grande sécurité et autonomie alimentaire de l'Alliance a enrichi le groupe par ses réflexions et nous a appuyé dans la démarche. De plus, nous avons été à la rencontre des étudiantes et étudiants ainsi que des personnes aînées. Deux présentations ont eu lieu en

ruralité et une pour la rencontre nationale du Collectif pour un Québec sans pauvreté sur le thème de la lutte aux préjugés. La diffusion télévisuelle de l'émission de TV COGECO aidera aussi à faire passer notre message auprès d'une portion plus large de la population.

Nous sommes également en train de produire un guide d'animation sur la lutte aux préjugés pour pérenniser le projet. Celui-ci sera un outil de réflexion et d'action. Sa trame sera des passages de la pièce avec des analyses, des témoignages et des commentaires de spectateurs qui ont trait aux changements dans les perceptions et les pratiques. Une annexe détaillera la démarche du groupe et les animations vécues.

### 7.3. Commentez l'atteinte de ces objectifs.

Le projet a eu la chance d'être porté par des personnes citoyennes très motivées par la lutte aux préjugés. Intervenantes et personnes participantes confondues partageaient un même désir de porter un message clair dans notre communauté. Au cours des 2 ans, 11 artistes-citoyens, 3 intervenantes et 2 artistes ont été impliqués activement.

Au niveau de la réaction du public, sur 163 fiches d'évaluations remplies :

- 26 % se disent satisfait(e)s
- 72 % se disent très satisfait(e)s

## En détail :

					Pourquoi?
<b>1. Le théâtre m'a permis de réfléchir aux préjugés liés à la pauvreté.</b>	1	2	32	69	<p><b>Prise de conscience :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- par rapport aux préjugés liés à la pauvreté : « on vit chacun dans son petit cercle, on ne sait pas toujours ce qui se passe ailleurs »</li> <li>- par rapport à leurs propres préjugés liés à la pauvreté : « en me faisant voir mes propres préjugés »</li> <li>- Vécu, réalité, réalisme : « Je vois que je ne suis pas seule »</li> <li>« Toutes des situations pertinentes »</li> </ul>
<b>2. L'animation a favorisé la participation de tous et toutes.</b>	1	1	23	79	<p><b>Tous se sentent impliqués :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>« Cela nous inclus tous »</li> <li>Pleins d'outils différents (dessins-écrits)</li> <li>« Moyens non traditionnels (dessin) »</li> </ul> <p><b>Place à l'expression :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>« La bonne humeur des participants »</li> <li>« J'ai apprécié l'animation en 3 temps. L'impact se situe dans le partage réalisé entre les participants »</li> </ul>

<sup>1</sup> Pour plus d'information sur la campagne « En finir avec les idées fausses sur la pauvreté » d'ATD Quart Monde : [www.atdquartmonde.ca/ideesfausses](http://www.atdquartmonde.ca/ideesfausses)

<sup>2</sup> Pour plus d'information sur la campagne bas-laurentienne de lutte aux préjugés liés à la pauvreté : [www.lutteauxprejugesbsl.org](http://www.lutteauxprejugesbsl.org)

	☹️	😞	😊	😄	Pourquoi?
<b>3. L'atelier m'a permis de m'outiller pour mieux détecter les préjugés.</b>	0	4	45	59	<p><b>Goût de l'action :</b>  <i>« Surtout d'intervenir pour réduire les préjugés »</i>  <i>« Parler ensemble donne des idées pour des petites actions »</i></p> <p><b>Préjugés présents dans les milieux :</b>  <i>« Ça permet d'être à l'écoute des personnes qui sont proches de nous »</i>  <i>« Personnes déjà sensibilisées, mais un bon rappel. »</i>  <b>Méconnaissance :</b>  <i>« Le préjugé part aussi du besoin de connaître la raison de la pauvreté »</i></p>
<b>4. Les échanges ont suscité des moyens concrets pour agir face aux préjugés dans mon milieu.</b>	1	6	42	53	<p><b>Satisfaction +++ :</b>  <i>« Je me sens plus outillée maintenant »</i>  <i>« Bravo, vous visez juste! »</i>  <i>« très intéressant de discuter avec le point de vue de chacun »</i>  <i>« écoute-accueil-accompagnement »</i>  <i>« Oui, ça me rappelle de pas avoir honte! »</i>  <i>« Je ne suis pas seul et il y a un groupe, une nouvelle société qui se forme »</i>  <i>« Détermination encore plus grande à travailler et à lutter contre les préjugés »</i></p> <p><b>Aurait aimé plus de moyens concrets :</b>  <i>« Je trouve qu'il dénonce plutôt qu'il donne des outils, mais pour lutter contre les préjugés, il faut en prendre conscience et vous les représentez très bien »</i>  <i>« On aurait pu aller plus loin »</i></p>





Nous sommes bien contents et contentes d'avoir eu la participation de notre député provincial, de l'attaché politique du député fédéral ainsi qu'une représentante du conseil municipal de Rimouski et de Saint-Fabien, mais le comité aurait apprécié une plus grande visibilité du projet auprès des personnes en autorité. Des démarches ont été faites auprès du Conseil de ville, auprès de la police et du Centre local d'emploi, mais ne se sont pas concrétisées pour différentes raisons.

De plus, il a aussi été difficile de rejoindre le grand public. Notre projet était plus adapté à des gens qui sont déjà en lien avec des groupes. La diffusion sur TV COGECO aidera au rayonnement du projet de sensibilisation<sup>3</sup>.

### 8. Changements survenus en cours de projet, s'il y a lieu (addenda)

Il y a eu un addenda afin de soutenir le rôle actif des citoyen(ne)s comme artistes et animateurs, animatrices tout au long de l'année des présentations 2014-2015. Par souci de reconnaissance et d'inclusion, l'addenda au projet « Ensemble, on déjoue les préjugés » a visé à accorder aux membres du groupe qui sont non rémunérés une compensation financière pour leur engagement soutenu.

#### Obstacles rencontrés et solutions apportées

- Le thème des préjugés est extrêmement sensible, le groupe a fait un cheminement à long terme : 1 an avant le projet et 2 ans de réalisation du projet.
- Le théâtre multidisciplinaire était nouveau pour le groupe, c'est un processus riche qui demande de s'investir. Nous avons adapté le nombre de rencontres et plus de concertation.
- Déplacements de matériel de scène + décor. Le groupe a fait preuve d'une belle souplesse. Merci à Denis et l'organisme MAINS-BSL qui ont très souvent prêté leur minivan
- L'hiver est un obstacle majeur pour l'organisation de tournée. Celle-ci s'est bouclée sur 2 mois et demi (presque une représentation par semaine), beaucoup d'organisation.
- Les membres du groupe ne sont pas toujours là, parfois il y a des absences. Comme solution, deux personnes avaient appris plus d'un rôle et une personne était en renfort si on avait besoin.
- Parfois, problèmes techniques pour la projection de la pièce. Changements de scène à la dernière minute.
- Salle parfois inadéquate / une visite préalable des lieux a été nécessaire.
- Le transport longue durée.
- Le groupe a eu de la difficulté à rejoindre la ruralité d'où l'importance de s'allier à des groupes ou des événements (Forum social BSL, démarche Municipalité amie des aîné(e)s à St-Fabien).
- La vie de groupe lorsque nous n'avons pas nécessairement des affinités avec tous et toutes. On a travaillé fort pour

s'apprivoiser. On a pris le temps pour la vie de groupe (pauses, se donner des nouvelles, mises au point en commun, évaluer la dynamique dans nos bilans).

- Départs et arrivées des personnes dans le projet. Besoin de soutien entre nous, patience et volonté, accueil.
- Une partie de l'atelier était plus difficile à animer et ne permettait pas toujours d'atteindre l'objectif souhaité. On a dû le modifier en panel et en échange en grand groupe sur des actions concrètes.
- Des gens partaient parfois après la pièce de théâtre. C'était décevant. On informait mieux les groupes qui allaient venir de l'importance de l'atelier.
- \*\*\* GRANDE FIERTÉ : On a été capable de faire chaque représentation, beaucoup de souplesse, bon esprit d'équipe \*\*\*\*
- Déception de plusieurs suite à la fin du groupe... Nécessité de célébrer l'implication et l'immense travail réalisé.

### 9. Impacts du projet

Commentez l'impact de votre projet sur les personnes, le milieu et la communauté.

**Il apparaît essentiel dans ce bilan de projet qui a été porté avec cœur et persévérance d'aborder ses impacts en donnant la parole directement aux principales personnes concernées. Les extraits qui suivent sont tirés directement des bilans individuels réalisés par les membres du comité, des fiches d'évaluation des spectateurs et spectatrices ainsi que d'une création d'une des artistes ayant participé au projet.**

#### A-Impacts nommés par les membres du groupe par rapport à eux-mêmes :

- « Malgré les embûches, on a réussi à réaliser des rêves impossibles. On n'est pas allés à TELUS, mais à Sherbrooke! »
- « La pierre est faite de plusieurs morceaux, particules. Mais rassemblés, ils forment la pierre qui résiste à un tsunami! Force du groupe. »
- « Même si la pièce est finie, on entend encore les échos dans notre cœur... »
- « On a été transformés par cette expérience! Cela a changé mon regard sur les autres : cette personne-là vit telle chose et j'adapte ma façon d'être. Je prends plus de temps pour mieux connaître. »
- « On est tous et toutes différent(e)s, mais tous ensemble! »
- « Le projet a permis aux personnes de se regarder dans la vérité, comme personne unique. Partage profond des personnes : elles ont découvert qu'elles pouvaient parler de ces choses. »
- « Au début, je n'étais pas conscient de notre impact... mais je l'ai

<sup>3</sup> Pour visionner l'émission, se référer au site internet de TV COGECO : [www.tvcogeco.com/rimouski/galerie/emissions-2015/7828-tout-le-monde-en-porte/105097-prejuges-pauvrete-1](http://www.tvcogeco.com/rimouski/galerie/emissions-2015/7828-tout-le-monde-en-porte/105097-prejuges-pauvrete-1)

*réalisé au fil des représentations : ON A UN IMPACT!* »

- « Le temps du projet (3 ans!) a permis de travailler ensemble et d'apprendre de l'autre. Chacun(e) a pris sa place. Cela a donné le temps à chacun(e) de se tenir debout et de se transformer. »
- « Maintenant, j'arrive à reconnaître un préjugé et à le détruire lorsque quelqu'un en dit »
- « Importance de l'éducation populaire et du théâtre. »

### Les apprentissages réalisés :

- « Apprentissage de la profondeur des effets dévastateurs personnels et sociaux des préjugés. Mis de la lumière sur des "acquis de pensées" que j'entretenais sans savoir, adoptés inconsciemment. »
- « Le pouvoir de créer ensemble »
- « Travail en équipe avec des personnes passionnées comme moi. »
- « La difficulté à communiquer clairement mes propos a été grandement améliorée. Maintenant, je m'exprime et ne reste plus prise avec une émotion mal gérée. »
- « Tout le monde a des préjugés, même moi. »
- « J'ai été touchée par la force du groupe. Touchée aussi par ce qu'on a créé avec notre démarche : un espace où se dire, accueillir, où rêver le possible et identifier des pas pour se mettre en marche. »
- « Comment répondre aux préjugés autrement (ex. sans propager d'autres préjugés) »

### Les dépassements accomplis :

- « Nager dans l'incertitude de son rôle ou de sa place, amalgamer professionnalisme et être bien sur le plan personnel. »
- « La vie de groupe, prendre le temps. »
- « Vaincre mon isolement, ma timidité, prendre la décision de continuer même après une embûche. »
- « J'ai retrouvé, après mon AVC, le goût de réapprendre, de me dépasser, d'avoir du fun! »
- « Ne pas avoir claqué la porte lorsque ça allait mal. »
- « Dire ce que je pensais pendant les rencontres. »
- « On a réussi à faire ce projet de fou! Je suis renversée! 13 représentations en près de 2 mois et demi, avec décors et tout... hallucinant. »
- « Implication aussi constante. »

### Les découvertes réalisées à travers le projet :

- « L'espoir et la certitude qu'ensemble nous avons le pouvoir de changer des choses, de contaminer positivement notre communauté. »
- « L'envie d'amener la réflexion encore davantage dans mon entourage, une confiance dans ce que je suis capable de faire ainsi qu'une plus grande connaissance de qui je suis avec mes forces et

*mes limites. »*

- « Je peux passer par-dessus les contraintes avec calme grâce au groupe proactif. J'ai eu le soutien nécessaire pour poursuivre. »
- « La force de notre groupe dans les moments difficiles. »
- « Avoir été capable d'avoir joué un rôle, ma gêne me paralyse habituellement. Mon goût de travailler encore à déconstruire les préjugés. »
- « Découvert la puissance du théâtre qui dit ce qui est! Par des personnes qui le vivent! »
- « Grand besoin des gens de parler/partager vécu en lien avec les préjugés. »
- « Confirmation de la puissance du jeu (théâtre) pour parler et réfléchir et sensibiliser face aux sujets "tabous". »
- « Être capable de dépasser le sentiment "d'imposteur" (comme personne qui n'a jamais vécu la pauvreté) et créer une véritable alliance. »

### B- Impacts sur le milieu (échantillon des fiches d'évaluation du public) :

#### - Importance de parler des préjugés et de briser l'isolement :

- « Je sais que je ne suis pas seule »
- « Continuer d'en parler dans notre famille, amis et entourage. Oser parler »
- « Plus de force pour m'affirmer »
- « Je suis plus motivé et encouragé à déjouer les préjugés »
- « En déconstruisant avec humour »
- « Je ne resterai plus silencieuse! »

#### - Changer soi-même :

- « Je vais essayer de plus réfléchir avant de parler »
- « Oui, en ayant une attitude positive envers quiconque »
- « Vous m'outillez dans la vie et dans le cœur pour mieux vivre »





## - Être plus à l'écoute

- « En écoutant davantage les autres et en faisant attention aux paroles que je prononce. »
- « Être attentive à ceux que je rencontre, car la pauvreté a souvent des masques pour cacher la réalité. »

## - S'impliquer

- « Je n'avais jamais pensé que je trouverais des moyens pour aider les autres » (personne aînée)
- « Aider, le partage sans juger »
- « Vous donner le goût d'agir »
- « Travailler à trouver des moyens pour favoriser l'équité. »

## - S'informer davantage sur la pauvreté au Québec

- « Je m'informe davantage sur ce sujet parce que dans la situation actuelle au Québec (austérité), plusieurs risquent d'être en situation de pauvreté. »

## C- Communauté : Réflexion sur le théâtre communautaire et ses impacts

Le théâtre communautaire,  
tel que je l'imagine et le désire,  
est un appel et une invitation au jeu.  
Un jeu d'équilibre (tel le funambule),  
un jeu carnavalesque qui se fait en équipe.

Jeu de la parole, de l'image et du geste.  
Voix délibérantes, expression salvatrice  
et arme douce.

Création audacieuse, lucide,  
critique et potentiellement subversive.  
Transcription de nos rêves,  
de nos indignations,  
de notre vision du monde  
et de nos utopies.  
Antidote à la morosité, à la peur,  
à la docilité, à la violence,  
aux mensonges,  
à l'abus de pouvoir.

Exercice de démocratie  
où l'agir en commun repose  
sur la confiance et la responsabilité.

Art engagé et enragé,  
pratique théâtrale populaire,  
accessible, lente et enracinée.

*par Mme Dominique Malacort, directrice d'UTIL*

## 10. Les suites du projet

### Quelles suites comptez-vous donner à ce projet?

La réalisation d'un guide sur la lutte aux préjugés issu de notre démarche et accompagné par une émission de 30 minutes sur la pièce produite par TV COGECO. Une distribution du guide est prévue ainsi que des animations dans le milieu.

### Est-ce que votre organisme va continuer à offrir cette initiative à la population?

#### Si oui, de quelle façon?

Le groupe ne se rencontrera plus sur une base régulière, mais pour les présentations-animations, nous irons toujours en équipe.

Le guide d'animation est réalisé en collaboration entre des membres du comité.

Les membres du projet pourraient aussi être éventuellement invités à collaborer aux actions en lien avec le projet régional de linges à vaisselle sur les préjugés, dans lequel notre organisme est directement impliqué.





**Centre -FEMMES  
de RIMOUSKI**



INITIATIVE 2



# IMPLANTATION DE L'ACCORDERIE DE RIMOUSKI-NEIGETTE

---

ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE  
RIMOUSKI-NEIGETTE

### 1. Titre du projet

#### Implantation d'une Accorderie dans la MRC de Rimouski-Neigette

Comité ASIS ayant recommandé le projet : Comité Préjugés

### 2. Promoteur du projet

Nom de l'organisation : Accorderie de Rimouski-Neigette

Coordonnées : 99-B rue de l'Évêché Est, Rimouski, QC G5L 1X7 / 418-730-0772

Personne-ressource, titre : Amandine Wartak, présidente

### 3. Période où s'est déroulé le projet

Début : Avril 2013

Fin (s'il y a lieu) : Organisme toujours en activité à l'issue de la démarche de l'ASIS

### 4. Bref descriptif du projet, de ses objectifs et des activités offertes

L'Accorderie vise à **lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale** par l'entremise d'un réseau d'échange de services entre les citoyens de la MRC de Rimouski-Neigette. Elle favorise la mixité avec des personnes d'âges, de sexes, de classes sociales

et de cultures différents. La valeur d'échange est le temps et non l'argent. Les heures des membres, appelés AccordeurEs, ont toutes la même valeur peu importe le service échangé.

Les services offerts entre individus touchent entre autre la cuisine, le ménage, le soutien informatique, des menus travaux d'entretien, etc. Elle favorise la prise en charge par ses membres qui sont rémunérés en temps Accorderie pour leur implication. Organisé principalement en comités d'Accordeur(e)s, une quarantaine de membres s'impliquent au fonctionnement de base de leur Accorderie. Notons par exemple, La Corde d'achat, un groupe d'achat qui améliore l'accessibilité à des aliments de base et de qualité, ainsi que les cuisines collectives qui diminuent les frais de repas et permettent de briser l'isolement.

Des activités sont organisées au local afin que les gens puissent créer des liens et ainsi favoriser les échanges. Des activités d'autofinancement ont aussi lieu régulièrement pour que les Accordeur(e)s participent activement à la pérennisation de cette initiative.

### 5. Personnes (clientèles) ciblées par l'initiative

De par sa mission d'inclusion et de mixité sociale, l'Accorderie est ouverte à tous les citoyen(ne)s de la MRC de Rimouski-Neigette. Toutefois, l'objectif est de rejoindre plus particulièrement les personnes vulnérables (isolées, à faible revenu, ayant des limitations physiques ou de santé, marginalisées, etc.).

### 6. Partenaires : Mobilisation et Temps de concertation des partenaires pour cette initiative

Partenaires (citoyen(ne), organisme, entreprise)	Rôles et contributions (monétaire et/ou temps, chiffrez...)
Moisson Rimouski-Neigette représentée par Sophie Lajoie <sup>1</sup>	<b>Coordination du groupe d'achat de l'Accorderie et tâches connexes:</b> 1 932 heures, 44 436 \$ de salaire et + de 1000\$ pour des frais liés à l'organisation d'événements, la promotion de l'organisme, des fournitures de bureau et matériel divers.
CISSS du Bas-Saint-Laurent	100 heures en soutien au développement effectuées par l'équipe d'organisation communautaire du CLSC de Rimouski entre avril 2013 et décembre 2015.
Robert Gagné, consultant en organisation retraité	40 heures réparties d'avril à octobre 2015.
Atena	Organisme porteur du projet, dont un membre de soutien siégeant au C.A. et sur le comité financement. Ce partenaire fournit l'envoi de fax, le prêt de projecteur et des rabais sur la réparation du matériel informatique. Claude Ouellet, membre de soutien a donné 30 heures, réparties de juillet 2013 à juin 2015.
Réseau des Accorderies du Québec	Le Réseau a donné des formations, organisé diverses rencontres de soutien et de partage d'informations entre les coordonnatrices des Accorderies et apporté du soutien téléphonique au besoin. Le nombre d'heures est difficilement calculable, mais le réseau peut être considéré comme un partenaire important.

<sup>1</sup> À ce sujet, se référer à l'initiative *Vers une plus grande sécurité et autonomie alimentaire* à la page 189.



Comptabiliser le temps de concertation et de mobilisation des partenaires de votre MRC pour votre projet (tables de concertation, comités, réunions, etc.)

Date	Rencontre	Nombre de pers.	Durée	Temps
Juillet 2013 à octobre 2015	Rencontre Comité sécurité alimentaire de l'ASIS	7	2 h	20 h
Juillet 2013 à octobre 2015	Rencontre Alliance pour la solidarité et inclusion sociale RN	7	2 h	6 h
Février 2014 à septembre 2015	Comité financement	3 à 7	2 h	40 h
Septembre 2013 à septembre 2015	Regroupement contre l'appauvrissement (RCA)	Une vingtaine	2 h	20 h
<b>Total temps de concertation</b>				<b>86 h</b>



## 7. Budget du projet

7.1. Budget total du projet (bailleurs de fonds) :

Financement	2013-2014	2014-2015	2015-2016	TOTAL
	An 1	An 2	An 3	
<b>FQIS</b>	9 000 \$	13 000 \$	4 000 \$	26 000 \$
<b>Réseau des Accorderies</b>	10 000 \$	12 000 \$	À confirmer	22 000 \$
<b>Caisse Desjardins</b>	1 000 \$	0 \$	À confirmer	1 000 \$
<b>Caisse des mutuellistes</b>	500 \$	0 \$	À confirmer	500 \$
<b>Communautés religieuses</b>	2 000 \$	1 600 \$		3 600 \$
<b>Député provincial</b>	500 \$	500 \$	500 \$	1 500 \$
<b>Ville de Rimouski</b>	1 000 \$	0 \$	500 \$	1 500 \$
<b>Membre de soutien</b>	N/A	N/A	150 \$	150 \$
<b>Emploi été-Canada</b>	0 \$	0 \$	2 150 \$	2 150 \$
<b>TOTAL</b>	<b>24 000 \$</b>	<b>27 100 \$</b>	<b>7 300 \$</b>	<b>58 400 \$</b>

7.2. **Montant octroyé par le FQIS** : 26 000\$ sur deux ans et quatre mois

7.3. **Est-ce que votre projet a permis de créer des emplois ?** Oui

**Si oui, combien de personnes ont été engagées (intervenante(s), professionnel(le)s) ?**

1 poste de coordonnatrice de 21h à 28h/semaine entre juillet 2013 et octobre 2015, fonction qui fut assumée successivement par 3 personnes.

Valeur totale approximative de 29 280 \$ de salaire et 2 975 \$ de charges sociales de juillet 2013 à juin 2015.

## 8. Objectifs ciblés

### 8.1. Décrivez les objectifs ciblés par votre initiative

- **Lutte à la pauvreté** : En échangeant du temps et non de l'argent, les membres peuvent faire des économies substantielles et ainsi mieux répondre à leurs besoins de base.
- **Lutte à l'exclusion sociale** : Par la promotion des échanges de services entre concitoyens et ses activités au local, l'Accorderie contribue à créer un réseau social inclusif, solidaire et bénéfique.
- **Lutte contre les préjugés** : En favorisant des rencontres entre des personnes d'âges, de sexes, de cultures et de classe sociales

différents, l'Accorderie permet une meilleure connaissance des gens les uns vis-à-vis les autres, ce qui contribue à la diminution des préjugés, plus particulièrement ceux envers les personnes vivant la pauvreté ou l'exclusion sociale.

### 8.2. Décrivez les moyens utilisés pour atteindre ces objectifs

- **La participation citoyenne** sous toutes ses formes est au cœur de la mission de l'Accorderie et se retrouve dans l'ensemble des activités. Outre les services d'échanges, les membres peuvent s'impliquer à différents niveaux : comités de travail, conseil d'administration, présence au local, organisation d'activités sociales, etc. Ce moyen contribue aux objectifs visés et au fonctionnement de l'Accorderie.
- **L'échange de service (individuel)** est un moyen simple pour contribuer à la ramification de liens solidaires entre concitoyens. Cela a un impact direct sur l'atteinte de l'ensemble de nos objectifs. Offrir ses services à sa communauté et se rendre utile à son milieu donne également un sentiment de valorisation régulièrement soulevé par nos membres. Cela favorise l'inclusion sociale et la diminution des préjugés.
- **La création d'activités collectives d'échange** données par les membres pour les membres. Elles favorisent le partage des compétences de chacun et l'acquisition de nouvelles connaissances. Le groupe d'achat « La Corde d'achat » fait partie de cette catégorie et permet de lutter contre la pauvreté.



- **Les activités sociales offertes dans nos locaux** solidifient le réseau d'échanges et contribuent à la création de liens sociaux.

### 8.3. Commentez l'atteinte de ces objectifs

On compte une trentaine d'échanges de services individuels et une cinquantaine d'échanges associatifs effectués mensuellement. Une trentaine de personnes effectuent des commandes auprès du groupe d'achat. On compte un noyau de participants aux activités sociales d'une vingtaine d'individus qui est très solidaire et convivial. À certains moments du projet, on a décelé un bas taux de participation aux ateliers ce qui a affecté la prolifération de ceux-ci. Somme toute, pour le peu de ressources matérielles et humaines dont elle dispose, l'Accorderie peut être très fière de l'étendue de ses accomplissements qui lui ont permis d'améliorer les conditions de vie des citoyen(ne)s de la MRC.

### 9. Changements survenus en cours de projet, s'il y a lieu (addenda)

Un montant de 10 000\$ a été ajouté au projet par un addenda au protocole d'entente initial en février 2015.

### 10. Obstacles rencontrés et solutions apportées

Au fil du temps, nous avons constaté qu'une seule ressource humaine n'était pas suffisante pour assumer l'ensemble des tâches. À l'automne 2014, nous avons donc mis en place un comité d'Accordeur(e)s chargés d'accueillir les nouveaux membres et de comptabiliser les échanges d'heures effectués. Nous avons aussi déménagé dans un espace plus grand avec un bureau fermé en juin 2015. Aussi, nous avons recherché le soutien de divers stagiaires, deux étant venus faire des stages en 2015. La comptabilité de l'organisme était effectuée avec un Accordeur dans l'objectif de graduellement lui déléguer cette tâche. Bref, l'Accorderie a mis l'accent sur la prise en charge de l'organisme par ses membres avec beaucoup de détermination.

De ce fait, le C.A. de l'Accorderie a eu beaucoup de tâches à assumer pour soutenir le fonctionnement de leur Accorderie. Suite à la proposition du Réseau des Accorderies, nous avons sollicité le milieu communautaire afin de nous soutenir dans la recherche de financement.

Aussi, nous souhaitons soutenir les membres à échanger pour que l'Accorderie entre dans leurs habitudes de vie. Nous avons donc créé des activités sociales au local pour leur donner l'opportunité de se rencontrer (5 à 7 et brunch réguliers). De plus, des animations pour connaître les besoins et les services de chacun sont religieusement effectuées lors de toutes nos activités. En avril 2015, deux étudiants en développement social à l'UQAR ont animé un *Focus-Group* avec des Accordeur(e)s afin de savoir comment l'Accorderie pouvait les soutenir dans l'utilisation courante des échanges de service entre citoyen(ne)s.

Finalement, nous avons constaté que malgré notre désir d'offrir le service aux citoyens de toute la MRC de Rimouski-Neigette,

l'échange de service avait besoin d'être stimulé davantage hors de la ville de Rimouski. Enfin, nous avons été approchés pour mettre sur pied des points de services à Trois-pistoles et à Mont-Joli, mais cela consiste en un projet à long terme.

### 11. Impacts du projet

- **Bris de l'isolement de personnes en situation de précarité :** De par l'ouverture des gens qui s'y impliquent, tous les Accordeur(e)s se sentent inclus et valorisés lors de nos activités.
- **Réduction du coût de la vie :** Les échanges de services, les activités de troc qui ont été organisées au local ainsi que les comités de cuisines collectives et de groupe d'achat permettent des économies substantielles à ses membres.
- **Plus grande solidarité entre citoyen(ne)s :** L'Accorderie permet à des gens issus de divers milieux de se rencontrer et d'échanger sur un point commun: leur désir de retisser des liens entre les gens, d'améliorer leurs conditions de vie et de mettre leurs compétences au service de la communauté. C'est pourquoi les activités entre les Accordeur(e)s sont si riches et conviviales.
- **Amélioration de l'accès aux services :** Grâce à l'Accorderie, les gens en situation de précarité ont accès à des services qu'ils ne pourraient s'offrir autrement.
- **Dynamisation des services sociocommunautaires offerts dans la MRC :** On constate un très fort engouement pour le principe de l'Accorderie de par le haut taux d'inscription et l'appui général des acteurs du milieu.
- **Protection de l'environnement :** Les habitudes de vie au local, les activités de troc organisées et notre collecte de bouteilles vides promeuvent le développement durable.

### 12. Les suites du projet

#### Quelles suites comptez-vous donner à ce projet ?

Présentement, le Réseau des Accorderies du Québec ainsi que l'Accorderie de Rimouski-Neigette sont en situation de précarité financière plutôt inquiétante. Nos efforts soutenus pour rechercher du financement et solidariser les Accordeur(e)s à ce fait sont souvent limités par le manque de ressources salariées pour soutenir ces processus. Nous sommes actuellement en période de restructuration interne (soutenu par l'équipe d'organisation communautaire du CISSS du Bas-St-Laurent) afin de voir qu'elles peuvent être les suites du projet.

#### Est-ce que votre organisme va continuer à offrir cette initiative à la population ?

La volonté de poursuivre ce projet est très présente, tant à l'interne qu'auprès des partenaires. La pertinence de l'Accorderie n'est pas non plus remise en cause – on parle actuellement de plus de 350 membres accordeur(e)s! Des membres ainsi que des collaborateurs sont actuellement mobilisés pour tenter de trouver des avenues alternatives de financement. Nous

sommes également en attente de réponses à des demandes de subventions qui ont été adressées à certains ministères, tant au fédéral, au provincial ainsi qu'au milieu philanthropique.

Des réflexions seront aussi menées afin de voir les aménagements possibles concernant le fonctionnement de l'Accorderie. L'objectif est de permettre d'assurer la continuité des activités qui sont directement liées à sa mission tout en tenant compte de sa réalité budgétaire.



**Branch Pot Luck des AccordeurEs**

Le dimanche 25 janvier à 11h  
au local de l'Accorderie.

Invitez un ami !!!

Une occasion de rencontrer  
d'autre AccordeurEs  
et connaître les services  
qu'ils offrent

N'oubliez pas de  
laver  
votre vaisselle  
là !!!

Contactez Carole St-Laurent au 418-727-5849  
pour confirmer votre présence  
et s'assurer qu'il y ait des mets diversifiés.

**L'Accorderie**  
de Rimouski-Neigette  
coopérative de solidarité

130, St-Germain Est  
418 730-0772  
rimouski-neigette@accorderie.ca  
www.accorderie.ca

**Café & dessert**

**Causerie**

Une occasion parfaite pour  
rencontrer d'autres AccordeurEs  
et découvrir leurs services offerts

**Jeudi 21 mai de 11h à 21h**

Veuillez vous inscrire en  
appelant à l'Accorderie  
ou en passant au local, places limitées

Si l'inspiration vous le dit  
apportez un dessert à partager  
Café, thé et tisane fournis

**L'Accorderie**  
de Rimouski-Neigette  
coopérative de solidarité

130, St-Germain Est  
418 730-0772  
rimouski-neigette@accorderie.ca  
www.accorderie.ca

Pour connaître tout le fonctionnement  
de votre Accorderie

Rencontrer d'autres AccordeurEs  
Avoir des idées de services

**Le 1<sup>er</sup> avril à 17h**

Vous êtes invités à notre  
session d'infos au local de l'Accorderie

\*Fortement recommandé aux nouveaux Accordeurs

**L'Accorderie**  
de Rimouski-Neigette  
coopérative de solidarité

130, St-Germain Est  
418 730-0772  
rimouski-neigette@accorderie.ca  
www.accorderie.ca



# COMITÉ RAPPROCHEMENT ENTRE SERVICES ET PERSONNES

.....

ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE  
RIMOUSKI-NEIGETTE

## TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux.....	105
Liste des acronymes.....	105
Introduction.....	106
1. Structure du comité.....	106
1.1 Origine et mandat.....	106
1.2 Composition.....	107
1.3 Objectifs spécifiques.....	107
2. Actions et retombées du comité.....	107
2.1 La mise en valeur du travail de proximité.....	109
2.2 Favoriser la circulation de l'information, le travail intersectoriel et la concertation.....	109
2.3 Sensibiliser le milieu et initier des changements de pratiques.....	110
2.4 Les retombées du comité.....	110
3. Défis rencontrés et stratégies adoptées.....	111
3.1 La complexité de la problématique d'accès aux services.....	111
3.2 Rejoindre la ruralité.....	111
3.3 La pression exercée par certaines organisations et citoyen(ne)s pour faire valoir leurs intérêts.....	111
3.4 Une mobilisation variable.....	111
4. Recommandations du comité pour favoriser le rapprochement entre services et personnes.....	113
Conclusion.....	114
Références.....	114
ANNEXES	
Annexe 1 : Schéma des résultats du thème « Services communautaires et gouvernementaux » du portrait réalisé à l'automne 2012 par l'ASIS Rimouski-Neigette (document mis à jour 30 janvier 2013).....	115
Annexe 2 : Trousse des ressources de la MRC Rimouski-Neigette réalisée par l'ACSMBF (2016 à venir... ).....	116
Annexe 3 : Parcours du Comité rapprochement entre services et personnes à travers les Mémos aux partenaires (document préparé le 27 octobre 2015 en prévision du bilan final du comité).....	118



## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1</b> : Principales actions du Comité rapprochement entre services et personnes.....	107
<b>Tableau 2</b> : Principales retombées des travaux du Comité rapprochement entre services et personnes selon différents niveaux d'action .....	110
<b>Tableau 3</b> : Les stratégies adoptées face aux défis rencontrés par le comité rapprochement .....	112
<b>Tableau 4</b> : Recommandations du comité pour favoriser le rapprochement entre services et personnes.....	113

## LISTE DES ACRONYMES

<b>AA</b>	Alcooliques anonymes
<b>ACSMBF</b>	Association canadienne pour la santé mentale, filiale du Bas-du-Fleuve
<b>AAOR</b>	Accueil, analyse, orientation, référence
<b>ACEF</b>	Association canadienne d'économie familiale
<b>ASIS</b>	Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale
<b>CALACS</b>	Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
<b>C-TA-C</b>	C'est assez, organisme d'aide pour les hommes en difficulté
<b>CFRN</b>	Centre de formation Rimouski-Neigette
<b>CISSS</b>	Centre intégré de santé et de services sociaux
<b>CJE</b>	Carrefour jeunesse-emploi
<b>CLE</b>	Centre local d'emploi
<b>CLD</b>	Centre local de développement
<b>CLSC</b>	Centre local de services communautaires
<b>CLTR</b>	Comité local en travail de rue
<b>COSMOSS</b>	Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé
<b>CPSIC</b>	Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise
<b>CRÉBSL</b>	Conférence régionale des élu(e)s du Bas-Saint-Laurent
<b>CSSS</b>	Centre de santé et de services sociaux
<b>FQIS</b>	Fonds québécois d'initiatives sociales
<b>HLM</b>	Habitation à loyer modique
<b>MRC</b>	Municipalité régionale de comté
<b>OMHR</b>	Office municipal d'habitation de Rimouski
<b>PALÉE</b>	Plan d'action local pour l'économie et l'emploi
<b>PAL</b>	Plan d'action local
<b>PSL</b>	Programme de subvention au loyer
<b>RIPU-BSL</b>	Regroupement et implication des personnes utilisatrices de services en santé mentale du Bas-Saint-Laurent
<b>SAIME</b>	Service alternatif d'intégration et de maintien en emploi
<b>SDF</b>	Sans domicile fixe
<b>SEMO</b>	Service externe de main-d'œuvre
<b>TM</b>	Travail de milieu
<b>TR</b>	Travail de rue
<b>UDI</b>	Utilisateurs de drogues par injection ou inhalation



## INTRODUCTION

Ce document relate les activités du comité de travail *Rapprochement des services et des personnes* de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette. Il s'appuie sur le bilan qualitatif du comité réalisé le 30 octobre 2015 ainsi que sur divers documents de travail :

- *Schéma des résultats de l'enjeu rapprochement des services et des personnes* (version du 30 janvier 2013). Ce document constitue la base de référence des besoins face auxquels le comité a été constitué. Il donne suite au portrait de communauté réalisé en 2012 par l'ASIS Rimouski-Neigette;
- *Extraits du sondage d'avril 2014 sur l'évaluation de la démarche de l'ASIS Rimouski-Neigette*. Section concernant les répondant(e)s du Comité rapprochement entre services et personnes;
- Parcours du comité à travers les « *Mémos aux partenaires* »;
- Compte rendu de la dernière réunion du comité (10 décembre 2014);
- Plan d'action du comité incluant les résultats et les priorités orphelines.

Le document est divisé en quatre chapitres. Le premier chapitre présente la structure du comité à partir d'un rappel de son contexte d'origine, son mandat, sa composition et ses principaux objectifs. Le deuxième chapitre expose les principales actions et retombées du comité. Il démontre que la mise en valeur du travail de proximité, la circulation de l'information par le travail de concertation intersectorielle ainsi que la sensibilisation des acteurs locaux ont permis des changements favorisant un meilleur accès aux services. Les défis associés à la complexité de la problématique traitée, les difficultés à rejoindre la population rurale ainsi que la mise de l'avant des intérêts organisationnels de certain(e)s ont parfois miné le travail du comité ainsi que la mobilisation de ses membres. Les stratégies adoptées pour faire face à ces difficultés sont explicitées au chapitre 3. Finalement, les recommandations du comité afin de parfaire le rapprochement entre services et personnes dans la MRC Rimouski-Neigette sont présentées.

## 1. STRUCTURE DU COMITÉ

Cette section rassemble les informations relatives à la naissance du comité de travail sur le rapprochement entre services et personnes. Les origines du comité, son mandat, sa composition ainsi que ses principaux objectifs y sont présentés.

### 1.1 Origine et mandat

Le portrait des besoins de la communauté de la MRC Rimouski-Neigette en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale<sup>1</sup> ayant précédé la rencontre des partenaires du 22 novembre 2012 relevait plusieurs problèmes relatifs à l'accessibilité et à

l'organisation des services offerts aux personnes en situation de précarité :

- **Méconnaissance des services par les citoyen(ne)s;**
- **Difficulté pour les organismes à rejoindre les populations concernées;**
- **Manque de communication entre les intervenant(e)s et les personnes;**
- **Impasses (vides de services) dans les programmes gouvernementaux;**
- **Difficultés d'accès aux services sociaux et de santé.**

Le défi du rapprochement entre services et personnes fut priorisé au moment de la rencontre des partenaires du 22 novembre 2012. À cette occasion, un atelier rassembla plusieurs gestionnaires et intervenant(e)s qui eurent des discussions enflammées et tentèrent de cerner leur pouvoir d'action sur la question. Partenaires et citoyens décidèrent alors de se donner comme **mandat de favoriser le rapprochement entre les services (gouvernementaux, communautaires) et les personnes au sein de la communauté de la MRC Rimouski-Neigette**. À partir des problèmes soulevés par le portrait de l'ASIS ainsi que par les observations de partenaires et citoyen(ne)s, ils devaient, pour ce faire, mettre en place des solutions concrètes telles que des changements de pratiques et le soutien financier d'initiatives concertées (via le FQIS).

Le comité a adopté un schéma synthèse détaillant l'enjeu auquel il s'attaquait selon trois aspects<sup>2</sup> afin d'analyser, d'identifier et de recommander des solutions qui favoriseraient le rapprochement entre services et personnes :

#### A. Manque d'informations à jour sur les ressources

(accès public à l'information et communication entre intervenant(e)s);

#### B. Délais d'attente et problèmes d'accès aux services de santé/psychosociaux;

#### C. Complexité des marches à suivre pour les personnes requérant des services.

Grâce au portrait de communauté réalisé ainsi qu'à la participation de personnes concernées par la pauvreté, le Comité rapprochement entre services et personnes a aussi identifié certains écarts entre les croyances des professionnels de la santé, des services sociaux et de l'aide à l'emploi par rapport à la réalité des personnes. À titre d'exemple, se trouvait la croyance d'un manque d'informations sur les services alors que c'était plutôt l'accès à cette information qui posait problème. La question de difficulté d'accès géographique aux services par rapport au manque de clarté de l'offre de services a aussi été identifiée grâce à la collaboration entre experts de la pratique et du vécu au sein du comité.

<sup>1</sup> Fiche synthèse. Présentation des résultats de la consultation effectuée de juillet à octobre 2012. Outil de travail produit par Rosalie Carrier Cyr et Guylaine Bélanger pour la journée de concertation de l'Alliance pour la Solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette, 22 novembre 2012. P.10-11

<sup>2</sup> ANNEXE 1 : Schéma des résultats du thème rapprochement des services et des personnes.



### 1.2 Composition

Devant l'étendue des problèmes répertoriés, des intervenant(e)s de tous les milieux furent invités à participer aux travaux du comité : santé et services sociaux, aide à l'emploi, défense de droits, développement local et rural, etc. De façon à être cohérent avec son mandat ainsi qu'avec la démarche participative de l'Alliance, le comité tenta tout au long de ses activités d'intégrer des citoyen(ne)s dans sa réflexion, ses décisions et ses actions<sup>3</sup>.

Tout au long de ses travaux, le comité rapprochement a dû conjuguer priorités organisationnelles et besoins des populations en situation de précarité. Face aux passions que soulevaient l'enjeu chez les gestionnaires et intervenant(e)s, les personnes non intervenantes ont, dès le début des travaux du comité, éprouvé de la difficulté à s'intégrer aux échanges sur l'accès et l'organisation des services. Malgré les efforts déployés, le comité n'a pas réussi à établir et à maintenir une participation paritaire (50/50) de la part des citoyen(ne)s. En décembre 2012, le comité comptait 11 personnes, majoritairement intervenantes.

### 1.3 Objectifs spécifiques

Afin de maintenir le cap vers l'atteinte de leur mandat, les membres du comité se sont donnés des objectifs spécifiques qu'ils se sont remémorés tout au long de leurs travaux :

- **Rejoindre l'ensemble des personnes**, autant celles provenant du milieu rural que celles du milieu urbain;

- **Atteindre une représentation paritaire (50/50)** entre intervenant(e)s du milieu et personnes touchées par le problème;
- **Sensibiliser les acteurs du réseau de la santé et des services sociaux**, par le biais des partenaires présent(e)s, à l'importance d'améliorer l'accès aux services;
- **Permettre l'accompagnement** (communautaire, publique et autres) **des personnes aux prises avec la complexité des procédures du système de santé et de services sociaux**;
- **Multiplier l'accès à l'information** dans tous les milieux travaillant directement avec la population.

## 2. ACTIONS ET RETOMBÉES DU COMITÉ

Les moyens limités offerts par le FQIS, ainsi que la probable impuissance de l'ASIS face à l'enjeu de fond du rapprochement entre services et personnes, ont incité le comité à promouvoir des solutions concrètes telles que le soutien d'initiatives en place. De plus, le comité a favorisé la concertation et la collaboration intersectorielle entre acteurs de différents milieux. Il a aussi diffusé les services existants et sensibilisé les milieux d'intervention afin d'inciter des changements de pratiques en lien avec l'enjeu traité. Le tableau 1 présente les principales actions réalisées par le comité pour atteindre ses objectifs.

**TABLEAU 1 : PRINCIPALES ACTIONS DU COMITÉ RAPPROCHEMENT ENTRE SERVICES ET PERSONNES**

<b>Analyse du problème et préparation de l'intervention</b>	
Analyse des données issues du portrait de l'ASIS Rimouski-Neigette.	Nov. 2012 - janv. 2013
Rédaction du plan d'action pour effectuer le suivi des actions du comité.	Mai - août 2013
<b>Soutien d'initiatives en place</b>	
Recommandation au comité restreint de soutien financier (FQIS) pour le travail de rue.	Janvier 2013
Recommandation au comité restreint de soutien financier (FQIS) pour le travail de milieu.	Février 2013
Recommandation au comité restreint de poursuivre le soutien financier au travail de rue dans l'éventualité de résiduels du FQIS à la fin de la démarche de l'ASIS Rimouski-Neigette.	Décembre 2014
Rencontre avec la représentante de la CRÉBSL suite au refus de financer le travail de milieu et démarches de révision de la décision. Rédaction d'une lettre. Révision de la décision.	Janvier - Mars 2014

<sup>3</sup> À ce sujet, se référer au Cahier 2 : Bilan Démarche AVEC de l'ASIS RN.

**Inclusion du milieu rural**

Invitation aux agents ruraux à participer aux travaux du comité (une personne présente).	Février 2013
Invitation du CLD à se joindre au comité concernant le PALÉE et suivis de la démarche.	Mars - Oct. 2013 Mars - Déc. 2014
Participation à la consultation organisée par le CLD concernant le PALÉE.	Octobre 2013
Transmission des préoccupations rurales du comité rapprochement au comité sécurité alimentaire de l'ASIS pour la réalisation du bottin des initiatives en sécurité alimentaire.	Été 2014

**Amélioration de l'accès aux services**

Démarches au CSSS afin d'améliorer l'accessibilité des services (ex. délais d'attente).	Février 2013 et +
---	-------------------

**Diffusion des services**

Recherche de tous les répertoires ou outils de diffusion des services.	Février 2013
Information sur les différentes portes d'entrée des services.	Février - Mars 2013
Réflexions sur comment diffuser les différents répertoires et outils de diffusion des services.	Mars 2013
Soutien de la mise à jour de la Trousse des ressources en santé mentale de l'ACSMBF (ajout du 811 et de l'AAOR). Création d'une liste élargie pour amélioration de la diffusion.	Été 2013 - Mars 2014
Discussions sur la réalisation de « Journées itinérantes » comme la ruralité de Rivière-du-Loup.	Août - Oct. 2013
Encouragement de la collaboration entre travailleurs-euses de rue, travailleurs-euses de milieu, agent(e)s de promotion de l'ACSMBF et Comité Phare.	Sept. - Oct. 2013 puis Janvier 2014
Rassembler les moyens de communication et les coordonnées des organismes pour faciliter l'envoi d'informations des partenaires à la population (médias urbains et ruraux).	Octobre 2013 Janvier 2014

**Évaluations**

Bilan des résultats du plan d'action et retour sur les priorités orphelines.	Mai 2014
Bilan du comité lors de la réunion marquant l'arrêt du comité.	Décembre 2014
Bilan du comité en lien avec la démarche globale de bilan de l'ASIS.	Octobre 2015



### 2.1 La mise en valeur du travail de proximité

Dès le début de ses travaux, le comité a dû se **positionner sur l'ajout de nouveaux services par rapport à la consolidation des services existants**. Face aux délais d'attente pour certains services ainsi qu'à la complexité des démarches d'accompagnement, le soutien des initiatives en place permettant l'accompagnement personnalisé des personnes (vers et entre les ressources) s'est alors imposé comme une solution évidente.

Le comité a identifié le **travail de rue** et le **travail de milieu** comme des approches d'intervention de proximité ayant fait leurs preuves. Un soutien financier à ces deux initiatives portées par l'organisme *En Tout C.A.S.* a donc été recommandé à l'unanimité par les partenaires avec le souci d'une présence étendue du travail de rue à tout le territoire de la MRC Rimouski-Neigette. Le refus initial de la CRÉBSL d'accorder les fonds du FQIS demandés afin de financer le travail de milieu est au nombre des déceptions vécues par le comité qui a toutefois su s'appuyer sur les partenariats et l'expertise développés afin de faire valoir l'importance de ces services. L'autonomie de l'ASIS face au financement de ces initiatives permettant d'atteindre les personnes difficiles à rejoindre et de combler de nombreux vides de services a finalement été respectée. Au total, ce sont **93 450 \$** qui ont été **octroyés par l'ASIS Rimouski-Neigette** afin de les soutenir.

Dans un autre ordre d'idées, le développement d'un « **lieu sans étiquette** » a été identifié comme priorité du comité rapprochement, c'est-à-dire un lieu de socialisation non associé à un problème en particulier et misant sur la mixité sociale. En l'absence d'organisme porteur, cette priorité dite « orpheline »

n'a toutefois fait l'objet d'aucune réflexion ou développement supplémentaire. Le comité de lutte aux préjugés de l'ASIS a néanmoins recommandé ***l'Initiative d'implantation de l'Accorderie de Rimouski-Neigette*** en 2014. L'Accorderie semble répondre à la priorité établie par le comité rapprochement. Toutefois, bien que cet organisme compte désormais plus de 300 membres, il se trouve en situation précaire à l'issue de la démarche de l'Alliance. Une collaboration avec le CISSS via le service d'organisation communautaire devrait en partie soutenir son processus de pérennisation qui demeure, malgré tout, fragile.

### 2.2 Favoriser la circulation de l'information, le travail intersectoriel et la concertation

Afin d'identifier ce qui pouvait être fait pour soutenir le développement d'une meilleure connaissance des services offerts sur le territoire, le comité a **favorisé la collaboration intersectorielle** entre intervenant(e)s de différents milieux. Des organisations telles que le CLE, le CLSC, l'Agence de santé et des services sociaux et plusieurs organismes communautaires actifs sur le territoire en santé mentale ainsi qu'en intégration sociale et professionnelle ont activement participé aux travaux du comité. Plusieurs objectifs du comité ont été atteints grâce à la circulation de l'information échangée lors des rencontres de concertation du comité, et ce, tout au long de la démarche.

À titre d'exemple, une représentante du CLSC Rimouski-Neigette a transmis aux membres du comité de l'information concernant les outils d'information existants sur les services. Il a été identifié qu'une mise à jour du bottin papier du CLSC (version 2011) nécessiterait trop de temps et d'argent. Cependant, il fut porté à l'attention des membres du comité que le site internet du ministère présente régulièrement des mises à jour. Des



dépliants explicatifs de programmes et mesures sont également disponibles au CLSC. D'autre part, les services de l'AAOR (accueil, analyse, orientation et référence) du CLSC ainsi que le service Info-social 811 ont été présentés au comité. Les notions de « guichet d'accès/guichet unique » ont brièvement été abordées afin de clarifier leurs particularités. Ces services constituent des portes d'entrée importantes du système de santé et de services sociaux pour les citoyen(ne)s. Ils méritent d'être davantage diffusés et expliqués aux intervenant(e)s sociaux.

### 2.3 Sensibiliser le milieu et initier des changements de pratiques

Afin de **réduire les délais d'attente et autres problèmes d'accès aux services de santé/psychosociaux**, une représentante de l'équipe adulte/santé mentale du CLSC Rimouski-Neigette a transmis les préoccupations du comité aux gestionnaires concernés du CSSS, à présent connu comme le CISSS. Les idées amenées au plan de l'accessibilité des services allaient de pair

avec des actions déjà entreprises au sein de l'organisation.

Aujourd'hui, les personnes qui y adressent une demande de services doivent recevoir une réponse concernant l'orientation de leur demande dans les délais prescrits par le MSSS. Un certain délai doit aussi être respecté entre cette réponse et le début d'un suivi. La durée des suivis offerts a également été étudiée et des modifications ont été apportées afin de pouvoir offrir des suivis à un plus grand nombre de personnes en regard de la responsabilité populationnelle du territoire. Les suivis psychosociaux sont offerts sur un mode d'épisodes de services.

### 2.4 Les retombées du comité

Les retombées des travaux du comité se situent à plusieurs plans soit : communautaire, organisationnel et individuel. **Ces retombées témoignent du travail de fond effectué par le comité, malgré le peu de moyens, ainsi que les défis rencontrés.**

## TABLEAU 2 : PRINCIPALES RETOMBÉES DES TRAVAUX DU COMITÉ RAPPROCHEMENT ENTRE SERVICES ET PERSONNES SELON DIFFÉRENTS NIVEAUX D'ACTION

### Retombées dans la communauté

Développement d'un réflexe de concertation intersectorielle entre organisations peu habituées de travailler ensemble :

- Sortie du travail en silos;
- Développement de nouvelles collaborations;
- Amélioration de la Trousse des ressources de l'ACSMBL<sup>4</sup> et de sa diffusion;
- Meilleure connaissance des enjeux ruraux liés à la pauvreté et à l'exclusion sociale;
- Amorçe d'une analyse coconstruite du problème d'accès et d'organisation des services;
- Développement de solutions concertées (sensibilisation au sein des organisations, diffusion des services existants, soutien financier d'initiatives communautaires existantes).

### Retombées au sein des organisations

- Meilleure connaissance de l'offre de services par les gestionnaires et intervenant(e)s;
- Soutien financier et bonification du travail de proximité (travail de rue et travail de milieu) sur le territoire;
- Diminution des vides de services par les références rendues possibles grâce au travail de proximité;
- Changements de pratiques au CISSS (ajustements AAOR, diminution des délais d'attente de certains services, modification de la durée des suivis psychosociaux, etc.).

### Retombées chez les individus

- Malgré les défis du AVEC, gestionnaires, intervenant(e)s et citoyen(ne)s ont expérimenté la richesse d'une mise en commun de leurs expertises respectives;
- Amélioration de la connaissance et de l'accès aux services (grâce au travail de proximité, à une meilleure diffusion et à l'amélioration de l'offre du CISSS).

<sup>4</sup> Annexe 2 : Trousse des ressources de la MRC Rimouski-Neigette réalisée par Santé mentale Québec BSL (version 2016) anciennement connue comme l'ACSMBF



### 3. DÉFIS RENCONTRÉS ET STRATÉGIES ADOPTÉES

Le comité rapprochement a dû faire face à plusieurs défis qui ont par moments affecté le climat du groupe, entraînant sentiment d'impuissance, découragement et démobilité.

Le côté abstrait de l'enjeu d'accès aux services de même que la complexité de la problématique d'organisation des services sont au nombre des défis rencontrés par le comité. Pour répondre à leur quasi-absence de pouvoir de changement structurel, les membres du comité ont su adopter des solutions concrètes et terre à terre. D'autre part, la difficulté à établir une collaboration avec les acteurs du milieu rural ainsi que la pression associée aux intérêts organisationnels de certains partenaires ont perturbé les travaux du comité. Finalement, la participation variable de certains a nuï aux communications du comité et la non-réponse à l'exigence de parité (50/50) de la démarche AVEC a entraîné un sentiment d'échec chez certains membres.

Néanmoins, les membres du comité rapprochement se félicitent d'être restés mobilisés, car les défis auxquels ils ont fait face auraient pu les démotiver. Le tableau 2 présente les stratégies qui, combinées, ont permis de pallier à la plupart des obstacles rencontrés dans la poursuite de leurs objectifs.

#### 3.1 La complexité de la problématique d'accès aux services

La problématique d'accès aux services est complexe. Elle comprend autant le **problème social de l'exclusion** que **l'organisation des services**. L'éventail de services offerts aux personnes en situation de précarité est large. Ces derniers touchent **différents domaines d'intervention et d'action** (santé et services sociaux, emploi, éducation, développement social et territorial, etc.). Face à cette complexité, favoriser le rapprochement entre services et personnes est un mandat de taille qui peut s'avérer abstrait. Conséquemment, les personnes impliquées au sein du comité ont éprouvé de la difficulté à bien cerner les enjeux ainsi qu'à définir les aspects essentiels sur lesquels devaient porter leurs actions.

L'accès aux services est intimement lié à leur organisation, ce qui est généralement réservé aux gestionnaires. **L'important défi que constitue le développement d'une offre de services intégrée ainsi que la communication entre les organisations et la population aurait nécessité des démarches d'arrimage, de concertation, de mobilisation citoyenne et d'implication de décideurs d'une bien plus grande envergure.** Face à cette réalité, les membres du comité se sont souvent sentis impuissants tel que l'illustrent plusieurs commentaires du sondage réalisé en avril 2014 sur la démarche de l'ASIS Rimouski-Neigette.

Outre la réalisation d'actions concrètes et la recommandation d'initiatives au comité restreint, il fut parfois démobilisant pour les intervenant(e)s et les citoyen(ne)s de s'attaquer à un problème

aussi large. Le **peu de pouvoir de changement structurel sur l'enjeu** traité a contribué à éloigner les participant(e)s non intervenant(e)s du comité et ce, malgré la grande volonté des membres de les intégrer<sup>5</sup>.

#### 3.2 Rejoindre la ruralité

L'arrimage entre les travaux du comité et les besoins de la population rurale s'est peu développé, et ce, malgré la participation initiale à l'ASIS d'organismes actifs en milieu rural. Les **facteurs identifiés ayant négativement influencés la mobilisation des acteurs et citoyen(ne)s de la ruralité** sont les suivants : surcharge des bénévoles actifs dans leur milieu, distance à parcourir pour assister aux réunions, difficulté à reconnaître le phénomène de pauvreté cachée par certains acteurs locaux, etc. Le comité a dû faire face à **l'absence d'un réel désir de collaboration de certains acteurs de développement du milieu rural**. Certain(ne)s d'entre eux seraient en effet moins préoccupés par les questions de lutte à la pauvreté.

Le comité a tout de même réalisé quelques actions en lien avec les services et outils existants en ruralité et brassé plusieurs idées nouvelles. Selon différentes observations et échanges avec la population rurale, les gens en situation de précarité des milieux ruraux préfèrent parfois cacher leur réalité et avoir recours aux services plus anonymes de Rimouski. **La peur d'être stigmatisé et les préjugés envers la pauvreté seraient bien présents dans la ruralité, mais y rendraient la pauvreté moins visible.**

#### 3.3 La pression exercée par certaines organisations et citoyen(ne)s pour faire valoir leurs intérêts

Dans toute démarche de concertation, la participation de certaines personnes pour des intérêts personnels ou organisationnels est déplorable. Cette situation entraîne une pression sur les autres, mine le climat ainsi que la mobilisation au sein du groupe.

Dès sa mise sur pied, **le comité a dû gérer l'arrivée subite de partenaires avec des projets dits « urgents » à déposer pour l'obtention de financement** avant même que le comité restreint ait transmis un cadre de dépôt de projets<sup>6</sup>. Cela a ébranlé le fragile équilibre d'inclusion de certaines personnes citoyennes qui ont éprouvé de la difficulté à partager leurs compétences lors de rencontres précipitées d'évaluation de projets.

#### 3.4 Une mobilisation variable

Certains représentant(e)s d'organismes de la démarche ont changé, sont partis en congé de maternité et d'autres se sont ajoutés en cours de route. D'autre part, plusieurs citoyen(ne)s se sont démobilisés en cours de route puisque les réunions n'étaient pas adaptées à leur participation<sup>7</sup>. **L'objectif de parité de la démarche AVEC (50-50) n'a pas été atteint tout au long de la démarche du comité rapprochement**, ce qui a suscité un sentiment d'échec chez certains membres du comité.

<sup>5</sup> Au sujet des stratégies de participation citoyenne développées, voir le cahier 2 : Démarche AVEC de l'ASIS RN.

<sup>6</sup> À ce sujet, se référer au document Processus d'étude des projets déposés dans le cadre de la démarche de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale de la MRC Rimouski-Neigette (Annexe 2 du Cahier 1 : Bilan général de la démarche de l'ASIS RN).

<sup>7</sup> Pour plus de détails sur la démarche AVEC du comité rapprochement, se référer au Cahier 2 : Bilan Démarche AVEC de l'ASIS RN.

La démobilisation de personnes impliquées a fait en sorte qu'il fut plus difficile de maintenir un fil conducteur lors du processus de réflexion du comité et qu'il n'a pas pu s'appuyer sur une base d'information stable pour ses prises de décision.

**TABLEAU 3 : LES STRATÉGIES ADOPTÉES FACE AUX DÉFIS RENCONTRÉS PAR LE COMITÉ RAPPROCHEMENT**

Stratégies adoptées	Description
<b>Utilisation des forces et projets existants</b>	Le <b>comité a inclus les partenaires concernés</b> par les besoins et objectifs priorités.
<b>Se référer aux modes de gouvernance de l'ASIS Rimouski-Neigette</b>	La <b>clarté des modes de gouvernances définis par l'ASIS</b> ont permis aux membres du comité de siéger au comité restreint, d'identifier et de traiter les situations tendues de dépôt de projets dits « urgents » et d'affirmer leur autonomie décisionnelle par rapport à la CRÉBSL.
<b>Soutien de la personne chargée de projet de l'ASIS</b>	Cette personne a <b>soutenu la coordination des rencontres du comité et assuré le suivi entre les différents comités de l'ASIS</b> tout au long de la démarche.
<b>Identification du pouvoir d'action</b>	Afin de déterminer son plan d'action, le comité a utilisé un <b>schéma synthèse des problèmes et besoins</b> facile à comprendre et à consulter pour identifier où il avait un pouvoir d'action dans la communauté.
<b>Inclusion et soutien des citoyen(ne)s engagé(e)s</b>	Le comité a <b>mis sur la collaboration de ses partenaires. De plus, la chargée de projet a rencontré individuellement les citoyen(ne)s</b> engagé(e)s (soit par téléphone ou en personne) pour recueillir leurs préoccupations, et ce, malgré le manque de temps alloué à cette tâche. De cette façon, elle a identifié de nouvelles solutions à mettre en place face à l'approche AVEC du comité.





#### 4. RECOMMANDATIONS DU COMITÉ POUR FAVORISER LE RAPPROCHEMENT ENTRE SERVICES ET PERSONNES

Afin de poursuivre le travail entamé, le comité a émis certaines recommandations à l'occasion de la rencontre de bilan réalisée en octobre 2015. Le tableau 4 témoigne du travail à parfaire

afin de continuer à favoriser le rapprochement entre services et personnes sur le territoire de la MRC Rimouski-Neigette.

**TABLEAU 4 : RECOMMANDATIONS DU COMITÉ POUR FAVORISER LE RAPPROCHEMENT ENTRE SERVICES ET PERSONNES**

Recommandations	Précisions
<p><b>Recommandation 1 :</b> Assurer la pérennité du travail de proximité par un financement récurrent.</p>	<p>Le travail de proximité (approche de outreach) associé au travail de rue et de milieu permet de combler de multiples vides de services vécus par les populations appauvries. Face à la complexité du réseau, aux listes d'attente et à la marginalisation de plusieurs citoyen(ne)s, cette approche est essentielle et doit être renforcée par des mesures de financement permanentes issues du domaine de la santé et des services sociaux.</p>
<p><b>Recommandation 2 :</b> Que des ressources (humaines et financières) soient consacrées à l'évaluation des besoins de la population rurale.</p>	<p>Tous les membres présents à la rencontre de bilan ont signifié la pertinence d'encourager la poursuite de l'intervention des organismes œuvrant en milieu rural. Toutefois, une question a été soulevée : « Est-ce que le rapprochement entre les services et la population rurale représente un réel besoin? » Les données recueillies auprès des acteurs du milieu rural au moment du portrait de l'ASIS en 2012 concernent principalement la création d'emplois, le développement socioéconomique, l'accès au transport et aux denrées alimentaires. Aucune mention n'est faite au sujet du manque d'information ou d'accès aux services. Il faudrait investiguer davantage la question auprès de la population elle-même.</p>
<p><b>Recommandation 3 :</b> Poursuivre la diffusion de la Trousse des ressources de la MRC Rimouski-Neigette réalisée par l'ACSMBF<sup>4</sup>.</p>	<p>Soutenir la mise à jour de la Trousse des ressources de la MRC Rimouski-Neigette réalisée par l'ACSMBF grâce au soutien financier de l'ASSSBSL et étendre sa diffusion à l'ensemble du territoire de la MRC afin que l'information sur les services soit davantage accessible à la population.</p>
<p><b>Recommandation 4 :</b> Que les citoyen(ne)s continuent à être invité(e)s à participer à l'élaboration de pistes de solutions.</p>	<p>Les citoyen(ne)s vivant la pauvreté au quotidien sont les personnes les mieux placées pour témoigner de leurs besoins et des façons d'y répondre. Ce sont des « expert(e)s du vécu ». Afin de mettre en place des solutions efficaces et efficientes face aux problèmes d'accessibilité des services, gestionnaires et intervenant(e)s doivent reconnaître et considérer leur expertise.</p>
<p><b>Recommandation 5 :</b> Que les intervenant(e)s de première ligne soient consultés lors du développement et de l'évaluation de services.</p>	<p>Les intervenant(e)s œuvrant en première ligne auprès des personnes en situation de précarité sont des témoins privilégiés des populations qu'ils-elles rejoignent. Leur apport face au développement d'outils de communication ainsi qu'au développement et à l'évaluation des services, mesures et programmes d'intervention est essentiel.</p>

<sup>4</sup> Annexe 2 : Trousse des ressources de la MRC Rimouski-Neigette réalisée par Santé mentale Québec BSL.

## CONCLUSION

Le défi relevé par le Comité rapprochement entre services et personnes était ambitieux. Sa démarche a permis aux partenaires de l'ASIS Rimouski-Neigette de **saisir l'ampleur de la problématique d'accès aux services** à laquelle s'attaquent de nombreuses organisations de la MRC Rimouski-Neigette depuis des années.

Appuyé par le vécu de plusieurs citoyen(ne)s, **l'important travail de réflexion et d'analyse réalisé a permis de mettre en place des solutions concrètes et d'obtenir des résultats appréciables**. Le soutien d'initiatives de travail de proximité, la diffusion d'information sur les services, la sensibilisation du milieu ainsi que le travail de concertation intersectorielle réalisé ont permis d'initier des changements chez les intervenant(e)s ainsi qu'aux plans organisationnel et communautaire.

Selon les membres du comité, les partenaires ayant participé à la démarche de l'Alliance doivent **continuer de se préoccuper de l'accessibilité des services sur le territoire selon leurs champs d'action respectifs**. Toutefois, face au contexte d'austérité actuel (abolition des ASSS et création des CISSS, abolition de la CRÉBSL, du CLD, coupures et diminution de services dans tous les domaines), le comité se questionne sur le pouvoir d'action d'une structure telle que la sienne pour faire progresser le rapprochement entre services et personnes. Le présent gouvernement semble imposer une démarche inverse. Ils ne croient pas qu'un comité similaire devrait être reconduit lors d'une éventuelle démarche d'ASIS.

**Afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, l'accessibilité des services demeure toutefois un enjeu**

**important dans la MRC Rimouski-Neigette**. À l'issue de la démarche du comité et suite aux difficultés rencontrées afin d'identifier des moyens concrets pour rapprocher personnes et services, les membres du comité émettent comme recommandation prioritaire d'**assurer la viabilité du travail de proximité** sur son territoire par un financement récurrent. **Impliquer les personnes en situation de précarité de même que les intervenant(e)s de première ligne** travaillant auprès d'elles constitue aussi un incontournable dans l'évaluation des besoins des personnes et la mise en place de solutions efficaces pour favoriser l'accès aux services. D'autre part, il semble essentiel de **poursuivre la diffusion d'outils d'information sur les services et de parfaire les connaissances sur la façon de rejoindre les personnes en situation de précarité** afin d'ajuster les techniques et modes d'intervention pour les rejoindre selon différents milieux (rural, urbain), contextes et problématiques. Des initiatives locales et régionales ont été menées en ce sens (COSMOSS, 2015). Elles méritent d'être étudiées et de faire l'objet d'applications.

Finalement, les membres du comité constatent une **multiplication des ressources et porteurs de projets sur le territoire**. Ils s'interrogent sur la possible **identification de nouvelles façons de se concerter** afin de rassembler l'ensemble des acteurs, inclure l'avis des personnes concernées par le problème et favoriser l'accès aux services.

## RÉFÉRENCES

Santé mentale Québec BSL (mise à jour 2016). Trousse de ressources de la MRC Rimouski-Neigette.

COSMOSS. (2015). Aller au bord de l'exclusion, changer les pratiques pour atteindre les personnes difficiles à rejoindre. 56 p. Récupéré du site de COSMOSS Bas-Saint-Laurent : [www.cosmoss.qc.ca](http://www.cosmoss.qc.ca)

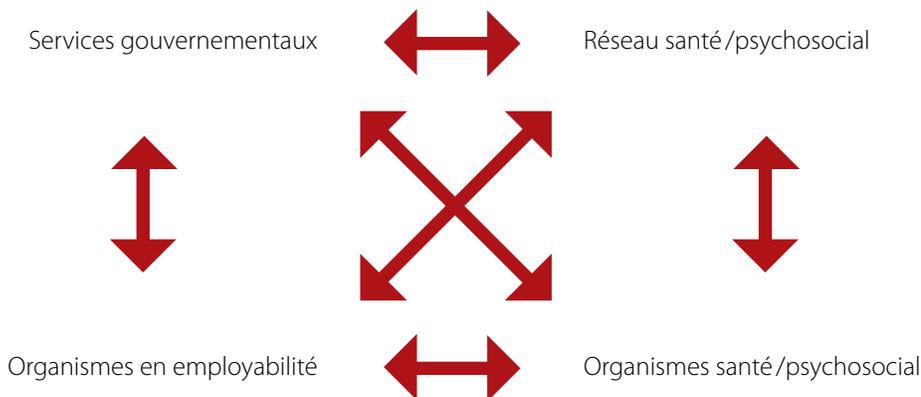
<sup>7</sup>Se référer au Cahier 2 : Bilan Démarche AVEC de l'ASIS RN.



**ANNEXE 1 : SCHÉMA DES RÉSULTATS DU THÈME « SERVICES COMMUNAUTAIRES ET GOUVERNEMENTAUX »<sup>9</sup> DU PORTRAIT RÉALISÉ À L'AUTOMNE 2012 PAR L'ASIS RIMOUSKI-NEIGETTE (DOCUMENT MIS À JOUR 30 JANVIER 2013)**

**A) Mise à jour des informations sur les ressources entre intervenant(e)s et auprès du public**

Besoins :



Moyens :

- Guichet unique
- Arbre des ressources
- Services mobiles; Bibliothèque rurale;
- Rencontre informative
- Présence dans les médias
- Lieu communautaire sans étiquette, accessible et ouvert
- Etc.

115

**B) Délai d'attente et problème d'accès aux services de santé/ psychosociaux**

Besoins :

- Accès au soutien psychosocial et à la réadaptation
- Accès aux services professionnels
- Accès à un médecin de famille
- Accès aux cliniques sans rendez-vous

Moyens :

- Références personnalisées
- Comblé le délai d'attente entre AAOR et le service reçu du CLSC par le milieu communautaire
- Lieu communautaire sans étiquette, accessible et ouvert
- Etc.

**C) Complexité des démarches pour les personnes**

Besoins :

- Accompagnement personnalisé (aide au formulaire, etc.)
- Continuité humaine entre les divers services (continuité de services et transfert du lien de confiance)
- Plus de soutien et suivi postintervention

Moyens :

- Travail de rue et de milieu
- Rencontre de sensibilisation à travers les organismes
- Etc.

<sup>9</sup>On parle de l'ensemble des services communautaires et gouvernementaux sans distinction entre santé, social et employabilité soutenant l'inclusion sociale des personnes.

ANNEXE 2 : TROUSSE DES RESSOURCES DE LA MRC RIMOUSKI-NEIGETTE RÉALISÉE PAR SANTÉ MENTALE QUÉBEC BSL (VERSION 2016) ANCIENNEMENT CONNUE COMME L'ACSMBF

Vous avez besoin d'aide ou d'information. Découvrez plusieurs ressources qui peuvent vous accompagner vers un mieux-être.

**TROUSSE DES RESSOURCES POUR LA MRC RIMOUSKI**

Promouvoir. Soutenir. Outils. Bas-Saint-Laurent MENTALE QUÉBEC

**DROITS / REPRÉSENTATION**

**Action populaire Rimouski-Neigette**  
**418 723-6306** • 180, rue de l'Évêché Ouest bur. 96, Rimouski  
*Défense des droits des personnes assistées sociales*

**Centre de justice de proximité Bas-St-Laurent**  
**418 722-7770, 1 855 345-7770**  
 148, avenue Belzile, bur. 201 Rimouski  
*Services d'information juridique et références*

**Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes Bas-Saint-Laurent (CAAP-BSL)**  
**418 724-6501, 1 877 767-2227**  
 125, boul René-Lepage Est, bur. 311, Rimouski.  
*Soutien aux usagers insatisfaits du système public de santé et de services sociaux*

**Comité logement Rimouski-Neigette**  
**418 725-4483**, 180, rue de l'Évêché Ouest, local 96, Rimouski  
*Défense des droits des locataires*

**PLAIDD-BF**  
**418 722-8758, 1 800 524-8758**  
 336, avenue Léonidas Sud, Rimouski  
*Défense des droits en santé mentale*

**Regroupement Implication des Personnes Utilisatrices en santé mentale (RIPU-BSL)**  
**418 722-8758, 1 800 524-8758**  
 336, avenue Léonidas Sud, Rimouski  
*Formation et implication des personnes utilisatrices sur les tables de décisions et de concertation*

**EMPLOI/ÉTUDE**

**Action-Travail Rimouski-Neigette**  
**418 722-8747** • 133, rue Julien-Réhel, bur. 208, Rimouski  
*Club de recherche d'emploi, service d'orientation professionnelle, service d'aide à l'emploi et de pré-employabilité*

**Carrefour Jeunesse Emploi Rimouski-Neigette**  
**418 722-8102** • 145, rue Lepage, Rimouski  
*Favoriser le développement de l'employabilité des 16 à 35 ans*

**Centre local d'emploi de Rimouski-Neigette**  
**418 727-3661, 1 800 473-0728**  
 337, rue Moreault, 1<sup>er</sup> étage, bur 1.6, Rimouski  
*Intégration au marché du travail et développement des compétences*

**Je raccroche**  
**418 722-4922, poste 1226** • 424, avenue Ross, CP 3424, Rimouski  
*Soutien au retour aux études*

**Les Maraîchers du Cœur**  
**418 732-6022** • 133, rue Julien-Réhel, Bur 208, Rimouski  
*Plateau de travail en insertion socioprofessionnelle (16-30 ans)*

**Santé mentale Québec – Bas-St-Laurent**  
**418 723-6416** • 315, avenue Rouleau, Rimouski  
*Visa-Vie : programme de développement social par l'emploi*

**Service alternatif d'intégration et de maintien en emploi (SAIME)**  
**418 723-3923** • 7, 5<sup>e</sup> Rue Est, Rimouski  
*Accompagnement et formation en intégration socioprofessionnelle*

**Service spécialisé de Main-d'œuvre (SSMO l'Élan)**  
**418 723-7658, 1 877 775-8989**  
 320, rue St-Germain Est, local 600, Rimouski  
*Services d'intégration et de maintien en emploi pour personnes vivant avec une limitation fonctionnelle*

**Service de Transition en emploi**  
**418 725-0996, 1 866 925-1438**  
 320, rue St-Germain Est, local 600, Rimouski  
*Aide à l'emploi pour hommes et femmes*

**SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX**

**Info santé : 24h/24, 7 jr/7**  
**811, option 1**  
*Service de consultation téléphonique en matière de santé*

**Info-Social : 24h/24, 7 jr/7**  
**811, option 2**  
*Service de consultation téléphonique en intervention psychosociale*

**Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux du Bas-Saint-Laurent (Rimouski)**  
**CENTRE HOSPITALIER**  
 150, avenue Rouleau, Rimouski • **418 724-3000, poste 11**

**CLSC RIMOUSKI**  
 165, rue des Gouverneurs  
**418 724-7204** ou **418 724-3000, poste 12**  
*Accueil, analyse orientation, références, soutien psychosocial*



## AIDE/DÉPANNAGE

### Arbre de Vie

**418 722-6335** • 344, avenue Rouleau, Rimouski  
Aide, écoute et partage, deux repas/jour (AM/PM)

### Association Coopérative d'Économie Familiale Rimouski-Neigette-La-Mitis (ACEF)

**418 723-0744** • 161, avenue Rouleau, local 303A, Rimouski  
Aide au budget, formation et accompagnement

### Moisson Rimouski-Neigette

**418 722-0016** • 99A, rue de l'Évêché Est, Rimouski  
Dépannage alimentaire, cuisines collectives

### Centre d'Action Bénévole Rimouski-Neigette

**418 722-7010** • 37, Duchesne, Rimouski  
Services de soutien à domicile, services aux personnes en perte  
d'autonomie, services aux personnes démunies.

## CRISE/DÉTRESSE/HÉBERGEMENT

### Centre de Prévention du Suicide et d'Intervention de Crise du Bas-St-Laurent, Rimouski

**1 866 APPELLE (277-3553)**  
Ligne d'intervention en situation de crise 24/7,  
hébergement de crise

### La Débrouille

**418 724-5067** (Rimouski)  
**1 800 353-9010** (S.O.S. Violence conjugale)  
Hébergement et suivi externe pour femmes victimes  
de violence conjugale et leurs enfants

### L'Auberge du Cœur le Transit

**418 724-9595** • 186, avenue Rouleau, Rimouski  
Hébergement hommes-femmes 17-30 ans, sans-abri,  
à faible revenu ou en situation de vulnérabilité

### Répît du Passant

**418 722-6559** • 205, rue St-Cyprien, Rimouski  
Hébergement temporaire pour hommes de 18 ans, plus démunis  
ou présentant diverses problématiques sociales ou financières

### Maison de l'Espoir

**418 775-9298, poste 2, 1 877 775-9298**  
1515, boul. Jacques-Cartier, Mont-Joli  
Hébergement temporaire, soutien, accompagnement  
pour personnes démunies de 18 ans et plus

## CROISSANCE/SOUTIEN/ENTRAIDE

### Santé mentale Québec – Bas-St-Laurent

**418 723-6416** • 315, avenue Rouleau, Rimouski  
Organisme milieu de vie en santé mentale offrant aide/intervention  
pour toute personne qui souhaite prendre soin de sa santé mentale.  
Activités de promotion et de prévention de la santé mentale telles que  
mieux comprendre la santé mentale, l'estime de soi, le stress,  
programme de santé mentale au travail.

### La Lueur de l'Espoir du Bas-St-Laurent

**418 725-2544, 1 877 725-2544**  
188, rue Lavoie, 1<sup>er</sup> étage, Rimouski  
Soutien, information, formation pour l'entourage:  
adultes (troubles majeurs) et jeunes (TDAH)

### Travailleur de rue EN TOUT C.A.S

**418 730-5469, 418 732-7752** • Rimouski.  
Écoute, soutien, aide, référence.

### Centre-femmes de Rimouski

**418 723-0333** • 16, rue de l'Évêché Ouest, Rimouski, CP 36  
Aide aux femmes en difficultés, accueil, soutien, référence et ateliers

### C-TA-C

**418 725-2822** • 158, avenue Belzile, bur 01, Rimouski  
Aide/intervention auprès des hommes vivant une période difficile  
ou ayant des comportements violents

### Maison des Familles de Rimouski-Neigette

**418 725-5315** • 215, rue Tessier, Rimouski  
Accueil, information, références et ateliers pour les familles,  
Joujouthèque, halte-garderie, air de jeu intérieure

## DÉPENDANCE

### Aux Trois Mâts

**418 725-2541** • local 94, 180, rue de l'Évêché Ouest, Rimouski  
Milieu de vie, relation d'aide en lien  
avec les dépendances, réinsertion sociale

### L'Arrimage

**1 888 723-0441, 418 723-0441** (hommes)  
**418 723-0443** (femmes)

**418 724-0447** (suivi communautaire)

325, rue St-Jean-Baptiste Est, Rimouski  
Centre de traitement des dépendances avec hébergement  
et services externes

### Centre ADH Le Tremplin de Matane

**418 562-0632** • 130, rue Fraser, Matane  
Maison d'hébergement transitoire et de réhabilitation pour hommes  
en dépendance. Activités de prévention en dépendance

Ce projet  
est une initiative de  
Santé mentale Québec – Bas-Saint-Laurent  
en collaboration  
avec les organisations  
de votre MRC.

Pour l'obtenir: 1 877 808-0512

Ce projet  
est soutenu  
financièrement par



## ANNEXE 3 : PARCOURS DU COMITÉ RAPPROCHEMENT DES SERVICES ET DES PERSONNES À TRAVERS LES MÉMOS AUX PARTENAIRES

(DOCUMENT PRÉPARÉ LE 27 OCTOBRE 2015 EN PRÉVISION DU BILAN FINAL DU COMITÉ)

### Mémo avril 2013 (p.3) :

Les travaux de ce comité et l'analyse du portrait ont permis d'identifier trois problématiques majeures en lien avec ce thème :

- A. Le besoin de mise à jour des informations sur les ressources entre les intervenants(e)s et auprès des personnes
- B. Les délais d'attente et les problèmes d'accès aux services de santé et de services sociaux
- C. La complexité des démarches pour les personnes, particulièrement à l'intérieur des services gouvernementaux (problème d'ailleurs amplifié dans certains secteurs, entre autres par les délais d'attente mentionnés en B).

Déjà identifié comme piste de solution dans le portrait, le travail de proximité est apparu pour les membres de ce comité comme une ressource privilégiée permettant d'accompagner les personnes aux prises avec la complexité ou les délais du système. Ce type d'intervention permet également de rejoindre les personnes souvent les plus éloignées des ressources, ce qui représente un autre enjeu majeur de ce thème.

C'est pour toutes ces raisons que les membres du comité ont unanimement recommandé le soutien financier de 50 000 \$ demandé par l'organisme En tout C.A.S afin d'éviter une rupture du projet de travail de milieu et lui assurer une prolongation d'une année supplémentaire. Cette recommandation a ensuite été validée par le comité restreint. Un autre projet a retenu l'attention du comité, mais ce dernier ne l'a pas approuvé tel qu'il lui a été présenté.

Depuis la fin février 2013, les membres du comité s'attardent davantage à la problématique citée en « A ». L'enjeu pourrait se définir ainsi : au-delà des outils, qui sont déjà nombreux, quels moyens peuvent être mis en place pour répondre au besoin de circulation des informations auprès des personnes et entre les intervenant(e)s? Des pistes de solutions sont à venir dans le plan d'action du comité qui serait déjà sur « la planche à dessin » de Rosalie, notre chargée de projets!

### Mémo novembre 2013 (p.5) :

Le besoin d'accompagnement dans la complexité des services et l'isolement des personnes qui pourraient avoir recours aux services existants représentent les défis majeurs du comité rapprochement. Dans les mois qui ont suivi son implantation, le soutien du travail de milieu et de rue s'est avéré un choix unanime pour les membres du comité. Une enveloppe de 50 000 \$ a donc été réservée pour soutenir le travail de milieu en 2012-2013. Le comité restreint vient de recommander le versement d'une seconde enveloppe de 50 000 \$ pour le soutien du travail de milieu, offert par l'organisme En tout C.A.S. et ce pour 2013-2014. Toutefois, les règles de financement de la CRÉ

ne permettaient pas à l'Alliance de soutenir la poursuite d'une troisième travailleuse de rue. Le comité a tenté de faire valoir l'importance de ce soutien. Heureusement, En tout C.A.S. a réussi à maintenir le poste par une autre source de financement.

Notre comité s'est ensuite penché sur les moyens de diffuser l'information sur nos services auprès des personnes et des communautés. Le comité a identifié la Trousse du PAL comme un outil rassemblant bien l'information sur les services d'aide tout en s'assurant que les portes d'entrées des services seraient identifiées : AAOR au CLSC et le service Info-Social 811. L'ACSM collabore avec le comité pour élargir la diffusion de la Trousse, en particulier en milieu rural. L'objectif étant qu'elle se retrouve dans les mains de plus de personnes-clés qui sont en contact avec les personnes vulnérables.

Par ailleurs, le comité cherche à favoriser un meilleur accès à l'information pour les gens de la ruralité, diverses avenues sont explorées : réseauter les organismes d'aide qui agissent en milieu rural (Travailleurs de rue, Comité Phare, agent de promotion de l'ACSM, etc.), faciliter la connaissance des coordonnées des personnes-clés et organisations du milieu rural ainsi que la connaissance des dates de tombées des journaux locaux pour l'ensemble des organismes d'aide qui aimeraient communiquer leurs services. D'autres collaborations sont possibles selon les mouvements de concertation qui auront lieu dans le milieu rural. À suivre... Nous avons comme préoccupation de tenir compte du fait que chaque communauté rurale est différente et que les moyens à prendre pour entrer en communication doivent être adaptés au milieu visé. Le CLD fait actuellement une consultation des besoins sociaux et économiques du milieu rural; le comité « Rapprochement des services et des personnes » a choisi d'attendre les résultats de ce portrait avant d'aller plus loin.

### Mémo avril 2014 (p.1-2) :

Depuis notre rencontre des partenaires du 22 novembre 2013, le comité rapprochement s'est rencontré le 16 janvier et le 18 mars. Les principaux éléments du PLAN D'ACTION à porter à votre attention sont :

#### Soutenir le travail de milieu et le travail de rue

- Le projet Travail de milieu est déposé pour une 2<sup>e</sup> année à la CRÉ; des 51 000 \$ demandés, la CRÉ consent à verser 40 800 \$ soit 80 % du coût du projet.

#### Élargissement de la diffusion de l'information sur les portes d'entrée des services

Actions réalisées :

- La représentante du CSSS assure un suivi à l'interne et transmet les constats du comité concernant l'actualisation souhaitée du répertoire des ressources produit par le CLSC



- Le comité assure un suivi concernant la diffusion élargie de la Trousse des ressources avec l'ACSM.

## **Multiplication des contacts entre les organismes et les milieux ruraux**

- Nous travaillons à rassembler les divers moyens et outils de communication qui permettront aux organismes rimouskois de diffuser des informations sur leurs services et activités dans les milieux ruraux afin de favoriser l'accès à l'information pour ceux-ci.
- Après analyse de pistes d'action pour connaître les besoins réels des milieux ruraux et consultation après des organismes qui œuvrent à ce mandat, nous avons convenu de faire une pause et d'attendre les résultats de la consultation du CLD. Des collaborations et pistes d'actions nouvelles pourraient jaillir de ces résultats.

## **Constat de mobilisation au sein du comité**

- Nous constatons avec déception que le comité rapprochement n'atteint plus le 50/50. Nous convenons de poursuivre les invitations et si nous n'atteignons pas notre objectif, nous consulterons des citoyen(e)s et participant(e)s à la pièce pour confirmer ou infirmer des décisions importantes.

## **Mémo mai 2015 (p.6) :**

### **DERNIER PROJET : TRAVAIL DE RUE (5 000 \$)**

Promoteur : En tout C.A.S. (Concertation, Aide, Soutien)

Suite aux dernières recommandations du comité rapprochement, le comité restreint a adopté une résolution le 28 avril dernier afin de soutenir un dernier projet : le travail de rue. Si ce projet est avalisé par la CRÉ, les 5000 \$ restants de l'Alliance seront attribués à ce projet dont la mission est de prévenir, par le travail de proximité, des problématiques d'inadaptation sociale diverses dans la MRC Rimouski-Neigette en favorisant le cheminement personnel et l'intégration sociale des personnes rencontrées selon une approche d'*outreach*. Le comité restreint considère le travail de rue essentiel puisqu'il agit en soutien aux autres organismes de la MRC en assurant la continuité des services ainsi que le suivi de personnes parfois peu enclines à utiliser les services réguliers.



INITIATIVE 1



# TRAVAIL DE MILIEU EN SANTÉ MENTALE

---

ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE  
RIMOUSKI-NEIGETTE

## 1. Titre du projet

### Travail de milieu en santé mentale

**Comité ASIS ayant recommandé le projet :** Comité rapprochement entre services et personnes

## 2. Promoteur du projet

**Nom de l'organisation :** En tout C.A.S., un OBNL qui réalise du travail de proximité dans la M.R.C. Rimouski-Neigette

**Personne ressource, titre :** Luc Jobin, directeur

**Coordonnées :** 418-723-1880 #2587

## 3. Bref descriptif du projet, de ses objectifs et des activités offertes

Confronté au dramatique suicide d'un locataire de logement dans des circonstances accablantes, un groupe d'intervenantes et d'intervenants provenant de différentes sphères d'activités de notre communauté, s'est mobilisé pour éviter que de tels événements ne se reproduisent. Pour y arriver, ce groupe a mis sur pied une espèce de P-P-P de l'intervention sociale. Cette mobilisation hétéroclite s'est donné comme objectif d'offrir à des personnes vivant dans un contexte de vulnérabilité, une intervention adaptée et individualisée qui favorisera leur intégration sociale. Cette intervention, on la nomme travail de milieu. Le travail de milieu, c'est une application de l'approche du travail de proximité qui signifie «aller-vers».

Le projet de travail de milieu en santé mentale Rimouski-Neigette vise une population de locataires vulnérables résidant majoritairement dans des logements privés, ou rattachés à l'Office municipal d'habitation de Rimouski (OMHR), et qui n'ont généralement pas de suivi avec un professionnel du réseau de la santé et des services sociaux. Le travailleur de milieu a comme mandat de créer un lien de confiance auprès de ces locataires, de faire les liens entre eux et les ressources de la communauté et de favoriser leur intégration dans leur milieu de vie, le tout afin de prévenir une dégradation de leur de santé mentale et de leurs conditions de vie. L'action du travailleur de milieu déborde du seul secteur de la santé mentale, pour se centrer sur toutes personnes adultes vivant en situation de vulnérabilité psychosociale. L'intervention de la travailleuse de milieu fut reconnue et appréciée tant des personnes rencontrées que des organismes partenaires et tous s'entendent pour dire qu'il nous faut conserver ce type d'intervention unique à notre MRC.

## 4. Personnes (clientèles) ciblées par l'initiative

La population-cible du projet est constituée d'adultes et de jeunes adultes qui n'ont, majoritairement, pas de suivi formel avec une ressource d'aide du milieu, mais qui éprouvent des difficultés psychosociales diverses dues aux conditions de vie dans lesquelles elles évoluent (pauvreté, réseau social négatif, problèmes de consommation d'alcool de drogues

ou de médicaments, problèmes de santé mentale, difficultés d'intégration sociale et professionnelle, solitude, isolement, etc.) Dans le cadre du projet, il s'agit donc d'aller vers ces personnes vivant dans la communauté, autant en logements privés que sociaux, en ayant un souci particulier pour celles vivant en milieu rural ou périurbain.

## 5. Partenaires : Mobilisation et temps de concertation des partenaires pour cette initiative

Les personnes rencontrées furent invitées à participer à l'organisation de séances d'information dans les villages avec des organismes existants pouvant répondre à certains besoins, mais dont les services sont souvent méconnus par les personnes vivant en milieu rural.

**Comité de suivi :** un comité de suivi du projet est déjà sur pied. Celui-ci veille à favoriser une diffusion du rôle de la travailleuse de milieu, favoriser les références et les concertations entre divers organismes (institutionnels ou communitaires) et envisager diverses stratégies de pérennisation du poste. Ce comité est composé de Guylaine Bélanger, organisatrice communautaire au CISSSRN, Alain Boulianne, cadre à l'OMHR, Michel-Gilles Paradis du RPU, Josée Lemieux du Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du BSL et de Luc Jobin, directeur d'En tout CAS.

Aussi, la travailleuse de milieu siègea au PAL en santé mentale et effectue des visites régulières dans les différents organismes partenaires de manière à assurer une maximisation des références et des accompagnements. Le conseil des Maires (MRC) et les organismes situés en périphéries de la Ville de Rimouski sont aussi fréquemment visités pour faire connaître le rôle de la TM et favoriser les actions en milieu rural.

De plus, plusieurs organismes (Centre local d'emploi, Carrefour jeunesse emploi, Centre de formation Rimouski-Neigette, etc.) seront invités à venir rencontrer de petits groupes de personnes rencontrées dans les villages à l'intérieur de séances d'information organisées par la travailleuse de milieu conjointement avec les personnes rejointes.

**Les partenaires financiers :** le Centre jeunesse BSL (l'enveloppe de 10 000 \$ consentie est déjà épuisée), les propriétaires privés d'immeubles locatifs (3000 \$ déjà épuisé). Ceux qui ne sont pas de retour cette année et l'an prochain en raison de restrictions budgétaires : le CISSSRN, l'ARSSBSL, l'OMHR.

Il est difficile de préciser un nombre d'heures pour ce thème. Voici cependant un aperçu des démarches de concertation et de mobilisation du milieu :

- Présentation des services de la TM à une réunion du cercle des fermières de St-Fabien (30 personnes présentes);
- Présentation des services aux réceptionnistes de la Clinique médicale de St-Fabien;
- Participation à un après-midi de pétanque et à une soirée de danse en ligne à la salle communautaire de St-Fabien



(50-60 personnes présentes);

- Participation à la fête de la St-Jean-Baptiste à St-Marcellin;
- Implication dans le comité bénévole pour l'organisation de la Feste médiévale de St-Marcellin (6 réunions);
- Participation à la Feste médiévale de St-Marcellin.

Les organismes visités : Aux Trois Mâts, Les frères du Sacré Cœur, Centre-Femmes de Rimouski, SAIME, RPU-BSL, Arbre de vie, ACSM, C-TA-C, OMHR.

Dans le cadre de son implication au sein du PAL en santé mentale, la TM participe à un comité afin d'améliorer les pratiques entre

les organisations et les organismes communautaires et ce de façon concrète par l'élaboration d'une rencontre d'échanges autour d'une vignette clinique fictive.

Un bel exemple de collaboration : la TM en partenariat avec l'OMHR a invité une animatrice de l'ASCM pour un atelier de sensibilisation sur le vivre-ensemble dans un HLM pour personnes âgées (17 personnes présentes).

Rencontres du sous-comité à plus ou moins 12 personnes en moyenne : 15 heures.

**Total : environ 120 heures pour les deux ans du projet**

## 6. Budget du projet

SOURCES DE FINANCEMENT (en argent et en service)	PRÉVISIONNEL	RÉEL
Fonds québécois d'initiatives sociales	100 000 \$	80 000 \$
Propriétaires d'immeubles locatifs privés (à confirmer)	1 500 \$	
Ministère de la Santé et des Services sociaux		5 000 \$
À même les fonds de l'organisme		15 000 \$
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>101 500 \$</b>	<b>100 000 \$</b>

123

6.1. Est-ce que votre projet a permis de créer des emplois ?  
1 emploi créé.

Pour une valeur totale de ...\$. 100 000,00 \$

## 7. Objectifs ciblés

Dans le cadre du projet, il s'agit d'aller vers la clientèle-cible vivant dans la communauté, autant en logements privés que sociaux, en ayant un souci particulier pour celles vivant en milieu rural ou périurbain, pour :

- créer un lien de confiance avec ces personnes;
- intervenir sur les besoins prioritaires et les urgences;
- prévenir la dégradation de leurs conditions de vie;
- maximiser les facteurs de protection et diminuer les facteurs de risque;
- favoriser l'intégration sociale et développer des liens entre les personnes et les ressources de la communauté.

### De façon plus concrète :

La travailleuse de milieu porte une attention particulière à développer des liens avec des personnes vivant en milieu rural ou périurbain qui trop souvent vivent leurs difficultés dans l'indifférence et dans l'oubli.

La travailleuse de milieu répondra, en personne ou par téléphone, à des besoins d'urgence particuliers (détresse psychologique, besoins de base comme le logement ou le dépannage alimentaire, conflits interpersonnels, conjugaux et familiaux, etc.)

La travailleuse de milieu fera connaître, référera et accompagnera, lorsque ce sera justifié, les personnes vivant des difficultés psychosociales diverses dans des ressources d'aide appropriées (Centre hospitalier, Centre de crise, Moisson Rimouski, Comptoirs d'aide divers, Aux Trois Mâts, Arbre de vie, Centre-Femmes, PLAIDD-BF, Comité logement R-N, etc.)

La méconnaissance des services et des organismes est d'ailleurs une préoccupation qui revient sans cesse lors de rencontres du comité « Rapprochement des services communautaires/ gouvernementaux et des personnes » (RSCGP). Le travail de proximité (travail de rue et de milieu) est d'ailleurs fréquemment évoqué comme moyen efficace de répondre à cette préoccupation.

La travailleuse de milieu s'affaira à susciter ou accroître la motivation des personnes rencontrées à prendre en main leur cheminement et à utiliser des moyens adaptés et prosociaux de répondre à leurs besoins dans une optique d'empowerment social et individuel.

La travailleuse de milieu maintiendra des contacts étroits avec des organismes, associations et «leaders» locaux particulièrement en milieu rural ou périurbain.

La travailleuse de milieu veillera à l'amélioration des connaissances des différents services d'insertion à l'emploi, des possibilités et des parcours de retour aux études pour les personnes rencontrées. Elle fera aussi de l'information de la prévention et de la sensibilisation quant aux différents problèmes auxquels les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale s'exposent en adoptant des comportements à risque (consommation de drogue, violence, pratiques sexuelles à risque, etc.)

La travailleuse de milieu, de par ses contacts avec différents services d'aide et sa participation à divers comités de travail et de concertation, s'assurera de ramener le «pouls» du milieu aux instances compétentes de manière à favoriser un ajustement des services en fonction des besoins réels et des besoins exprimés par les personnes rencontrées.

7.1. Décrivez les moyens utilisés pour atteindre ces objectifs : travail de milieu

7.2. Commentez l'atteinte de ces objectifs :

### 1- Créer un lien de confiance avec les personnes :

Pour la durée totale du projet, 4 248 intervention-contacts ont été effectuées.

### 2 et 3- Intervenir sur les besoins prioritaires et d'urgence. -Prévenir la dégradation de leurs conditions de vie :

La travailleuse de milieu répond régulièrement à des besoins ponctuels exprimés par les personnes rencontrées.

Voici deux exemples : La TM a aidé un homme SDF à se trouver une chambre ainsi qu'à identifier des moyens pour se maintenir en logement en attendant son attribution au CLSC. Aide à l'obtention de meubles et vêtements usagés pour une dame nouvellement arrivée dans la région. La période estivale est une grosse période pour la TM, car les personnes vivent davantage d'isolement en lien avec la fermeture temporaire de certains organismes et les vacances des intervenants du CISSS. La TM a donc reçu plusieurs appels pour des besoins ponctuels.

Voici deux autres exemples : « Suite à une référence du CPSIC (Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise), je rencontre une dame à domicile. Nouvellement arrivée dans la région, elle ne connaît pas les organismes. Madame souffre d'une dépression suite à une séparation et se sent isolée. Je lui présente donc les organismes de la région en essayant d'identifier avec elle ses intérêts. Elle peut me rappeler au besoin.

Suite à une référence du CLSC, j'aide un jeune homme à remplir la fiche pour obtenir un médecin de famille. Je lui propose aussi de l'accompagner dans ses démarches pour obtenir à nouveau une carte d'assurance maladie. »

### 4- Maximiser les facteurs de protection et diminuer les facteurs de risque et 5- Favoriser l'intégration sociale et développer des liens entre les personnes et les ressources de la communauté :

La TM a effectué 39 accompagnements. Les principaux étant : accompagnement pour la visite de logements privés ou d'un PSL, accompagnement pour remplir le formulaire de candidature pour Logement'Vole, accompagnement au comptoir du mercredi et au Centre d'Entraide, accompagnement au Ministère du Revenu, au CLSC, au SEMO l'Élan et à l'Arbre de vie, accompagnement pour remplir des formulaires, pour rencontrer un propriétaire, pour visiter un PSL, au Centre de Proximité juridique, aux A.A., à une conférence du Dr Turmel organisé par le RIPU, etc.

### 8. Obstacles rencontrés et solutions apportées

Il est parfois difficile de «percer» certains milieux, en particulier, le milieu rural. Lorsqu'on vient «de la ville», il faut parfois plus de temps pour arriver à créer des liens avec des personnes en difficulté. D'une part, il est difficile de les «trouver» et, d'autre part, il arrive que dans certains milieux des personnes tentent de cacher leurs problèmes à leurs concitoyens par peur du jugement.

Pour contourner cet obstacle, la travailleuse de milieu s'est impliquée dans quelques activités (voir point comptabiliser le temps de concertation et mobilisation des partenaires de votre MRC dans cette action concertée), histoire de se faire connaître, de discuter avec des gens et, par le fait même, briser la méfiance de plusieurs personnes quant au travail de milieu. La travailleuse de milieu a aussi «profité» de l'expérience, des façons de faire et du réseau de contact des trois travailleuses-travailleurs de rue de l'organisme. En effet, les périodes d'intervention ont été nombreuses et fructueuses. Elles ont permis à la travailleuse de milieu de connaître plusieurs milieux et personnes et, à l'inverse, ont permis aux personnes et au milieu de connaître et de «valider» la présence de celle-ci dans certains endroits (maisons privées, bars, salles communautaires, etc.)

### 9. Impacts du projet

L'appréciation de l'impact du projet sur la communauté est difficilement quantifiable. Cependant, l'organisme a reçu de nombreux témoignages de personnes, d'organismes et d'intervenants sociaux œuvrant auprès des personnes visées par le projet. Ces commentaires se sont tous avérés positifs.

#### À titre d'exemple :

En mars dernier, une intervenante sociale du CISSS mentionnait au directeur d'En tout CAS «*Mais qu'est-ce qu'on faisait avant qu'on puisse avoir ce service-là? J'ai bien du mal à m'imaginer qu'un jour on pourrait le perdre. Ce serait un désastre!* »



En février dernier une intervenante du Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise mentionnait au directeur d'En tout CAS : « Depuis que la travailleuse de milieu est en poste, il y a moins d'appels de quelques personnes qui auparavant monopolisaient beaucoup les lignes téléphoniques ».

En janvier dernier, un propriétaire d'immeubles locatifs privés mentionnait au directeur d'En tout CAS : « Au début, je me demandais bien comment ton intervenante pourrait arriver à aider des locataires comme ceux que j'ai dans ce bloc-là. Je n'étais pas bien optimiste. Mais voilà qu'aujourd'hui je peux dire que la psychologie est des fois bien meilleure que la police! »

## 10. Les suites du projet

En raison de la fin du financement, cette intervention a été interrompue jusqu'à ...?





INITIATIVE 2



TRAVAIL DE RUE

---

ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE  
RIMOUSKI-NEIGETTE

## 1. Titre du projet

### Travail de rue

**Comité ASIS ayant recommandé le projet :** Comité rapprochement entre services et personnes

## 2. Promoteur du projet

**Nom de l'organisation :** En tout C.A.S., un OBNL qui réalise du travail de proximité dans la M.R.C. Rimouski-Neigette

**Personne ressource, titre :** Luc Jobin, directeur

**Coordonnées :** 418-723-1880 #2587

## 3. Bref descriptif du projet, de ses objectifs et des activités offertes

L'organisme En tout CAS intervient depuis près de 9 ans auprès de jeunes et d'adultes aux prises avec différents problèmes sociaux et qui sont généralement rébarbatifs aux approches traditionnelles. Depuis nos débuts, nous constatons des hausses répétitives du nombre d'interventions effectuées par nos intervenantEs qu'il s'agisse du travail de rue (TR) ou du travail de milieu (TM). À titre indicatif, pour l'exercice financier 2013-2014, plus de 15 000 interventions-contacts ont été réalisées. Il est évident que de tels chiffres démontrent la pertinence et l'efficacité de ce type d'intervention à rejoindre les personnes les plus vulnérables, et ce, dans leur milieu de vie naturel. Cependant, durant la dernière année, nous avons vu notre personnel passer de 4 à 2 travailleurs de rue. Cette situation fait en sorte que nous opérons dans des conditions minimales de pratique.

Les actions des TR s'appliquent à réduire les facteurs de risque de diverses problématiques, mais s'attardent surtout à rehausser les facteurs de protection qui, lorsque développés, prémunissent les personnes durablement contre certaines difficultés ou permettent de s'en affranchir plus rapidement lorsqu'elles se manifestent. Nous utilisons une approche d'«outreach», c'est-à-dire d'aller vers des personnes qui, pour toutes sortes de raisons, vont peu ou pas vers les ressources existantes et souffrent de leur condition en silence ou dans la marginalité. Le travail de rue constitue une approche non directive reliée au concept d'empowerment. Elle est centrée sur la relation d'être et d'aide, et est basée sur l'égalité et le volontariat. En fait, que des personnes puissent bénéficier de la présence d'unE TR dans son entourage constitue en soi un facteur de protection aux différentes formes d'inadaptations sociales.

## 4. Personnes (clientèles) ciblées par l'initiative

Bien qu'il ne soit pas nécessaire d'avoir des problèmes pour entrer en lien avec les TR de notre organisme, nous accordons une attention particulière aux personnes vivant des difficultés diverses (idéations suicidaires, toxicomanie-alcoolisme, violence, problèmes de santé mentale, pauvreté, solitude-isolement,

exclusion sociale, taxage-intimidation, difficultés relationnelles, difficultés scolaires, etc.) Plus précisément les personnes ciblées par l'action des TR sont (hommes et femmes):

- les jeunes en difficulté, dont ceux de la rue;
- les personnes vivant dans les communautés rurales et éloignées;
- les utilisateurs de drogues (UDI et autres) et les toxicomanes;
- les personnes s'adonnant à différentes formes de travail du sexe;
- les personnes sans domicile fixe (SDF), itinérantes ou à risque de le devenir;
- les personnes ayant reçu des services du Centre jeunesse;
- les personnes ayant eu des démêlés judiciaires;
- les personnes vivant dans la marginalité, la pauvreté ou à risque de le devenir;
- les personnes ayant des problèmes de santé mentale ou à risque d'en développer;
- les personnes sans occupations (aide sociale, chômage, décrocheurs, etc.)

Nous portons une attention particulière à développer et renforcer des liens avec des personnes vivant en milieu rural ou périurbain qui trop souvent vivent leurs difficultés dans l'indifférence et dans l'oubli. Notre approche vise à prévenir et à s'attaquer à la base des causes qui influencent les inadaptations. Le travail de rue est un moyen unique pour arriver à ces fins, car plutôt que «d'attendre» qu'une personne ne se voit placée devant une situation critique, nous optons pour intervenir avant que des problèmes surviennent ou avant que des situations dégénèrent.

D'autre part, même s'il s'agit d'un groupe qui n'est pas directement visé par le travail de rue, il est nécessaire de considérer l'intervention auprès des parents, de la famille et des proches pour avoir un impact significatif sur les comportements des personnes. Les facteurs de risque familiaux dits dynamiques (des conduites parentales inadéquates, de la violence familiale ou de la toxicomanie des parents ou d'un conjoint) sont identifiés comme étant des éléments à risque élevé de développer une trajectoire de vie orientée vers la délinquance et l'exclusion sociale. (Marie-Marthe Cousineau, École de criminologie, Université de Montréal & Nadia Desbiens, Département de psychopédagogie et d'andragogie, Université de Montréal. Centre québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité (CRPSPC) 2005.)

## 5. Partenaires : Mobilisation et temps de concertation des partenaires pour cette initiative

### Actions réalisées par les TR et le directeur de l'organisme :

- Implication au sein de comités de travail, tables de concertation, qui ont un lien (direct ou indirect) avec le développement ou l'intervention auprès des jeunes de notre communauté (instances).



- Ramener le «pouls de la rue» aux différentes instances de manière à favoriser un ajustement des services en fonction des besoins réels et des besoins exprimés par les personnes rencontrées.
- Diffusion du rapport d'évaluation et du rapport d'activités aux différentes instances.

## Instances :

(Conseil des Maires et conseils municipaux, Comité local en travail de rue-CLTR, COSMOSS-Comité insertion socioprofessionnelle, Plan d'action local en violence, Plan d'action local en santé mentale, Comité contre l'appauvrissement, Comité dépendance de la polyvalente Paul-Hubert)

Le projet a été réalisé sur seulement quelques semaines. La concertation ne s'est pas réalisée spécifiquement dans le cadre de l'Alliance, mais celle-ci doit être dans les environs de 15 heures.

Toute personne ou tout organisme ayant comme objectif d'apporter une aide quelconque devient un partenaire de la travailleuse de rue. Du simple citoyen qui se questionne sur les habitudes de consommation de son enfant, en passant par le directeur du service des loisirs qui s'informe de la possibilité d'aller faire une «tournée» à caractère préventif dans un parc suite à des plaintes de résidents du secteur, jusqu'à la travailleuse sociale du CFRN nous demandant de prendre le relais pour une personne en difficulté qui refuse les services: les occasions de partenariat sont nombreuses et diversifiées. À l'inverse, fréquentes sont les circonstances où la travailleuse de rue réfère des personnes rencontrées à des services ou organismes: accompagner une adolescente dans un processus de plainte contre un agresseur avec le CALACS, amener un jeune adulte à trouver un environnement plus favorable à son épanouissement en l'accompagnant à l'Auberge du cœur Le Transit, briser la solitude et l'isolement d'une femme ayant vécu divers problèmes en l'accompagnant à une activité du Centre Femmes, etc.

## 6. Budget du projet

- 6.1. Montant octroyé par le FQIS : 5000,00\$
- 6.2. Est-ce que votre projet a permis de créer des emplois ?  
Une personne pour une durée limitée.

## 7. Objectifs ciblés

- 7.1. Décrivez les objectifs ciblés par votre initiative

**But :** Offrir une présence significative constante dans le milieu de vie des personnes afin de leur apporter de l'aide et du soutien tout en favorisant la responsabilisation et l'autonomie.

### Objectifs généraux :

- A) Offrir accompagnement, écoute, soutien, référence et suivis aux personnes le requérant (dans une optique de volontariat) dans leur milieu naturel.

- B) Favoriser le développement des habiletés sociopersonnelles des personnes.
- C) Favoriser l'intégration socioprofessionnelle des personnes.
- D) Offrir écoute, références et sensibilisation aux familles et aux proches.
- E) Informer le réseau des organismes et des institutions des besoins prioritaires des personnes dans leur milieu naturel.
- F) Informer et mobiliser la collectivité du territoire visé à l'égard de la réduction des facteurs de risques reliés au développement des personnes et de l'exclusion.
- G) Favoriser un ajustement continu entre les services offerts à la communauté et les besoins observés.

### Objectifs spécifiques :

- Permettre aux personnes de la MRC Rimouski-Neigette de développer dans leur milieu naturel, particulièrement en milieu rural et périurbain, un lien de confiance avec une-un TR vers qui ils pourront se tourner lors de périodes difficiles.
- La-le TR fera connaître, démystifiera, référera et accompagnera, lorsque ce sera justifié, les personnes vivant des difficultés psychosociales diverses dans des ressources d'aide appropriées dans les secteurs de l'emploi, des services sociaux, de la santé, etc. (Centre hospitalier, Centre de crise, Moisson Rimouski, L'Arrimage, Aux Trois Mâts, L'Auberge du cœur Le Transit, le CJE et le CLE, SAIME, entre autres).

\*\*\*\*La méconnaissance des services et des organismes est d'ailleurs une préoccupation qui est revenue sans cesse lors de rencontres du comité « Rapprochement des services communautaires/gouvernementaux et des personnes » (RSCGP). Le travail de proximité (travail de rue et de milieu) est d'ailleurs fréquemment évoqué comme moyen efficace de répondre à cette préoccupation.\*\*\*\*

- La-le TR répondra, en personne ou par téléphone, à des besoins d'urgence particuliers (détresse psychologique, besoins de base comme le logement ou le dépannage alimentaire, conflits interpersonnels, conjugaux et familiaux, etc.)
- La-le TR sensibilisera chez les personnes rencontrées à propos de différents thèmes relatifs à l'exclusion sociale (l'ouverture à la différence, le racisme, l'homosexualité, le taxage et l'intimidation, la santé mentale, les différentes formations scolaires, les parcours d'intégration au marché du travail, les droits et responsabilités, etc.)
- La-le TR sensibilisera et informera les personnes rencontrées des risques inhérents à la consommation de certaines drogues en émergence (designer drugs entre autres) qui sont disponibles dans les rues de la MRC.

- La-le TR favorisera la persévérance scolaire, peu importe le profil emprunté, chez les personnes rencontrées.

7.2. Décrivez les moyens utilisés pour atteindre ces objectifs : Travail de rue

7.3. Commentez l'atteinte de ces objectifs.

Compte tenu de la très courte durée du projet, 10 semaines, et du fait que l'impact du travail de rue se dénote davantage à long terme, nous ne sommes pas en mesure de commenter l'atteinte des objectifs.

#### **8. Changement survenu en cours de projet, s'il y a lieu (addenda)**

Le projet a été réalisé sur seulement quelques semaines...

#### **9. Obstacles rencontrés et solutions apportées**

Le projet a été réalisé sur seulement quelques semaines...

#### **10. Impacts du projet**

Compte tenu de la très courte durée du projet, 10 semaines, et du fait que l'impact du travail de rue se dénote davantage à long terme, nous ne sommes pas en mesure de mesurer l'impact du projet.

#### **11. Les suites du projet**

Réunir les sommes nécessaires à la poursuite du travail dans des conditions minimales de pratique ne sera pas une mince tâche. Pour l'an prochain, nous avons environ 50% d'un budget de 150 000,00\$ de confirmé.





# COMITÉ TRANSPORT

.....

ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE  
RIMOUSKI-NEIGETTE

## TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux.....	133
Liste des acronymes.....	133
Introduction.....	134
1. Les enjeux de transport au cœur de la démarche de l'ASIS Rimouski-Neigette.....	134
1.1 L'accès au transport : Une priorité émanant du portrait de communauté de l'ASIS.....	134
1.2 Les grandes réalisations de l'Alliance en matière de transport collectif.....	135
2. Le sous-comité inclusion / optimisation dans le transport collectif régulier.....	138
2.1 Mandat, composition et actions réalisées.....	138
2.2 Défis rencontrés et stratégies adoptées.....	142
2.3 Les retombées du comité.....	143
2.4 Les suites du sous-comité pour l'inclusion/optimisation du transport collectif régulier.....	144
2.5 Recommandations du comité inclusion/optimisation du transport collectif régulier.....	145
3. Le sous-comité transport adapté de l'ASIS Rimouski-Neigette.....	146
3.1 Mise en contexte : La nécessité d'un sous-comité transport adapté.....	146
3.2 Le CATAR : Un comité autonome faisant suite aux travaux de l'ASIS.....	147
3.3 Actions réalisées.....	148
3.4 Défis rencontrés et stratégies adoptées.....	149
3.5 Retombées du sous-comité transport adapté de l'ASIS Rimouski-Neigette.....	149
3.6 Recommandations pour favoriser l'amélioration du transport adapté dans Rimouski-Neigette.....	150
Conclusion.....	152
Références.....	153
ANNEXES	
Annexe 1 : Synthèse de la consultation du comité transport de l'ASIS Rimouski-Neigette réalisée en 2013-2014.....	154
Annexe 2 : Dépliant <i>Propositions sur le transport en commun en vue des consultations téléphoniques de la Ville de Rimouski</i> .....	158
Annexe 3 : Compte rendu, Question transport adapté (25 septembre 2014).....	159



## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1</b> : Actions réalisées par le Comité transport inclusion/optimisation de l'ASIS Rimouski-Neigette (septembre 2013 à septembre 2015).....	139
<b>Tableau 2</b> : Recommandations du comité afin de favoriser l'accessibilité et l'efficacité des services de transport collectif de la MRC Rimouski-Neigette.....	145
<b>Tableau 3</b> : Principales actions du sous-comité transport adapté de l'ASIS et du CATAR.....	148
<b>Tableau 4</b> : Recommandations du sous-comité transport adapté de l'ASIS Rimouski-Neigette .....	150

## LISTE DES ACRONYMES

<b>AGECAR</b>	Association générale étudiante de l'UQAR, campus de Rimouski
<b>AGECR</b>	Association générale des étudiants du Cégep de Rimouski
<b>ASIS</b>	Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale
<b>BSL</b>	Bas-Saint-Laurent
<b>CA</b>	Conseil d'administration
<b>CAB</b>	Centre d'action bénévole
<b>CATAR</b>	Comité pour l'amélioration du transport adapté de Rimouski
<b>CISSS</b>	Centre intégré de santé et de services sociaux
<b>CRD</b>	Collectif régional de développement
<b>CRÉ</b>	Conférence régionale des Élu(e)s
<b>FQIS</b>	Fonds québécois d'initiatives sociales
<b>IMQ</b>	Institut maritime du Québec
<b>MADA</b>	Municipalité amie des aîné(e)s
<b>MRC</b>	Municipalité régionale de comté
<b>MTESS</b>	Ministère du Travail de l'Emploi et de la Solidarité sociale
<b>MTQ</b>	Ministère des Transports du Québec
<b>OPHQ</b>	Office des personnes handicapées du Québec
<b>PH</b>	Personne handicapée
<b>PSIS</b>	Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale
<b>RCA</b>	Regroupement contre l'appauvrissement Rimouski-Neigette
<b>SEECR</b>	Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rimouski
<b>SIS</b>	Solidarité et inclusion sociale
<b>STR</b>	Société des transports de Rimouski
<b>TA</b>	Transport adapté
<b>TC</b>	Transport collectif
<b>UQAR</b>	Université du Québec à Rimouski



## INTRODUCTION

La mobilité des personnes constitue un important vecteur d'intégration sociale, scolaire et professionnelle. La possibilité de se déplacer sur le territoire peut favoriser l'inclusion sociale. En ce sens, l'accès au transport collectif joue un rôle de premier ordre pour un nombre important de personnes vulnérables ou à risque de l'être.

À l'issue du portrait de communauté réalisé au printemps 2012, la question du transport a été identifiée au nombre des priorités en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale de la table des partenaires de l'*Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette*.

Plus les citoyennes et citoyens disposent de la possibilité de se déplacer sur le territoire, plus ils ont l'opportunité d'avoir accès aux ressources et services nécessaires (alimentation, logement, services de santé, réseau social, etc.) afin d'accomplir leurs rôles sociaux (études, emploi, loisir, culture, etc.).

Ce document relate les activités réalisées par l'*Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette* au plan des enjeux relatifs au transport sur son territoire. Il se divise en trois chapitres.

Le premier chapitre s'intéresse à la naissance du comité transport comme entité regroupant l'ensemble des enjeux relatifs au transport sur le territoire de la MRC Rimouski-Neigette. Une synthèse des enjeux traités ainsi que les grandes réalisations de l'Alliance à ce sujet y sont présentées.

Le deuxième chapitre s'intéresse au sous-comité pour l'inclusion et l'optimisation du transport collectif régulier. Il s'inspire de différents documents produits par les membres du sous-comité (compte-rendu de réunion, mémoire sur le transport collectif, plan d'action, etc.) et s'appuie sur une rencontre de bilan qui a été réalisée le 18 juin 2015 au CLSC Rimouski-Neigette.

Le troisième chapitre s'intéresse au sous-comité transport adapté de l'ASIS qui a depuis peu donné naissance à un comité autonome : le CATAR (Comité pour l'amélioration du transport adapté de Rimouski). Il s'inspire de différents documents produits par les membres du comité (compte-rendu de réunion, avis sur le transport adapté, plan d'action, etc.) et s'appuie sur une rencontre de bilan qui a été réalisée le 17 juillet 2015 aux locaux de l'OPHQ de Rimouski.

Ces deux sous-comités ont mobilisé un nombre important d'acteurs de la communauté (citoyen(ne)s, représentant(e)s d'organismes communautaires, publics et parapublics). Afin de poursuivre l'important travail de réflexion et de sensibilisation entamé, ils ont décidé de poursuivre leurs activités au-delà du financement accordé par le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS). La conclusion du document présente les réflexions et principales recommandations de l'Alliance en regard du transport collectif et adapté dans la MRC Rimouski-Neigette.

## 1. LES ENJEUX DE TRANSPORT AU CŒUR DE LA DÉMARCHE DE L'ASIS RIMOUSKI-NEIGETTE

Ce chapitre relate la naissance ainsi que les grandes réalisations du comité transport de l'*Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette*. On y apprend que le comité transport est né du portrait de communauté réalisé au printemps 2012, que la complexité de la problématique et des enjeux associés au transport collectif sur le territoire de la MRC Rimouski-Neigette a donné naissance à différents sous-comités de travail et que ces derniers ont principalement joué un rôle d'analyse, de sensibilisation et d'information auprès de la population ainsi que des acteurs locaux et nationaux.

### 1.1 L'accès au transport : Une priorité émanant du portrait de communauté de l'ASIS

Le comité transport de l'*Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette* a vu le jour suite à la rencontre des partenaires du 22 novembre 2012. C'est lors de cette rencontre que les résultats du portrait de communauté de la MRC Rimouski-Neigette en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale ont été adoptés et que la naissance des quatre comités de travail officiels de l'Alliance a eu lieu :

#### Les 4 comités de travail de l'ASIS Rimouski-Neigette

- Lutte aux préjugés envers la pauvreté;
- Rapprochement des services et des personnes;
- Sécurité alimentaire;
- Transport collectif.

Le mandat de ces comités était d'étudier en profondeur les enjeux correspondant à leur axe de travail, d'analyser et de recommander des projets au comité restreint pour avoir accès au financement du FQIS et de faire le suivi des initiatives mises en place dans le cadre de l'Alliance.

À priori, une multitude d'enjeux relatifs au transport collectif, qu'il soit régulier ou adapté, ont été identifiés grâce au portrait de communauté de 2012. La complexité de la problématique du transport dans la MRC Rimouski-Neigette ainsi que le grand nombre d'enjeux soulevés par les citoyen(ne)s et organismes consultés ont nécessité un important travail d'analyse et de priorisation.

À l'issue de ce processus, 4 grands enjeux relatifs au transport ont été retenus. Le 24 avril 2013, une rencontre a eu lieu afin d'étudier la possibilité de travailler sur ces derniers en sous-comités de travail avec les objectifs suivants :

- Favoriser une plus grande accessibilité au service de transport collectif régulier;
- Optimiser le trajet du transport collectif régulier;
- Améliorer l'offre de services de transport pour les personnes à mobilité réduite;
- Assurer la sécurité alimentaire par le transport collectif



(accès par le transport au dépannage alimentaire de Moisson Rimouski-Neigette ainsi qu'aux épiceries à faible coût).

Il est alors décidé que l'enjeu de l'accès au transport afin de favoriser la sécurité alimentaire sera traité par le comité sécurité alimentaire puisqu'une préoccupation importante pour cet enjeu est ressortie de ses analyses<sup>1</sup>. La chargée de projet de l'Alliance est responsable de faire circuler l'information entre les deux comités.

Jusqu'en 2014, toutes les personnes intéressées par l'enjeu de transport étaient encore regroupées dans ce qui deviendra peu à peu le sous-comité inclusion/optimisation du transport collectif régulier et le sous-comité transport adapté.

Suite à la rédaction d'un mémoire sur le transport collectif régulier, une partie des membres du comité se rassemble pour travailler à la rédaction d'un avis sur le transport adapté. Suite à son dépôt, les personnes impliquées dans le travail de rédaction émettent l'idée de créer un réel sous-comité transport adapté pour faire le suivi du dépôt de l'avis sur le transport adapté intitulé *Déplacements des personnes handicapées et à mobilité réduite à Rimouski : État de situation et suggestions d'améliorations*. C'est en août 2015 que le CATAR (Comité pour l'amélioration du transport adapté de Rimouski) voit réellement le jour.

## 1.2 Les grandes réalisations de l'Alliance en matière de transport collectif

Un seul projet en lien avec le transport a été financé dans le cadre de l'ASIS Rimouski-Neigette à partir du FQIS : le projet de transport collectif du midi intra-MRC. Ce projet, déposé directement au comité restreint, a été accepté avant même le début des travaux du comité transport.

Les sous-comités transport de l'Alliance n'ont donc bénéficié d'aucun financement direct du FQIS. Ceci dit, le support de la chargée de projet ainsi que de nombreux acteurs de la communauté a permis aux sous-comités transport de l'Alliance d'être très actifs tout au long de la démarche de concertation. Ils ont multiplié les partenariats et réalisé des rencontres conjointes afin de mettre en commun leurs analyses, sensibiliser la population et faire valoir leurs idées auprès des autorités locales.

Cette section regroupe les grandes réalisations de l'ASIS Rimouski-Neigette en matière de transport collectif. Malgré le peu de moyens financiers accordé, elle démontre la créativité ainsi que la rigueur des partenaires locaux dans la poursuite de leur idéal d'accès au transport favorisant la mobilité de la population. Différentes initiatives y sont présentées telles que celle du transport collectif du midi intra-MRC, la rédaction d'un mémoire sur le transport collectif régulier, d'un avis sur le transport adapté ainsi que différentes activités de concertation, d'éducation et de sensibilisation.



### ► Transport collectif du midi intra-MRC Rimouski-Neigette

Le seul projet relatif au transport financé par le FQIS fut le projet « Transport collectif du midi intra-MRC Rimouski-Neigette ». Déposé directement au comité restreint avant l'existence des comités de travail de l'ASIS, ce projet d'une valeur de 22 112 \$ fut le premier projet financé par notre alliance locale.

Portée par la MRC Rimouski-Neigette, l'initiative s'est déroulée entre février et juin 2013. Elle avait pour but de conserver le service de transport collectif du midi en milieu rural dans la MRC de Rimouski-Neigette. Au total, 797 déplacements du midi ont été réalisés dans différentes municipalités durant cette période. La MRC de Rimouski-Neigette devait par la suite revoir son offre de services de transport collectif intra-MRC en fonction des budgets disponibles. Différents scénarios ont été étudiés au moment de la rédaction de l'appel d'offres. Malheureusement, les offres de services reçues des transporteurs étaient toutes au-delà du budget disponible à la MRC. Le service n'a donc pas pu être pérennisé au-delà du soutien de l'Alliance.

### ► Démarches en prévision de l'appel d'offres de la Ville de Rimouski pour le renouvellement du contrat de transport collectif régulier de la STR

Dès les débuts des travaux du comité transport, des contacts ont été initiés auprès de la Ville de Rimouski et de la Société des transports de Rimouski. Les membres du comité souhaitaient en

<sup>1</sup> À ce sujet, se référer au Cahier 6 : Bilan comité sécurité alimentaire de l'ASIS RN.

effet informer les acteurs et décideurs des services de transport collectif des travaux en cours sur ce dossier dans le cadre de la démarche de l'Alliance. Ils voulaient également valider certaines informations afin d'avoir un portrait le plus juste possible de l'offre de service de transport et explorer les possibilités de collaboration avec ces instances. Ces échanges ont été très utiles pour la période exploratoire du comité transport et ont permis entre autres d'apprendre que le contrat du transporteur de la STR (service régulier : CitéBus, TaxiBus) arrivait à échéance en janvier 2016.

Le sous-comité inclusion/optimisation a saisi cette opportunité de faire valoir l'accès au transport collectif de deux façons : le dépôt d'un mémoire à la STR ainsi qu'à la Ville de Rimouski en 2014, ainsi que la production d'un dépliant d'information pour favoriser la participation de la population à l'étude sur le transport collectif réalisée par la Société Gestrans, au printemps 2015.

► **Un mémoire pour l'amélioration du transport collectif régulier de la STR**

Un mémoire présentant les constats du sous-comité inclusion/optimisation du transport collectif régulier de l'Alliance ainsi que des suggestions d'améliorations possibles<sup>2</sup> a été déposé à la Société des transports de Rimouski (STR) le 30 juillet 2014 ainsi qu'au Conseil municipal de la Ville de Rimouski le 6 octobre 2014.

Réalisé à partir de sources documentaires variées (écrits scientifiques, offres de services de sociétés de transport de municipalités similaires, travaux d'étudiant(e)s, etc.), du portrait de communauté de l'Alliance, de deux sondages, d'une rencontre publique sur le transport collectif à Rimouski, de trois rencontres d'échanges et de validation auprès des partenaires de l'Alliance et d'usagers-ères, ce document rigoureux aborde les éléments suivants<sup>3</sup> :

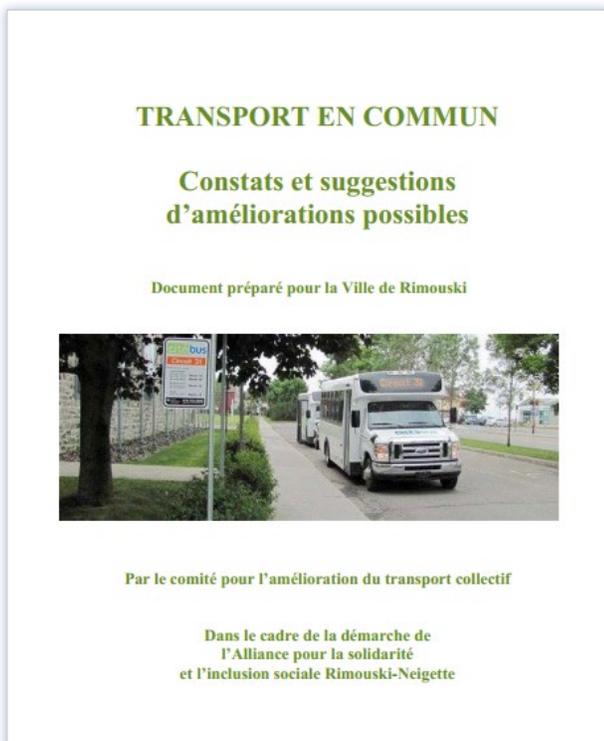
- L'importance de la mobilité sur le territoire;
- Les liens entre précarité et transport;
- L'implication des acteurs concernés et des personnes dites « vulnérables » dans la révision des services publics;
- Des constats sur la réalité rimouskoise du transport collectif et des pistes d'amélioration relatives à :
  - o La desserte;
  - o Différents aspects techniques (limite de bagages, accès limité du service régulier pour les personnes à mobilité réduite, absence de supports à vélos, accessibilité des cartes);
  - o La tarification des services.

Il inclut également de nombreux témoignages de personnes utilisatrices du service ou qui en sont actuellement exclues, en faisant un document concret et ancré dans les réalités telles que vécues sur le terrain par des citoyen(ne)s de notre communauté.

► **Sensibilisation dans le cadre de l'étude sur le transport collectif régulier de la STR (TaxiBus, CitéBus)**

Afin de sensibiliser la population et de favoriser sa participation à l'étude menée par la Société Gestrans au printemps 2015, le sous-comité inclusion/optimisation a réalisé un dépliant<sup>4</sup> faisant état de ses constats et pistes d'amélioration possibles. Un projet d'impression et de distribution de ces dépliants a été déposé au comité restreint de l'Alliance pour obtenir un financement du FQIS. Bien que la volonté des membres du sous-comité était de sensibiliser et d'outiller la population afin qu'elle participe en grand nombre à l'étude, ce projet n'a pas été accepté puisque la CRÉBSL considérait que le processus de consultation prévu par la Ville – STR était suffisant et que l'action proposée par notre comité avait une certaine portée revendicatrice.

Malgré cette décision, les membres du sous-comité pour l'inclusion/optimisation du service de transport collectif régulier ont diffusé le matériel produit avec le support des partenaires de la démarche de l'Alliance, mais avec des moyens plus modestes.



<sup>2</sup> Lien internet vers le mémoire « Transport en commun, Constats et pistes d'améliorations possibles » : <http://freepdfhosting.com/71178efde1.pdf>

<sup>3</sup> Annexe 1 : Synthèse de la consultation du comité transport de l'ASIS Rimouski-Neigette réalisée en 2013-2014

<sup>4</sup> Annexe 2 : Dépliant *Propositions sur le transport en commun en vue des consultations téléphoniques de la Ville de Rimouski*.



## ► L'Avis sur le transport adapté

Le mémoire sur le transport collectif régulier a été réalisé en prévision de l'appel d'offres pour le renouvellement du contrat de services du transport régulier. Le renouvellement du contrat de service pour le transport adapté ne se fait pas au même moment. C'est pour cette raison qu'un mémoire sur le service régulier a dans un premier temps été réalisé. C'est aussi pour cette raison que ce dernier ne comprenait pas de partie spécifique sur le transport adapté, mais plutôt des suggestions d'améliorations afin de faciliter l'accès du service régulier pour les personnes à mobilité réduite n'ayant pas accès au transport adapté.

Puisque les enjeux relatifs au transport adapté n'avaient pas encore été spécifiquement traités, certains membres du comité transport élargi ont par la suite mis de l'avant la nécessité de produire un avis sur le transport adapté. *L'Avis Déplacement des personnes handicapées et à mobilité réduite à Rimouski : États de situation et pistes d'améliorations* (ASIS Rimouski-Neigette, 2015) a été déposé à la Société des transports de Rimouski le 7 avril 2015 et à la Ville de Rimouski le 28 avril 2015.

Ce document combine les résultats du portrait de communauté de l'Alliance réalisé au printemps 2012 ainsi que les témoignages recueillis lors d'une rencontre sur le thème du transport adapté ayant eu lieu le 25 septembre 2014<sup>5</sup>. Plus d'une vingtaine d'organismes concernés par les enjeux de transport adapté ainsi que de nombreuses personnes utilisatrices ont participé à cette rencontre. L'avis rédigé a fait l'objet d'un processus de validation par les personnes présentes à la rencontre de l'automne 2014.

Voici les principaux éléments abordés dans l'avis :

- Le processus décisionnel quant à l'admissibilité au transport adapté;
- Le traitement des plaintes;
- La question de la concertation et de la communication entre les usagers-ères et la STR;
- L'organisation des déplacements;
- Les délais de réservation et d'attente;
- La sécurité des usagers;
- Le financement du service.

## ► Des représentations conjointes auprès des décideurs locaux et nationaux

Tout au long de leur parcours, les sous-comités transport de l'Alliance se sont assurés de faire valoir l'accès aux services de transport collectif régulier et adapté dans différents lieux de décisions.

Deux rencontres avec la STR ont eu lieu :

Le 30 octobre 2014, une rencontre a eu lieu entre 6 membres du sous-comité inclusion/optimisation et 6 membres du CA de la STR à l'UQAR. Cette rencontre visait à présenter le contenu du mémoire déposé par le sous-comité à la Ville de Rimouski et à échanger avec les membres de la STR sur les constats et les pistes d'amélioration proposées pour le transport collectif. La 2<sup>e</sup> rencontre a eu lieu le 12 novembre 2015 : 3 membres du

<sup>5</sup> Annexe 3 : Compte rendu, Question transport adapté (25 septembre 2014)

comité inclusion/optimisation ont échangé avec le président et le directeur de la STR quant aux recommandations de la firme Gestrans et de la STR en vue du prochain appel d'offres de la Ville pour le service de transport collectif régulier à Rimouski. Il a également été question du délicat sujet de la communication entre la STR et les organismes du milieu, dont l'Alliance, ainsi que de la remise sur pied du comité consultatif des usagers de la STR. 3 représentations au conseil municipal de la Ville de Rimouski :

- Le 6 octobre 2014, plusieurs membres du sous-comité inclusion/optimisation sont intervenus lors d'une séance du conseil municipal. Ils et elles ont présenté les éléments principaux du mémoire sur le transport collectif à Rimouski. Ils ont également réitéré leur volonté de pouvoir échanger avec les acteurs concernés, dont les élu(e)s et la Société des transports de Rimouski, sur cet important dossier. Plusieurs partenaires de l'Alliance étaient présents pour appuyer la démarche du comité transport.

le transport collectif adapté avaient des impacts majeurs pour la clientèle de ce service à Rimouski à l'instar de ce qui se produit actuellement dans d'autres régions du Québec, ce qui a outillé madame Ouellet pour d'éventuelles interventions politiques. L'importance d'un espace démocratique permettant à la population, aux acteurs concernés et aux personnes utilisatrices d'échanger avec la Ville et la STR quant au développement du transport collectif à Rimouski a enfin été réitérée.



► Dépôt d'un mémoire à la consultation SIS du MTESS

Le Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (PSIS) a été prolongé jusqu'en mars 2017 dans le but de réaliser une consultation sur les programmes et mesures à mettre en place dans le prochain plan d'action pour favoriser la solidarité et l'inclusion sociale. À cet effet, le sous-comité inclusion/optimisation de l'ASIS a rédigé un second mémoire qui fut déposé le 29 janvier 2016 au MTESS.

## 2. LE SOUS-COMITÉ INCLUSION/OPTIMISATION DANS LE TRANSPORT COLLECTIF RÉGULIER

Cette section concerne le sous-comité pour l'inclusion et l'optimisation du transport collectif régulier. Elle présente le mandat du sous-comité, sa composition et les principales actions qu'il a réalisées. Les défis rencontrés par le sous-comité ainsi que les stratégies adoptées pour y répondre sont ensuite présentés suite à quoi les retombées positives du sous-comité sont illustrées. Finalement, les recommandations du sous-comité afin d'optimiser le service de transport collectif régulier de la Ville de Rimouski et y favoriser l'inclusion du plus grand éventail de clientèles possibles sont émises dans une perspective de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

### 2.1 Mandat, composition et actions réalisées

Le mandat du sous-comité pour l'inclusion et l'optimisation du transport collectif régulier s'inscrit en continuité avec le travail



Le 8 septembre 2015, nouvelle intervention au conseil municipal pour demander accès aux conclusions et recommandations de la firme Gestrans et réitérer diverses recommandations du comité afin d'améliorer l'accessibilité et l'offre de transport collectif à Rimouski.

- Le 21 septembre 2015, suite à l'annonce par la Ville de l'adoption des recommandations qui seront incluses dans le prochain appel d'offres pour le transport collectif, une représentante du dossier transport de l'Alliance rappelle qu'il n'a pas été possible à ce jour d'avoir accès aux conclusions de la firme Gestrans et demande à nouveau qu'elles soient rendues publiques.

Une rencontre avec madame Martine Ouellet, députée et responsable du dossier transport pour l'opposition à l'Assemblée nationale, ainsi que monsieur Harold Lebel, député de Rimouski et responsable du dossier de la solidarité sociale à l'opposition, a eu lieu le 6 novembre 2015. Lors de cette rencontre, les membres des comités transport ont pu exposer les limites du service de transport collectif régulier et adapté actuellement offert. Ils ont également soulevé la nécessité de revoir à la hausse le soutien gouvernemental pour les services de transport collectif en région. Il est d'ailleurs apparu que de récentes coupures budgétaires dans



entamé par le comité transport de l'ASIS Rimouski-Neigette. Comme son nom l'indique, le sous-comité vise une plus grande accessibilité au service ainsi que l'optimisation de l'offre de transport collectif régulier. Plus spécifiquement ses travaux ont pour objectifs de :

- Faire reconnaître par les élu(e)s, la Société de transport de Rimouski et la population, l'importance d'une tarification qui assure une réelle accessibilité aux services de transport collectif pour les personnes à faible revenu et proposer des pistes de solutions pour rendre la tarification plus accessible et inclusive;
- Proposer des améliorations dans l'offre de service (la desserte) de transport en commun sur le territoire de la Ville, afin de mieux l'arrimer avec les besoins identifiés dans le milieu, tant par les personnes en situation de précarité que par diverses organisations.

Il a en effet été clairement identifié que le transport en commun est un service de base essentiel et qu'il constitue souvent le seul moyen de déplacement pour les personnes en

situation de précarité. Son coût actuel représente toutefois un obstacle majeur pour plusieurs, ce qui rend encore plus difficile diverses démarches : recherche d'emploi, aller à l'épicerie ou à Moisson, avoir accès aux services de santé et sociaux, etc. Des problématiques ont également été soulevées sur le service comme tel : entre autres, la durée des trajets, la fréquence, la difficulté à comprendre les cartes, etc. Les membres du comité veulent de plus démontrer que les changements attendus et proposés pourraient favoriser une hausse de la fréquentation des services de transport en commun.

En accord avec le principe de parité de l'ASIS Rimouski-Neigette, le sous-comité a intégré un nombre important de personnes utilisatrices de services. À plusieurs moments, il a même compté une majorité de citoyen(ne)s. La vitalité de la participation au sein du comité transport inclusion/optimisation a permis de nombreuses réalisations. Bien que ce comité n'ait bénéficié d'aucun support financier direct, il s'est montré extrêmement proactif. Le tableau 1 présente les actions réalisées entre septembre 2013 et juin 2015.

**TABLEAU 1 : ACTIONS RÉALISÉES PAR LE COMITÉ TRANSPORT INCLUSION/ OPTIMISATION DE L'ASIS RIMOUSKI-NEIGETTE (SEPTEMBRE 2013 À SEPTEMBRE 2015)**

<b>Travail de lecture, de recherche et de réflexion pour développer l'argumentaire</b>  <b>ET</b>  <b>Production d'outils et de documents destinés à la STR et à la Ville de Rimouski</b>	• Réalisation de fiches de lectures pour argumentaires	Automne 2013
	• Réalisation d'un tableau « arguments VS objections » (ex. : arguments pour contrer les objections soulevées contre la baisse des tarifs ou contre une révision majeure de la desserte du transport collectif, etc.)	Novembre 2013
	• Réalisation d'une carte mentale – image de l'iceberg – comme synthèse de l'argumentation démontrant la nécessité de bonifier l'accès (tarif) et la desserte du transport collectif	Novembre 2013
	• Rédaction d'une première ébauche de mémoire par un stagiaire en développement social	Avril 2014
	• Réalisation d'un document synthèse avec les arguments principaux, des exemples de la réalité du transport à Rimouski et les améliorations demandées	Mai 2014
	• Rédaction d'un mémoire – constats et pistes d'améliorations possibles - pour la STR (cette version sera bonifiée avant présentation à la Ville)	Juillet 2014
	• Rédaction de la version finale du mémoire pour la ville de Rimouski	Octobre 2014
	• Rédaction de l'Avis pour le Transport adapté pour dépôt à la Ville et à la STR	Déc. 2014 à février 2015
	• Mise sur pied de comités de travail, l'un pour développer l'argumentaire en intégrant de nouveaux éléments (ex : l'étude sur le stationnement); l'autre pour la recherche d'appuis au mémoire	Hiver et printemps 2015
	• Élaboration d'un dépliant présentant l'argumentaire du sous-comité afin de soutenir la population lors de la consultation d'une firme spécialisée sur le transport collectif au printemps 2015	Mars 2015



**Analyse, recueil et présentation de différents témoignages pour appuyer l'argumentaire**

- Réalisation d'un sondage sur le transport en commun Septembre 2013
- Diffusion du sondage (soirées publiques, organismes communautaires) et compilation des données Automne 2013
- Compilation des résultats d'une activité VOX-POP du RCA Printemps 2014
- Réalisation d'un nouveau sondage avec jeunes de Katimavik et collecte de données dans des lieux publics (arrêts autobus, marché public, etc.) Été 2014
- Diffusion du sondage sur les réseaux sociaux et organismes et compilation Août-sept. 2014
- Sélection parmi ces témoignages d'exemples pertinents pour appuyer les argumentaires du mémoire Octobre 2014

**Démarches auprès de la Ville de Rimouski et de la Société des transports de Rimouski (STR)**

- Rencontre exploratoire avec conseillers municipaux Décembre 2013
- Rencontre avec le DG et la coordonnatrice à la direction générale de la Ville de Rimouski Février 2014
- Demande de rencontre à la STR et envoi du document synthèse (à leur demande) Mai 2014
- Demande de rencontre avec les élu(e)s, lors d'un comité plénier (demande refusée – on nous renvoie à la STR) 1<sup>er</sup> août 2014
- Dépôt du mémoire lors d'une séance du conseil municipal 6 octobre 2014
- Rencontre avec le CA de la STR 30 octobre 2014
- Recommandations pour TC acheminées à la Ville par le comité citoyen de Sainte-Blandine : copie et suivi au comité transport Février 2015
- Nombreux contacts avec la Ville et la STR pour des précisions sur la consultation réalisée par la Société Gestrans : Le moment et le modèle de consultation, l'échantillonnage, etc. : nécessité de faire des demandes écrites officielles pour obtenir des réponses Janvier, février et mars 2015
- Demandes de rencontres avec des élu(e)s pour la remise sur pied du comité consultatif des usagers-ères à la STR Mai 2015
- Rencontre avec une conseillère municipale et un membre du CA de la STR concernant le comité consultatif des usagers-ères de la STR et les communications en général entre la STR et les citoyen(ne)s Juin 2015
- Interventions au conseil municipal pour demander l'accès à l'étude de la firme Gestrans et réitérer diverses recommandations pour améliorer l'accessibilité et le service offert 8 et 21 septembre 2015

**Démarches diverses pour appuis au mémoire**

- Exercice du baromètre social pour cibler des alliés potentiels lors d'une rencontre des partenaires Novembre 2013
- Atelier avec les partenaires de l'Alliance pour valider et bonifier notre document synthèse prémémoire Mai 2014
- Activité publique au Bien, le Malt pour valider et bonifier le document synthèse Mai 2014
- Rencontres diverses avec partenaires (AGECR, AGECAR, SEECR, conseillers-ères municipaux, OPHQ) Automne 2013 à automne 2014
- Demande d'appuis aux partenaires de l'Alliance Août 2014
- Approche d'autres acteurs (Association des femmes d'affaires, Jeune chambre de commerce, etc.) Automne 2014
- Poursuite de la recherche d'appuis : Comité des citoyen(ne)s de Sainte-Blandine, Arrimage, AGECAR, ACSMBF, CISSS Rimouski-Neigette, etc. Hiver et printemps 2015



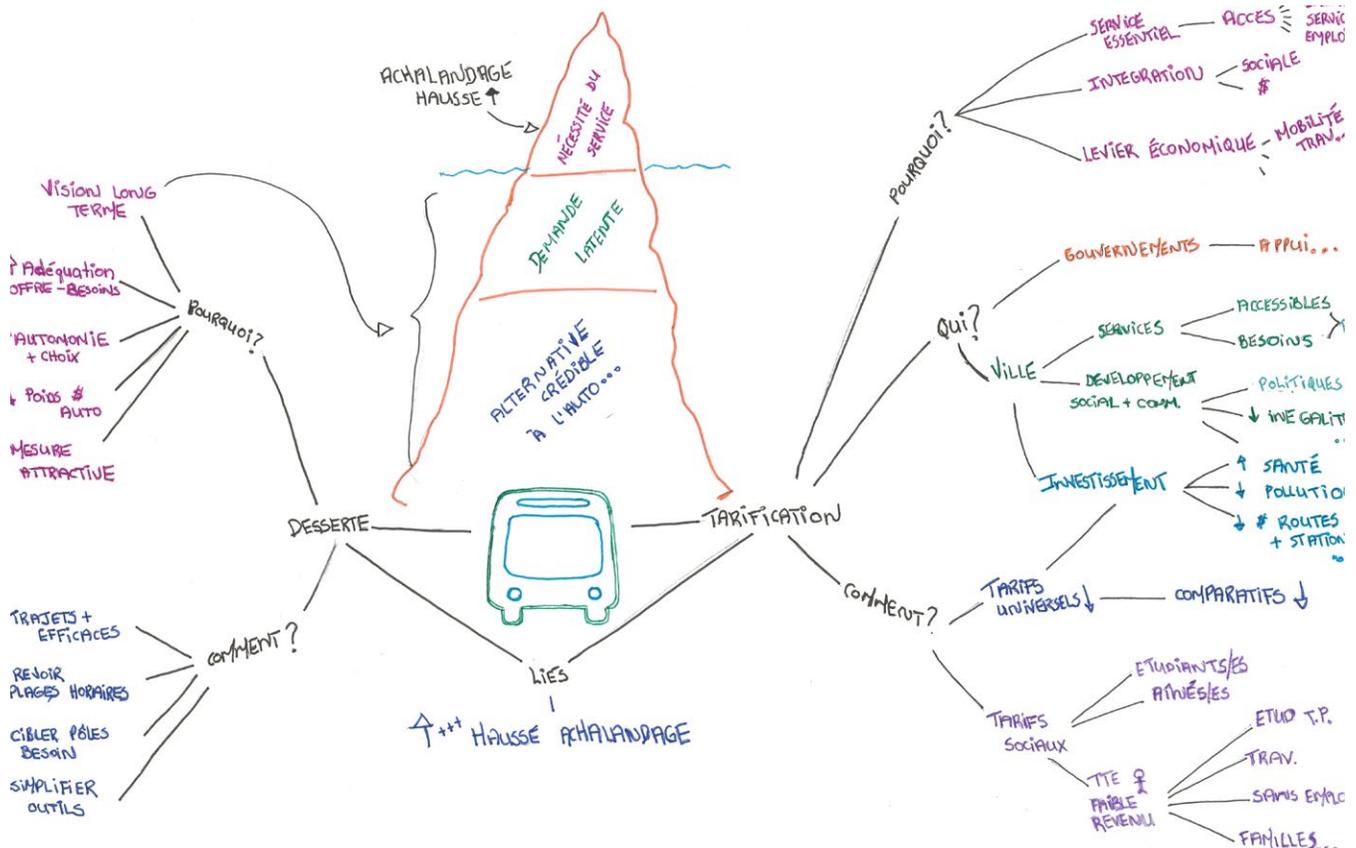
## Actions mobilisatrices et stimulantes/ Visibilité

- Rencontre pour explorer actions possibles 10 juillet 2014
- Invitation aux partenaires pour participation à la séance publique du conseil municipal du 6 octobre Octobre 2014
- Mise en ligne du mémoire/communiqué dans les médias et entrevues 6-7 octobre 2014
- Journée de visibilité de l'Alliance – kiosque et présentation comité transport 16 octobre 2014
- Communiqué de presse pour saluer l'initiative de la Ville et de la STR pour la consultation sur le TC, avec prise de photos du comité transport devant le Musée de Rimouski et parution dans le journal l'Avantage Avril 2015
- Distribution du dépliant informant de la consultation sur le TC lors de la journée de la terre, le vélo bazar et la manifestation du 1<sup>er</sup> mai Avril et mai 2015

## Autres

- Rencontres avec OPHQ pour argumentaires liés aux adaptations des véhicules pour personnes à mobilité réduite 21 octobre 2014
- Rencontre avec Louise Schmouth, responsable du comité sur la politique d'admissibilité au TA au ministère des Transports Qc Février 2015
- Demande d'aide financière à la CRÉ pour la création d'un dépliant qui vulgarise le fonctionnement du transport collectif à Rimouski pour être distribué auprès du grand public lors de la consultation au printemps 2015 : projet refusé Mars et avril 2015
- Questionnements sur la pérennité de notre comité transport après l'Alliance Mai et juin 2015
- Bilan des travaux de notre comité

## EXERCICE DE L'ICEBERG, CARTE MENTALE DES ENJEUX ASSOCIÉS AU TRANSPORT COLLECTIF RÉALISÉ PAR LE COMITÉ INCLUSION/OPTIMISATION.



## 2.2 Défis rencontrés et stratégies adoptées

Le bilan du sous-comité inclusion-optimisation du TC a permis d'identifier ses principales forces. La valorisation de la démarche AVEC et l'atmosphère conviviale mise de l'avant au sein du sous-comité ont permis le partage des expériences de chacun. La confiance développée entre les membres a favorisé la participation active de tous et toutes. Appuyé par la complémentarité de ses membres, le sous-comité a développé une impressionnante capacité à persévérer et à s'adapter au contexte dans lequel il évolue. Cette section présente les principaux défis auxquels le sous-comité a été confronté ainsi que les stratégies adoptées pour leur faire face.

« On est capable de se virer sur un 10 sous! »  
- Un expert du vécu -



### Défis 1 : Manque d'expertise en logistique de transport collectif

Le comité transport a travaillé au développement de son expertise en recrutant et en consultant des personnes ressources de différents milieux (UQAR, IMQ, sociétés de transports d'autres municipalités comparables à Rimouski, OPHQ, etc.). L'important travail de recherche et d'analyse réalisé, de même que la qualité du mémoire produit par le comité transport ont grandement contribué au développement de sa crédibilité au sein de la communauté rimouskoise.

### Défis 2 : Diffusion des recommandations du comité

Le mémoire du comité transport a été réalisé dans une perspective visant la représentativité des enjeux vécus par les utilisatrices du transport collectif desservis par la STR. En ce sens, il s'appuie sur une vaste consultation et regroupe de nombreux témoignages. L'expertise développée par le comité transport ainsi que les nombreux appuis reçus par des organisations de la communauté ont permis de valider les conclusions du mémoire et ont donné du poids aux recommandations émises. La publication du mémoire sur internet<sup>6</sup>, son dépôt au conseil municipal ainsi qu'une utilisation judicieuse des médias locaux ont permis une large diffusion des recommandations du comité.

### Défis 3 : Difficultés de communication avec la STR et la Ville de Rimouski

Les quatre personnes qui se sont succédées au poste de chargée de projet de l'ASIS Rimouski-Neigette de même que les partenaires et citoyen(ne)s engagé(e)s dans la démarche ont éprouvé des difficultés de communication avec la STR et la Ville de Rimouski en regard des questions relatives au transport collectif et adapté. Ne recevant pas toujours de retour de courriel

ou d'appel, se faisant renvoyer d'une organisation à l'autre, les membres des deux sous-comités transport ont parfois eu l'impression de jouer au chat et à la souris avec les autorités locales liées au transport.

Conscient que ces difficultés émanaient probablement d'une mécompréhension de ses objectifs, les membres des deux sous-comités transport se sont montrés persévérant(e)s dans leur volonté de collaborer avec la STR et la Ville de Rimouski. Ils ont entre autres organisé des rencontres avec des conseillers-municipaux et des membres du CA de la STR. La décision commune des sous-comités d'aborder le problème de front et de préciser que leur volonté n'était pas de critiquer le travail de la STR, mais bien de travailler en collaboration avec elle pour l'amélioration du transport collectif et adapté a finalement permis une amélioration des communications entre les acteurs.

### Défi 4 : Départ des étudiant(e)s de l'UQAR

Plusieurs membres de l'Association générale étudiante de l'UQAR, campus de Rimouski (AGECAR) contribuaient à la vitalité du sous-comité pour l'inclusion/optimisation du TC. Toutefois, un changement de garde au sein de l'association a provoqué le retrait de ses membres du sous-comité. Les nouveaux élu(e)s de l'AGECAR considéraient la démarche AVEC les personnes en situation de précarité trop lourde. Le sous-comité inclusion/optimisation de l'ASIS s'est donc retroussé les manches et a trouvé de nouveaux partenaires, dont des étudiant(e)s de l'UQAR et de l'IMQ. Au moment de déposer son mémoire à la Ville de Rimouski, le sous-comité a relancé les associations étudiantes pour les convier de nouveau à se manifester en vue du prochain appel d'offres de services de transport en commun. L'AGECAR a alors décidé d'appuyer notre démarche en demandant à la

<sup>6</sup> Lien internet vers le mémoire « Transport en commun, Constats et pistes d'améliorations possibles » : <http://freepdfhosting.com/71178efde1.pdf>



ville de Rimouski de « considérer les conclusions amenées par l'Alliance de même que de développer des initiatives visant à augmenter l'attrait du service de transport en commun de Rimouski pour les étudiant(e)s. »

## 2.3 Les retombées du comité

Les retombées positives du sous-comité pour l'inclusion et l'optimisation du transport collectif de l'ASIS Rimouski-Neigette sont nombreuses. Elles se situent tant aux plans individuel, organisationnel que communautaire.

De façon générale, les personnes et organisations qui ont pris part aux travaux du comité ont considérablement augmenté leur pouvoir d'action sur les enjeux relatifs au transport collectif. Pour ce faire, ils ont misé sur une approche participative d'analyse et de recherche de solutions, développé un nouvel espace de concertation, approfondi leur connaissance des enjeux relatifs au transport collectif, élargi leur réseau et multiplié les actions à caractère public pour faire connaître et valoir leurs recommandations. La communauté de la MRC Rimouski-Neigette bénéficie à présent des travaux du comité qui rayonnent en faveur d'une plus grande accessibilité des services de transport collectif offerts sur son territoire.

## Développement d'un regard critique sur les enjeux en transport

Les retombées du sous-comité pour l'inclusion et l'optimisation du TC sont attribuables à l'important travail de recherche et de vulgarisation effectué par ses membres et ses collaborateurs. Tout un chacun a désormais l'occasion de porter un regard plus critique sur les enjeux associés au transport. De plus, ce regard est maintenant partagé par plusieurs organisations, acteurs et personnes citoyennes de notre communauté qui ont été impliqués ou sensibilisés lors des diverses consultations et interventions publiques des membres du sous-comité.

Il ne fait désormais plus de doute que le transport collectif constitue un important vecteur d'inclusion sociale pour des citoyen(ne)s tels que les personnes en situation de pauvreté, les travailleurs-euses atypiques, étudiant(e)s, aîné(e)s, personnes à mobilité réduite et nouveaux arrivants. Le transport collectif est une mesure d'investissement social par excellence. En diminuant le coût du service, en améliorant la desserte ou les horaires du TC, on favorise un achalandage supérieur. Ceci compense pour l'augmentation des frais, favorise l'inclusion sociale de la population et contribue au final à la vitalité socioéconomique de la région.

Dans cet ordre d'idées, l'inclusion et l'optimisation du TC s'avèrent essentielles dans le cadre de démarches tels que *Municipalité amie des aîné(e)s* (MADA), ainsi que diverses mesures d'accueil (nouveaux arrivants, étudiant(e)s, etc.).

« L'inclusion sociale,  
ça commence  
quand on embarque  
dans l'autobus! »



### Une approche participative d'analyse et de recherche de solutions

L'ASIS Rimouski-Neigette a mis de l'avant une approche participative d'analyse, de recherche de solutions et d'actions visant l'amélioration des services de transport collectif. L'élargissement du réseau de personnes et d'organismes connaissant les services de transport collectif ainsi que leur rôle en regard de l'intégration des personnes en situation de précarité a permis le développement d'une vision commune et constructive des changements à apporter. Plus encore, cette stratégie a favorisé l'amorce de plusieurs changements dans l'offre de services de la STR.

En dehors des recommandations relatives aux tarifs de transport, à la desserte et à différents aspects techniques, les travaux du sous-comité ont permis de favoriser une plus grande considération des citoyens et acteurs de la société civile face aux questions de transport collectif. À ce titre, le comité a demandé des précisions sur la dissolution du comité consultatif des usagers de la STR, la gestion des plaintes des usagers-ères ainsi que sur le processus de communication entre la STR et les citoyen(ne)s et les organisations de la société civile.

### Sensibilisation et mobilisation de la communauté pour l'amélioration du transport collectif

La publication et la diffusion du mémoire *Transport en commun, Constats et pistes d'améliorations possibles* ainsi que la recherche d'appuis au sein de la communauté ont permis de sensibiliser et mobiliser la population face aux enjeux en transport collectif. En deux ans, plus de 50 organismes et 350 personnes ont participé aux diverses consultations réalisées par le comité en vue de la rédaction du mémoire.<sup>8</sup> Une vingtaine d'appuis d'organismes, adressés à la Ville de Rimouski suite à la publication du mémoire, témoignent également de la pertinence des recommandations émises.

*« Nos démarches ont probablement contribué à ce que la Ville de Rimouski engage une firme externe (Société Gestrans) afin de réaliser une étude publique en prévision de l'appel d'offres sur le transport collectif. »*  
- Une experte de la pratique -

### Des améliorations concrètes pour CitéBus et TaxiBus dans le prochain appel d'offres

Les membres du comité transport apprenaient, en décembre 2014, que le conseil municipal allait mandater une firme indépendante pour faire l'étude du service de CitéBus et TaxiBus. Les recommandations de la firme seraient ensuite prises en compte pour l'élaboration de l'appel d'offres à venir. Le comité considère avoir eu un impact dans cette décision conjointe

de la Ville et de la STR. Plusieurs des pistes d'améliorations développées par le comité transport ont d'ailleurs été étudiées par la Société Gestrans et certaines seront même incluses dans le prochain appel d'offres :

- Ajustement de l'horaire du circuit 21 afin qu'il soit offert en continu du lundi au vendredi, de 6h45 à 18h15;
- Projet-pilote pour offrir le service CitéBus et TaxiBus le dimanche;
- Ajout de points de correspondances auxiliaires dès que les trajets TaxiBus pénètrent le territoire desservi par CitéBus.

Parmi les autres recommandations émises par la Société Gestrans et retenues par la Ville, celles qui suivent devraient également permettre d'amorcer des changements positifs à l'offre de services de transport collectif sur notre territoire :

- Mise à jour du plan de communication de la STR, comprenant une révision du matériel promotionnel et des dépliants informatifs (le comité avait soulevé la complexité des outils actuels. Nous verrons si des améliorations seront apportées à ce sujet avec les nouveaux dépliants et cartes);
- Implantation de tarifs incitatifs pour créer l'habitude du transport en commun chez les jeunes – laissez-passer promotionnel à 75 \$ pour 3 mois pour l'été 2016, soit une réduction de 50 %.

### 2.4 Les suites du sous-comité pour l'inclusion/ optimisation du transport collectif régulier

Les membres du comité transport inclusion/optimisation sont toujours mobilisés en regard du transport collectif de la MRC Rimouski-Neigette. Ils poursuivront leurs activités de façon autonome suite à la fin du financement du FQIS accordé à l'ASIS Rimouski-Neigette.

Au moment de faire leur bilan, les membres ont amorcé leur réflexion quant aux suites à donner à leurs actions dans les prochaines années. En voici les principaux éléments :

#### Composition du comité

- Maintenir le principe du AVEC et donc une mixité parmi les membres du comité (personnes citoyennes, personnes utilisatrices du transport, acteurs-trices du milieu, etc.);
- Aller chercher plus d'étudiant(e)s.

#### Mandats du comité

- Poursuivre dans la constance et la rigueur son rôle de veille par rapport aux enjeux liés au transport collectif régulier;
- Promouvoir une plus grande accessibilité et efficacité du transport collectif afin de favoriser son utilisation par un plus grand nombre;
- Poursuivre son travail de sensibilisation et d'information sur les liens entre précarité et mobilité.

<sup>8</sup> Annexe 1 : Synthèse de la consultation du comité transport de l'ASIS Rimouski-Neigette réalisée en 2013-2014



## Actions à réaliser

- S'assurer de la remise sur pied du comité consultatif d'usagers de la STR;
- S'attaquer aux priorités orphelines du comité (ex : transport intra-MRC);
- Voir les avancées possibles concernant les recommandations non retenues à ce jour pour améliorer le service de CitéBus et TaxiBus;
- Collaborer à la promotion du transport en commun.

### 2.5 Recommandations du comité inclusion/ optimisation du transport collectif régulier

Plusieurs actions pourraient soutenir l'accessibilité du transport collectif dans la MRC Rimouski-Neigette. Le tableau 2 présente des recommandations générales du comité afin d'atteindre cet objectif. Comme le plan d'action pour les mois à venir n'est pas encore finalisé au moment d'écrire ces lignes, d'autres recommandations pourraient s'ajouter.



## TABLEAU 2 : RECOMMANDATIONS DU COMITÉ AFIN DE FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ ET L'EFFICACITÉ DES SERVICES DE TRANSPORT COLLECTIF DE LA MRC RIMOUSKI-NEIGETTE

### Recommandation 1 : Émettre des recommandations en prévision du nouvel appel d'offres pour le transport collectif régulier de la STR à tous les 5 ans.

Les comités transport ont développé une expertise précieuse dans le cadre de leurs travaux, tant sur le transport collectif en général que sur l'importance de la mobilité pour les personnes en situation de précarité, trop souvent captives des limites des services offerts. Leurs futures interventions afin de faire connaître les besoins des personnes actuellement ou potentiellement utilisatrices du TC et les améliorations possibles pour mieux y répondre ont donc leur importance et peuvent contribuer à rendre le service plus accessible et efficace pour l'ensemble de la population.

### Recommandation 2 : Diminuer la tarification des services de transport collectif.

La tarification actuellement très élevée du transport collectif à Rimouski est l'un des freins majeurs à son utilisation par les personnes à faible revenu (qu'elles soient sans emploi, travaillant au salaire minimum ou même étudiant à temps partiel...). Cela représente également un non incitatif pour plusieurs qui n'y voient pas un avantage suffisant par rapport à la voiture. Bien que la société Gestrans n'ait pas recommandé la diminution de la passe mensuelle, cette piste et d'autres touchant la tarification doivent à nouveau être explorées. Il faudra également questionner les élu(e)s sur la disparité entre les régions et les municipalités quant à la tarification du TC et voir comment assurer une équité et surtout une réelle accessibilité pour tous et toutes à ce service essentiel.

**Recommandation 3 : Favoriser une gouvernance transparente et démocratique de la STR.**

À titre de transporteur public relevant de la Ville de Rimouski, la STR a la responsabilité de favoriser la participation de la société civile dans ses structures. Pour ce faire, la remise sur pied du comité consultatif des usagers de la STR, la définition d'une procédure de communication avec les citoyen(ne)s et organisations de la société civile ainsi que d'une procédure de gestion des plaintes tripartite s'avèrent nécessaires.

**Recommandation 4 : Interpeller les gouvernements pour améliorer le soutien financier au transport collectif en région.**

Actuellement, la Ville de Rimouski contribue dans une proportion très importante pour le financement des services de CitéBus et TaxiBus. Et elle ne peut bénéficier de subventions et mesures qui sont accessibles que pour les municipalités de plus de 100 000 habitants. Compte tenu de l'importance du développement de modes de transport alternatifs à la voiture dans les prochaines années, les gouvernements devront être interpellés afin d'assurer aux municipalités un soutien suffisant et adéquat.

**Recommandation 5 : Faire en sorte que les organisations publiques et privées contribuent davantage au développement du transport collectif sur le territoire.**

Approcher et sensibiliser les organisations publiques et privées aux bénéfices du transport collectif et leur permettre de jouer un rôle actif dans le développement de modes de transport alternatifs est une formule gagnante pour soutenir le développement du transport collectif. À titre d'exemple, des rabais et promotions par les employeurs (Cégep, Telus, Tanguay, Purdel, etc.) pourraient favoriser l'utilisation du transport collectif par la classe moyenne.

**3. LE SOUS-COMITÉ TRANSPORT ADAPTÉ DE L'ASIS RIMOUSKI-NEIGETTE**

Ce chapitre concerne les activités du sous-comité transport adapté de l'ASIS Rimouski-Neigette. Il s'appuie sur des documents d'archives de l'Alliance, sur la rencontre de bilan du sous-comité transport adapté qui s'est tenue le 14 juillet 2015, sur les comptes rendus des rencontres du CATAR réalisées à ce jour ainsi que sur les actions conjointes des deux sous-comités transport de l'ASIS effectuées à l'automne 2015.

Dans un premier temps, une mise en contexte présente pourquoi la création d'un sous-comité de travail spécifiquement voué au transport adapté a été jugée nécessaire dans le cadre de l'ASIS Rimouski-Neigette. Les objectifs initiaux du sous-comité transport adapté sont présentés. Par la suite, la naissance du CATAR comme entité autonome par rapport à l'ASIS est rapportée. Les actions réalisées, les défis rencontrés et les solutions apportées par les deux entités sont ensuite explicités. Les retombées dans la communauté du sous-comité transport adapté de l'ASIS de même que ses recommandations afin d'améliorer le service de transport adapté dans la MRC Rimouski-Neigette sont finalement présentées.

**3.1 Mise en contexte : La nécessité d'un sous-comité transport adapté**

L'amélioration du transport adapté a, dès les débuts de l'ASIS Rimouski-Neigette, été identifiée comme une priorité afin de

favoriser l'inclusion sociale des personnes ayant des incapacités. Les appels d'offres de la Ville de Rimouski pour les contrats relatifs au transport collectif et au transport adapté ne se font pas au même moment. Celui du transport collectif régulier se faisait en 2015 alors que le contrat relatif au transport adapté avait été signé l'année précédant le début des travaux du Comité transport, soit en 2011.

C'est pour cette raison que la question du transport adapté n'a pas spécifiquement été abordée dans le mémoire du sous-comité pour l'inclusion et l'optimisation du transport collectif régulier. Il faut toutefois noter que transport collectif régulier et transport adapté ne sont pas des modes qui évoluent de façon indépendante. En effet, il faut se rappeler que ce ne sont pas toutes les personnes handicapées qui sont admissibles au transport adapté. Ainsi, le législateur a voulu, par l'adoption de l'article 67 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, favoriser une plus grande accessibilité du transport en commun régulier aux personnes handicapées non admissibles au transport adapté. Cela en préservant le service de transport adapté et ses particularités, au nombre desquelles on retrouve le service porte-à-porte.

Suite au dépôt du mémoire, certains membres du grand comité transport de l'Alliance se sont penchés sur la production d'un avis sur le transport adapté, soit à l'automne 2014.

Les objectifs poursuivis par le sous-comité de travail de l'ASIS sur le transport adapté étaient alors les suivants :



- Effectuer un portrait du transport adapté dans Rimouski-Neigette;
- Aborder les éléments non traités dans le mémoire du sous-comité pour l'inclusion et l'optimisation du transport collectif régulier en lien avec la clientèle à mobilité réduite non desservie par le transport adapté;
- Produire un avis sur le transport adapté et soumettre des recommandations à la STR et à la Ville de Rimouski.

### 3.2 Le CATAR : Un comité autonome faisant suite aux travaux de l'ASIS

Suite à la production de l'Avis sur le transport adapté et à son dépôt, certains acteurs clés du sous-comité transport adapté de l'ASIS se sont dirigés vers de nouveaux défis professionnels. Au même moment, plusieurs personnes utilisatrices ont été intégrées au comité qui prenait peu à peu une forme nouvelle. Afin d'assurer l'autonomie et la pérennité du comité au-delà de l'Alliance, les membres restants et les nouvelles recrues ont constaté la pertinence de former un comité avec un nouveau nom, un mandat et un plan d'action.

À cette époque, les deux sous-comités transports de l'ASIS étaient en processus d'autonomisation. Ils ont alors étudié la possibilité de s'unir de façon définitive, mais certains enjeux spécifiques au TA ont fait en sorte que les membres du CATAR ont choisi de conserver leur indépendance tout en accordant une grande importance à la collaboration et aux actions conjointes qui traitaient des enjeux communs aux deux comités (processus de plaintes et remise sur pied du comité consultatif des usagers(ères) de la STR, etc.).

C'est en septembre 2015 que le *Comité pour l'amélioration du transport adapté de Rimouski* (CATAR) est né. Le comité s'est donné comme mandat de **contribuer à ce que le service de transport adapté offert sur le territoire de la Ville de Rimouski réponde davantage aux besoins des personnes et favorise leur intégration sociale, scolaire et professionnelle.**

À partir du bilan du sous-comité transport adapté de l'ASIS, le CATAR a fait un nouvel exercice de priorisation duquel cinq enjeux prioritaires sont ressortis :

- Améliorer l'organisation du transport adapté (desserte, service de réservation, etc.);
- Améliorer la communication entre la Ville de Rimouski, la STR et les usagers-ères du transport adapté;
- Sensibiliser la population et les élu(e)s à la réalité des usagers-ères du transport adapté;
- Obtenir un processus de traitement des plaintes impartial;
- Assurer la sécurité des usagers.

Suite à la détermination de ces enjeux prioritaires, des travaux ont suivi à l'automne 2015 afin d'élaborer des objectifs et des actions. Lors de ces travaux, les membres du CATAR ont constaté qu'il était difficile pour eux d'avoir une emprise sur la plupart des objectifs identifiés puisqu'ils sont du ressort de la STR, de la Ville et

voire même du gouvernement. Le groupe s'est donc centré sur son pouvoir d'influence, de collaboration et de sensibilisation.

Par ailleurs, puisque la majorité des membres du CATAR dépendent du service de transport adapté offert, il devenait plus difficile d'aborder les objectifs avec des actions revendicatrices ou dénonciatrices. La plupart des membres du groupe souhaitait aborder les objectifs avec une attitude de collaboration et de soutien. Ceci, dans le souci de conserver de bonnes relations avec la STR et ses chauffeurs et ainsi éviter la confrontation. D'autre part, le comité naissant souhaitait s'approprier les politiques, les guides, les aspects légaux, les modes de financement ainsi que faire de la recherche sur ce qui se vit ailleurs en matière de TA.

Au début de l'année 2016, le CATAR a adapté un plan d'action à son pouvoir d'agir et à son image. Plus souple, ce plan d'action a transformé les priorités en souhaits face auxquels le comité déterminera des actions qu'il pourra porter à la mesure des forces vives disponibles. L'approche AVEC mise de l'avant au sein du CATAR sous-tend donc les manières de procéder du comité.



### 3.3 Actions réalisées

Le tableau 3 présente l'évolution des principales actions réalisées par le sous-comité transport de l'ASIS Rimouski-Neigette et le CATAR.

**TABLEAU 3 : PRINCIPALES ACTIONS DU SOUS-COMITÉ TRANSPORT ADAPTÉ DE L'ASIS ET DU CATAR**

<b>Portrait de situation du transport adapté dans Rimouski-Neigette</b>	• Rencontre auprès d'un regroupement de défense de droits des personnes handicapées	Printemps 2014
	• Consultation des organismes du milieu	Septembre 2014
<b>Production d'un avis sur le transport adapté</b>	• Une dizaine de rencontres de travail pour la production de l'Avis sur le transport adapté	Automne 2014 et
	• Validation de l'Avis auprès des organismes du milieu	Hiver 2015
<b>Dépôt et diffusion de l'avis sur le transport adapté</b>	• Dépôt de l'Avis sur le transport adapté à la STR et demande de rencontre avec les membres du CA et la direction de la STR	7 avril 2015
	• Nombreux appels et courriels auprès de la STR pour obtenir une rencontre ou avoir un suivi sur l'Avis déposé;	Printemps-Été 2015
	• Envoi de l'Avis sur le transport adapté aux membres du Conseil municipal de la Ville de Rimouski par courriel	17 avril 2015
<b>Représentations auprès de la STR et de la Ville de Rimouski</b>	• Contacts et rencontres avec des conseillers municipaux et membres du CA de la STR au sujet des difficultés de communication avec la STR et la remise sur pied du comité consultatif des usagers-ères de la STR	Mai – Juillet 2015
<b>Recommandations en vue de favoriser l'accès du transport collectif régulier aux personnes à mobilité réduite</b>	• Envoi d'une lettre produite par l'OPHQ au maire de Rimouski au sujet de la pertinence d'avoir des autobus à planchers bas et de la subvention du MTQ disponible	Septembre 2015
<b>Mise sur pied du CATAR</b>	• Intégration de membres usagers-ères au sein du comité • Élaboration du nom, du mandat du comité et de son plan d'action	Septembre 2015 - hiver 2016
<b>Actions conjointes des deux comités transport</b>	• Intervention au conseil municipal afin d'avoir accès à l'étude menée par la Société Gestrans au sujet du service de transport collectif régulier	8 sept 2015
	• Rencontre avec le député Harold Lebel et Martine Ouellet, responsable du dossier transport	6 novembre 2015
	• Rencontre avec la STR sur l'étude de la Société Gestrans	12 novembre 2015
	• Collaboration à la rédaction et à la validation du mémoire présenté au MTESS dans le cadre de la consultation publique SIS précédent le PSIS à venir en 2017	Décembre 2015 - Janvier 2016



### 3.4 Défis rencontrés et stratégies adoptées

L'évolution graduelle du sous-comité transport adapté de l'ASIS vers l'autonomie du CATAR ainsi que le bilan de la démarche de l'Alliance sont des occasions privilégiées de se pencher sur les défis rencontrés sur la route de l'amélioration du transport adapté dans la MRC Rimouski-Neigette. Voici un récapitulatif de ces derniers ainsi que des solutions apportées.

#### Défi 1 : Participation citoyenne possible face à la production de l'Avis sur le transport adapté

Malgré la grande volonté d'intégration des citoyen(ne)s dans les instances et activités de l'ASIS, différents facteurs ont affecté le niveau de participation citoyenne possible en regard de la production de l'Avis sur le transport adapté.

À cet effet, il faut rappeler que le sous-comité de travail sur le transport adapté fut constitué à l'automne 2014 par les membres du grand comité transport de l'ASIS dans l'esprit de déposer un document avant la fin prévue de l'Alliance (prévue à l'origine en 2015). Une fois l'annonce de la prolongation du PSIS jusqu'en janvier 2016, cette tension se dissipa.

D'autre part, les membres du sous-comité TA n'ont su que tardivement que l'appel d'offres en transport adapté et le contrat afférent avaient été réglés un an avant ceux relatifs au TC. Aller chercher le pouls et mobiliser des citoyens dans un contexte où l'appel d'offres pour le transport adapté était terminé a donc représenté un second défi dans la production de l'avis.

Néanmoins, l'avis sur le transport adapté est un document de qualité misant sur l'équilibre entre les points de vue des usagers-ères et les aspects légaux en matière de TA. L'expertise du sous-comité au plan légal, la consultation réalisée le 25 septembre 2014 auprès des usagers ainsi que le processus de validation effectué auprès des citoyen(ne)s et organismes ont été des stratégies gagnantes pour surmonter ces deux défis.

#### Défi 2 : Difficultés de communication avec la STR et la Ville de Rimouski

Tel qu'il fut expliqué dans la section traitant des défis rencontrés par le sous-comité pour l'inclusion et l'optimisation du transport collectif régulier, les deux sous-comités transport de l'ASIS ont éprouvé des difficultés de communication avec la STR et la Ville de Rimouski au sujet du transport collectif et adapté. Différentes actions ont été entreprises afin de pallier à ces dernières et de favoriser la collaboration avec ces organisations.<sup>9</sup>

D'autre part, certaines situations malencontreuses rapportées par les utilisatrices du transport adapté pourraient être liées à des problèmes de communication au sein de la STR (système de réservation, retour sur les plaintes, etc.).

#### Défi 3 : Transition du sous-comité transport adapté de l'ASIS vers le CATAR

Le renouvellement presque complet des membres du comité à l'automne 2015 représenta un important défi. La redéfinition du

mandat et du plan d'action du comité selon les forces et intérêts des membres impliqués fut une stratégie gagnante afin que les nouveaux membres s'approprient une grande part du travail accompli par le sous-comité transport adapté de l'ASIS.

#### Défi 4 : Adaptation des réunions aux personnes ayant une incapacité visuelle ou une mobilité réduite

La formation du CATAR fut l'occasion d'impliquer des personnes utilisatrices du service de transport adapté. Il fut important de soutenir la participation de personnes ayant une incapacité visuelle ou une mobilité réduite en s'adaptant aux horaires de transport adapté, en organisant les réunions dans des salles accessibles et en utilisant des outils d'animation adaptés aux capacités physiques et visuelles des membres.

### 3.5 Retombées du sous-comité transport adapté de l'ASIS Rimouski-Neigette

Cette section témoigne des principales retombées du sous-comité transport adapté de l'ASIS qui concernent la recherche et l'important rôle de sensibilisation exercé dans la communauté, la mise en valeur du vécu des usagers ainsi que la création d'un acteur collectif en matière de transport adapté.

#### ► Recherche, analyse et sensibilisation relatives au transport adapté

Les travaux du sous-comité transport adapté de l'ASIS Rimouski-Neigette ont permis de mettre en évidence que le transport adapté est un important outil d'inclusion sociale des personnes handicapées. Le travail de recherche, d'analyse et de sensibilisation face à l'amélioration continue de ce service constitue la principale retombée du sous-comité puisqu'il permet d'émettre des recommandations bien ancrées dans la réalité de la communauté de la MRC Rimouski-Neigette.

#### ► La pertinence de s'appuyer sur le vécu des usagers et usagères

L'approche AVEC mise de l'avant au sein de l'ensemble des structures de l'ASIS a permis de recueillir une quantité importante de témoignages illustrant la réalité des personnes utilisatrices du transport adapté. Face à l'offre de services actuelle, l'avis sur le transport adapté a démontré la pertinence d'une approche participative dans l'évaluation des besoins des personnes handicapées en matière de transport adapté. Les nombreux appuis organisationnels et citoyens donnés à l'avis expriment l'étendue des besoins ressentis dans la communauté. L'importante mobilisation citoyenne et organisationnelle suscitée par la naissance du CATAR témoigne de la volonté de la société civile d'être consultée en regard de l'évaluation des services et de l'élaboration de solutions durables favorisant l'inclusion sociale, scolaire et professionnelle des personnes ayant des incapacités.

<sup>9</sup>Se référer à la page 147 du présent document pour plus de détails.

► **Promotion de l'accès universel au transport collectif régulier**

Au-delà des enjeux relatifs au transport adapté, l'accessibilité universelle au transport collectif régulier fut aussi promue par le sous-comité transport adapté de l'ASIS afin que le service réponde aux besoins de tous, y compris les personnes ayant des limitations fonctionnelles. Bien que la suggestion ait été faite, la flotte d'autobus de la STR ne possède pas encore de véhicules à planchers bas. Le comité a toutefois éveillé une prise de conscience face à cette possibilité qui sera à faire valoir au cours des prochaines années.

► **La création d'un acteur collectif en matière de transport adapté**

Le sous-comité transport adapté de l'ASIS a mené à la création d'un véritable acteur collectif en matière de transport adapté dans sa communauté : Le CATAR. Issu de la société civile, c'est-à-dire d'organisations, de regroupements et intégrant des citoyens

et citoyennes utilisant le service de TA, le CATAR continuera à sa façon à entretenir les liens créés avec des personnes influentes à la STR, à la Ville de Rimouski et à la MRC.

**3.6 Recommandations pour favoriser l'amélioration du transport adapté dans Rimouski-Neigette**

La volonté exprimée par les membres du CATAR de poursuivre leurs activités au-delà de la fin de l'ASIS témoigne de la pertinence des actions réalisées ainsi que du fait qu'il reste beaucoup de travail à accomplir afin que le service de transport adapté offert dans la MRC Rimouski-Neigette corresponde aux besoins et favorise l'inclusion à part entière des personnes handicapées.

Le tableau 4 présente les recommandations du sous-comité transport adapté de l'ASIS à cet égard. Ces dernières visent principalement des changements d'ordres structurels et organisationnels. Le CATAR mettra certaines d'entre elles de l'avant.

**TABLEAU 4 : RECOMMANDATIONS DU SOUS-COMITÉ TRANSPORT ADAPTÉ DE L'ASIS RIMOUSKI-NEIGETTE**

**Recommandation 1 : Sensibiliser les élus, les dirigeants et la population à la réalité vécue par les usagers du transport adapté.**

Le principal objectif du service de transport adapté est l'intégration de la population handicapée à la société. Toutefois, plusieurs personnes handicapées rencontrent d'importants problèmes d'intégration vu la possibilité limitée de se déplacer sur le territoire. Beaucoup d'usagers qui ont témoigné de leur vécu en matière de transport adapté dans le cadre des travaux de l'ASIS sont d'avis que le commun des mortels serait touché par l'importante quantité d'obstacles et de défis qu'ils rencontrent dans leurs déplacements. Il s'avère donc nécessaire de sensibiliser davantage les élus, les dirigeants et la population à la réalité des personnes ayant des incapacités. Mettre sur pied une journée d'utilisation du transport adapté pour les personnes non-handicapées figure au nombre des idées du CATAR afin de sensibiliser la population.

**Recommandation 2 : Mettre le respect de l'autonomie des usagers au centre des préoccupations relatives à l'amélioration du service de transport adapté.**

Le service de transport adapté repose sur une obligation légale de favoriser l'intégration à part entière des personnes handicapées. Qui dit intégration, dit autonomie. Or, les travaux du comité ont relevé que plusieurs usagers du TA sont victimes d'infantilisation de la part du personnel offrant le service, que ce soit aux plans de la réservation, des déplacements ou du processus de plainte.

Le respect de l'autonomie des usagers doit être replacé au centre des préoccupations relatives à l'amélioration du service de transport adapté. Pour ce faire, il est nécessaire de travailler à l'établissement de relations égalitaires entre les personnes handicapées et les organisations offrant les services de transport adapté. Favoriser la présence d'employés ayant un handicap, adapter les outils de communication, supprimer les intermédiaires pour la réservation et assouplir l'offre de services sont des exemples concrets de solutions pouvant appuyer de tels changements.

**Recommandation 3 : Assurer un financement public adéquat du transport adapté.**

Au Québec, les services de transport adapté sont le résultat de luttes acharnées qui remontent au début des années 1970. Aujourd'hui, la société québécoise ne pourrait se passer de ce type de service. Au cours des dernières années, le financement du TA en provenance de l'état québécois n'augmente pas au même rythme que les coûts nécessaires au maintien des services. Dans un contexte de restrictions budgétaires qui touchent de vastes pans des services publics, les représentations des groupes qui représentent les usagers et usagères du transport adapté ont et auront toujours leur place afin d'en assurer la pérennité des services.



## Recommandation 4 : Favoriser une gouvernance transparente et démocratique de la STR.

À titre de transporteur public relevant de la Ville de Rimouski, la STR a la responsabilité de favoriser la participation de la société civile dans ses structures. Pour ce faire, la remise sur pied du comité consultatif des usagers-ères de la STR, la définition d'une procédure de communication avec les citoyen(ne)s et organisations de la société civile ainsi que d'une procédure de gestion des plaintes tripartite s'avèrent nécessaires.

## Recommandation 5 : Favoriser la participation au CATAR des organisations du territoire faisant la promotion des droits des personnes handicapées.

La participation au CATAR d'organisations faisant la promotion des droits des personnes handicapées repose sur la volonté organisationnelle de ces dernières. La participation de ces organisations au comité est importante pour valider les informations qui y sont échangées de même que pour faire valoir les idées et recommandations de ses membres. La restructuration de l'OPHQ ne permet plus qu'un de ses experts siège au comité depuis septembre 2015. L'Office offre un service de consultation ponctuelle maintenant, mais souhaite continuer à répondre aux demandes jugées prioritaires par les membres du CATAR.

## Recommandation 6 : Relancer le comité de suivi de la politique d'admissibilité au transport adapté.

La politique d'admissibilité au transport adapté<sup>10</sup> est du ressort du ministère des Transports du Québec (MTQ). Le comité d'admissibilité qui date de 1998 était composé de personnes représentantes des associations de personnes handicapées et du secteur de la santé et des services sociaux et a cessé ses activités en 2010. Des représentations doivent être faites auprès du représentant régional du MTQ afin de relancer ce comité qui permet de faire valoir les besoins des personnes utilisatrices. À cet égard, le soutien du conseiller régional responsable du dossier transport de l'OPHQ peut être offert.

## Recommandation 7 : Améliorer la logistique du transport adapté.

Afin de favoriser l'inclusion sociale des personnes handicapées, les usagers-ères du transport adapté ont identifié de nombreuses situations où la logistique du transport adapté pourrait être améliorée. De façon générale, les personnes utilisant le service réclament plus de souplesse au plan des réservations. Le délai de réservation individuelle pourrait être réduit, alors qu'il est suggéré que le processus de réservation de groupe soit revu. La procédure actuelle représente un obstacle à l'inclusion de plusieurs personnes handicapées. Décrée par plusieurs organismes et citoyen(ne)s de Rimouski-Neigette, elle fait en sorte qu'une personne dépendante du service de transport adapté ne peut pas décider de participer à une activité de groupe offerte par un organisme à moins de réserver plusieurs jours à l'avance via un employé d'organisme. D'autre part, une meilleure logistique de répartition pourrait réduire les délais d'attente, éviter les retards et en plus favoriser davantage la santé et la sécurité des usagers. Au sujet de la sécurité des usagers, le sous-comité tient à mentionner l'importance que le personnel du transport adapté soit formé par le MTQ qui offre des formations initiales et de mise à niveau. Finalement, une révision et une clarification du guide de l'utilisateur pourraient mieux outiller les usagers-ères face à l'utilisation du service.

<sup>9</sup> MTQ. (1998). La politique d'admissibilité au transport adapté. Disponible en ligne sur le site du MTQ : [www.mtq.gouv.qc.ca/usagers/transportadapte/Pages/politique-admissibilite-transport-adapte.aspx](http://www.mtq.gouv.qc.ca/usagers/transportadapte/Pages/politique-admissibilite-transport-adapte.aspx)

## CONCLUSION

L'important travail d'analyse et de sensibilisation réalisé dans le cadre de l'ASIS Rimouski-Neigette a permis de faire valoir l'importance du transport collectif régulier et adapté comme vecteur d'intégration sociale et moyen concret de lutte à la pauvreté.

Face à l'étendue des besoins identifiés au moment du portrait de communauté de 2012, l'ASIS a fait le choix de concentrer ses principaux efforts sur les enjeux de transport urbain, c'est-à-dire aux services de transport collectif régulier (TaxiBus, CitéBus) et adapté offerts par la Société des transports de Rimouski (STR). Un nombre important de citoyen(ne)s et de professionnel(le)s ont trouvé dans les sous-comités transport de l'ASIS un espace d'expression, de réflexion et d'action en faveur de l'accès aux différentes formes de transport collectif.

La rigueur des membres impliqués, le matériel développé ainsi que les nombreuses représentations effectuées par les deux sous-comités transport de l'Alliance ont permis à la population, aux autorités locales ainsi qu'à la Société des transports de Rimouski de développer un regard nouveau sur le transport collectif et adapté ainsi que sur l'offre de services de la MRC Rimouski-Neigette. Malgré le peu de ressources financières disponible, la vitalité de l'engagement dans les sous-comités a permis d'apporter des changements appréciables à ces services qui occupent une place importante dans le développement de nos communautés.

De façon générale, les recommandations de l'ASIS Rimouski-Neigette appellent à une plus grande inclusion de la société civile face au développement territorial des services de transport collectif régulier et adapté. Plus spécifiquement elles visent à :

- Assurer un financement public adéquat des services de transport;
- Sensibiliser la population, les autorités locales, les transporteurs et leurs employé(e)s à la réalité des personnes utilisant les services (personnes à faible revenu ayant peu d'alternatives de transport, personnes ayant des limitations, etc.);
- Inclure davantage la société civile (organisations, citoyens et citoyennes) dans l'analyse des besoins et des solutions à mettre en place;
- Assurer une gouvernance transparente et démocratique de la STR (comité consultatif des usagers, processus de plainte tripartite, etc.);
- Favoriser l'accès aux services de TC par une diminution des tarifs et une amélioration de la logistique de transport (desserte, système de réservation, meilleure formation du personnel, etc.);
- Favoriser l'accès aux services de TC par des améliorations techniques (ouverture des coffres des TaxiBus, augmentation de la limite de poids des bagages, support à vélo, autobus à plancher bas pour les personnes ayant des incapacités non admissibles au TA, vitres non teintées

ou placardées pour les personnes ayant une incapacité visuelle non admissibles au TA, etc.)

- Inclure les secteurs public et privé dans le développement et la promotion du transport collectif régulier et adapté sur le territoire.

La pérennisation des deux sous-comités transport de l'ASIS à travers le Comité pour l'inclusion et l'optimisation du transport collectif régulier ainsi que le Comité pour l'amélioration du transport adapté de Rimouski (CATAR) témoigne de la volonté citoyenne de la communauté de la MRC Rimouski-Neigette de poursuivre le travail entamé dans le cadre de son alliance SIS locale.

Au moment d'écrire ces lignes, l'instance ayant remplacé la CRÉ au Bas-Saint-Laurent, le Collectif régional de développement (CRD), prévoit une étude régionale sur le transport collectif afin de doter chacune des MRC de plans de transport collectif. Les membres des comités transport de l'ASIS Rimouski-Neigette sont impatients de constater dans quelle mesure leurs recommandations seront considérées et d'observer si la méthodologie utilisée permettra une réelle participation de la société civile au processus de consultation.



## RÉFÉRENCES

ASIS Rimouski-Neigette. (2015). **Déplacements des personnes handicapées et à mobilité réduite à Rimouski : état de situation et suggestions d'améliorations**. Avis présenté à la Société des transports de Rimouski, Par l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette, février 2015, 18 p.

ASIS Rimouski-Neigette. (2014). **TRANSPORT EN COMMUN, Constats et suggestions d'améliorations possibles**. Document préparé pour la Ville de Rimouski, Par le comité pour l'amélioration du transport collectif, Dans le cadre de la démarche de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette, 24 p.

ASIS Rimouski-Neigette. (2016). **Transport en commun et transport adapté de la Ville de Rimouski**. Mémoire déposé en janvier 2016 au MTESS dans le cadre de la consultation SIS, 16 p.

Association canadienne du transport urbain. (2013). **Impacts sociaux du transport en commun : contribution du TC au développement durable des villes du Québec**. 38p.

Collectif VAATAVEC (2014). **L'AVEC, pour faire ensemble : Un guide pratique, de réflexions et d'outils**. Récupéré en ligne du site du Collectif pour un Québec sans pauvreté : [www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)

Gouvernement du Québec. (2015). **Loi sur les transports, Chapitre, T-12**. Disponible en ligne sur le site Publications Québec : [www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca](http://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca)

Gouvernement du Québec. (2015). **Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, chapitre E-20.1**. Disponible en ligne sur le site Publications Québec : [www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca](http://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca)

Lesemann, F. et coll. (2014). **Le rôle de la concertation intersectorielle, de la participation citoyenne et de l'action collective pour soutenir le développement des communautés et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion : une approche régionale et nationale comparative**. FRQSC et INRS. Récupéré du site du FRQSC : [www.frqsc.gouv.qc.ca](http://www.frqsc.gouv.qc.ca)

MTQ. (1998). **La politique d'admissibilité au transport adapté**. Édition révisée de 1998. Direction de la mobilité en transport et Direction générale des politiques et de la sécurité en transport, disponible en ligne sur le site du MTQ : [www.mtq.gouv.qc.ca/usagers/transportadapte/Pages/politique-admissibilite-transport-adapte.aspx](http://www.mtq.gouv.qc.ca/usagers/transportadapte/Pages/politique-admissibilite-transport-adapte.aspx)

OPHQ. (2009). **À part entière. Pour un véritable exercice du droit à l'égalité, politique gouvernementale pour accroître la participation sociale des personnes handicapées**. Disponible en ligne sur le site de l'OPHQ : [www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca)

STR. (2013). **Guide de l'utilisateur, Service de transport adapté**. Disponible en ligne sur le site de la Ville de Rimouski : [www.ville.rimouski.qc.ca/fr/citoyens/nav/circulation/adapte](http://www.ville.rimouski.qc.ca/fr/citoyens/nav/circulation/adapte)

ANNEXE 1 : SYNTHÈSE DE LA CONSULTATION DU COMITÉ TRANSPORT DE L'ASIS RIMOUSKI-NEIGETTE RÉALISÉE EN 2013-2014

L'importance de la mobilité	Liens entre précarité et manque d'accessibilité au transport	Pourquoi nous écouter?
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mobilité est devenue une norme dans les sociétés occidentales et l'automobile est le moyen de transport le plus prisé</li> <li>• Pour les ménages non motorisés, les transports publics et privés sont souvent l'unique moyen de déplacement, à l'exception des transports actifs, idéals pour de courtes distances</li> <li>• On parle d'inégalité de mobilité et d'accessibilité quand le système de transport en commun n'est pas concurrentiel à l'automobile, en termes de coût, de temps, de mobilité et d'accessibilité</li> <li>• L'importance de l'automobile comme mode de transport dominant (et toutes les infrastructures qu'on privilégie) devient en Amérique du Nord un facteur d'exclusion pour les personnes et ménages non motorisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limite les déplacements et l'accès aux services</li> <li>• Diminue les possibilités d'intégration sociale et économique (augmente l'isolement) – il est démontré que les personnes motorisées jouissent d'une employabilité supérieure et de liens sociaux plus forts</li> <li>• Mobilité résidentielle plus limitée pour les ménages à faible revenu ce qui augmente une certaine concentration dans le centre-ville</li> <li>• Cela diminue également les opportunités d'emploi lorsque ceux-ci nécessitent une plus grande distance de déplacement</li> </ul> <p>Exemples à Rimouski</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CertainEs voudraient s'éloigner du centre-ville (par exemple dans une démarche d'arrêt de consommation ou d'amélioration de la sécurité et de la qualité vie), la difficulté d'accès au TC les y ramène.</li> <li>• Une résidente de Rimouski-Est ne peut s'impliquer socialement autant qu'elle le souhaiterait : impact sur la santé mentale et l'inclusion sociale</li> </ul>	<p>La participation des usagers-ères dans l'élaboration des décisions politiques permet d'identifier les intérêts de chacun des groupes concernés et de mettre en lumière des options envisageables au-delà de celles établies par les décideurs.</p> <p>Compte tenu du phénomène d'exclusion, la planification par des experts n'est pas suffisante : il faut impliquer les acteurs concernés dont les populations vulnérables.</p> <p>La démarche de l'Alliance Rimouski-Neigette s'appuie d'ailleurs sur ce partage d'expertise : celui des personnes intervenantes d'organismes et celui des personnes vivant la problématique de la précarité.</p> <p>Un sondage réalisé en 2012 dans la MRC a fait clairement ressortir l'importance du transport pour les personnes en situation de précarité et la nécessité de faire des modifications au système actuel afin de réduire l'exclusion sociale et économique qu'elles vivent.</p>



Problématiques	Argumentaire Exemples rimouskois	Balises et pistes d'action possibles
<p><b>Coût</b></p> <p>Beaucoup trop élevé considérant les revenus de nombreuses familles et personnes seules :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes et ménages sans emploi</li> <li>• Personnes travaillant au salaire minimum</li> <li>• Familles monoparentales avec des enfants</li> <li>• ÉtudiantEs à temps partiel</li> </ul> <p>Très élevé aussi comparativement à d'autres villes : tableau avec tarifs de 5 villes</p> <p>Tarifs sociaux pour étudiantEs temps plein et pour aînéEs : mais cela exclut toutes les autres personnes à faible revenu.</p> <p>Pour ménages à salaire moyen et familles surendettés, coût trop élevé – effet dissuasif : le TC ne représente donc pas une alternative crédible à l'automobile (ex. : avoir un seul véhicule et diminuer la pression sur le budget familial)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les dépenses en transport figurent parmi les trois principaux postes de dépense des ménages québécois.</li> <li>• Pression sur le budget qui laisse peu de choix : on coupe là où c'est possible, le plus souvent dans l'alimentation ce qui augmente la précarité des personnes</li> <li>• La Ville reconnaît l'importance de tarifs sociaux pour les étudiantEs et les aînéEs... beaucoup d'autres personnes sont à faible revenu et devraient avoir elles aussi accès au TC</li> <li>• Certains emplois s'éloignent du lieu de résidence au point où les coûts de déplacement deviennent un obstacle à l'intégration socioéconomique.</li> </ul> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travailleur au salaire minimum : a trouvé un nouvel emploi qui implique passe mensuelle, mais quitte son travail, car coût du transport gruge trop le budget</li> <li>• Un organisme communautaire qui s'est éloigné du centre-ville : moins de participation et doit payer les frais de déplacement</li> </ul>	<p>Balise en résumé : une réduction du tarif régulier de la passe mensuelle afin de rendre le transport collectif réellement accessible à tous et à toutes et d'en faire du même souffle une alternative crédible à l'automobile.</p> <p>Selon le calcul de la Mesure du panier de consommation (MPC), on parle d'une réduction graduelle des tarifs jusqu'à ce que la passe mensuelle soit de 60 \$. Cela correspond également à la moyenne des tarifs des cinq villes utilisées comme comparatif.</p> <p>Vise à diminuer les risques de précarité liés au transport et à assurer une mobilité favorisant l'inclusion sociale et économique de l'ensemble des citoyenNEs.</p> <p>En rendant le service de TC plus concurrentiel avec la voiture, on augmenterait aussi l'achalandage en rejoignant tout un autre bassin potentiel d'utilisateurs-trices et donc la viabilité du service. Cela est cependant intimement lié à l'offre d'une desserte offrant une réelle liberté de déplacements.</p> <p>(Le développement d'actions pour faire du système de transport en commun une alternative crédible à l'automobile permet aux décideurs de justifier plus facilement les investissements dans les infrastructures de transport).</p>

Problématiques	Argumentaire Exemples rimouskois	Balises et pistes d'action possibles
<b>Desserte</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Horaire : pas assez fréquent – délai d'une heure trop long</li> <li>• Circuit en sens unique une bonne partie de la journée : temps de déplacement très longs et non incitatifs</li> <li>• De nombreux témoignages démontrent la non efficacité de certains parcours : plus rapides à pied qu'en autobus.</li> <li>• Problème d'arrimage entre TaxiBus et CitéBus : on doit parfois revenir sur ses pas ce qui prolonge les déplacements et entraîne des coûts supplémentaires pour la Ville</li> <li>• Disparité de l'offre de service. Ex. : Ste-Blandine moins bien desservie que Bic...</li> <li>• Horaire pas toujours adapté aux heures de certaines institutions</li> <li>• Pas de service le samedi soir, le dimanche, les jours fériés – cela touche particulièrement les travailleurs-euses du secteur des services, souvent au salaire minimum et à temps partiel</li> <li>• Système et outils trop complexes à comprendre</li> <li>• Limite des bagages et sacs d'épicerie</li> <li>• Accès limité pour les personnes à mobilité réduite</li> </ul>	<p>Plusieurs études ont démontré que la fréquence du service avait un impact important sur l'achalandage.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le service actuel nuit à la liberté de déplacement, ne permet pas de faire face aux imprévus.</li> <li>• Une plus grande flexibilité permettrait de rejoindre les citoyenNEs qui voudraient utiliser le TC, mais ne le font pas, car ne répond pas adéquatement à leurs besoins, ou ne représente pas une alternative crédible à l'auto.</li> <li>• Suite à l'instauration du circuit 31, nous avons clairement constaté une réponse rapide et importante de la population – fréquence aux 30 minutes, desserte plus simple et plus efficace. Le besoin est là : lorsque l'offre est concordante, la réponse vient!</li> </ul> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Famille nouvellement arrivée à Rimouski avec un seul véhicule. Voulait poursuivre, mais a dû faire l'achat d'un 2e véhicule, car l'offre de TC inadéquate</li> <li>• IntervenantEs qui expliquent le système de TC induisent des personnes en erreur et cela décourage des utilisateurs-trices qui en ont pourtant besoin</li> <li>• Étudiante au cégep de Rimouski qui arriverait en retard à ses cours. On lui dit de prendre « l'autre boucle »... 35-40 min. en autobus, aussi long qu'à pied, et doit la prendre 1h avant le début des cours</li> <li>• Travailleur qui doit marcher 1h chaque dimanche pour aller au travail; plusieurs ont mentionné difficulté de déplacement pour le travail le dimanche!</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Considérant l'importance de la fréquence sur la mobilité et l'achalandage, offrir les différents parcours de CitéBus à une fréquence de 30 minutes du lundi au vendredi.</li> <li>• Boucle dans les deux sens : ajustement du circuit 21 pour qu'il soit actif en tout temps</li> </ul> <div data-bbox="873 632 1508 814" style="background-color: #e0f2f1; padding: 10px;"> <p>Ces balises ne remettent pas en question de façon majeure le circuit actuel. On sait cependant que d'autres scénarios de parcours peuvent être envisagés.</p> </div> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir possibilité d'ajuster les horaires des circuits concernés, surtout en début et fin de journée, aux principales institutions de la Ville de Rimouski</li> <li>• Ajouter service le dimanche</li> <li>• Simplifier et rendre plus accessibles les informations sur le système de transport en commun rimouskois (voir par exemple le modèle de la Ville de Québec)</li> <li>• Considérant l'importance de mieux arrimer le service aux besoins de la population, prévoir des mécanismes de consultation/comité actif et inclusif qui prennent en compte les besoins et réalités diverses des citoyenNEs, y compris ceux et celles faisant partie de la demande latente... (ex. : enquête origine-destination...) Voir exemple de Granby entre autres.</li> <li>• Arrimage TaxiBus – CitéBus : explorer possibilité d'arrêts possibles dès que TaxiBus arrive sur territoire desservi par CitéBus pour éviter dédoublement de déplacement – économies pour la Ville et délai plus court pour les usagers-ères</li> <li>• Bagages : accès aux coffres pour les TaxiBus... quelle(s) améliorations pour CitéBus?</li> <li>• Autobus à plancher bas pour accès universel</li> <li>• Voir autres aménagements pour personnes à mobilité réduite...</li> </ul> <p>Actions au niveau provincial pour lesquelles nous pouvons appuyer la Ville de Rimouski :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Demander une diminution de la densité de la population minimale requise pour obtenir une hausse de financement</li> <li>• Demander une augmentation de la durée de financement de départ pour l'instauration d'un service de TC</li> </ul>



## En conclusion : POURQUOI INTERVENIR et ARGUMENTS POUR ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Favoriser l'accès aux opportunités permettant l'inclusion sociale et économique/l'inclusion sociale commence quand on embarque dans l'autobus : lieu où on entre en relation

Favoriser l'accès aux activités politiques, sociales ou culturelles

Favoriser l'accès aux marchands et aux commerces : les gens qui utilisent l'autobus marchent plus et il est prouvé que cela augmente la fréquentation dans les commerces

Lien entre utilisation du transport en commun et santé physique de la population ET santé du centre-ville

Favoriser une répartition démographique plus homogène de la population (éviter la concentration de personnes vivant en situation de précarité)

Augmenter la valeur des propriétés et donc augmenter le financement de la Ville

Réduire les dépenses à long terme liées aux stationnements et à l'entretien des routes : quel est notre choix, investir dans davantage de stationnements ou investir dans le transport en commun? Lequel est le plus viable à long terme?

Au Québec, investir dans le transport en commun génère des retombées économiques trois fois plus importantes que le même investissement dans le secteur automobile

Réagir aux préoccupations environnementales actuelles et réduire notre dépendance au pétrole

Liens à faire avec la politique de la famille et des aînés de la Ville de Rimouski : actions ciblées en lien avec le transport en commun.

*« Investir dans le transport en commun, c'est garantir à la population une société plus inclusive et en santé, plus équitable et sécuritaire. C'est aussi une stratégie qui peut permettre, quand on tient compte de tous les impacts sociaux positifs, d'atteindre des objectifs économiques et environnementaux. »*

*(Association canadienne du transport urbain, 2013)*



ANNEXE 2 : DÉPLIANT PROPOSITIONS SUR LE TRANSPORT EN COMMUN EN VUE DES CONSULTATIONS TÉLÉPHONIQUES DE LA VILLE DE RIMOUSKI

**PROPOSITIONS SUR LE  
TRANSPORT EN COMMUN**

EN VUE DES CONSULTATIONS TÉLÉPHONIQUES  
DE LA VILLE DE RIMOUSKI

Par le comité sur le transport  
de l'Alliance pour la Solidarité et l'Inclusion sociale  
Printemps 2015



« L'inclusion sociale, ça commence quand on embarque dans l'autobus ! »

« Investir dans le transport en commun c'est garantir à la population une société plus inclusive et en santé, plus équitable et sécuritaire. C'est aussi une stratégie qui peut permettre, quand on tient compte de tous les impacts sociaux positifs, d'atteindre des objectifs économiques et environnementaux » (ATUQ, 2013)

Dans le cadre de la consultation de la population de Rimouski, le comité sur le transport vous présente quelques-unes des propositions qu'il a soumises à la Ville en octobre dernier. Il souhaite ainsi alimenter votre réflexion sur les améliorations possibles au système actuel de Citébus et Taxibus.

(Voir le mémoire au <http://freepdfhosting.com/71178efde1.pdf>.)

**1. Aspects techniques**

Nous proposons que la Société de transport de Rimouski (STR) :

**a) AUTORISE LE TRANSPORT DES SACS D'ÉPICERIE, DE SPORT OU D'AUTRES EFFETS AVEC CITÉBUS ET TAXIBUS.**

Ceci en fonction de :

1. l'achalandage : en dehors des heures de pointe ;
2. de l'espace maximal autorisé : en prenant exemple sur Victoriaville où chaque bagage ne doit pas dépasser 24"x36"x24" (ou 61 cm x 91,5 cm x 61 cm).

**b) FACILITE L'INSTALLATION DE SUPPORTS À VÉLOS**

et que ceux-ci soient choisis pour leur rapidité et leur simplicité d'utilisation.

**2. Tarification**

a) Nous proposons que la STR, tout en maintenant les tarifs réduits pour les personnes âgées et les étudiantEs :

**DIMINUE LE TARIF RÉGULIER EN TENANT COMPTE DE LA DENSITÉ DE POPULATION DE RIMOUSKI.**

Le tarif d'un laissez-passer adulte mensuel coûterait ainsi entre 57 \$ et 75 \$ comme c'est le cas à Saint-Hyacinthe (densité de 282,1 et tarif à 57 \$) ou à Baie-Comeau (densité de 65,2 et tarif à 75 \$). La ville de Rimouski (avec une densité de 137,9) devrait pouvoir faire un compromis entre ces options.

b) Nous proposons que la STR offre :

**UNE PLUS GRANDE VARIÉTÉ DE TITRES DE TRANSPORT, PAR EXEMPLE UN LAISSEZ-PASSER HEBDOMADAIRE, DE FIN DE SEMAINE OU D'UN JOUR**

à l'exemple de la Société des transports de Montréal. Le laissez-passer d'un jour est intéressant autant pour les touristes l'été que pour les personnes en état de précarité l'année durant. Elles pourraient concentrer certaines activités dans une même journée et réduire leurs coûts de déplacement.

**3. Desserte du territoire**

En ce qui concerne la desserte, présentement nous avons un circuit (11-12) qui fait le tour de la ville aux heures et, aux heures de pointe, aux demi-heures. Par ailleurs, le circuit 21 fait le tour de la ville aux heures dans le sens contraire au premier circuit seulement aux heures de pointe. Le circuit 31, quant à lui, dessert Sacré-Cœur et Nazareth aux 30 minutes.

Nous proposons que la STR :

**a) REVOIT LA CONFIGURATION DE L'ENSEMBLE DE SES CIRCUITS POUR faire ressortir les options les plus avantageuses sur le plan de L'EFFICACITÉ ET DE L'ACCESSIBILITÉ AU CENTRE-VILLE.**

À noter que cette alternative respecterait les coûts d'exploitation en vigueur actuellement. Les propositions

suivantes (b et c) vont au-delà, ne serait-ce que par l'ajout d'un ou deux autobus de plus sur les circuits.

**b) ÉLARGISSE À TOUTE LA JOURNÉE LA FRÉQUENCE AUX 30 MINUTES SUR LES CIRCUITS 11, 12 ET 21** comme le 31 ;

**c) AJUSTE L'HORAIRE DU CIRCUIT 21** POUR QUE LA :

2. boucle circule dans les deux sens, en continu ;
3. boucle se divise en deux pour réduire le temps de trajet ;

**d) AJOUTE UNE OFFRE DE SERVICE LE DIMANCHE** tant pour les travailleurEs que pour l'accès aux activités.

**e) EXPLORE LA POSSIBILITÉ D'INCLURE DES ARRÊTS POUR LES TAXIBUS DÈS QU'ILS PÉNÈTRENT LE TERRITOIRE DESSERVI PAR CITÉBUS** afin d'éviter le dédoublement de déplacements.

Ainsi, pour éviter du temps d'autobus inutile aux usagers et pour diminuer les coûts d'exploitation à la Ville de Rimouski, tout comme l'arrêt possible au Carrefour par les Taxibus sur leur trajet vers l'arrêt de la Gare ou celui du Musée, un arrêt à des endroits névralgiques comme la Caisse Desjardins Jean Réhel ou l'hôpital de Rimouski pourrait être offert. Ou encore, à l'exemple de la ville de Granby, les Taxibus pourraient desservir des régions spécifiques en forme de « grappe de raisins » en déposant les usagers aux arrêts d'autobus les plus près.

☺ **MERCI DE PARLER DE CES PROPOSITIONS !** ☺



## ANNEXE 3 : COMPTE RENDU, QUESTION TRANSPORT ADAPTÉ (25 SEPTEMBRE 2014)

### QUESTION TRANSPORT ADAPTÉ

Initié par le comité transport de l'ASIS Rimouski-Neigette  
25 septembre 2014, salle 331 du 165 des Gouverneurs à 9h00

#### Résumé des discussions

##### Problèmes soulevés

Une participante relève qu'il y a un problème de communication important entre les décideurs et le comité consultatif, les groupes et les usagers. Ce constat est partagé par bon nombre de participantEs à la rencontre.

Ex. :

- Il n'y a pas de retour sur les constats et demandes formulés par les groupes;
- Hausse de tarif (de 98 \$ à 100 \$) sans aviser les usagers;
- La STR ne donne plus de reçus... les usagers n'ont pas été informés et ça engendre des problèmes pour se faire rembourser.

Des exemples démontrant les « **problèmes de répartition** » dans les horaires du transport adapté sont nombreux. Quelqu'un dit que jusqu'à 3 personnes peuvent être cédulées à la même heure dans l'horaire.

Le **délai de 30 minutes d'attente** pose problème.

Ex. :

- Retard au travail ou lors de rendez-vous;
- Devoir partir plus tôt et devoir attendre par la suite.

Le **délai d'une heure pour repartir** pose problème.

Ex. :

- Si une personne doit aller à une institution financière pour une durée de 10 minutes, elle doit attendre 50 min avant de repartir.

Le **délai de réservation de 24 heures** exigé est un réel problème. Pourquoi être passé à un délai d'une heure à un délai de 24 heures?

Ex. :

- Ce délai ne favorise pas l'inclusion sociale. Aller prendre un café de façon spontanée n'est pas possible!
- Si tu as besoin d'aller voir un client dans le cadre de ton travail ou si tu dois régler une urgence quelconque cela est impossible. Ce délai devient un facteur d'exclusion au niveau du travail, des loisirs, de l'éducation, etc.

Problème de **sécurité des personnes**.

- Une intervenante mentionne que le roulement de personnel depuis le changement de transporteur a causé des problèmes au niveau de la sécurité. Plus particulièrement avec l'élève.
- Une personne mentionne qu'un conducteur peut devoir

payer une amende de 40 \$ s'il va chercher une personne en dehors des heures prévues pour l'accommoder.

##### Pistes de solutions et stratégies

- Aller chercher des appuis des entreprises qui pourraient démontrer l'impact des délais sur l'entreprise et les employéEs

ex. : retard au travail, disponibilité restreinte pour certaines fonctions, etc.

- Faire valoir l'importance de clarifier l'information entre la STR et les usagers. Quelqu'une suggère de demander à la CRÉ d'organiser une rencontre entre les groupes communautaires, les gens de l'Alliance, la Ville, la STR pour échanger sur la situation actuelle, ses impacts sur les usagers et sur des aménagements (améliorations) possibles.

- On mentionne l'importance qu'il y ait une reconnaissance des besoins même si nous ne pouvons pas répondre à tous les besoins. Il s'agit de besoins légitimes. Ne pas les considérer, c'est favoriser l'exclusion!

- Le transport adapté et TaxiBus pourraient être jumelés dans certains cas, pour les personnes handicapée visuelle, notamment. Ça pourrait aussi s'appliquer au transport intra-MRC.

- Un circuit préétabli pourrait être créé : lieux, journées et heures prédéterminées.

- La gestion des horaires devraient être simplifiée et améliorée d'autant plus que les réservations sont faites la veille.

- Le délai de réservation devrait être plus court et flexible. On pense au modèle de Rivière-du-Loup, ½ journée de délai.

- Il pourrait y avoir un délai minimum pour reprendre le transport adapté; penser à 30 minutes plutôt qu'une heure, pour des sorties plus courtes (ex. : aller à la banque).

- Il pourrait y avoir une campagne de sensibilisation sur l'importance de laisser l'espace débarcadère libre.

- Les gens qui travaillent dans les bureaux pourraient faire l'expérience du transport adapté... faire la tournée.

- Une planche de transfert pourrait être disponible en permanence dans l'autobus.

- Recueillir les appuis d'organismes du milieu, d'employeurEs pour appuyer les demandes et réussir à obtenir une rencontre avec la Ville et la Société des transports de Rimouski.

- Que le comité consultatif sur le plan d'intégration des PH soit un des porteurs de dossier et qu'il demande, lui aussi, qu'une rencontre soit organisée.





# COMITÉ SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

---

ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE  
RIMOUSKI-NEIGETTE

## TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux.....	163
Liste des acronymes.....	163
Introduction.....	164
1. Structure du comité sécurité alimentaire.....	165
1.1 Naissance du comité.....	165
1.2 Objectifs du comité.....	165
1.3 Actions réalisées.....	166
2. Défis rencontrés et stratégies adoptées.....	172
Quantité et importance des besoins.....	172
Le sous-financement et la précarité des organismes.....	172
Maintenir la participation citoyenne.....	172
Un nouvel espace de concertation.....	172
Peu d'organismes œuvrant spécifiquement en sécurité alimentaire.....	172
3. Retombées positives du comité.....	173
3.1 Développement d'expertise et de projets en sécurité alimentaire.....	173
3.2 Nouveaux partenariats, innovation sociale et changements de pratiques.....	173
3.3 La démarche AVEC : Un effort d'inclusion qui bénéficie à tout le monde.....	174
3.4 La sécurité alimentaire AU MENU des acteurs sociaux de la MRC.....	174
4. Déceptions vécues au sein du comité.....	175
4.1 L'impact négatif des politiques d'austérité.....	175
4.2 Le manque d'expertise et de ressources en sécurité alimentaire.....	175
4.3 La démobilisation de citoyen(ne)s et partenaires.....	175
5. Recommandations pour favoriser la sécurité alimentaire dans la MRC Rimouski-Neigette.....	175
Conclusion.....	178
Références.....	179
Annexe 1 : La Saine alimentation pour tous, de multiples actions en cours au Bas-Saint-Laurent.....	180



## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1</b> : Principales réalisations du comité sécurité alimentaire de l'ASIS Rimouski-Neigette .....	167
<b>Tableau 2</b> : Ligne du temps du comité sécurité alimentaire de l'ASIS Rimouski-Neigette.....	169
<b>Tableau 3</b> : Défis rencontrés et stratégies adoptées par le comité sécurité alimentaire de l'ASIS Rimouski-Neigette .....	172
<b>Tableau 4</b> : Recommandations du comité sécurité alimentaire de l'ASIS Rimouski-Neigette .....	176

## LISTE DES ACRONYMES

<b>ASIS</b>	Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale
<b>ASSS</b>	Agence de la santé et des services sociaux
<b>ATRN</b>	Action-Travail Rimouski-Neigette
<b>BSL</b>	Bas-Saint-Laurent
<b>CISSS</b>	Centre intégré de santé et de services sociaux
<b>CLD</b>	Centre local de développement
<b>CLSC</b>	Centre local de services communautaires
<b>COSMOSS</b>	Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé
<b>OMHR</b>	Office municipal d'habitation de Rimouski
<b>FQIS</b>	Fonds québécois d'initiatives sociales
<b>MAPAQ</b>	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
<b>MFR</b>	Maison des familles Rimouski-Neigette
<b>MRC</b>	Municipalité régionale de comté
<b>PSIS</b>	Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale
<b>RCCQ</b>	Regroupement des cuisines collectives du Québec
<b>RJCQ</b>	Regroupement des jardins collectifs du Québec
<b>SAPT</b>	Saine alimentation pour tous
<b>SHV</b>	Saines habitudes de vie
<b>SIS</b>	Solidarité et inclusion sociale



## INTRODUCTION

Dans Rimouski-Neigette, à l'image de beaucoup d'autres MRC, la sécurité alimentaire s'est avérée être l'axe de travail où le plus d'initiatives furent mises en place grâce au *Fonds québécois d'initiatives sociales* pour la période 2010-2015 (Lesemann, 2014).

En 2009, Séguin-Bernier affirmait que :

*« Pour être en situation de sécurité alimentaire il faut que toute une population ait accès, en tout temps et en toute dignité, à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif, à coût raisonnable et acceptable aux points de vue social et culturel, que les individus aient un pouvoir d'achat adéquat et qu'ils aient accès à une information simple et fiable qui confère des habiletés et qui permet de faire des choix alimentaires éclairés. »*

Quand il est question de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, un des besoins fondamentaux qui ressort est évidemment la question de l'alimentation. Face aux nombreux enjeux liés à l'alimentation sur son territoire, le comité sécurité alimentaire a travaillé durant plusieurs mois à recueillir des données, les classer, les prioriser, et finalement, à recommander et réaliser des projets qui favorisent le développement de la sécurité alimentaire sur différents plans<sup>1</sup>.

Ce document relate les activités du comité sécurité alimentaire de l'ASIS Rimouski-Neigette. Il se divise en 5 chapitres. Le premier chapitre présente la structure du comité à partir de sa naissance, de ses principaux objectifs et des activités qu'il a réalisées. Les défis rencontrés par le comité et les stratégies adoptées pour les affronter sont présentés au chapitre 2. Les retombées du comité sont explicitées au chapitre 3. Un regard réflexif est ensuite posé

sur les déceptions vécues par les membres du comité au chapitre 4. Finalement, le chapitre 5 expose les recommandations des membres du comité face au développement d'une plus grande sécurité alimentaire sur le territoire de la MRC Rimouski-Neigette.

À la suite au bilan du comité se trouve un résumé de chacune des initiatives recommandées par le comité sécurité alimentaire pour l'obtention de financement du FQIS soit :

- ♦ Les Maraîchers du cœur 2013
- ♦ Mijoté, Mijotons!
- ♦ Les Cuisines en action
- ♦ Vers une plus grande sécurité et autonomie alimentaire

Nous espérons que les informations contenues dans ce bilan sauront alimenter les réflexions autour des enjeux de sécurité alimentaire et de saine alimentation de la MRC Rimouski-Neigette.

Solidairement.

**Les membres du comité sécurité alimentaire de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette**



<sup>1</sup> Au sujet des différents niveaux d'action en sécurité alimentaire et en saine alimentation, se référer à l'Annexe 1 : La Saine alimentation pour tous, de multiples actions en cours au Bas-Saint-Laurent (Direction de la santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent, 2015 : 16).



## 1. STRUCTURE DU COMITÉ SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le chapitre 1 présente la structure du comité sécurité alimentaire à partir de sa naissance, de ses principaux objectifs et des actions qu'il a réalisées.

### 1.1 Naissance du comité

Le comité sécurité alimentaire de l'ASIS Rimouski-Neigette est né du portrait de communauté réalisé en 2012. D'abord nommé comité alimentation<sup>2</sup>, son mandat était très large, car les besoins étaient multiples. Au fil du temps, afin de mieux cibler les besoins et d'y répondre, certains sous-comités furent créés (cuisines adaptées, transport des denrées)<sup>3</sup>.

Comme les besoins en lien avec l'alimentation étaient grands, dès la naissance du comité, des idées de projets furent mises sur la table. À l'image du reste de la démarche de l'ASIS Rimouski-Neigette, le comité sécurité alimentaire a toutefois décidé de se doter d'une marche à suivre afin de vivre un processus de priorisation et de concertation démocratique<sup>4</sup>. De cette façon, le comité s'est assuré que les sommes allant être allouées par le FQIS seraient utilisées de façon optimale.

Cette décision a créé des tensions au sein du comité puisque les besoins étaient criants et que la plupart des organismes chapeautant des projets en cours étaient en situation de précarité financière. Ce point sera davantage explicité au chapitre 2 traitant des défis rencontrés par le comité.

### 1.2 Objectifs du comité

À sa naissance, l'objectif du comité était de développer une bonne connaissance des services et des organismes de la MRC afin de mieux comprendre les besoins énoncés dans le portrait et de définir la manière d'y répondre. Ce travail permettrait aux membres du comité de regrouper certains besoins, de les prioriser et finalement, de proposer des solutions à partir de ce qui existait déjà. Des idées nouvelles pouvaient aussi être énoncées afin de combler des besoins auxquels aucun des services existants sur le territoire ne pouvait répondre.

Le plan d'action du comité fut donc divisé en trois étapes :

- 1) **Comprendre les besoins** (à partir du portrait, mais aussi à partir du partage de vécus et d'expériences des membres du comité);
- 2) **Prioriser les besoins** (en considérant ceux trouvant déjà une réponse partielle dans la communauté, ainsi que le potentiel des services existants);
- 3) **Trouver des solutions** (en s'attachant à ce qui existait déjà ou en s'inspirant de ce qui se faisait ailleurs).

Dans un premier temps, le comité a cherché à dégager les thèmes généraux associés aux besoins identifiés :

- **Accès à l'alimentation** : Les épiceries à moindres coûts sont plus difficiles d'accès pour certaines clientèles, accès difficile à une alimentation saine, coûts plus élevés pour les personnes ayant des restrictions alimentaires, etc.
- **Dépannage alimentaire** : Contenu des paniers, accès au comptoir alimentaire (processus de référence, attente à l'extérieur), etc.
- **Transport et ruralité** : Le transport des denrées reçues de Moisson Rimouski-Neigette lors des dépannages alimentaires ou achetées à faible coût dans certaines épiceries à grande surface pose problème. Accès limité au transport collectif avec des denrées, coûts de livraison des denrées (lorsque disponible), accès difficile aux services de dépannage alimentaire pour les personnes résidant en milieu rural.

En travaillant sur ces enjeux, de nouvelles thématiques de travail sont apparues, ce qui a permis de regrouper les besoins dans des thèmes plus généraux et englobants :

1. Information sur les ressources contribuant à la sécurité alimentaire;
2. Éducation à l'autonomie alimentaire;
3. Accès abordable aux aliments en quantité et en qualité suffisante.

De plus, des besoins transversaux favorisant la dignité des personnes en situation de précarité en lien avec le problème social d'insécurité alimentaire ont été identifiés :

- **Éviter la stigmatisation et l'étiquetage** : Conserver l'anonymat des gens nécessitant de l'aide, particulièrement dans la ruralité;
- **Éviter le confinement des personnes en situation de précarité** : Favoriser la mixité sociale dans les services offerts;
- **Favoriser l'accès universel aux ressources en sécurité alimentaire et tenir compte des groupes plus vulnérables dans la mise en place de solutions** : personnes âgées, handicapées, vivant avec des problèmes de santé mentale, jeunes familles (ex. : développement de cuisines collectives accessibles pour les personnes à mobilité réduite).

Le travail d'analyse de données réalisé par les membres du comité a été regroupé sous forme de tableau synthèse présentant les besoins généraux et spécifiques en lien avec l'enjeu traité. La liste des organismes offrant déjà des services et les idées potentielles de projets pouvant répondre à ces besoins y sont présentées. Ce sont sur ces fondements que le comité s'est appuyé pour alimenter sa réflexion, développer et proposer des idées de projets concertés. Ces derniers ont dépassé les mesures

<sup>2</sup> Renommé comité sécurité alimentaire afin d'éviter la confusion avec le comité alimentation de COSMOSS SHV.

<sup>3</sup> Au sujet des sous-comités créés, voir la ligne du temps du comité à la section 3.

<sup>4</sup> Se référer à la figure 3 ainsi qu'à l'annexe 4 du Cahier 1 : Bilan général de la démarche



d'atténuation de l'insécurité alimentaire en développant le potentiel des personnes et de la communauté ainsi qu'en favorisant de nombreux changements de pratiques.

### 1.3 Actions réalisées

Le comité sécurité alimentaire a recommandé différents projets, mais des actions et changements de pratiques n'ayant nécessité aucun fonds ont aussi été réalisés grâce à la réflexion et à la concertation des partenaires sur les enjeux de sécurité alimentaire. Le tableau 1 résume les principales réalisations du comité<sup>6</sup>. Au total, quatre initiatives concertées en sécurité alimentaire ont reçu du financement dans le cadre de l'ASIS pour une somme totale de 146 949 \$, ce qui représente plus du quart du financement accordé à la démarche de la MRC Rimouski-Neigette.

<sup>6</sup>Pour plus d'information sur chaque initiative développée et soutenue par le fonds SIS, voir le bilan des initiatives à la suite de cette section


**TABLEAU 1 : PRINCIPALES RÉALISATIONS DU COMITÉ SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DE L'ASIS RIMOUSKI-NEIGETTE**

Action	Description	Organisme porteur	Date	FQIS
<b>Rendez-vous pour les dépannages alimentaires</b>	À la suite du portrait, afin de favoriser le respect de la dignité des personnes, Moisson R-N a décidé de procéder par rendez-vous pour les dépannages alimentaires au lieu de faire attendre les gens en file à l'extérieur.	Moisson Rimouski-Neigette	À partir de 2012, toujours en cours.	Non
<b>Les Maraîchers du cœur de Rimouski 2013</b>	Soutien financier afin de permettre au projet d'insertion socioprofessionnelle d'augmenter sa production de légumes qui sont donnés à Moisson R-N.	Action-Travail Rimouski-Neigette	Été 2013.	Oui, 12 008 \$
<b>Vers une plus grande sécurité et autonomie alimentaire</b>	Projet regroupant plusieurs sous-projets : éducation à l'autonomie alimentaire, développement d'un groupe d'achat, création d'un bottin des services en sécurité alimentaire, sensibilisation au plan du respect de la dignité des personnes dans les services, les Fruits Partagés, achat de paniers à roulettes, actions visant à améliorer l'accès au transport pour les denrées alimentaires.	Moisson Rimouski-Neigette (en étroite collaboration avec l'Accorderie de Rimouski-Neigette)	De janvier 2014 à décembre 2015.	Oui 91 901 \$
<b>Remise en action de la Table en sécurité alimentaire de Rimouski-Neigette</b>	Grâce à la mobilisation de différents partenaires, reprise des réunions de la Table en sécurité alimentaire de l'ASSSBSL, réflexion et travail de clarification de son rôle et mandat, dépôt d'un projet afin de réaliser un portrait/analyse de la sécurité alimentaire dans la MRC Rimouski-Neigette.	CISSS	À partir de janvier 2014, encore active.	Non
<b>Mijotés, Mijotons!</b>	Ateliers de cuisines collectives offerts dans des résidences de personnes âgées de l'OMHR avec l'objectif de se transformer en cuisines collectives autogérées par les groupes.	OMHR	Avril 2014, poursuite au-delà de janvier 2016.	Oui 13 580 \$
<b>Les Cuisines en action</b>	Bonification de l'offre de cuisines collectives ar la création d'un nouveau projet favorisant la participation des personnes qui vivent avec des limitations (physiques ou autres).	Maison des familles Rimouski-Neigette	Septembre 2014 à décembre 2015.	Oui, 29 460 \$
<b>Formation cuisines collectives</b>	Formations Démarrage d'une cuisine collective et Animation d'une cuisine collective offertes par le RCCQ à l'ensemble des groupes de cuisines collectives existants et en émergence dans la MRC.	Table en sécurité alimentaire de Rimouski-Neigette et ASIS Rimouski-Neigette	Février et avril 2015.	Non



Le tableau 2 présente la ligne du temps du comité sécurité alimentaire. Il relate toutes les rencontres du comité avec une brève description du type d'activité réalisée (priorisation des

besoins, recommandation des projets, suivi) ainsi qu'un résumé du contenu de la rencontre.



**TABLEAU 2 : LIGNE DU TEMPS DU COMITÉ SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DE L'ASIS RIMOUSKI-NEIGETTE**

Date	Activité	Contenu
22 nov. 2012	Rencontre des partenaires <b>Atelier sur l'alimentation</b>	Remue-méninge sur les besoins, pistes de solutions, mandats du comité, mandats des partenaires.
12 déc. 2012	Rencontre de <b>démarrage du comité alimentation</b>	Rôle et fonctionnement des comités de travail, début d'élaboration du plan d'action.
17 jan. 2013	Rencontre de comité (devenu Comité sécurité alimentaire) <b>Priorisation des besoins</b>	Plan d'action : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase 1 : comprendre les besoins;</li> <li>• Phase 2 : prioriser les besoins;</li> <li>• Phase 3 : élaboration de solutions (actions directes et projets concertés).</li> </ul> <p><b>(Besoins prioritaires identifiés :</b> Accès réduit au dépannage; Transport des denrées en milieu rural; Cuisines collectives pour les aînés, les étudiant(e)s, etc.)</p>
31 janv. 2013	Rencontre de comité <b>Priorisation des besoins</b>	Travail en sous-comités à partir des priorités identifiées.
12 févr. 2013	Rencontre de comité <b>Priorisation des besoins</b>	<b>Priorités ciblées par les sous-comités :</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Accès à l'alimentation</b> (pouvoir d'achat, aliments sains, restrictions alimentaires, épiceries « économiques » éloignées, familles nombreuses, etc.)</li> <li>2. <b>Dépannages alimentaires</b></li> <li>3. <b>Transport des denrées et ruralité</b></li> </ol>
28 févr. 2013	Rencontre de comité <b>Priorisation des besoins</b>	Plusieurs documents de travail sont créés.
12 mars 2013	Rencontre de comité <b>Analyse d'une demande : Les Maraîchers du cœur 2013</b> <b>Présentation d'un projet Vie Autonome BSL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procédure de traitement des demandes et balises pour l'attribution de fonds en provenance du FQIS.</li> <li>• Présentation et questions sur la demande d'Action-Travail Rimouski-Neigette au sujet du projet les Maraîchers du cœur 2013. Délibération.</li> <li>• Présentation d'une idée de projet de cuisine collective adaptée.</li> </ul>
21 mars 2013	Rencontre de comité <b>Analyse d'une demande</b> <b>Priorisation des besoins</b>	Fin de la délibération au sujet du projet <i>Les Maraîchers du cœur 2013</i> : Projet recommandé. <b>Travail en sous-comités :</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Information + éducation à l'autonomie alimentaire + cuisines collectives;</li> <li>2. Accès aux aliments : dépannage alimentaire, transport, autres services.</li> </ol>
18 avril 2013	Rencontre de comité <b>Priorisation des besoins</b>	Présentation de la réflexion des sous-comités, élaboration d'un plan d'action commun, présentation du comité alimentation de COSMOSS.
14 mai 2013	Rencontre de comité <b>Plan d'action</b>	Document <b><i>Vers un plan d'action en sécurité alimentaire.</i></b>

Date	Activité	Contenu
15 août 2013	Rencontre de comité <b>Présentation de 3 projets</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. « <i>Mijotés, Mijotons!</i> » : OMHR;</li> <li>2. <i>Implantation cuisine collective adaptée</i> : Vie Autonome BSL;</li> <li>3. <i>Projet d'éducation à l'autonomie alimentaire</i> : Moisson Rimouski-Neigette et Accorderie de Rimouski-Neigette.</li> </ol>
12 sept. 2013	Rencontre de comité <b>Analyse et recommandation de projets</b>	Projet « <i>Mijotés, Mijotons!</i> » : Recommandé. Projet « <i>Vers une plus grande sécurité et autonomie alimentaire</i> » : Recommandé.
15 oct. 2013	Rencontre de comité <b>Suivis divers</b>	Rôle et fonctionnement du comité. Sujets divers : salles OMHR, suivi Vie autonome BSL (cuisine adaptée), bilan Maraîchers du cœur 2013, vannette transport denrées, etc.
20 nov. 2013	Rencontre des partenaires <b>Atelier coup de pouce sur l'accès à l'alimentation par le transport</b>	Réflexions et pistes de solutions autour des enjeux de transport en lien avec la sécurité alimentaire.
9 janvier 2014	Rencontre de comité <b>Suivis divers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivis de projets</li> <li>• Dossiers/sous-comités (cuisine adaptée, accès à l'alimentation par le transport)</li> <li>• Fonctionnement et rôle du comité</li> </ul>
24 janv. 2014	Rencontre <b>sous-comité transport des denrées</b>	Tour d'horizon des idées de solutions : covoiturage, Accorderie, livraison épiceries, cité-bus, accès coffre taxi-bus, vannette, popote roulante, etc.
7 février 2014	Rencontre <b>sous-comité cuisine adaptée</b>	Élaboration d'un projet pilote de cuisine adaptée qui deviendra plus tard Les Cuisines en Action
20 février 2014	Rencontre <b>sous-comité transport des denrées</b>	<p><b>Projet 1 : Bonifier le projet Vers une plus grande sécurité et autonomie alimentaire par diverses mesures à mettre en place :</b>                      Navette du carrefour, prêts consignés de paniers à roulettes chez Moisson Rimouski-Neigette et dons de Billets Taxi-Bus et Cité-Bus.</p> <p><b>Projet 2 : « Vannette d'accès alimentaire » d'ATRN (lié au projet Les Maraîchers du cœur)</b> en collaboration étroite avec le projet <i>Vers une plus grande sécurité et autonomie alimentaire</i>.</p>
17 mars 2014	Rencontre de comité <b>Suivis divers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivis de projets (OMHR, Moisson R-N);</li> <li>• Projets à venir (cuisine adaptée et transport alimentaire).</li> </ul>
17 mars 2014	Rencontre <b>sous-comité cuisine adaptée</b>	Plus d'organisme porteur pour le projet de cuisine adaptée puisque Vie autonome BSL a fermé ses portes. Réflexion autour de l'historique de ce dossier et des limites du projet sans organisme porteur.
24 mars 2014	Rencontre <b>sous-comité transport vs alimentation</b>	Travail sur les 2 propositions. Préparation de l'addenda au projet <i>Vers une plus grande sécurité et autonomie alimentaire</i> . Suivis <i>projet de vannette alimentaire</i> d'ATRN.



Date	Activité	Contenu
10 avril 2014	Rencontre de comité <b>Dépôt de projets</b>	Suivis <i>projet de vannette alimentaire</i> d'ATRN. Dépôt et recommandation d'un addenda au projet <i>Vers une plus grande sécurité et autonomie alimentaire</i> (paniers à roulettes). <i>Suivi projet cuisine adaptée.</i> Dépôt d'une demande de soutien FQIS pour les Maraîchers du cœur 2014. Décision remise à la prochaine rencontre.
8 mai 2014	Rencontre de comité <b>Dépôt de projets</b>	Dépôt et recommandation du <i>projet Les Cuisines en action</i> par la Maison des familles Rimouski-Neigette. Présentation du projet <i>Les Maraîchers du cœur 2014</i> . Incapacité du comité à prendre une décision, dossier transféré au comité restreint.
25 juin 2014	Rencontre de comité <b>Suivis divers</b>	Discussion sur l'avenir du comité : Présentation de la table en sécurité alimentaire et proposition comité restreint. Identifications des priorités orphelines du comité. Suivis des projets en cours (OMHR, MFR, Moisson R-N)
9 oct. 2014	Rencontre de comité <b>Suivis divers</b>	Calendrier. Avenir du comité par rapport à la table en sécurité alimentaire de l'ASSS. Suivis des projets en cours. Bonification des projets à venir.
15 janv. 2015	Rencontre de comité <b>Suivis et bonification des projets en cours</b>	Suivis et bonification des projets en cours. Varia (tâches chargée de projet, formation cuisine collective, etc.)
19 mars 2015	Rencontre de comité <b>Suivis divers</b>	Suivis des projets (Moisson, OMHR, Maison des familles). Suivis Alliance (calendrier, activités et chargée de projet...)
18 sept. 2015	Rencontre de comité <b>Bilan du comité</b>	Réalisation du bilan final du comité.
16 oct. 2015	Rencontre de comité <b>États des finances et attribution des résiduels des projets en cours</b>	Les projets en cours présentent un état de leurs finances. Discussion sur l'attribution des résiduels.
26 oct. 2015	Rencontre de comité <b>États des finances et attribution des résiduels des projets en cours</b>	Décisions sur l'attribution des résiduels des projets à la fin de la démarche de l'ASIS Rimouski-Neigette.

## 2. DÉFIS RENCONTRÉS ET STRATÉGIES ADOPTÉES

Comme tous les comités de travail de l'Alliance, le comité sécurité alimentaire a fait face à de nombreux défis. Il a su par moment adopter des stratégies gagnantes et à d'autres moments, il a été

confronté à un sentiment d'impuissance. Le tableau 3 répertorie les principaux défis rencontrés ainsi que les stratégies adoptées pour les surmonter.

**TABLEAU 3 : DÉFIS RENCONTRÉS ET STRATÉGIES ADOPTÉES PAR LE COMITÉ SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DE L'ASIS RIMOUSKI-NEIGETTE**

Défis	Stratégies
<p><b>Quantité et importance des besoins</b> Le portrait a permis de mettre en évidence les divers besoins en lien avec la sécurité alimentaire sur le territoire. Le comité a été confronté à l'ensemble de ces besoins, à la difficulté de les prioriser et de choisir quelles initiatives devaient faire l'objet d'un financement du FQIS au détriment des autres.</p>	<p>Le comité sécurité alimentaire a développé le projet « Vers une plus grande sécurité et autonomie alimentaire » qui répond à un ensemble de besoins.</p>
<p><b>Le sous-financement et la précarité des organismes</b> À divers moments de la démarche, certains organismes ont présenté des projets liés à la sécurité alimentaire. Le comité devait se positionner afin de recommander ou non ces projets, tout en sachant que le fait de ne pas recommander une initiative pouvait rendre l'organisme ou le service davantage précaire.</p>	<p>Le comité s'est appuyé sur le portrait et sur la priorisation des besoins afin de recommander ou non des projets.</p>
<p><b>Maintenir la participation citoyenne</b> Maintenir la démarche AVEC fut un défi tout au long du processus du comité. En effet, l'ampleur de la tâche, la longueur des réunions et le détail du contenu à certains moments ont fait en sorte que plusieurs personnes ont abandonné en cours de route.</p>	<p>Plusieurs stratégies ont été utilisées<sup>7</sup>. Malgré cela, le comité a été confronté à de nombreux départs. D'ailleurs, ce ne sont pas seulement les personnes citoyennes qui ont quitté ce comité, mais aussi plusieurs organismes qui auraient voulu que le processus se réalise plus rapidement, sans faire le fastidieux travail d'analyse tel qu'il a été réalisé.</p>
<p><b>Un nouvel espace de concertation</b> Asseoir à la même table des partenaires provenant d'organisations ou de secteurs qui n'avaient jamais travaillé ensemble dans un nouveau lieu de concertation a été un défi.</p>	<p>Il a fallu prendre le temps de développer des liens de confiance et apprendre à travailler ensemble.</p>
<p><b>Peu d'organismes œuvrant spécifiquement en sécurité alimentaire</b> Mis à part Moisson Rimouski-Neigette, aucun organisme du territoire n'a comme mission principale la sécurité alimentaire et la saine alimentation. Les organismes impliqués dans le comité devaient mener les projets liés à leur mission de base en plus des projets menés en sécurité alimentaire.</p>	<p>Le comité a su tirer avantage des différents partenaires associés à la démarche et de nouvelles alliances ont été créées. Ces partenariats ont permis des actions qui n'auraient pu être réalisées autrement, ce qui a permis de créer une plus grande solidarité autour des enjeux liés à la sécurité alimentaire.</p>

<sup>7</sup> À ce sujet, se référer au Cahier 2 : Bilan Démarche AVEC.



### 3. RETOMBÉES POSITIVES DU COMITÉ

Le comité sécurité alimentaire de l'ASIS Rimouski-Neigette a eu de nombreux impacts dans la communauté. Au nombre de ceux-ci se trouvent le développement d'une expertise en sécurité alimentaire, la création de nouveaux partenariats rendant possible l'innovation sociale ainsi que le changement de pratiques de certaines organisations pour passer d'une logique de prise en charge à une logique d'autonomie. De cette façon, le comité a permis le développement du pouvoir d'agir (empowerment) des individus, des organisations et de la communauté de la MRC. La sécurité alimentaire figure à présent « au menu » des acteurs sociaux de la communauté.

#### 3.1 Développement d'expertise et de projets en sécurité alimentaire

Au début de ses activités, le comité sécurité alimentaire s'était donné le nom de comité alimentation. Au cours de l'analyse des données du portrait, les membres du comité se sont vite rendu compte que les problèmes alimentaires liés à la pauvreté sur leur territoire pouvaient être expliqués par les concepts d'insécurité et de sécurité alimentaire. Or, un seul organisme de la MRC Rimouski-Neigette avait pour mission principale la sécurité alimentaire de la population (Moisson Rimouski-Neigette).

À l'issue de la démarche de l'ASIS, on peut dire qu'une des principales retombées du comité sécurité alimentaire est associée au poste de la chargée de projet de l'initiative *Vers une plus grande sécurité et autonomie alimentaire*. En plus de favoriser la mise sur pied de nombreux projets concertés en sécurité

alimentaire ne trouvant pas de porteurs, l'attribution de fonds pour ce poste a en effet permis le développement d'une expertise locale au sujet des questions de saine alimentation, de sécurité et d'autonomie alimentaire. Plus qu'une chargée de projet, la personne responsable du projet *Vers une plus grande autonomie et sécurité alimentaire* a été une agente de développement.

#### 3.2 Nouveaux partenariats, innovation sociale et changements de pratiques

Une des principales retombées positives identifiées par le comité sécurité alimentaire est la création de nouveaux partenariats entre des organisations qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble avant la démarche de l'ASIS Rimouski-Neigette.

Les nouveaux partenariats et l'implication citoyenne propre à l'Alliance ont dynamisé les échanges et permis le développement de réflexes de collaboration favorisant l'innovation sociale à travers la conception et la réalisation de projets réellement concertés. Malgré le contexte difficile, plusieurs projets recommandés par le comité ont pu être pérennisés ou sont en voie de l'être : les paniers à roulettes chez Moisson Rimouski-Neigette, Les Fruits Partagés, le groupe d'achat de l'Accorderie de Rimouski-Neigette, Mijotés, Mijotons!, le Bottin des services en sécurité alimentaire. Plusieurs changements de pratiques (ex. prise de rendez-vous pour remplacer la file d'attente chez Moisson, cuisines collectives centrées sur le développement de l'autonomie des personnes, etc.) vont aussi persister dans le temps.

Finalement, le dynamisme du comité a été un moyen de lutter contre le découragement associé aux conditions socioéconomiques et politiques actuelles. Les gens ont cru à la

possibilité de produire un changement réel et durable et c'est ce qu'ils ont entamé ensemble.

### 3.3 La démarche AVEC : Un effort d'inclusion qui bénéficie à tout le monde

La démarche AVEC a été bénéfique tant pour les organisations que pour les citoyen(ne)s qui ont pris part aux activités du comité sécurité alimentaire. Ultimement, ce sont les personnes utilisatrices des services et la communauté en général qui ont pu et continuent de bénéficier de l'effort d'inclusion réalisé au sein du comité.

Tout au long des travaux du comité, la réponse aux besoins des citoyens et citoyennes plutôt qu'à ceux des organisations était au centre des préoccupations. L'approche AVEC a permis de prioriser, d'entreprendre des actions et de choisir des initiatives correspondant réellement aux besoins des personnes en situation d'insécurité alimentaire (ex. : financement de paniers à roulettes pour le transport des dépannages alimentaires de Moisson R-N) Des projets pilotes sont venus valider certains besoins et la façon d'y répondre adéquatement (ex. : Les Cuisines en action). Développées dans une perspective globale, plusieurs initiatives sont aussi venues combler d'autres besoins de la population tels que celui de briser l'isolement par la création d'espaces de participation sociale.

Au-delà de l'ASIS, plusieurs partenaires de la communauté ont constaté la pertinence et développé un intérêt pour l'utilisation d'approches participatives dans d'autres milieux de pratiques et espaces de concertation. Inclure les personnes concernées par les problèmes auxquels on s'adresse devient peu à peu une nécessité pour les acteurs sociaux la MRC Rimouski-Neigette.

### 3.4 La sécurité alimentaire AU MENU des acteurs sociaux de la MRC

Le comité sécurité alimentaire de l'ASIS a permis de « *mettre la sécurité alimentaire au menu* » des préoccupations des acteurs sociaux de la MRC Rimouski-Neigette qui, outre les organisations travaillant spécifiquement en sécurité alimentaire, tablaient historiquement plus sur les enjeux liés à la saine alimentation et aux saines habitudes de vie (SHV).

La réalisation du *Bottin des ressources en sécurité alimentaire* à travers l'initiative concertée *Vers une plus grande autonomie et sécurité alimentaire* a permis le développement d'une perspective d'ensemble de l'offre de services liés à l'alimentation. Cet ouvrage de référence destiné aux intervenant(e)s des milieux de la santé et des services sociaux bénéficie à l'ensemble de la communauté via le CISSS qui s'occupera de sa mise à jour et de sa diffusion dans les années à venir.

Les partenaires de l'ASIS Rimouski-Neigette ainsi que d'autres organisations du territoire sont désormais plus sensibles aux perspectives associées aux concepts de saine alimentation et de sécurité alimentaire. La récente décision de la Direction de

la santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent (2015) de voir les acteurs sociaux des communautés locales se concerter au sujet de ces deux enjeux combinés à travers son plan d'action *Une saine alimentation pour tous* témoigne de l'intérêt croissant des autorités provinciales à s'attaquer aux problèmes liés à l'alimentation dans une perspective de droit<sup>8</sup>.



Les membres du comité sécurité alimentaire ont espoir que la mobilisation et le travail de fond qu'ils ont réalisés puissent s'ancrer dans d'autres lieux de concertation et fassent partie des préoccupations des organisations de leur territoire. Au Bas-Saint-Laurent, c'est la structure de concertation COSMOSS qui a été mandatée par la Direction de la santé publique de se pencher sur ces enjeux à travers le plan d'action *Une saine alimentation pour tous*. Les membres du comité sécurité alimentaire de l'ASIS souhaitent que les espaces de concertation qui seront mis en place ainsi que les sommes attribuées aux enjeux de sécurité alimentaire soient inclusifs, c'est-à-dire non uniquement réservés aux problématiques liées à la jeunesse.

Il faut en effet garder à l'esprit que l'insécurité alimentaire est d'abord et avant tout un problème associé à la pauvreté et que ce dernier dépasse les barrières d'âge. Outre les enfants

<sup>8</sup> La saine alimentation pour tous est possible dans un milieu qui permet à tous, sans distinction selon le statut économique et social, de pouvoir s'approvisionner, choisir, préparer et conserver des aliments qui permettent de maintenir la santé. » (Québec en forme, 2015 : 2).



et leurs familles, les personnes appauvries vivant seules ainsi qu'un nombre important de personnes âgées sont en situation d'insécurité alimentaire croissante. Si notre communauté veut agir en faveur d'une saine alimentation pour tous, elle doit le faire d'une façon globale et inclusive.

## 4. DÉCEPTIONS VÉCUES AU SEIN DU COMITÉ

Malgré ses nombreuses réussites, le comité a vécu de grandes déceptions. Parmi celles-ci se trouvent l'impact négatif des politiques d'austérité sur les structures de concertation locales et la mobilisation des communautés, le manque d'expertise et de ressources locales en sécurité alimentaire et finalement, la démobilisation de certaines personnes impliquées au sein du comité.

### 4.1 L'impact négatif des politiques d'austérité

L'ensemble des partenaires de la démarche de l'ASIS Rimouski-Neigette identifie que les politiques d'austérité fédérales et provinciales mènent à une déstructuration des instances de concertation locales : fermeture des CRÉ, des CLD, des ASSS, mise en place des CISSS, incertitudes sur les suites du PSIS et du FQIS, coupures dans le financement des services publics, etc.

D'autre part, la mise en œuvre du FQIS dans Rimouski-Neigette s'est fait à travers une instance de concertation inédite qui a misé sur une approche participative dans l'analyse et dans la mise en place de solutions pour contrer la pauvreté. La fin du financement reçu à travers le PSIS, le prolongement de ce dernier jusqu'en 2017 sans financement ni mesures concrètes est reçu négativement. Dans ce contexte, la structure mise en place ne peut continuer ses activités sous sa forme actuelle. Conséquemment, partenaires et citoyen(ne)s vivent un sentiment d'impuissance. Ultiment, ce contexte d'austérité engendre une plus grande pauvreté.

### 4.2 Le manque d'expertise et de ressources en sécurité alimentaire

Le manque d'expertise et de ressources associées à la sécurité alimentaire au sein de la communauté de la MRC Rimouski-Neigette figure au nombre des déceptions du comité. Mis à part Moisson Rimouski-Neigette, aucun organisme du territoire ne possède de mission spécifique aux enjeux associés à la sécurité alimentaire.

Cette situation fait en sorte qu'il fut difficile de pérenniser plusieurs actions du comité sécurité alimentaire de l'ASIS. Les organisations menaient souvent leurs initiatives en parallèle des actions associées à leur mission de base. Faute de temps, de ressources humaines et financières, certains organismes n'ont pu accorder de temps à la pérennisation des initiatives menées. Même si elles ont permis de démontrer les besoins de la communauté, ces initiatives demeurent à ce jour des projets pilotes qui ne seront pas reconduits.

### 4.3 La démobilisation de citoyen(ne)s et partenaires

Le nombre de citoyens et de citoyennes impliqués dans le comité a été décroissant, ce qui a causé des déceptions. Certaines causes de cette démobilisation ont été identifiées : processus de priorisation des besoins fastidieux, ampleur du travail, fréquence et durée des rencontres, durée dans le temps de la démarche, inadéquation des besoins des personnes face à ce que la démarche avait à offrir, etc.

Face à cette situation, plusieurs tentatives de mobilisation ont toutefois été lancées : valorisation de la participation, relances téléphoniques et par courriel, rencontres individuelles, etc. Malgré ces tentatives, il fut difficile de maintenir la participation de certaines personnes au sein du comité. Il serait intéressant d'approfondir certaines autres causes potentielles de ce désengagement telles que la fin du financement de la démarche ainsi qu'à la structure même de l'espace de participation citoyenne offert à travers la démarche AVEC.

## 5. RECOMMANDATIONS POUR FAVORISER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LA MRC RIMOUSKI-NEIGETTE

À la fin de la démarche de l'Alliance, le comité sécurité alimentaire a pris un temps d'arrêt afin de dresser la liste de ses priorités orphelines, c'est-à-dire les besoins associés à la sécurité alimentaire ainsi que les projets n'ayant pu être réalisés dans le cadre du PSIS 2010-2015 pour différentes raisons.

Certaines initiatives n'ont pu être développées par manque de fonds, d'autres à cause de l'absence d'organisme pouvant les porter, par manque de temps et finalement, certains projets n'ont pu être réalisés car aucune voie de passage n'a été trouvée. À titre d'exemple, une série de lois et de règlements municipaux et provinciaux complexifie les possibilités d'offrir certains services au plan du transport des denrées alimentaires (restrictions du nombre de bagages dans le transport collectif, impossibilité d'ouvrir les coffres des taxis-bus, normes du MAPAQ, covoiturage en provenance d'un organisme, etc.).

Comme le travail est loin d'être terminé, le comité porte plusieurs rêves afin de poursuivre l'amélioration des services et le développement de nouvelles initiatives favorisant la sécurité alimentaire dans une perspective d'inclusion sociale et de lutte à la pauvreté. D'autre part, des solutions transversales énoncées à maintes reprises par les membres du comité pourraient favoriser la sécurité alimentaire de la population même si les idées qu'elles avancent ne sont pas strictement liées à cet enjeu.

Le tableau 4 présente l'ensemble de ces éléments sous forme de recommandations afin de favoriser la sécurité alimentaire sur le territoire de la MRC Rimouski-Neigette.

## TABLEAU 4 : RECOMMANDATIONS DU COMITÉ SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DE L'ASIS RIMOUSKI-NEIGETTE

### Recommandation 1 : Mettre en place des changements structurels à l'échelle provinciale et nationale afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

L'insécurité alimentaire est le symptôme individuel d'un problème social plus large : la pauvreté. Afin de favoriser la sécurité alimentaire d'une population, des changements structurels visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale sont requis (mesures fiscales directes, aide au logement, développement local, organisation sociocommunautaire, souveraineté alimentaire, etc.).

### Recommandation 2 : Favoriser une concertation inclusive et spécifique à la sécurité alimentaire et à la saine alimentation dans la MRC Rimouski-Neigette.

Suivant l'appauvrissement de la population, l'insécurité alimentaire est un problème social grandissant. Il ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, de condition physique ou de culture. Afin de bien évaluer les besoins de la population et de développer une approche territoriale intégrée favorisant une saine alimentation pour tous, il est nécessaire que l'ensemble des acteurs concernés (communautaires, institutionnels, scolaires, agroalimentaires, etc.) puisse échanger autour d'une même table et que les citoyen(ne)s vivant le problème soient consultés afin que leur avis soit considéré.

### Recommandation 3 : Assurer la mise à jour et la diffusion de l'information sur les ressources existantes.

Le *Bottin des ressources en sécurité alimentaire de la MRC Rimouski-Neigette* répertorie une quantité importante de ressources favorisant la sécurité alimentaire. Destiné aux professionnels, il continuera à être mis à jour et diffusé par le CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Un document similaire pourrait être réalisé et diffusé auprès des utilisateurs de services. Un plan de communication pourrait venir bonifier l'utilisation conjointe de ces deux outils.

### Recommandation 4 : Poursuivre la recherche, le développement d'expertise et de projets locaux en sécurité alimentaire

Les travaux de l'ASIS ont permis d'identifier que la communauté de la MRC Rimouski-Neigette possédait une expertise limitée concernant la sécurité alimentaire. À ce jour, Moisson Rimouski-Neigette est le seul organisme du territoire dont la mission de base concerne la sécurité alimentaire à proprement dit.

L'ASIS Rimouski-Neigette a bénéficié de ressources humaines et financières pour faire une étude des besoins de la communauté en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. De l'expertise et des projets voués au développement de la sécurité alimentaire de la population ont par la suite été développés. Les travaux du comité sécurité alimentaire ont permis d'identifier de nouvelles avenues par l'étude d'expériences réalisées à l'extérieur de la région.

Les recommandations 5 à 7 présentent des besoins locaux prioritaires et des projets pour y répondre qui n'ont pu être réalisés faute de promoteur, d'expertise ou de ressources (priorités orphelines). Ils témoignent de la nécessité de poursuivre le travail entamé pour analyser le problème de l'insécurité alimentaire et de développer des avenues innovantes pour y faire face.

### Recommandation 5 : Favoriser un meilleur accès aux denrées à faible coût ainsi qu'au dépannage alimentaire dans les communautés rurales.

Le projet « *Vannette communautaire* » a fait l'objet d'un sous-comité afin de répondre aux besoins des communautés rurales qui disposent de peu de mesures d'atténuation de l'insécurité alimentaire. Malheureusement, ce projet n'a pas vu le jour, mais les besoins sont toujours présents.



### Recommandation 6 : Bonifier et élargir l'offre de cuisines collectives de la MRC Rimouski-Neigette.

Les recherches faites pour constituer le bottin des ressources en sécurité alimentaire ainsi que la formation sur le démarrage et l'animation de cuisines collectives organisée en collaboration avec le RCCQ ont favorisé plusieurs prises de conscience au sujet de l'offre locale de cuisines collectives.

- L'offre de cuisines collectives actuelle ne répond pas à la demande de la population de la MRC Rimouski-Neigette. Ce constat a été affirmé et démontré à de nombreuses reprises tout au long de la démarche du comité sécurité alimentaire.
- Les critères d'admissibilité des groupes existants sont souvent liés à la clientèle cible des organismes qui offrent le service (familles, femmes, personnes à faible revenu, personne présentant un problème de santé mentale, étudiant(e), etc.). Cette situation limite la participation de certain(e)s et peut contribuer à biaiser l'analyse du problème en éloignant certaines personnes des services.
- Les groupes ayant participé aux formations du RCCQ éprouvent le besoin de se réseauter pour avoir un meilleur accès aux ressources (denrées, locaux) et formations.

D'autre part, l'initiative *Les Cuisines en Action* menée dans le cadre de l'ASIS a révélé le besoin de cuisines collectives chez les personnes présentant des défis particuliers (handicap physique, mental, etc.) Le besoin d'un lieu physique adapté (cuisine adaptée) pour cette clientèle est toujours présent. Finalement, l'accès à un congélateur à faible coût pour les organismes offrant des services et les personnes y participant est toujours présent.

### Recommandation 7 : Mettre à la disposition des organismes et regroupements œuvrant en sécurité alimentaire des espaces voués à leurs activités

Les travaux du comité ont permis d'identifier le manque de ressources des organismes et regroupements existants ainsi que le besoin d'espaces physiques voués aux activités dédiées à la promotion de la sécurité alimentaire.

La principale piste qui fut mise sur la table est la création d'un lieu multifonctionnel pouvant être prêté ou loué à faible coût aux organismes et regroupements réalisant des projets de divers ordres :

- Cuisines collectives (cuisine adaptée, partage de matériel de cuisine, four, réfrigérateur, congélateur, etc.);
- Groupes d'achats;
- Entreposage de denrées;
- Lieu de réunion;
- Nouvelles parcelles de jardinage collectif et communautaire;
- Etc.

Selon les membres du comité, la Ville de Rimouski devrait adopter une politique de reconnaissance des organismes favorisant l'accès à ses locaux aux organismes et regroupements communautaires. La *Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes* du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Rimouski ne reconnaît uniquement comme partenaires les organismes œuvrant dans les secteurs d'activités du sport, de la culture, des loisirs et des événements (Ville de Rimouski, 2011). Les organismes et regroupements communautaires, bien souvent en situation de précarité, ne peuvent donc pas avoir accès aux locaux de la ville gratuitement, et ce, bien qu'ils contribuent grandement au dynamisme de la vie communautaire du territoire.



## CONCLUSION

À une époque où les demandes d'aide alimentaire ne cessent d'augmenter, l'*Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette* a permis d'identifier que l'insécurité alimentaire est un problème social bien réel sur son territoire.

La formation d'un comité de travail sur la question a démontré la pertinence d'une concertation locale sur cet enjeu afin de mettre en place des actions de lutte à la pauvreté et aux inégalités sociales. À l'image des actions réalisées à partir du FQIS dans plusieurs régions du Québec (Lesemann, 2014), l'ASIS Rimouski-Neigette a développé une majorité d'initiatives en lien avec la sécurité alimentaire.

Le comité a accordé une importance particulière au respect de la dignité des personnes à travers ses actions, ce qui a donné naissance à des approches innovantes. Malgré les défis rencontrés et certaines déceptions, nombreuses sont les retombées positives du comité. Le développement du pouvoir d'agir (empowerment) des individus, des organisations et de la communauté face à leur sécurité alimentaire représente le fruit du travail accompli par les citoyens(ne)s, partenaires publics, parapublics et communautaires du comité.

Même s'il reste encore beaucoup de travail à faire et que plusieurs problèmes liés à l'alimentation sont encore bien présents dans la communauté, le comité sécurité alimentaire de l'ASIS Rimouski-Neigette a semé les graines d'un engagement soutenu face à cette question. Il a développé une expertise nouvelle et entrepris des démarches afin de s'assurer que plusieurs dossiers et priorités soient portés par le milieu. Les travaux et recommandations du comité sécurité alimentaire constituent une base d'analyse importante quant à la poursuite des actions pour favoriser la sécurité alimentaire de la population de la MRC Rimouski-Neigette.





## RÉFÉRENCES

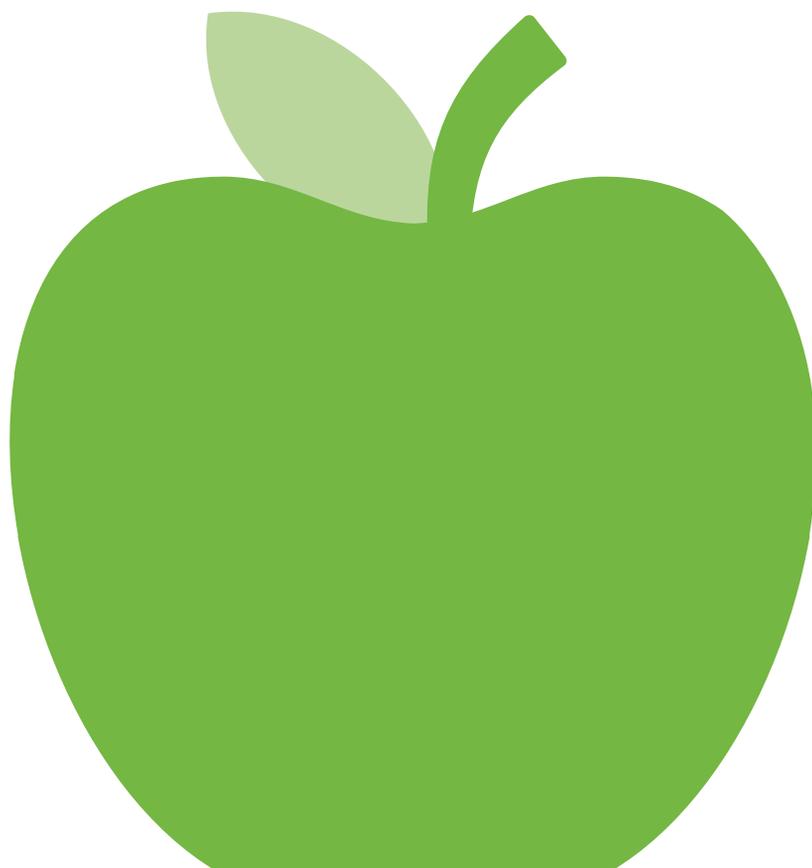
Direction de la santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent. (2015). *Guide de référence pour le choix des orientations en matière de saine alimentation pour tous*. Programme de soutien financier en santé publique pour une Saine alimentation pour tous 2015-2020. 17 p.

Lesemann, F. (2014). *Le rôle de la concertation intersectorielle, de la participation citoyenne et de l'action collective pour soutenir le développement des communautés et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion : une approche régionale et nationale comparative*. FRQSC et INRS. Récupéré en ligne du site du FRQSC : [www.frqsc.gouv.qc.ca](http://www.frqsc.gouv.qc.ca)

Québec en forme. (2015). *Guide de réflexion : ensemble vers une saine alimentation pour tous*, 11 p.

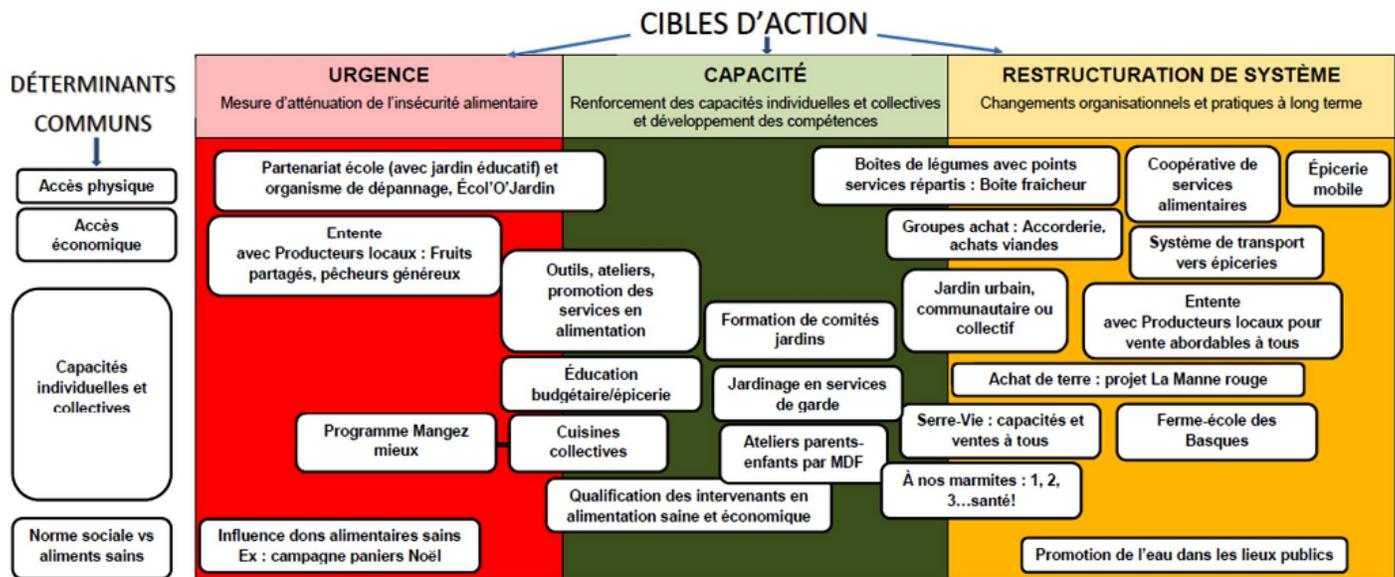
Séguin Bernier, M. (2009). *Sécurité alimentaire*. Direction de la santé publique du gouvernement du Québec, Récupéré en ligne du site de l'agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec : [www.agencesss04.qc.ca/images/images/santepublique/alimentation/securete\\_alimentaire/presentation%2028%20janvier%2009.pdf](http://www.agencesss04.qc.ca/images/images/santepublique/alimentation/securete_alimentaire/presentation%2028%20janvier%2009.pdf)

Ville de Rimouski. (2011). *Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes*. Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, U:\7820- Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes\Politique de reconnaissance et de soutien.doc, 38 p.



ANNEXE 1 : LA SAINTE ALIMENTATION POUR TOUS, DE MULTIPLES ACTIONS EN COURS AU BAS-SAINT-LAURENT (DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CISSS DU BAS-SAINT-LAURENT, 2015 : 16)

**Saine alimentation pour tous**  
De multiples actions en cours au Bas-Saint-Laurent



Julie Desrosiers et Marie-Josée Tremblay, Direction de la santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent, juillet 2015. Matrice inspirée de : Québec en forme, atelier de travail dispensé aux coordonnateurs régionaux, octobre 2014.

# INITIATIVES RECOMMANDÉES PAR LE COMITÉ SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

---

Les maraîchers du cœur  
(édition 2013)

Vers une plus grande sécurité et  
autonomie alimentaire

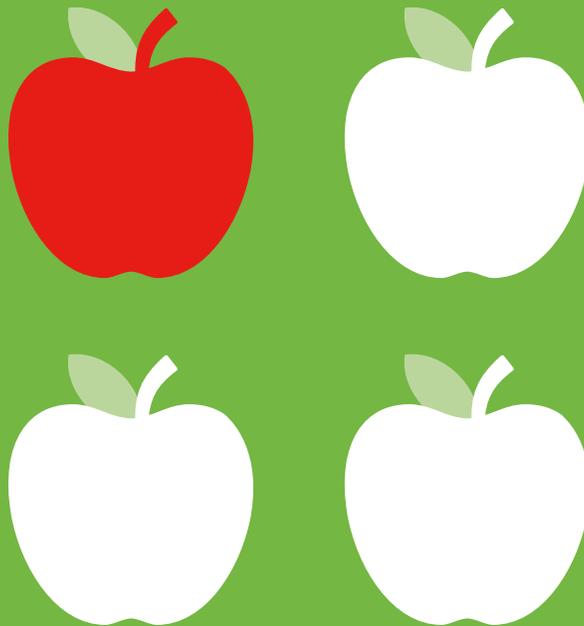
Les Cuisines en action

Mijoté, Mijotons!





INITIATIVE 1



# LES MARAÎCHERS DU CŒUR

(édition 2013)

---

ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE  
RIMOUSKI-NEIGETTE

### 1. Titre du projet

#### Les Maraîchers du coeur de Rimouski 2013

**Comité ASIS ayant recommandé le projet :** Comité sécurité alimentaire

### 2. Promoteur du projet

**Nom de l'organisation :** Action Travail Rimouski-Neigette inc.

**Coordonnées :** 133, rue Julien-Réhel, bur. 208, Rimouski (Québec) G5L 9B1 • 418-722-8747

**Personne ressource, titre :** Luc Robillard, directeur général

### 3. Bref descriptif du projet, de ses objectifs et des activités offertes

Les Maraîchers du coeur est un projet qui permet l'implantation et la gestion d'un jardin communautaire dans le but de favoriser le développement des jeunes et leur intégration socio-professionnelle tout en faisant don de la récolte à Moisson Rimouski-Neigette.

Les participants, âgés de 16 et 30 ans, peu scolarisés et n'ayant

pratiquement aucune expérience de travail, participent activement au développement du jardin. Les jeunes profitent d'un encadrement professionnel qui leur permet de développer des compétences relationnelles, professionnelles et personnelles. À la fin du projet, à la lumière de l'expérience vécue, les jeunes optent pour un retour aux études ou se dirigent vers le marché de l'emploi, forts de leur récente expérience professionnelle.

### 4. Personnes (clientèles) ciblées par l'initiative

#### En lien avec l'initiative :

Personnes en situation de précarité.

Les personnes desservies par Moisson Rimouski-Neigette : Les personnes qui vivent de l'insécurité alimentaire, les bénéficiaires des dépannages alimentaires, les organismes soutenus par des dons de légumes et les cuisines collectives.

Les participants au projet : autonomie alimentaire par le biais d'ateliers de cuisine.

#### En lien avec les participants :

Les jeunes de 16 à 30 ans, sans emploi, peu scolarisés et n'ayant pratiquement aucune expérience de travail.

### 5. Partenaires : Mobilisation et Temps de concertation des partenaires pour cette initiative

Partenaires (citoyen(ne), organisme, entreprise)	Rôles et contributions (monétaire et/ou temps, chiffrez...)
Service Canada	91 313
Emploi-Québec	46 331
Telus	5 000
Commission scolaire des Phares - programme SARCA	13 910
Caisse Desjardins	2 000
Jardins Maraîchers du coeur	2 282





## Temps de concertation et de mobilisation des partenaires de la MRC pour le projet (tables de concertation, comités, réunions, etc.)

Date	Rencontre	Nombre de pers.	Durée	Temps
27 août 2013	Dîner rencontre Comité sécurité alimentaire	40	3,5 h	140 h
Août 2013	4 présences au Marché public	1000 à 1500 / jour	16 h	16 000 à 24 000 h
Août 2013	2 visites de garderies	2 groupes de 12 enfants et les accompagnateurs : 28 personnes	2 h	56 h
Diverses	3 rencontres du comité sécurité alimentaire	7	2 h	84 h
<b>Total temps de concertation</b>				<b>16 280 à 40 560 h</b>

## 6. Budget du projet

- 6.1. Budget total du projet (bailleurs de fonds) : 177 835,00 \$  
 6.2. Montant octroyé par le FQIS : 12 000,00 \$  
 6.3. Est-ce que votre projet a permis de créer des emplois ? Oui

Le projet a permis l'embauche d'un coordonnateur, une intervenante psychosociale et un agent soutien à l'intervenante. Pour une valeur totale de 66 401,64 \$.

## 7. Objectifs ciblés

- 7.1. Les objectifs ciblés par votre initiative

### 1. Doubler la quantité de légumes qui sera donnée à Moisson Rimouski-Neigette par rapport à 2012 (8 200 lb).

Estimation de la récolte en 2013: 20 000 lb et +

Donc, 85% (17 000 lb et +) de la récolte seront remis à Moisson Rimouski-Neigette;

Moisson Rimouski-Neigette fera la distribution de l'ensemble des légumes reçus entre autres en dépannages alimentaires, dons qui seront faits aux cuisines collectives et autres organismes de la région.

### 2. Augmenter les honoraires du maître maraîcher

### 3. Participer à l'autonomie alimentaire

15% (3 000 lb et +) de la récolte servira aux divers ateliers et activités en lien avec les participants tout au long du projet. Tels que plusieurs ateliers de cuisine sur la transformation

des aliments et sur l'autonomie alimentaire.

## 4. Pérennité : Améliorer les installations et les équipements en lien avec la production maraîchère.

- 7.2. Décrivez les moyens utilisés pour atteindre ces objectifs

### 1. Mettre l'accent sur l'objectif de doubler la production de légumes.

Premièrement, afin de nous donner des conditions optimales pour permettre d'augmenter la production de légumes nous avons augmenté la superficie du jardin.

De plus, en début de projet, nous avons évalué les besoins avec Moisson Rimouski-Neigette en considérant la capacité de stockage de nos organismes. Les besoins ont été nommés comme étant les suivants ; brocolis : 350 livres, betteraves : 500 livres, carottes : 3 000 livres, choux : 2000 livres, choux-fleurs : 50 plants, concombres : 500 livres, céleris : 50 plants, fèves, haricots : 500 livres, maïs : 400 épis, navets : 2 000 livres, oignons : 2 000 livres, pois : 200 livres, poivrons : 350 livres, poireaux : 100 plants, patates : 3 500 livres, radis : 500 livres, tomates : 500 livres, zucchini : 600 livres en plus de plusieurs fines herbes.

Deuxièmement, bonification des postes budgétaires reliés à la production maraîchère;

Semences et les plants : Achats additionnels de plants et de semences afin d'optimiser l'objectif de la récolte.

Amendements et insecticides : Augmentation de la quantité et de la qualité d'amendements et des insecticides biologiques pour la préparation du sol, ainsi que l'entretien des pousses. Équipement motorisé et essence : Ce budget prévoit l'achat d'un

système de chauffage au propane, la location d'équipement, l'entretien du rotoculteur et du camion qui sert tout au long du projet aux livraisons de légumes, au transport des équipements et matériaux nécessaires au jardin, etc.

Matériel de jardinage, équipement d'arrosage et de drainage : Budget nous permettant de moderniser les équipements.

## 2. Maître maraîcher

Augmentation significative, passant de 2 000 \$ à 7 000 \$. Ce budget est partagé avec les Ressources humaines et développement des compétences Canada (RHDCC). Ce budget permettra une supervision constante sur l'évolution du jardin par le maître maraîcher. Il établira un plan du jardin et guidera l'équipe terrain et les participants lors des étapes importantes tout au long de la saison comme assurer la qualité du sol, la variété des semences et des plants, la prévention des maladies, la manipulation des outils, l'entretien, les récoltes, etc.

## 3. Participer à l'autonomie alimentaire

Autonomie fonctionnelle et saines habitudes de vie :

Plusieurs ateliers sont prévus entre autres, des ateliers de cuisine sur la transformation des aliments et sur l'autonomie alimentaire. Ces ateliers permettront aux participants de transformer et préparer des repas avec les légumes qu'ils auront eux-mêmes semés et récoltés.

## 4. En lien avec la pérennisation du projet

Certains équipements sont essentiels à la création et la réussite d'un jardin. Nous moderniserons les équipements de jardinage, le système d'arrosage et le système d'irrigation.

### a. Commentez l'atteinte de ces objectifs.

Doubler la quantité de légumes qui sera donnée à Moisson Rimouski-Neigette par rapport à 2012 (8 200 lb).

Après l'évaluation effectuée en collaboration avec Moisson Rimouski-Neigette, l'objectif a été établi à environ 16 500 livres de légumes, ce qui représente 50,3% d'augmentation comparativement à ce qui a été reçu lors la dernière saison. En considérant cet objectif, il a été facile de conclure qu'il nous fallait produire un minimum de 18 975 livres de légumes.

Pour atteindre les objectifs, nous avons augmenté la superficie du jardin de près de 50 % par rapport à l'an passé, ce qui nous a donné une surface cultivable de 7 300 m<sup>2</sup>.

Le mois de juin aura été difficile en ce qui a trait à la température. Le froid et les grandes quantités de précipitations ont rendu plus difficile le travail du jardin et de la germination. Nous avons eu, à quelques reprises, à reconstruire certaines portions qui avaient été littéralement emportées par le ruissellement. Nous avons des crevasses dans le jardin, en raison de fortes pluies, qui pouvaient atteindre près de soixante centimètres de profondeur.

Les deux premières semaines du mois de juillet ont été très chaudes et cela a été très profitable pour la croissance des végétaux. Nous avons continué à semer des légumes à croissance rapide, afin d'étaler la période des récoltes. Nous avons éprouvé

des difficultés avec les corneilles qui venaient piquer les tomates et les poivrons mûrs, ce qui a occasionné beaucoup de pertes. Enfin, nous avons effectué nos premières récoltes le 22 juillet.

Le mois d'août a été officiellement le début des récoltes en fréquence de deux à trois fois par semaine. La laitue, le zucchini et le concombre ont une croissance très rapide et nous étions à l'affût pour ne rien laisser passer, ce qui est parfois difficile puisque les participants n'ont pas encore l'expérience des récoltes. Il faut leur apprendre à reconnaître les indicateurs d'un légume prêt à être cueilli. La couleur, la grandeur, la texture, la façon de récolter sans endommager le plant ou encore le légume lui-même sont des éléments importants à considérer lors de la récolte.

Les mois de septembre et octobre auront été les mois de grandes récoltes. En effet, la température fraîche du mois d'août a retardé la croissance de la majorité des légumes. Heureusement, la deuxième moitié du mois de septembre et les premières semaines du mois d'octobre ont été beaucoup plus clémentes, ce qui aura permis de rattraper un certain retard.

Au cours de la saison, les carottes, les oignons, les choux, les choux chinois et les choux-fleurs auront été nos grands gagnants. Les patates ont pris du temps à grossir ce qui diminue le poids lors des récoltes. En ce qui a trait aux tomates, le manque de chaleur n'aura pas permis d'avoir beaucoup de tomates rouges à offrir, mais beaucoup de tomates vertes. Les grandes perdantes sont les courges. Nous avons eu très peu de zuchinis, les courges musquées et spaghettis ne se sont pas vraiment rendues à terme.

Considérant les difficultés rencontrées et la température, qui ont ralenti nos prétentions en termes de légumes à produire au cours de la saison, nous avons récolté en tout, 14 860 livres de légumes. Ce qui représente une augmentation de la production de près de 49 % soit tout près de 5 000 livres de légumes par rapport à l'an dernier.

Nous avons livré une quantité de 11 487 livres de légumes de qualité à Moisson Rimouski-Neigette soit près de 30 % de plus qu'en 2012. Nous considérons que les participants et participantes au projet font partie des personnes vivant l'insécurité alimentaire visée par l'initiative, par conséquent, nous pouvons considérer qu'une grande quantité des 1 873 livres de légumes s'ajoute aux 11 487 livres offerts à Moisson Rimouski-Neigette.

En conclusion, Les Maraîchers du cœur ont fait don d'environ 13 360 livres de légumes qui ont été offerts aux personnes vivant l'insécurité alimentaire.

## Augmenter les honoraires du maître maraîcher

Cette année, nous avons bénéficié de cette ressource pour une période de 20 semaines comparativement à une moyenne de 7 semaines les années précédentes. Le maître maraîcher a permis un encadrement plus efficace des travaux à réaliser dans le jardin. Sa présence prolongée nous a permis de maintenir la santé et obtenir la meilleure production du jardin, et ce, malgré les difficultés. En plus d'offrir des ateliers "Nature et jardinage" (préparation des sols, amendements, superficie et variétés à cultiver, ainsi que l'utilisation des outils de jardinage) pour amener les participants à bien comprendre le travail qui les attendait au



jardin pour ainsi les rendre plus efficaces et conscients de leur travail.

Le maître maraîcher a réalisé le plan du jardin afin de délimiter et identifier les parcelles à cultiver. De plus, comme il était présent tout au long de la saison, nous avons reçu un premier rapport détaillé des travaux en lien avec le jardin ainsi que les recommandations pour les saisons à venir.

### **Participer à l'autonomie alimentaire**

Afin d'éveiller et de concrétiser l'autonomie alimentaire chez les participants, voici ce qui a été offert aux participants:

#### **Le 4 juillet 2013**

La nutrition, un mode de vie : Informer les participants sur les bienfaits d'une saine alimentation (les principaux groupes d'aliments santé, les éléments énergétiques et non énergétiques). L'étiquetage nutritionnel et, également, une occasion d'aborder les risques liés à la consommation de boissons énergisantes, un fléau chez les jeunes.

#### **Le 26 août 2013**

Préparation d'un dîner pour l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale : Dans la cuisine de Moisson Rimouski-Neigette et par la contribution communautaire de l'équipe des Maraîchers du cœur. Une occasion de mettre à contribution le fruit de leur travail, par la préparation avec Philippe Munro d'un repas à l'heure du midi avec les légumes cueillis au jardin. Un repas qui fut très apprécié par la quarantaine de personnes présentes.

#### **Le 10 septembre 2013**

Cuisiner une boîte de bouffe pour chaque participant : préparer, par les participants, des repas à congeler afin de regarnir leur frigo de bonne bouffe.

#### **Le 5 septembre et le 4 octobre 2013**

Ateliers de cuisine collective : La cuisine avec un Chef : favoriser l'appétit d'apprendre chez nos participants avec la collaboration d'un chef cuisinier, Richard Duchêsneau, chef cuisinier au Mange Grenouille.

Un total de 1 873 livres de légumes a servi aux diverses activités et ateliers nommés ci-dessus en plus des activités entourant les visites des centres de la petite enfance. Les participants ont également bénéficié des légumes sur leurs heures de diner ainsi que des paniers pour apporter à la maison.

Un total de 1 500 livres de légumes a servi au marché public.

### **Pérennité**

Améliorer les installations et les équipements en lien avec la production maraîchère.

La mise à niveau des équipements d'arrosage nous a assuré une capacité d'irrigation apte à fournir de l'eau de façon minimale sur l'ensemble des parcelles du jardin. Nous pouvons aussi dire que ces ajouts ont permis une meilleure utilisation des réserves d'eau de la ville, car notre vieux réseau avait de nombreuses fuites d'eau. De nombreux outils ont été achetés (binettes, pelles, râteaux, pulvérisateur, houe, etc.) ou remplacés.

L'augmentation de la superficie du jardin a nécessité l'achat de nouveaux équipements pour le système d'irrigation. L'achat de 400 pieds de nouveaux tuyaux, de nouveaux fusils d'arrosage et de gicleurs a été nécessaire.

Finalement, nous avons amélioré la qualité de notre local par l'ajout d'un système de chauffage très apprécié en début et en fin de projet.

### **3. Changement survenu en cours de projet, s'il y a lieu (addenda)**

Nous nous sommes vus dans l'obligation de remodeler certains postes de dépenses aux prévisions budgétaires, après la réponse de TELUS à notre demande de financement. Malgré un écart de 10 000,00 \$ et un mouvement de la contribution du SCCUQAR, nous avons amputé le budget initial de seulement 3 450,00 \$, en grande partie en raison d'une contribution de la Ville ainsi que la projection des ventes au marché public.

Par contre, le projet étant déjà entamé en date de la réception de la réponse de TELUS, certaines collaborations ont fait en sorte que certains postes de dépenses n'ont pas été utilisés selon les prévisions budgétaires. Comme des contributions provenant des fournisseurs tels que les Serres du Sacré-Coeur qui nous ont offert un prix réduit des semences et des plants et les différents dons reçus entre autres des Sœurs du Saint-Rosaire, Fred Lamontagne, Marcel Dionne et Plomberie Leblond.

### **4. Obstacles rencontrés et solutions apportées**

Les difficultés rencontrées sont plus d'ordre climatique. Pour l'ensemble du Québec, on observe des rendements de 30 à 40 pour cent moindres cette année, dû à des conditions pluvieuses et froides en juin. Nous avons enregistré de nombreuses pertes de semences qui ont pourri dans le sol en début de projet. Le peu de chaleur de cet été a contribué à une lente croissance des légumes, ce qui nous fait croire que nous supportons un retard d'environ deux semaines sur la récolte des légumes.

Le mois de juin aura été difficile en ce qui a trait à la température. En effet, le froid et les grandes quantités de précipitations ont rendu plus difficile le travail du jardin et de la germination. Nous avons eu, à quelques reprises, à reconstruire certaines portions qui avaient été littéralement emportées par le ruissellement. Nous avons des crevasses dans le jardin, en raison de fortes pluies, qui pouvaient atteindre près de soixante centimètres de profondeur. Plusieurs plantules ont été contaminées en lien avec leur entreposage. Et au début de la saison, plusieurs insectes et animaux ont détruit plusieurs pousses.

Solutions apportées : Nous avons ressemé les parties endommagées le plus vite possible. Pour éviter ce problème à nouveau, on a creusé des fossés dans plusieurs sites stratégiques pour dévier l'eau. De plus, on a semé du trèfle blanc dans certains fossés et entre les parcelles pour éviter la perte du sol à cause du ruissellement. Des couvertures agricoles ont été installées afin de protéger certaines parcelles contre les animaux.

## 5. Impacts du projet

L'implication de l'Alliance dans le projet 2013 des Maraîchers du Cœur permet de maintenir un accès et une qualité de légumes pour les besoins grandissants de Moisson Rimouski-Neigette. Rimouski, considéré comme la ville du bonheur, se doit d'avoir une attention toute particulière pour cette tranche de la société qui a un besoin croissant de denrées alimentaires. Notre participation à l'effort de Moisson pour soutenir les plus démunis doit se poursuivre. Ce mariage entre insertion sociale et besoins alimentaires est essentiel pour assurer une meilleure qualité de vie à toute une population. Par ailleurs, les visites des garderies au jardin contribuent à l'éducation de nos enfants face à cette activité ancestrale qu'est la culture de légumes.

## 6. Les suites du projet

### Quelles suites comptez-vous donner à ce projet ?

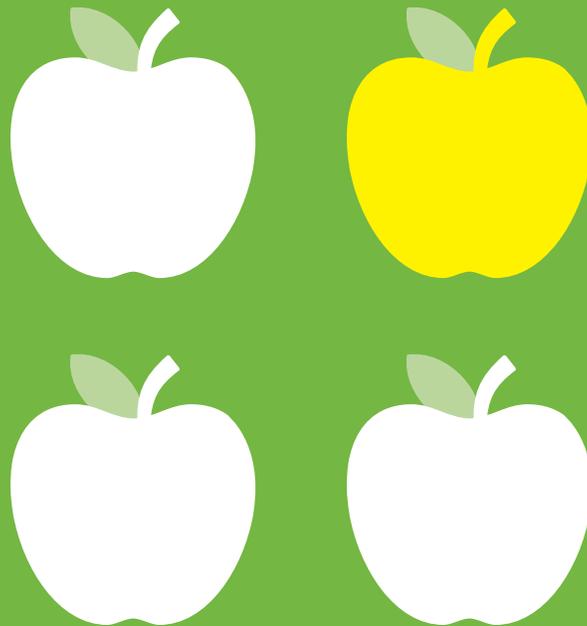
Puisque l'emplacement actuel des jardins fera place à un développement résidentiel par la Ville de Rimouski dans un

avenir rapproché, Les Maraîchers du cœur devront déménager à un nouvel emplacement. Un généreux homme d'affaires de Rimouski nous a offert des terrains prêts à cultiver avec des installations afin de permettre une pérennité. Cette action nous permettra une viabilité à long terme pour le projet.

### Est-ce que votre organisme va continuer à offrir cette initiative à la population ?

Depuis 2000, les démarches pour continuer le projet sont faites tous les ans puisque le financement de la majorité des bailleurs de fonds n'est pas récurrent. Malheureusement, nous sommes dépendants du financement provenant de programmes dont les critères sont changeants, par exemple les programmes de Service Canada et Emploi-Québec qui tous deux représentent près de 79 % du coût du projet.





**VERS UNE PLUS GRANDE  
SÉCURITÉ ET AUTONOMIE  
ALIMENTAIRE**

.....

ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE  
RIMOUSKI-NEIGETTE

### 1. Titre du projet

#### Vers une plus grande sécurité et autonomie alimentaire

**Comité ASIS ayant recommandé le projet :** Comité sécurité alimentaire.

### 2. Promoteur du projet

**Nom de l'organisation :** Moisson Rimouski-Neigette

**Coordonnées :** 99 A de L'Évêché Est, Rimouski (Québec) G5L 1X7

**Téléphone :** (418) 722-0016

**Personne ressource, titre :** Louis Vézina, directeur

### 3. Bref descriptif du projet, de ses objectifs et des activités offertes

Face au manque de ressources en sécurité alimentaire dans notre MRC et la quantité de besoins en lien avec la problématique de l'alimentation, le comité sécurité alimentaire a recommandé d'engager une ressource afin de travailler activement à favoriser une meilleure sécurité alimentaire et une plus grande autonomie alimentaire sur le territoire de Rimouski-Neigette. Le terme

sécurité alimentaire fait référence à la disponibilité et à l'accès à la nourriture en quantité et en qualité suffisante<sup>1</sup>, tandis que l'autonomie alimentaire fait davantage référence au pouvoir de choisir la nourriture en étant bien informé et en respectant ses valeurs.

La chargée de projet travaillera chez Moisson Rimouski-Neigette, et elle aura une relation privilégiée avec l'Accorderie, tout en cherchant à développer de nouveaux partenariats entre les organismes afin de mieux répondre aux besoins en matière d'alimentation.

Elle a le mandat de faire de l'éducation et développer des initiatives assurant une plus grande sécurité et autonomie alimentaire et s'assurera de la pérennité de ses actions.

### 4. Personnes (clientèles) ciblées par l'initiative

Personnes en situation de précarité (usagers ou non des services d'aide alimentaire), usagers des services en sécurité alimentaire, usagers de Moisson R-N, membres de l'Accorderie, organismes offrant des services de sécurité alimentaire et le personnel y travaillant comme employé ou bénévolement et toute la population de la MRC de Rimouski-Neigette.

## 5. Partenaires : Mobilisation et Temps de concertation des partenaires pour cette initiative

Partenaires (citoyen(ne), organisme, entreprise)	Rôles et contributions (monétaire et/ou temps, chiffrez...)
Comité d'accompagnement (formé du directeur de Moisson R-N et de la coordonnatrice de l'Accorderie).	Supervision et soutien à la chargée de projet, participation active à certains mandats en collaboration avec la chargée de projet.
Moisson R-N.	Organisme porteur du projet, reddition de compte, assurer le lien avec le CA de Moisson, les employés et les usagers, participation aux activités, loyer et charges. Total contribution : 180 heures et 9 970 \$.
Accorderie de Rimouski-Neigette.	Réseautage, soutien des actions, promotion, recrutement, formation (ex. démarrage groupe d'achat), participation aux activités, loyer et charges. Total contribution : 180 heures et 7 370 \$.
Organismes du milieu.	Participation aux activités ciblées, prêt de salle et de matériel, etc. 3 500 \$.
Citoyens et citoyennes (usagers de Moisson R-N, personnes vivant en situation de précarité, autre).	Participation aux activités.
Comité La Corde d'achat.	Environ 10 membres de l'Accorderie engagés activement dans la mise sur pied, le développement et le roulement du groupe d'achat : environ 70 heures chaque = 700 heures de rencontres et de tâches bénévoles pour le groupe d'achat.

<sup>1</sup>fr.wikipedia.org/wiki/Sécurité\_alimentaire



Partenaires (citoyen(ne), organisme, entreprise)	Rôles et contributions (monétaire et/ou temps, chiffrez...)
Service alternatif d'intégration et de maintien en emploi (SAIME).	Prêt d'un espace de travail pour la chargée de projet de l'initiative Les Fruits Partagés 2015 et accès à un ordinateur : 3 300 \$. Rencontres et accompagnement pour la pérennité du projet Les Fruits Partagés : 20 heures.
Office municipal d'habitation de Rimouski (OMHR).	Prêt d'un espace pour les activités du groupe d'achat : 1 000 \$. Rencontres de suivi et de développement du partenariat : 12 heures.
Agente de promotion et de prévention des saines habitudes de vie (CISSSBSL).	Animation d'ateliers favorisant l'autonomie alimentaire, soutien aux activités : environ 30 heures.
COSMOSS Rimouski-Neigette.	Animation d'ateliers par La Caravane du goût, soutien et collaboration pour différents projets par l'agente de liaison saines habitudes de vie et par la coordonnatrice de COSMOSS : environ 30 heures.
Fournisseurs de La Corde d'achat (Distributions Arnaud, Le Château Blanc, La Brûlerie d'ici, Sani Express, Érablière Panache, Yvan Perreault et fils, La Coop d'alentour) et autres fournisseurs approchés.	Rencontres de présentation (des produits et du fonctionnement du groupe d'achat), participation aux activités (soirées d'information, dégustations de produits), commandites pour activités, etc. Environ 40 heures au total et 150\$ de commandites en denrées
Producteurs maraîchers.	Participation à l'initiative Les Fruits Partagés, dons de fruits et légumes.

## Temps de concertation et de mobilisation des partenaires de la MRC pour le projet (tables de concertation, comités, réunions, etc.)

Date	Rencontre	Nombre de pers.	Durée	Temps
Entre janvier 2014 et déc. 2015	Rencontres Comité sécurité alimentaire, sous-comités cuisine collective adaptée et transport des denrées alimentaires (15 rencontres).	Moyenne de 7	2,5 h par rencontre	262,5 h
Entre janvier 2014 et mai 2014	Rencontres de redémarrage de la Table en sécurité alimentaire (3).	3	2 h	18 h
Entre mai 2014 et déc. 2015	Rencontres Table en sécurité alimentaire (7).	Moyenne de 5	2,5 h	87,5 h
7 juillet 2015	Rencontre accompagnement cuisines collectives dans la MRC.	4	2 h	8 h
Entre mai 2014 et mars 2015	Rencontres développement et préparation d'ateliers sur l'autonomie alimentaire (3).	3	2 h	18 h

Entre août 2015 et déc. 2015	Rencontres d'accompagnement des changements de pratiques dans les cuisines collectives de Moisson R-N (3).	3	2 h	18 h
Entre avril 2014 et déc. 2015	Rencontres développement et pérennité du groupe d'achat (environ 15).	Moyenne de 8	3 h	360 h
Entre août 2015 et octobre 2015	Rencontres pour la pérennité du projet Les Fruits Partagés (4).	3	2 h	24 h
<b>Total temps de concertation</b>				<b>796 h</b>

Il est à noter que seuls les principaux partenaires et les principales activités de concertation et de mobilisation ont été inscrits dans les deux tableaux précédents afin d'alléger le contenu puisque l'initiative s'est déroulée sur une période de deux ans et a permis le développement d'au moins cinq projets différents.

## 6. Budget du projet

### 6.1. Budget total du projet (bailleurs de fonds)

FQIS	91 901 \$
Moisson Rimouski-Neigette et Accorderie de Rimouski-Neigette	17 340 \$
Milieu	3 500 \$
Subvention salariale Emploi-Québec	5 459 \$
<b>TOTAL</b>	<b>118 200 \$</b>

6.2. Montant octroyé par le FQIS : 91 901 \$

6.3. Est-ce que votre projet a permis de créer des emplois ? Oui

1 chargée de projet « Vers une plus grande sécurité et autonomie alimentaire »	64 192 \$
1 chargée de projet (Fruits Partagés 2015)	7 650 \$
3 professionnels (site web, graphisme, installation chariots, etc.)	1 000 \$ (fabrication d'une installation pour ranger les paniers à roulettes) 1 320 \$ (site web Les Fruits Partagés) 1 478 \$ (contrats de graphisme pour les différents projets).
4 contractuels (affichage, tâches Fruits Partagés 2014)	535 \$ (Fruits Partagés 2014) 180 \$ (affichage à 3 reprises)
<b>Total en salaires ou honoraires</b>	<b>76 355 \$</b>



## 7. Objectifs ciblés

**Objectif principal :** Favoriser une plus grande sécurité et autonomie alimentaire sur le territoire de la MRC Rimouski-Neigette.

Objectif ciblé	Moyens utilisés	Atteinte objectif
<p>Faire de l'éducation à l'autonomie alimentaire auprès des personnes vivant en situation de précarité et ayant recours au dépannage alimentaire et élaborer un guide éducatif en lien avec les activités réalisées.</p> 	<p>Travail en collaboration avec les ressources déjà existantes (Caravane du goût, Agente de promotion et de prévention aux saines habitudes de vie du CISSSBSL). Promotion des activités offertes et collaboration avec différents organismes du milieu (OMHR, UQAR, CFRN, Je raccroche, Maison des familles, etc.)</p> <p>Organisation formations cuisines collectives (RCCQ).</p>	<p>Projet attaché avec une ressource du milieu : l'agente de promotion et de prévention aux saines habitudes de vie. De par son mandat, elle va continuer à offrir des ateliers pour les personnes vulnérables. Le contact a été fait entre elle et différents milieux (OMHR, Maison des familles, CFRN, Je raccroche, Services aux étudiants de l'UQAR).</p> <p>Nouvelles collaborations entre organismes du milieu.</p> <p>Plus grandes connaissances au niveau de l'animation des cuisines collectives dans les groupes.</p> <p>Pas de guide éducatif réalisé parce qu'il en existe déjà plusieurs disponibles.</p>
<p>Développer le groupe d'achat de l'Accorderie de Rimouski-Neigette (La Corde d'achat) agissant sur la sécurité et l'autonomie alimentaire.</p> 	<p>Mise sur pied et développement du groupe d'achat. Formation d'un comité d'accordeurs (membres de l'Accorderie) pour participer aux tâches. Contact avec fournisseurs. 8 commandes entre avril 2014 et décembre 2015.</p>	<p>Le comité mis en place est solide et dévoué à ses tâches. La Corde d'achat est en processus de dissociation de l'Accorderie afin de voler de ses propres ailes. En effet, les membres ont décidé de travailler en 2016 à la constitution légale de La Corde d'achat afin de permettre un meilleur développement, une plus grande accessibilité et visibilité du groupe d'achat. Le comité poursuit les commandes régulières tout en travaillant à réaliser les étapes du plan d'action vers une nouvelle structure pour La Corde d'achat.</p>
<p>Faire le pont entre la clientèle défavorisée et les initiatives visant une plus grande sécurité et autonomie alimentaire de l'Accorderie de Rimouski-Neigette (groupe d'achat, cuisine collective, autre).</p>	<p>Soirée d'information et kiosque chez Moisson R-N. Bouche-à-oreille. Soirées d'information à l'OMHR. Participation de quelques personnes de l'OMHR (4 personnes rejointes). Rencontre de sous-comité (avec personnes en situation de précarité) afin de réfléchir aux pistes d'action et au groupe d'achat vs personnes en situation de précarité.</p>	<p>Sensibilisation à poursuivre auprès des personnes vivant en situation de précarité. Travail de vulgarisation des outils utilisés. Démystification des préjugés face aux projets développés (ex. le groupe d'achat n'offre pas seulement des produits biologiques).</p>

Objectif ciblé	Moyens utilisés	Atteinte objectif
<p>Approcher et sensibiliser les intervenants et les bénévoles assurant le dépannage alimentaire afin qu'ils accompagnent les personnes en situation de précarité en préservant la dignité de ceux-ci et assurer le suivi des améliorations proposées par le CA de Moisson quant au respect de la dignité des usagers.</p>	<p>Accompagnement de l'équipe de Moisson R-N pour développer une vision et des services davantage axés sur l'autonomie des personnes en situation de précarité (ex. changements au niveau des cuisines collectives).</p> <p>Présentation du bottin des services en sécurité alimentaire à différentes tables de concertation et organismes afin de favoriser une meilleure référence vers les services appropriés.</p>	<p>Changements réalisés chez Moisson R-N au niveau des cuisines collectives pris en charge par l'équipe de Moisson R-N.</p> <p>Tentative de rejoindre les bénévoles des paniers de Noël via le Centre d'action bénévole, pas de réponse. Difficulté de sensibiliser les bénévoles qui changent d'une année à l'autre et qui donnent un certain temps d'implication. Confidentialité des coordonnées.</p>
<p>Rassembler l'information concernant les services en sécurité et en autonomie alimentaire dans la MRC Rimouski-Neigette et diffuser cette information (organismes, AAOR, 811, Agence).</p>	<p>Bottin des services en sécurité alimentaire réalisé et diffusé auprès de nombreux partenaires du milieu.</p>	<p>Transfert à l'organisatrice communautaire Enfance, jeunesse, famille du CLSC de Rimouski qui assurera les mises à jour et la diffusion du bottin à plus long terme.</p>
<p>Faire le pont entre Rimouski et les autres municipalités de la MRC pour diffuser les actions sur le territoire.</p>	<p>Tentative de rejoindre la ruralité en passant par les conseils municipaux et certains organismes du milieu. Lien avec la table des loisirs rurale pour la diffusion des informations.</p>	<p>Peu de retours de la part des personnes contactées. Personnes rejointes se sentent peu concernées par les actions développées.</p>
<p>Créer des ponts entre le projet « Ensemble, on déjoue les préjugés! » qui propose des capsules théâtrales/éducatives sur le thème des préjugés et la sécurité alimentaire et le présent projet.</p>	<p>Collaboration au niveau de l'animation axée éducation populaire. Participation à la réflexion et aux discussions plus particulièrement autour de la capsule « La soupe aux pois ».</p>	<p>Voir l'atteinte des objectifs dans le bilan de l'initiative « Ensemble, on déjoue les préjugés! » dans le Cahier 3.</p>
<b>Addenda</b>		
<p>Paniers à roulettes : service de location de paniers à roulettes afin de rapporter les denrées reçues lors du dépannage alimentaire chez Moisson R-N.</p>	<p>Magasinage des modèles de paniers à roulettes. Consultation de personnes en situation de précarité quant au choix du modèle. Essai et choix du modèle. Recherche au niveau de l'hygiène et la salubrité des paniers. Achat des paniers. Conception d'une installation pour ranger les paniers. Établissement des règles de fonctionnement. Promotion de l'initiative.</p>	<p>Quarante paniers à roulettes ont été achetés. Le projet est démarré et pris en charge par les employés de Moisson R-N. Le projet va continuer d'exister tant qu'il répond à une demande, que les paniers à roulettes sont utilisés et rapportés.</p> <p>Démarches en cours avec l'équipe de Moisson afin de voir comment diffuser davantage l'information sur ce projet et faire en sorte que les paniers soient plus utilisés.</p> <p>Pas de vérification auprès de CitéBus et Taxibus pour la possibilité d'apporter les paniers dans les véhicules.</p>
<p>Explorer la possibilité d'offrir la livraison gratuite dans les épiceries bon marché.</p>	<p>Compilation des épiceries offrant le service de livraison et les frais associés.</p>	<p>Pas de sensibilisation ni de représentations réalisées faute de temps.</p>



Objectif ciblé	Moyens utilisés	Atteinte objectif
<b>Bonification du projet</b>		
<p>Voir à pérenniser le projet Les Fruits Partagés (développé dans le cadre de ce projet) et les autres initiatives développées.</p> 	<p>Embauche d'une chargée de projet pour Les Fruits Partagés en 2015.</p> <p>Création d'un site web pour Les Fruits Partagés en 2015.</p> <p>Différentes demandes de financement réalisées. Pour le groupe d'achat (ITMAV, Nouveaux Horizons), pour Les Fruits Partagés (EQ, subvention salariale, Telus, etc.). Contact avec partenaires du milieu (CISSS, COSMOSS, autre) pour voir aux pistes de financement possibles et les partenariats possibles avec le milieu.</p>	<p>Une demande de financement a été faite à Telus qui a accordé 10 000 \$ pour Les Fruits Partagés en 2016. Moisson R-N contribuera également au projet en assurant l'accès aux lieux (entrepôt, cuisine), en assurant la gestion du projet et en assurant un soutien financier. Moisson compte faire une demande au projet Emplois été Canada afin d'avoir une 2e ressource humaine pour le projet.</p> <p>Voir l'atteinte des objectifs pour les informations concernant le groupe d'achat.</p>

## 8. Changement survenus en cours de projet

- Addenda transport des denrées alimentaires (navette gratuite vers l'épicerie, paniers à roulettes et livraison gratuite);
- Bonification du projet dans le temps (de juin 2015 à décembre 2015);
- Ajout du projet Les Fruits Partagés en cours de mandat et embauche d'une chargée de projet pour ce projet en 2015;
- Certains mandats non-réalisés par manque de temps et par obligation de prioriser les actions.

195

## 9. Obstacles rencontrés et solutions apportées

Obstacle rencontré	Solutions apportées
Précarité financière des organismes (Accorderie de Rimouski-Neigette).	Demandes de financement réalisées pour le groupe d'achat en partenariat avec les autres activités de l'Accorderie.
Coupsures et restructuration des services (ex. Agence de la santé et des services sociaux).	Collaboration avec ressources du milieu (personnes-clés de l'Agence, COSMOSS SHV, autres) pour trouver des pistes de solution et des nouvelles façons de faire.
Difficulté à joindre la ruralité.	Différents contacts réalisés (voir point 7). Transmission de l'information à l'agente rurale (SOPER) afin qu'elle puisse faire le pont avec le milieu rural.
Peu de participation des personnes en situation de précarité au groupe d'achat.	Plusieurs activités réalisées (voir point 7). Poursuite des démarches afin de rejoindre davantage et adapter les commandes (produits et outils de commande) à la réalité des personnes en situation de précarité.
À part Moisson R-N, pas d'organisme dont la mission première est la sécurité alimentaire.	Travail de partenariat avec plusieurs acteurs (organismes, personnes ressources, lieu de concertation). Éducation et sensibilisation aux concepts de sécurité alimentaire et autonomie alimentaire.

## 10. Impacts du projet (Voir la section retombées positives du Bilan du comité sécurité alimentaire, page 173)

- Permis de parler davantage de la sécurité alimentaire dans la MRC : meilleure connaissance des enjeux, de la réalité et des services en lien avec la sécurité alimentaire;
- Changement de culture : dans certains services et organismes, notamment chez Moisson R-N, passage d'une philosophie de prise en charge vers une vision favorisant l'empowerment des participants;
- Plusieurs nouveaux partenariats : l'initiative a misé sur le travail de concertation et de prise en charge par le milieu ce qui a favorisé la création d'alliances et le réseautage entre les organisations;
- Nouveaux services développés : La Corde d'achat, location de paniers à roulette, Les Fruits Partagés, etc. ;

- Meilleure connaissance des services en sécurité alimentaire sur le territoire : diffusion du bottin réalisé et nombreux partenariats qui ont favorisé les échanges d'information;
- Source d'inspiration pour d'autres MRC et territoires : plusieurs appels et contacts avec d'autres régions qui désirent développer des projets similaires à ceux mis sur pied dans la MRC de Rimouski-Neigette.

## 11. Les suites du projet

Dès le début de l'initiative, il était prévu que le poste de chargée de projet était temporaire, malgré l'abondance de besoins en lien avec la sécurité alimentaire. L'initiative a permis de démontrer l'importance d'avoir une ressource humaine liée au développement et à l'accompagnement des projets et des organismes œuvrant en sécurité alimentaire.

La Table en sécurité alimentaire, en collaboration avec COSMOSS saines habitudes de vie, a engagé une ressource afin de faire une analyse de la sécurité alimentaire dans la MRC en janvier 2016. Cette analyse permettra en quelque sorte de poursuivre le travail de la chargée de projet « Vers une plus grande sécurité et autonomie alimentaire » puisque des priorités de changement seront identifiées et pourront par la suite donner naissance à des actions porteuses, réalisées en concertation avec différents acteurs du milieu.

Plusieurs projets développés en cours de route sont également pérennisés ou en voie de l'être en étant portés par les organismes ou des personnes engagées (voir le détail au point 7). Il faut aussi mentionner que le projet a eu de nombreux impacts sur la communauté, notamment au niveau d'une meilleure connaissance des enjeux et des services en sécurité alimentaire, du développement de partenariats et d'une approche centrée sur la participation active des personnes au sein des projets (empowerment). Tous ces impacts permettent de donner une suite à la vision promue au cours de l'initiative « Vers une plus grande sécurité et autonomie alimentaire ».



### **Junelons les propriétaires d'arbres fruitiers avec des cueilleurs!**

Les fruits cueillis seront séparés en trois parts:

**1/3 = propriétaire de l'arbre**

**1/3 = le ou les cueilleurs**

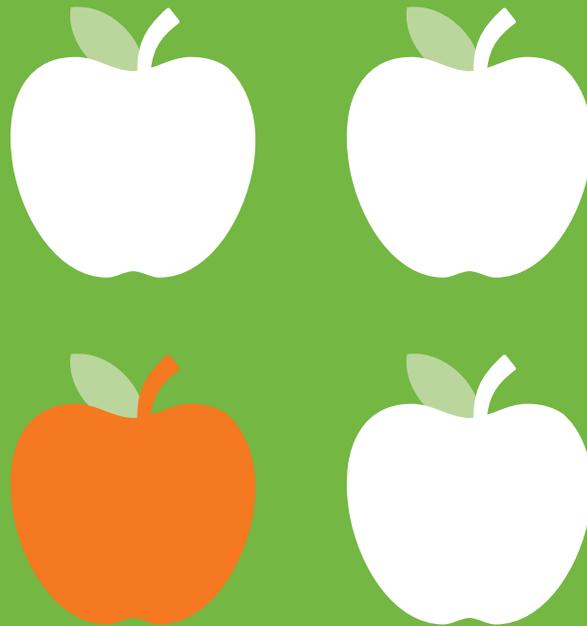
**1/3 = Moisson Rimouski-Neigette**



\* L'initiative est inspirée du projet *Les Fruits Défendus* à Montréal.

Pour plus d'information ou pour s'inscrire comme **propriétaire d'arbre** ou **cueilleur-bénévole**, veuillez contacter **Sophie Lajoie** au **581 246-3046** [sophielajoie1@gmail.com](mailto:sophielajoie1@gmail.com)

INITIATIVE 3



LES CUISINES  
EN ACTION

---

ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE  
RIMOUSKI-NEIGETTE

### 1. Titre du projet

#### Les Cuisines en action

**Comité ASIS ayant recommandé le projet :** Comité sécurité alimentaire

### 2. Promoteur du projet

**Nom de l'organisation :** Maison des Familles de Rimouski-Neigette

**Coordonnées :** 215, rue Tessier Rimouski G5L 8X9

**Personne ressource, titre :** Diane Vézina, Directrice

### 3. Période où s'est déroulé le projet

**Début :** octobre 2014

**Fin (s'il y a lieu) :** décembre 2015

### 4. Bref descriptif du projet, de ses objectifs et des activités offertes

Nous désirions rendre accessible à une clientèle diverse, des personnes ayant un défi particulier (handicap physique, mental) ou non la possibilité de cuisiner des plats simples, nutritifs et en quantité nécessaire pour eux et leurs familles.

De ce fait, nous avons procédé à la création de deux (2) groupes de cuisine collective réunissant de 8 à 12 personnes pendant dix (10) semaines consécutives pendant l'hiver, le printemps et l'automne 2014-2015.

#### Nos objectifs étaient de :

- Développer une plus grande sécurité et autonomie alimentaire chez les personnes vivant avec un handicap et celles en situation de vulnérabilité ;
- Bonifier l'offre de cuisines collectives existantes dans la région afin de répondre au manque de cuisines collectives offertes (organismes du milieu qui ne fournissent pas à la demande et qui ont des listes d'attente) ;
- Mettre sur pied et animer trois (3) groupes de cuisine collective ouverts à toutes les clientèles ;
- Évaluer les besoins et l'intérêt pour une cuisine adaptée ;
- Offrir une activité qui permet la mixité sociale entre les personnes handicapées et non handicapées.

#### Afin d'atteindre nos objectifs, nous avons :

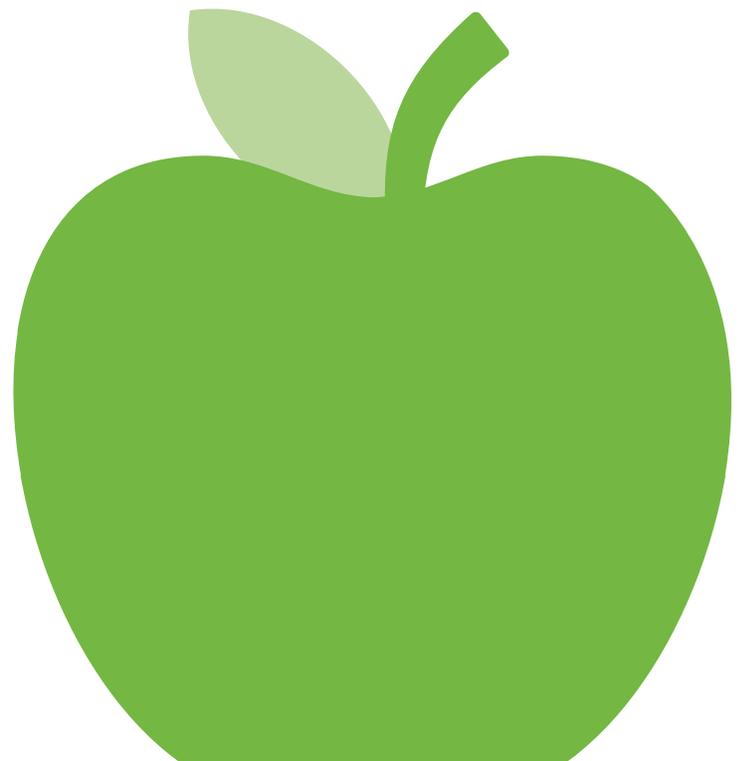
- Rendu accessible le service en offrant la possibilité aux jeunes familles de pouvoir amener leurs enfants sur place par la mise sur pied d'une halte-garderie gratuite. Cette alternative n'a toutefois pas eu le succès escompté, puisque les parents préféraient venir seuls aux ateliers.
- Porté attention à adapter notre environnement physique afin de permettre l'accès sécuritaire aux personnes présentant une déficience physique, autant par l'accès au lieu que par l'équipement proposé. Notre bâtisse est déjà adaptée pour la clientèle à mobilité réduite et nous n'avons fait l'achat d'aucun équipement particulier (si ce n'est un hachoir), car les participants ayant des défis physiques préféraient transporter leur propre matériel.
- Eu le souci que les cuisines se déroulent dans un climat de respect, de non-jugement de la personne, afin d'éviter de stigmatiser une clientèle particulière. Nous avons ainsi focussé sur le fait que les participants devaient avoir du plaisir, être appréciés à leur juste valeur et impliqués dans le processus.

### 5. Personnes (clientèles) ciblées par l'initiative

Personnes ayant un défi particulier (handicap physique, mental) et celles en situation de vulnérabilité.

Personnes désirant participer aux cuisines collectives qui ne répondent pas aux critères d'admissibilité de certains organismes (sexe, revenu, handicap, etc.).

Personnes sur les listes d'attente des cuisines collectives existantes (Centre femmes, Moisson, MDF, etc.).





## 6. Partenaires : Mobilisation et Temps de concertation des partenaires pour cette initiative

Partenaires (citoyen(ne), organisme, entreprise)	Rôles et contributions (monétaire et/ou temps, chiffrez...)
MDF Rimouski-Neigette	Recrutement, location de salle, installation d'une deuxième cuisinière 6 100 \$

Comptabiliser le temps de concertation et de mobilisation des partenaires de votre MRC pour votre projet (tables de concertation, comités, réunions, etc.)

Date	Rencontre	Nombre de pers.	Durée	Temps
	Conversations téléphoniques (3) avec Michel Dubé pour discuter des besoins.	2	1 h	2 h
	Rencontre avec Maude Thériault et Sophie Lajoie afin d'élaborer et planifier le projet.	3	2 h	6 h
9 octobre 2014	Rencontre Comité sécurité alimentaire	8	2 h	14 h
10 janvier 2015	Rencontre Comité sécurité alimentaire	7	2 h	14 h
19 mars 2015	Rencontre Comité sécurité alimentaire	6	3 h	18 h
18 septembre 2015	Rencontre Comité sécurité alimentaire	7	3 h	21 h
6 octobre 2015	Rencontre pour discuter des cuisines	4	1,5 h	6 h
13 octobre 2015	Entrevue	1	1 h	1 h
16 octobre 2015	Rencontre Comité sécurité alimentaire	7	3 h	21 h
4 novembre 2015	Rencontre avec Maude et Mélodie	3	1,5 h	10,5 h
4 novembre 2015	Rencontre avec les participants	1	1 h	1 h
9 décembre 2015	Rencontre avec les participants	1	1,5 h	1,5 h
<b>Total temps de concertation</b>				<b>116 h</b>

## 7. Budget du projet

- 7.1. Budget total du projet (bailleurs de fonds) : **33 200 \$**
- 7.2. Montant octroyé par le FQIS (Fonds québécois d'initiatives sociales géré par la CRÉBSL) : **29 460 \$**
- 7.3. **Est-ce que votre projet a permis de créer des emplois ? Si oui, combien de personnes ont été engagées (intervenant(e)s, professionnel(le)s) ?**  
Deux (2) techniciennes en diététique et deux (2) intervenantes en travail social.  
Pour une valeur totale d'environ **10 700 \$**.

## 8. Objectifs ciblés

- 8.1. **Décrivez les objectifs ciblés par votre initiative**  
Voir réponse question 3
- 8.2. **Décrivez les moyens utilisés pour atteindre ces objectifs**  
Voir réponse question 3
- 8.3. **Commentez l'atteinte de ces objectifs.** Durant le projet, 43 cuisines collectives ont été offertes avec une moyenne de 10 participant(e)s par cuisine. Le coût moyen des denrées par cuisine fut de **23,50 \$**, soit approximativement **1,50 \$** par portion. Chaque participant(e)s repartait avec 6 à 8 portions par activité.
- Si on considère les 357 participations, on peut affirmer qu'environ 2499 portions de nourriture ont été préparées au cours des Cuisines en action. Outre ces données quantitatives, l'ensemble des acquis qualitatifs rendu possible par le projet est considérable, notamment au plan des apprentissages culinaires et nutritionnels, de la socialisation effectuée et de l'impact sur la qualité de vie des participant(e)s d'avoir accès à des ressources alimentaires en quantité et en qualité suffisantes.

## 9. Changements survenus en cours de projet, s'il y a lieu (addenda)

Comme nous débutions une action complètement nouvelle, nous avons préféré concentrer nos efforts sur un seul groupe par session. En ce sens, du mois d'octobre à décembre 2014, de huit à dix personnes par semaine ont participé à nos cuisines en action, avec un intérêt croissant. Nous avons, néanmoins, remarqué que les personnes ciblées avaient besoin d'un peu plus d'aide que la moyenne.

Pour les groupes qui ont suivi, nous avons bénéficié des services d'une finissante en travail social, et/ou d'une technicienne en travail social qui se sont impliquées directement dans toute la logistique des déplacements des participants (transport, petits

plats, etc.). Elles ont également accompagné la technicienne en diététique à chaque rencontre pour donner un coup de main aux participant(e)s qui avaient besoin d'assistance.

De huit à dix personnes, nous sommes passés à environ onze personnes par rencontre en septembre 2015, alors que nous offrions deux groupes par semaines, le tout sans avoir fait aucune publicité.

## 10. Obstacles rencontrés et solutions apportées

Nous avons remarqué que les personnes ciblées avaient besoin d'un peu plus d'aide que la moyenne et du coup nous avons engagé une intervenante pour donner un coup de main directement aux participant(e)s.

Le montant initial à l'achat des denrées a été haussé puisque cela ne suffisait pas à ce que les participants puissent repartir avec des recettes qui répondaient à leurs besoins.

Nous avons prévu que les parents seraient accompagnés de leurs enfants, mais cela ne fût pas le cas. Donc, nous avons embauché une ressource là où cela était nécessaire.

## 11. Impacts du projet

**Commentez l'impact de votre projet sur les personnes, le milieu et la communauté.**

Nous n'avons pas fait de publicité et pourtant nos groupes étaient remplis par des personnes vivant en situation de vulnérabilité. Il est certain que le fait d'avoir permis à tous ces gens de venir se rencontrer une fois par semaine a permis à plusieurs de briser l'isolement dans lequel ils se trouvaient.

## 12. Les suites du projet

**Quelles suites comptez-vous donner à ce projet ?** Il est certain que nous allons porter une plus grande attention à la participation de familles dans laquelle se présente un défi particulier.

**Est-ce que votre organisme va continuer à offrir cette initiative à la population ?** Malheureusement sans subvention, la MDF ne pourra pas continuer à offrir ces ateliers.

Puisque ce n'est pas notre mission première, nous devons concentrer nos efforts à trouver le financement nécessaire pour nos autres activités. Ce n'est pas par manque d'intérêt...



## Vous ne savez plus quoi faire de votre récolte?



Inscrivez-vous vite  
aux ateliers  
de cuisine  
« Mijoté, Mijotons »!

Inscriptions du 8 au 11 sept  
Denis Lévesque  
722-8285

Les ateliers de cuisine ont lieu à la cuisine  
communautaire du 381, rue Boulay  
(Jardins St-Barnabé)

Pas besoin de grand talent culinaire !  
Il suffit d'avoir **55 ans et plus!**  
Nombre de places limitées!

-  **Coût– 20\$ pour la session**
-  **10 ateliers** animés par une technicienne en nutrition
-  **Aliments fournis** gratuitement

**Invitation spéciale aux jardiniers de l'OMHR!**

Calendrier des ateliers (Toujours de 13h à 16h)

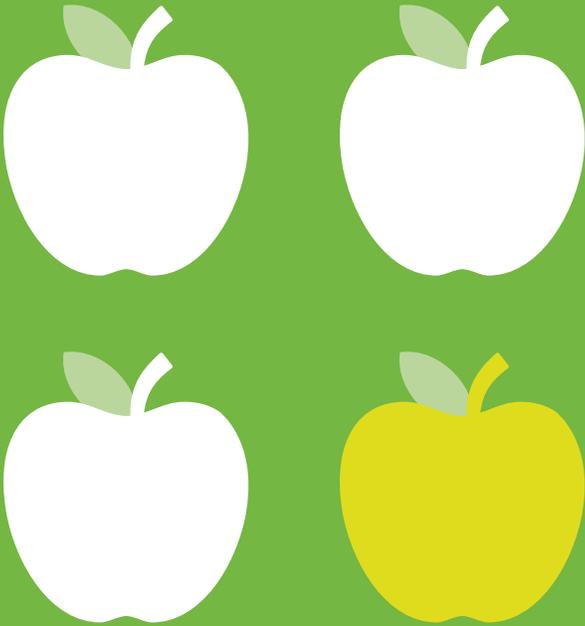
#1 Vendredi 12 sept	#6 Mardi 28 oct
#2 Mardi 16 sept	#7 Vendredi 7 nov
#3 Mardi 30 sept	#8 Mardi 11 nov
#4 Vendredi 10 oct	#9 Mardi 25 nov
#5 Mardi 14 oct	#10 Vendredi 5 déc



« Mijoté, Mijotons! » est un  
projet de l'Office municipal  
d'habitation de Rimouski et le  
fruit d'une démarche concertée  
avec les partenaires de  
l'Alliance pour la solidarité et  
l'inclusion sociale de  
Rimouski-Neigette, réalisé  
avec le soutien financier de la  
Conférence régionale des élu-  
e-s du Bas-St-Laurent et la  
collaboration de la Maison des  
familles Rimouski-Neigette.



INITIATIVE 4



MIJOTÉ, MIJOTONS!



ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE  
RIMOUSKI-NEIGETTE

### 1. Titre du projet

« Mijoté, Mijotons! »

**Comité ASIS ayant recommandé le projet :** Comité sécurité alimentaire

### 2. Promoteur du projet

**Nom de l'organisation :** Office municipal d'habitation de Rimouski (OMHR)

**Coordonnées :** 98, 2e Rue Est, Rimouski, QC G5L 0A6  
418-722-8285

**Personne ressource, titre :** Denis Lévesque,  
Agent de développement communautaire

### 3. Période où s'est déroulé le projet

**Début :** Avril 2014

**Fin (s'il y a lieu) :** Janvier 2016, pour ce qui est du financement du FQIS, mais poursuite au-delà de cette date.

### 4. Bref descriptif du projet, de ses objectifs et des activités offertes

Le principal objectif du projet « Mijoté, Mijotons! » est de motiver les aîné(e)s à faible revenu à se cuisiner des repas nutritifs de bonne qualité, dans le cadre d'une activité de groupe. L'activité permet de se sentir moins isolé(e) en même temps qu'elle favorise une meilleure alimentation. Dans la première phase du projet, une technicienne en nutrition anime des ateliers culinaires et montre au groupe comment ajouter une touche d'originalité à des recettes connues. Dans la deuxième phase du projet, un ou plusieurs groupes sont accompagnés dans une démarche de prise en charge autonome des activités de cuisine, sous forme de cuisine collective.

### 5. Personnes (clientèles) ciblées par l'initiative

Aîné(e)s à faible revenu résidant en habitation à loyer modique (HLM).



### 6. Partenaires : Mobilisation et Temps de concertation des partenaires pour cette initiative

Partenaires (citoyen(ne), organisme, entreprise)	Rôles et contributions (monétaire et/ou temps, chiffrez...)
ASSOCIATION DES LOCATAIRES DES JARDINS ST-BARNABÉ	Consultation et suivi du projet : 5 pers. X 3 h = 15h
MAISON DES FAMILLES RIMOUSKI-NEIGETTE	Expertise professionnelle liée à la nutrition, à la préparation et à l'animation des ateliers
Projet « VERS UNE PLUS GRANDE SÉCURITÉ ET AUTONOMIE ALIMENTAIRE »	Réseautage et référence vers des ressources ou partenaires en sécurité alimentaire : 2 pers. X 5h = 10 heures
MOISSON RIMOUSKI-NEIGETTE	Contribution de denrées alimentaires
CISSSBSL-RN	Formation des participant(e)s sur les choix d'aliments à l'épicerie et la lecture des informations sur les emballages



**Comptabiliser le temps de concertation et de mobilisation des partenaires de votre MRC pour votre projet (tables de concertation, comités, réunions, etc.)**

Date	Rencontre	Nombre de pers.	Durée	Temps
15 août 2013	comité sécurité alimentaire	7	2 h	14 h
20 nov 2013	comité sécurité alimentaire	7	2 h	14 h
17 mars 2014	comité sécurité alimentaire	7	2 h	14 h
25 juin 2014	comité sécurité alimentaire	7	2 h	14 h
9 oct 2014	comité sécurité alimentaire	7	2 h	14 h
19 mars 2015	comité sécurité alimentaire	7	2 h	14 h
18 sept 2015	comité sécurité alimentaire	7	2 h	14 h
16 oct 2015	comité sécurité alimentaire	7	2 h	14 h
n/d	suivi et coordination entre la Maison des familles et OMHR	2	10 h	20 h
<b>Total temps de concertation</b>				<b>132 h</b>

205

## 7. Budget du projet

- 7.1. Budget total du projet (bailleurs de fonds) : **15 590 \$**
- 7.2. Montant octroyé par le FQIS (Fonds québécois d'initiatives sociales géré par la CRÉBSL) : **13 580 \$**
- 7.3. **Est-ce que votre projet a permis de créer des emplois ?** Non.

## 8. Objectifs ciblés

### 8.1. Décrivez les objectifs ciblés par votre initiative

OBJECTIF PRINCIPAL :

Implanter des groupes de cuisine collective de proximité au cœur même des résidences pour aîné(e)s de l'OMHR et voir à ce que les résident(e)s prennent progressivement en charge la tenue de séances de cuisines.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES:

- Développement de saines habitudes de vie auprès des aîné(e)s vulnérables, en initiant des ateliers de cuisine;
- Offrir à plusieurs aîné(e)s vulnérables une expérience de cuisine collective où saine alimentation rime

avec économie, plaisir, partage et acquisition des connaissances essentielles à l'autonomie alimentaire.

- Mobiliser un groupe de participant(e)s aîné(e)s et les appuyer dans la prise en charge de séances de cuisine collective afin qu'ils(elles) puissent éventuellement tenir de manière autonome des activités de ce type, à domicile ou dans les installations mises à leur disposition par l'OMHR.

- Contribuer à réduire l'isolement chez les aîné(e)s.

### 8.2. Décrivez les moyens utilisés pour atteindre ces objectifs

- Réalisation de 3 sessions de 10 ateliers culinaires animés par une personne-ressource de la Maison des familles, avec des groupes de 6 aîné(e) participant(e)s provenant de deux milieux de vie distincts (2 sessions ont eu lieu au un même endroit, mais avec un groupe différent).
- Formation de plusieurs participant(e)s au démarrage de cuisines collectives.
- Addenda au projet (voir ci-dessous).

### 8.3. Commentez l'atteinte de ces objectifs.

Concernant les 3 sessions d'ateliers culinaires, ils ont

fait l'objet d'une évaluation très positive de la part des participant(e)s. Ils ont permis de confirmer le grand intérêt pour ce genre d'activité qui répond de façon très claire à un besoin de socialisation important chez les aîné(e)s de nos milieux de vie. Le nombre de participant(e)s recruté(e)s correspond au nombre prévu, trois groupes de six aîné(e)s. Les activités ont permis d'intégrer la notion de plaisir en groupe à la préparation des repas et il y a un grand intérêt à poursuivre de la part de plusieurs participant(e)s. À la fin de cette phase du projet, il y avait clairement une volonté de plusieurs participant(e)s à poursuivre des activités de cuisine ainsi qu'une ouverture à prendre davantage en charge l'activité. Toutefois, il apparaissait aussi qu'un accompagnement supplémentaire était nécessaire pour atteindre un niveau d'autonomie raisonnable. C'est à ce moment que nous avons formulé un addenda au projet pour pouvoir réaliser une phase 2.

La phase 2 du projet qui vise la prise en charge à long terme par les participants de l'activité est terminée. Nous avons ajouté au projet un accompagnement par une stagiaire en travail social. Un groupe de 5 participants d'un milieu pour aînés s'est rencontré à 2 reprises lors de rencontres de planification et a tenu 4 séances de cuisine. L'autonomie du groupe s'est développée de manière à ne pas dépendre d'une personne-ressource extérieure pour organiser l'ensemble de l'activité. On ne peut toutefois pas encore parler d'autonomie complète du groupe, car certaines difficultés demeurent. C'est pourquoi à la fin du projet (janvier 2016), l'OMHR a convenu de poursuivre l'accompagnement du groupe avec l'aide de la stagiaire jusqu'en avril, pour consolider davantage l'autonomie du groupe.

### 9. Changements survenus en cours de projet, s'il y a lieu (addenda)

À la fin de de la première phase du projet, il y avait clairement une volonté de plusieurs participant(e)s à poursuivre des activités de cuisine ainsi qu'une ouverture à prendre davantage en charge l'activité. Toutefois, il apparaissait aussi qu'un accompagnement supplémentaire était nécessaire pour atteindre un niveau d'autonomie raisonnable. C'est à ce moment que nous avons formulé un addenda au projet pour pouvoir réaliser une phase 2 qui permettrait de passer d'une formule d'ateliers culinaires animés par une personne-ressource à une formule de cuisine collective autogérée.

La phase 2 du projet qui vise la prise en charge à long terme par les participant(e)s de l'activité est en cours de réalisation. Elle permet d'effectuer le passage de la formule des ateliers culinaires animés par une personne-ressource externe à une prise en charge la plus complète possible des activités sous forme de cuisine collective autogérée et sans animatrice professionnelle. Un soutien léger sera maintenu par les intervenant(e)s de l'OMHR auprès des participant(e)s par la suite.

### 10. Obstacles rencontrés et solutions apportées

- Lors de la phase 1, pour des questions d'assurances, il n'a pas été possible que les participant(e)s accompagnent l'animatrice lors des achats de denrées.
- La volonté initiale était de réaliser les 3 sessions dans 3 milieux différents si possible. Cependant, la salle visée pour la deuxième session n'était pas disponible au moment nécessaire. La 2<sup>e</sup> session a donc eu lieu au même endroit que la première, mais en ouvrant le groupe à de nouveaux participant(e)s.
- Des jardiniers communautaires (3) ont participé à la deuxième session d'ateliers comme prévu. Cependant, il a été difficile d'intégrer réellement des produits de récolte dans l'activité culinaire. Le besoin de planifier d'avance les recettes et d'avoir tous les aliments nécessaires au moment précis voulu ont compliqué la réalisation de cet objectif. L'objectif n'a donc été atteint que partiellement.
- Le démarrage de la deuxième phase du projet (addenda) a subi un retard en raison d'imprévus nécessitant l'affectation du coordonnateur de projet à d'autres priorités au mois de mai-juin 2015. Toutefois, l'affectation d'une stagiaire en travail social de l'UQAR à ce projet dès le début septembre 2015 permet maintenant d'assurer l'accompagnement des participant(e)s jusqu'à la fin du projet et même au-delà (avril 2016).
- Vers la fin du projet (janvier 2016), 2 participantes ont quitté le groupe, ne pouvant plus s'impliquer pour des raisons personnelles. Les 3 participants qui restent ont toutefois souhaité continuer les activités. Un effort de recrutement a permis d'intégrer une 4<sup>e</sup> personne au groupe.
- Les problèmes de santé des participants ont souvent causé obstacle à la prise en charge de certains aspects de l'activité, par exemple pour faire les commissions. De plus, plusieurs n'ont pas de voiture. Lorsque plusieurs membres du groupe présentent des contraintes similaires, cela fait reposer certains éléments essentiels de l'activité sur les épaules d'un nombre restreint de personnes. Le fait que certaines tâches ne puissent pas être assumées en rotation par les membres du groupe a nui à la motivation des membres sur qui ces tâches reposaient. Cette situation représente une fragilité récurrente dans un groupe de personnes âgées, dont la santé peut être précaire ou dont l'autonomie est limitée par d'autres facteurs. Une des pistes de solutions est le recrutement ou la diversification du groupe.

### 11. Impacts du projet

- Les activités réalisées contribuent à rendre plus dynamiques nos milieux de vie "aîné(e)s" et permettent d'identifier des leaders naturels.
- Les participant(e)s ont acquis des connaissances sur les techniques de préparation des aliments en groupe ainsi que de nouvelles recettes nutritives.
- Les participants ont développé une plus grande autonomie quant à la tenue de l'activité sans ressource externe.



- L'implication dans le groupe a permis à des participants de développer des habiletés relationnelles pour bien fonctionner en groupe et de mettre en lumière les compétences sociales déjà acquises.
- L'activité a apporté aux participants du plaisir dans l'accomplissement d'une tâche commune et de la fierté quant aux mets qu'ils ont préparés.
- Le projet confirme la pertinence et l'intérêt pour ce type d'activité à l'OMHR.
- Formation de personnel et de résident(e)s de l'OMHR avec le Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ);
- De nombreuses collaborations se sont mises en place et des perspectives de partenariats nouveaux émergent. Le projet renforce nos liens avec la Maison des familles et nous permet d'établir des nouveaux liens avec d'autres acteurs en sécurité alimentaire (Agente de promotion saines habitudes de vie CISSS, chargée de projet en sécurité alimentaire de l'Alliance «Vers une plus grande autonomie alimentaire»).

#### IMPACTS INDIRECTS OU INATTENDUS

- Les liens développés au cours du projet ont mené à la concrétisation d'un autre projet en sécurité alimentaire par le prêt d'un local de l'OMHR au groupe d'achat de denrées de l'Accorderie de Rimouski-Neigette, ce qui permet de rendre

cette initiative plus accessible à plusieurs ménages âgés vulnérables vivant en HLM.

- Dans un cas, l'activité a aussi permis d'identifier chez une résidente (incapable de poursuivre les ateliers) un grand besoin de services à domicile en raison d'une santé fragile. Cela s'est conclu par son inscription au service de repas à domicile.

#### 12. Les suites du projet

Le soutien au projet et à l'acquisition d'une plus grande autonomie par les participant(e)s se poursuivra au-delà du financement du fonds, jusqu'en avril 2016, notamment grâce à l'appui d'une stagiaire en travail social de l'UQAR.

Par la suite, l'équipe de développement communautaire de l'OMHR assurera la continuité des activités et le soutien aux groupes de cuisine.

L'OMHR espère aussi que le projet servira de levier et de modèle pour le démarrage de groupes supplémentaires dans ses différents milieux de vie.

Des demandes de subventions auprès d'autres bailleurs de fonds ont été déposées en vue d'obtenir des ressources permettant le démarrage de nouveaux groupes.



ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ  
ET L'INCLUSION SOCIALE  
RIMOUSKI-NEIGETTE

---

BILAN DES ACTIVITÉS 2011-2016